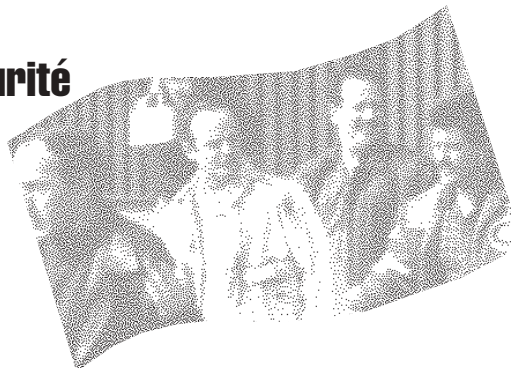


**Les indicateurs de lésions
indemnifiées en santé et en sécurité
du travail au Québec :
analyse par profession
en 1995-1997**



**ÉTUDES ET
RECHERCHES**

Patrice Duguay
François Hébert
Paul Massicotte

Mai 2003

R-332

RAPPORT





Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) est un organisme de recherche scientifique reconnu internationalement pour la qualité de ses travaux.

NOS RECHERCHES *travaillent* pour vous !

MISSION

- Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes.
- Offrir les services de laboratoires et l'expertise nécessaires à l'action du réseau public de prévention en santé et en sécurité du travail.
- Assurer la diffusion des connaissances, jouer un rôle de référence scientifique et d'expert.

Doté d'un conseil d'administration paritaire où siègent en nombre égal des représentants des employeurs et des travailleurs, l'IRSST est financé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Visitez notre site Web ! Vous y trouverez une information complète et à jour.
De plus, toutes les publications éditées par l'IRSST peuvent être téléchargées gratuitement.
www.irsst.qc.ca

Pour connaître l'actualité de la recherche menée ou financée par l'IRSST, abonnez-vous gratuitement au magazine *Prévention au travail*, publié conjointement par l'Institut et la CSST.
Abonnement : 1-817-221-7046

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2003

IRSST - Direction des communications
505, boul. De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3C2
Téléphone : (514) 288-1551
Télécopieur : (514) 288-7636
publications@irsst.qc.ca
www.irsst.qc.ca

© Institut de recherche Robert-Sauvé
en santé et en sécurité du travail,
mai 2003.

Les indicateurs de lésions indemnisées en santé et en sécurité du travail au Québec : analyse par profession en 1995-1997

Patrice Duguay, François Hébert et Paul Massicotte
Organisation du travail, IRSST

**ÉTUDES ET
RECHERCHES**

RAPPORT

Cliquez recherche
www.irsst.qc.ca



Cette publication est disponible
en version PDF
sur le site Web de l'IRSST.

Cette étude a été financée par l'IRSST. Les conclusions et recommandations sont celles des auteurs.

CONFORMÉMENT AUX POLITIQUES DE L'IRSST

Les résultats des travaux de recherche publiés dans ce document
ont fait l'objet d'une évaluation par des pairs.

SOMMAIRE

Cette étude s'inscrit dans un processus d'exploitation des données statistiques de la CSST conjointement avec les données du recensement canadien, processus qui a débuté il y a plus de 15 ans à l'IR SST. Le jumelage de ces deux sources de données permet d'obtenir des portraits statistiques de la situation d'ensemble qui ne seraient pas disponibles autrement. La connaissance des groupes de travailleurs ayant les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées les plus élevés constitue une information précieuse pour la planification de la recherche ou de l'intervention en santé et sécurité du travail.

Ce rapport, qui est complémentaire à celui sur les activités économiques, présente l'analyse des indicateurs de fréquence, de la gravité et de la prévalence des lésions professionnelles par profession, en 1995-1997. Ces indicateurs ont été calculés, pour la première fois, sur la base du nombre de travailleurs en équivalent temps complet (ETC) au lieu des effectifs en nombre d'individus. Ce changement méthodologique vise à tenir compte de l'importance du travail atypique, en particulier du travail à temps partiel ou occasionnel. Par ailleurs, des indicateurs selon le sexe sont présentés lorsque les professions comptent un nombre de travailleurs et de lésions qui respecte les critères méthodologiques. Une analyse distincte des indicateurs de maladies professionnelles indemnisées a aussi été effectuée. Une description détaillée des caractéristiques de la main-d'œuvre et des lésions est présentée dans ce rapport pour les 26 professions ayant les taux de prévalence ETC les plus élevés. Finalement, des tableaux de classement des professions selon les principaux indicateurs sont présentés en annexe.

Les faits saillants des résultats obtenus sont les suivants :

- le nombre de lésions professionnelles indemnisées par la CSST est passé de près de 220 000 à la fin des années 80 à moins de 120 000 vers la fin de la décennie 90 ;
- durant la période 1995-1997 la population active au Québec se chiffrait à environ 3 millions de travailleurs, ce qui correspond à 2,5 millions de travailleurs ETC, soit 1 million de femmes et 1,5 million d'hommes ;
- les femmes, qui constituent 45 % de la main-d'œuvre, se concentrent majoritairement dans des professions non manuelles (61 %), ce qui n'est pas le cas des hommes (39 %). Ces derniers sont donc plus présents dans les professions manuelles (46 %) contrairement aux femmes (20 %) ;
- plus de trois lésions indemnisées sur quatre surviennent à des travailleurs des professions manuelles alors que celles-ci ne représentent qu'un emploi sur trois. Le taux de fréquence des lésions est d'ailleurs treize fois plus élevé pour ces professions (10,7 %) que pour les professions non manuelles (0,8 %) et il est deux fois et demie celui des professions mixtes (4,0 %) ;
- il y avait, au cours de la période 1995-1997, 7,4 travailleurs absents quotidiennement par 1 000 travailleurs ETC. Ce taux de prévalence ETC est plus élevé chez les hommes (8,8 ‰) que chez les femmes (5,2 ‰). La situation est très différente lorsqu'on tient compte des catégories professionnelles;

- concernant les professions manuelles, bien que les hommes aient plus fréquemment des lésions professionnelles indemnisées, la durée moyenne d'indemnisation est plus longue pour les femmes (65,2 jours) que pour les hommes (49,5 jours). Il en résulte que la proportion de travailleurs manuels absents à chaque jour, par tranche de 1 000 travailleurs ETC, est de 15,5 ‰ pour les hommes et de 13,8 ‰ chez les femmes. Par ailleurs, le taux de prévalence pour les autres catégories de travailleurs (non manuels, mixtes) est plus élevé chez les femmes que chez les hommes ;
- il y a 26 professions qui ont été ciblées en raison d'un taux de prévalence des lésions indemnisées au moins trois fois supérieur à la valeur correspondante pour le Québec, soit un taux de 22,3 ‰ ou plus. Ces 26 professions, qui constituent 3% de la main-d'œuvre, ont subi, durant la période 1995-1997, plus de 16 000 lésions par année, ce qui représente plus de 13% des lésions indemnisées au Québec. Les professions qui se situent en tête de liste sont, par ordre d'importance, les monteuses de charpentes métalliques, les mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, les magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, les manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment ainsi que les manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de ceux du secteur des pâtes à papiers. Il y a aussi des professions qui peuvent œuvrer dans les services parmi les 26 professions. Par exemple, le personnel spécialisé et les auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, les infirmières auxiliaires ainsi que les mécaniciens et réparateurs;
- parmi les quelques 367 000 lésions professionnelles indemnisées durant la période 1995-1997, on retrouve environ 19 000 cas de maladies professionnelles, soit un peu plus de 5 % de l'ensemble des lésions professionnelles ;
- l'importance relative des maladies professionnelles indemnisées est plus élevée chez les femmes (7,4 ‰) que chez les hommes (4,5 ‰) ;
- par catégorie professionnelle, le taux de fréquence des maladies professionnelles le plus élevé se retrouve chez les travailleurs des professions manuelles (5,7 ‰), en particulier chez les femmes (8,0 ‰).

Les résultats de cette étude s'adressent aux planificateurs, chercheurs et intervenants en santé et sécurité du travail. Elle leur permettra de connaître les professions qui ont les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées les plus élevés ou, s'ils s'intéressent à une profession en particulier, de connaître la valeur de ses indicateurs de lésions professionnelles indemnisées ainsi que d'obtenir des informations sur sa main-d'œuvre et ses lésions.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au concours de plusieurs personnes. En premier lieu nous voudrions remercier les nombreuses personnes consultées pour leurs conseils et avis judicieux :

- madame Kitty J. Hendricks, messieurs Heinz W. Ahlers et Thomas J. Lentz du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH, États-Unis);
- messieurs Trevor Benn et Graham V. Stevens du Health and Safety Executive (HSE, Royaume-Uni);
- Dr. Alexandre Berlin de la Commission Européenne (Genève, Suisse).

Nous voudrions souligner la précieuse collaboration de Lucie Madden pour la révision des textes et la mise en page de l'édition finale du rapport.

Finalement nous tenons à remercier Denise Granger, directrice du programme Organisation du travail pour son soutien et ses encouragements tout au long de l'activité de recherche, et plus spécialement lors de la rédaction de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
GLOSSAIRE.....	xi
INTRODUCTION	1
1. MÉTHODOLOGIE.....	3
1.1 Problématique	3
1.2 La démarche méthodologique.....	4
1.3 La population statistique à l'étude	4
1.4 Les sources de données.....	4
1.5 Les systèmes de classification des professions et des activités économiques	5
1.6 Définition des regroupements de professions.....	5
1.7 Les indicateurs	6
1.8 Les limites des données et des résultats.....	8
2. APERÇU GÉNÉRAL DES LÉSIONS INDEMNISÉES	9
2.1 Faits saillants.....	9
2.2 L'évolution au cours des 20 dernières années	10
2.3 Les lésions indemnisées en 1995-1997.....	11
2.3.1 Les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées.....	11
2.3.2 Les descripteurs de lésions professionnelles indemnisées.....	13
3. PORTRAIT PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR SEXE	17
3.1 Faits saillants.....	17
3.2 Les effectifs de la main-d'œuvre et des lésions indemnisées	18
3.3 Les indicateurs de l'intensité	19
3.4 Les indicateurs de conséquences	20
3.5 Un indicateur synthétique	22
3.6 Les descripteurs de lésion indemnisée.....	23
3.6.1 Le siège de la lésion.....	23
3.6.2 La nature de la lésion	24
3.6.3 Le genre d'accident.....	24
3.6.4 L'agent causal de la blessure	25
4. APERÇU GÉNÉRAL DES MALADIES PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES	27
4.1 Faits saillants.....	27
4.2 L'importance en nombre.....	28
4.3 Les indicateurs de l'intensité	28
4.4 Les indicateurs de conséquences des maladies indemnisées	30
4.5 Les descripteurs de lésions.....	33

4.6 Les professions cibles	34
5. PROFIL DÉTAILLÉ POUR LES PROFESSIONS CIBLÉES	36
5.1 Aperçu général	36
5.2 Profil statistique détaillé pour les professions cibles	39
6. RÉFLEXION SUR DES AVENUES DE RECHERCHE	93
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	95
Annexe A : La méthodologie	99
Annexe B : La table de correspondance des codes de professions CTP (1980) aux codes CCDP (1971)	115
Annexe C : Les critères d'exclusion ou de fusion de certaines professions de base (CCDP-4)	119
Annexe D : Tableau D — Tableaux des descripteurs de lésions par catégorie professionnelle et par sexe	123
Annexe E : Tableau E — Classement des professions de base (CCDP-4) selon le code de profession, principales mesures et taux de fréquence ETC, Québec, 1995-1997	133
Annexe F : Tableau F — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997	143
Annexe G : Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997	153
Annexe H : Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997	165
Annexe I : Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997	177
Annexe J : Tableaux J — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des maladies professionnelles, Québec, 1995-1997	191
Annexe K : Tableau K — Classement des professions selon le taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997	201

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 :	Répartition du nombre annuel moyen d'effectifs de travailleurs et de travailleurs ETC et du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées (accidents et maladies) selon le sexe, Québec, 1995-1997	11
Tableau 2.2 :	Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe, Québec, 1995-1997	12
Tableau 3.1 :	Effectifs de la main-d'œuvre en nombre d'individus et en ETC selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	18
Tableau 5.1 :	Les 26 professions ayant un taux de prévalence ETC au moins trois fois supérieur à la moyenne, Québec, 1995-1997.....	37

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 :	Évolution du nombre de lésions professionnelles indemnisées Québec et autres provinces canadiennes, 1982 à 2000.....	10
Graphique 2.2 :	Taux de prévalence comparé (effectifs de travailleurs VS effectifs en ETC) selon le sexe, Québec, 1995-1997	12
Graphique 2.3 :	Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq sièges de lésion les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997	13
Graphique 2.4 :	Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq natures de lésion les plus fréquemment signalées, Québec, 1995-1997	14
Graphique 2.5 :	Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq genres d'accident les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997	15
Graphique 2.6 :	Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq agents causaux les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997	16
Graphique 3.1 :	Importance relative (%) des lésions indemnisées par catégorie professionnelle selon le sexe, Québec, 1995-1997	19
Graphique 3.2 :	Taux de fréquence ETC (%) des lésions indemnisées selon la catégorie professionnelle et le sexe, Québec, 1995-1997	20
Graphique 3.3 :	Durée moyenne d'indemnisation en jours selon la catégorie professionnelle et le sexe, Québec, 1995-1997	21
Graphique 3.4 :	Proportion des lésions indemnisées ayant une APIPP par catégorie professionnelle et par sexe, Québec, 1995-1997	21
Graphique 3.5 :	Taux moyen (%) d'APIPP par catégorie professionnelle et par sexe, Québec, 1995-1997	22
Graphique 3.6 :	Taux de prévalence ETC (‰) par catégorie professionnelle et par sexe, Québec, 1995-1997	23
Graphique 4.1 :	Importance relative des maladies professionnelles, par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	28
Graphique 4.2 :	Taux de fréquence (‰) des maladies professionnelles indemnisées selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	29
Graphique 4.3 :	Taux de fréquence (‰) des maladies professionnelles, par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe et le domaine d'activité économique, Québec, 1995-1997	29
Graphique 4.4 :	Taux de fréquence (‰) des maladies professionnelles indemnisées selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1995-1997	30
Graphique 4.5 :	Importance relative des maladies professionnelles indemnisées n'ayant nécessité aucune journée d'indemnisation, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	30
Graphique 4.6 :	Durée moyenne d'indemnisation (jours) des maladies professionnelles, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	31

Graphique 4.7 :	Importance relative des APIPP parmi les maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	32
Graphique 4.8 :	Taux moyen d'APIPP des maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	32
Graphique 4.9 :	Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par siège de maladie professionnelle, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	33
Graphique 4.10 :	Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par nature de la maladie, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	34

GLOSSAIRE

Accident du travail	Un événement imprévu et soudain attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle (LATMP, art. 2). Dans le cadre de la présente étude, il s'agit plus spécifiquement de nouveaux cas d'accidents du travail, rapportés à la CSST, dont l'événement d'origine est survenu durant la période 1995 à 1997, ayant une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et pour lesquels la CSST a versé des indemnités de remplacement de revenu (IRR).
APIPP	Atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique. La détermination du taux d'APIPP est basée sur un barème des dommages qui est uniforme pour le Québec.
CAEQ-84	Classification des activités économiques de 1984 créée par le Bureau de la Statistique du Québec
CCDP	Classification canadienne descriptive des professions du Ministère de la main-d'œuvre immigration et de Statistique Canada
CNP	Classification nationale des professions du Ministère emploi et immigration Canada et de Statistique Canada
CTI-80	Classification type des industries de 1980 de Statistique Canada
CSST	Commission de la santé et sécurité du travail du Québec
Débours	Somme de tous les montants versés dans un dossier de réclamation d'un travailleur ayant adressé une demande d'indemnisation à la CSST en raison d'une lésion professionnelle.
EERH	Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail de Statistique Canada
EPA	Enquête sur la population active de Statistique Canada
ETC	Cette abréviation signifie «Équivalent temps complet». Il s'agit soit d'une estimation du nombre de travailleurs en équivalent temps complet (ETC) effectuée à partir des heures travaillées au cours d'une année ou de l'identification d'un indicateur calculé à partir d'un tel effectif de travailleurs (ex. : taux de prévalence ETC)
Événement d'origine	Terme utilisé à la CSST pour désigner l'événement à l'origine de la lésion professionnelle. Les événements subséquents peuvent être des rechutes, des récidives ou des aggravations.
IRR	Indemnité de remplacement de revenu. Ces indemnités sont versés par la CSST pour compenser la perte de revenu lorsqu'il y a une interruption de travail en raison d'une lésion professionnelle.

LATMP	Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles
Lésion professionnelle	Une blessure ou une maladie qui survient par le fait ou à l'occasion d'un accident du travail, ou une maladie professionnelle, y compris la récurrence, la rechute ou l'aggravation (LATMP, art.2). Dans le cadre de la présente étude, les rechutes, récurrences et aggravations ne constituent pas une lésion professionnelle en soi, mais leurs conséquences (jours d'indemnisation, coûts, etc.) sont comptabilisées avec l'événement d'origine lorsqu'elles font l'objet d'une réclamation à la CSST. Il s'agit donc, plus spécifiquement, de l'ensemble des accidents du travail et des maladies professionnelles tel que défini dans le présent glossaire, y inclus les décès faisant suite à de tels accidents ou maladies. Par ailleurs, aux fins de la présente étude les mentions <i>lésion</i> , <i>lésion indemnisée</i> , <i>lésion professionnelle</i> ou <i>lésion professionnelle indemnisée</i> seront utilisées comme des termes équivalents dans l'univers documenté, sauf avis contraire.
Maladie professionnelle	Une maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail et qui est caractéristique de ce travail ou reliée directement aux risques particuliers de ce travail (LATMP, art. 2). Dans le cadre de la présente étude, il s'agit plus spécifiquement de nouveaux cas de maladie professionnelle rapportés à la CSST. Ces cas doivent avoir une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et compter au moins un débours (indemnités ou frais) effectué par la CSST, qu'il y ait eu versement d'IRR ou non.
n.c.a.	Non classé ailleurs
Professions manuelles	Professions pour lesquelles l'activité physique joue un rôle prédominant (métiers de la construction, manœuvres, ouvriers spécialisés, etc.)
Professions mixtes	Professions qui nécessitent l'exécution d'activités physiques légères et continues, ou intenses mais ponctuelles (personnel infirmier, coiffeurs, techniciens, etc.)
Professions non manuelles	Professions pour lesquelles l'activité physique joue un rôle mineur (personnel administratif, enseignants, etc.)
PIR	Plan individualisé de réadaptation. Le travailleur qui, en raison de la lésion professionnelle dont il a été victime, subit une APIPP a droit à la réadaptation que requiert son état en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle. La CSST prépare et met en œuvre, avec la collaboration du travailleur, un PIR qui peut comprendre, selon les besoins du travailleur, un programme de réadaptation physique, sociale ou professionnelle.
SST	Santé et sécurité du travail

INTRODUCTION

La connaissance des groupes de travailleurs¹ ayant les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées les plus élevés constitue une information précieuse pour la planification de la recherche et de l'intervention. C'est dans cette optique que depuis plus de 15 ans l'IRSST effectue des études statistiques sur les lésions professionnelles indemnisées au Québec (Duguay, Gervais et Hébert, 1986; Hébert, 1996; Duguay, 1997). Il s'agit d'études de type descriptif et analytique plutôt qu'explicatif.

La présente étude porte sur la période 1995-1997. Les indicateurs ont été calculés par profession. Les objectifs spécifiques de la présente étude sont :

- de fournir un portrait statistique d'ensemble des indicateurs de lésions professionnelles indemnisées selon la profession;
- d'identifier, à partir des indicateurs et du système de classement des professions, les groupes de travailleurs les plus concernés par les lésions professionnelles indemnisées;
- de décrire les caractéristiques et les descripteurs des lésions professionnelles indemnisées et de la main-d'œuvre pour des groupes cibles de professions.

Les données statistiques produites pour le présent rapport s'avéreront utiles pour ceux qui doivent établir des priorités de recherche ou d'intervention. Toutefois, l'établissement des priorités ne peut s'établir sur la seule considération des données statistiques. D'autres facteurs tels, notamment, la réceptivité du milieu et les problèmes spécifiques identifiés par le milieu doivent aussi être considérés.

Cette étude s'adresse aux chercheurs et intervenants en santé et en sécurité du travail. Elle leur permettra de connaître les professions qui ont les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées les plus élevés ou, s'ils ont déjà identifié une profession sur laquelle ils pourraient agir, de connaître la valeur des indicateurs de lésions professionnelles indemnisées pour celle-ci.

Le premier chapitre concerne la méthodologie. Le chapitre suivant présente la situation d'ensemble en 1995-1997 ainsi qu'un aperçu de l'évolution du nombre de lésions au cours des vingt dernières années². Le chapitre trois est un aperçu général des maladies professionnelles indemnisées. Le chapitre qui suit présente un portrait par grandes catégories professionnelles. Le cinquième chapitre contient un profil statistique sur deux pages pour chacune des 26 professions ciblées parce qu'elles ont un taux de prévalence ETC égal ou supérieur à 22,2 %. Une série d'annexes contiennent de l'information méthodologique ainsi que le classement, selon les principaux indicateurs, de toutes les professions pour lesquelles nous avons pu calculer des indicateurs.

¹ Il est à noter que dans le présent rapport, la forme masculine désigne aussi bien les hommes que les femmes.

² Le texte de ces deux premiers chapitres se retrouve aussi dans le rapport sur les indicateurs de lésions par secteur d'activité économique, 1995-1997, aux chapitres 1 et 2. Il n'y a que quelques différences mineures entre les deux textes.

1. MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre aborde les principaux aspects de la méthodologie. Le lecteur qui désire en savoir davantage sur la démarche méthodologique pourra consulter l'annexe A du présent document.

1.1 Problématique

Les bilans dressés pour les années 1981, 1986 et 1991 (Duguay, Gervais, Hébert) confirment les différences de niveau de risque et de gravité des lésions professionnelles indemnisées selon les secteurs d'activité économique et les professions. Ces bilans ont permis de cibler les groupes d'emplois affichant les taux de fréquence et de gravité de lésions indemnisées les plus élevés au Québec. De plus, le fait de distinguer, dans nos analyses, les travailleurs manuels des autres travailleurs, a mené à l'identification de groupes de travailleurs dont le risque était masqué par un effet de structure professionnelle, notamment les travailleurs manuels oeuvrant dans des secteurs d'activité de commerces et de services.

La présente série d'indicateurs réfère à une période durant laquelle on enregistre les plus faibles volumes de lésions professionnelles indemnisées depuis les deux dernières décennies. En effet, depuis le début des années '90, le nombre de lésions professionnelles indemnisées a enregistré une diminution importante, passant de 180 000 en 1991 à moins de 117 000 en 1996. Cette diminution pourrait s'expliquer par l'effet successif ou simultané de différents événements survenus tout au long de cette période :

- les effets négatifs sur l'emploi de la récession économique en début de période;
- l'accroissement du nombre d'emplois atypiques (à temps partiel, occasionnels, autonomes);
- une tendance à une plus forte concentration de la main-d'œuvre dans des industries moins à risque comme les commerces et les services qui comptent une proportion non négligeable d'emplois atypiques;
- la mise en place de mesures de prévention et les interventions en termes de recherche et d'expertise;
- le recours à des stratégies de gestion de dossier de santé et de sécurité dans les milieux de travail. Parmi ces stratégies, l'assignation temporaire constitue une mesure couramment utilisée. Elle permet d'assigner un travailleur à un poste qui ne présente pas de danger d'aggravation de son état de santé en attendant qu'il redevienne capable d'exercer ses tâches habituelles.

Il n'existe pas de mesure de l'impact de tous ces facteurs sur la baisse des lésions professionnelles indemnisées observée au cours des dernières années. Cependant, dans le cadre de la présente étude, l'effet de certaines réalités du marché du travail, sera considéré par le recours au nombre d'heures travaillées en lieu et place du nombre de travailleurs dans le calcul des indicateurs de fréquence et de prévalence des lésions professionnelles indemnisées. Cette considération concerne essentiellement les emplois à temps partiel et occasionnels.

Les changements décrits brièvement ci-haut ont pu modifier les niveaux de risque et de gravité des lésions professionnelles de différents groupes de travailleurs. La présente étude vise donc à

présenter le portrait statistique le plus récent disponible pour décrire la situation et identifier des groupes cibles.

1.2 La démarche méthodologique

La réalisation de l'étude a nécessité l'exploitation d'une source de données sur les lésions professionnelles avec indemnités (CSST) et de trois sources sur la main-d'œuvre (Statistique Canada). Le jumelage des sources d'information nous a permis d'effectuer le calcul de différents indicateurs de SST (taux de fréquence, de prévalence, durée moyenne d'indemnisation) afin d'identifier les groupes cibles de travailleurs. Certains descripteurs et caractéristiques des lésions (taux d'APIPP, nature de la lésion, genre d'accident, etc.) ont aussi été analysés dans l'étude.

Comparativement aux études antérieures, la présente étude statistique sur les indicateurs comporte plusieurs changements méthodologiques. Ces modifications visent à améliorer la qualité des indicateurs et à tenir compte des changements du marché du travail qui ont un impact sur les mesures statistiques. Les données analysées correspondent à une période de trois ans plutôt qu'à une seule année, afin de réduire l'effet des variations aléatoires et conjoncturelles des données. L'accroissement de l'importance du travail à temps partiel, occasionnel et précaire, en particulier dans certains secteurs d'activité économique, augmente les imprécisions liées au calcul des indicateurs. Afin de réduire cet effet, l'utilisation des heures travaillées comme dénominateur dans le calcul des indicateurs, plutôt que des effectifs d'individus, a permis de tenir compte à la fois du temps de présence au travail et du nombre de travailleurs. Les évidences qui se dégagent de la littérature (Messing, 2000) quant à la particularité des activités de travail et des problèmes de SST des femmes, comparativement aux hommes mènent à une présentation des indicateurs selon le sexe, lorsque les données le permettent.

1.3 La population statistique à l'étude

La population statistique à l'étude est l'ensemble des travailleurs couverts ou susceptibles d'être couverts par le régime de santé et sécurité du travail du Québec. Pour cette population, les lésions professionnelles analysées réfèrent aux accidents du travail et maladies professionnelles dont l'événement d'origine est survenu entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 1997. Plus spécifiquement, il s'agit de nouveaux cas d'accidents du travail survenus durant cette période et rapportés à la CSST, ayant une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et pour lesquels la CSST a versé des indemnités de remplacement de revenu (IRR). Il s'agit aussi de nouveaux cas de maladies professionnelles, et des événements ayant occasionné un décès, rapportés à la CSST durant cette période; ces cas doivent avoir une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et compter au moins un débours (indemnités ou frais) effectué par la CSST, qu'il y ait eu versement d'IRR ou non. Aux fins de la présente étude les mentions *lésion*, *lésion indemnisée*, *lésion professionnelle* ou *lésion professionnelle indemnisée* seront utilisées comme des termes équivalents dans l'univers documenté, sauf avis contraire.

1.4 Les sources de données

Pour effectuer le calcul des indicateurs, de fréquence et de prévalence, il faut disposer de données sur le nombre de lésions ainsi que de données sur les effectifs et les heures travaillées pour la main-d'œuvre couverte par le régime de SST du Québec.

Les données sur les lésions professionnelles reflètent l'image des fichiers administratifs de la CSST au 1^{er} août 1999. En ce qui concerne la population couverte par le régime, aucune source de données ne fournit une mesure exacte de cette population. Il existe toutefois des données qui en constituent des estimations valables. À cette fin, nous avons utilisé les données du recensement de la population du Canada de 1996. À partir des données de l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) ainsi que de celles de l'enquête sur la population active (EPA), deux enquêtes produites par Statistique Canada, nous avons ajusté les données du recensement pour qu'elles soient représentatives des effectifs d'individus et d'heures travaillées durant la période 1995-1997. Le fait de considérer trois années au lieu d'une réduit l'effet aléatoire de la fluctuation annuelle du nombre de lésions indemnisées.

1.5 Les systèmes de classification des professions et des activités économiques

Le système de classification des activités économiques et celui des professions utilisés à la CSST sont différents de ceux utilisés pour le recensement du Canada de 1996. Ainsi, nous avons dû procéder à un exercice de correspondance entre les systèmes de classification de la CSST et ceux de Statistique Canada. Cet exercice a permis d'apparier, selon l'activité économique et la profession, les données sur les lésions indemnisées avec les effectifs de travailleurs et les heures travaillées correspondants.

1.6 Définition des regroupements de professions

Les résultats présentés dans cette étude sont basés sur la Classification canadienne descriptive des professions de 1971 (CCDP-1971) utilisée à la CSST. En raison des problèmes de correspondance entre cette classification et la Classification type des professions (CTP) utilisée pour les données de population du recensement, nous avons dû procéder à quelques regroupements de professions. Les annexes B et C présentent la description du travail de correspondance qui a été fait.

Les données sont présentées selon deux niveaux de regroupement des professions : les professions détaillées (groupes de base) et les catégories professionnelles.

La CCDP-1971 compte quelques 500 professions détaillées qui ont chacune un code à quatre chiffres qui l'identifie, par exemple 8793 *monteurs de charpentes métalliques*. De ce nombre, il y a environ 200 professions détaillées pour lesquelles il a été possible de calculer des indicateurs, tenant compte des critères méthodologiques³. C'est parmi ces quelques 200 professions détaillées que l'identification de professions cibles est effectuée.

Par ailleurs, afin de distinguer, de façon simple, des groupes de travailleurs ayant des profils de risques différents, depuis 1991 nous identifions trois grandes catégories professionnelles : les professions manuelles, non manuelles et les mixtes. Nous avons produit, en 1996 (Hébert, Duguay, Massicotte et Lévy) un document expliquant la méthodologie suivie pour répartir

³ Afin de tenir compte des limites statistiques des données, les indicateurs n'ont été calculés que pour les professions comptant au moins 1 000 travailleurs ou 1,5 million d'heures travaillées et au moins 100 lésions indemnisées durant la période 1995-1997.

chacune des professions détaillées (4 chiffres) de la Classification CCDP-1971 dans l'une de ces trois catégories. Les critères de répartition sont essentiellement basés sur les exigences physiques nécessaires à l'exécution des tâches. Il s'agit certes d'une limite de cette répartition. Toutefois celle-ci a le mérite de dissocier trois catégories professionnelles qui ont des niveaux de risque très différents. Une définition simplifiée des trois catégories professionnelles est la suivante :

Professions manuelles : professions où l'activité physique joue un rôle prédominant (métiers de la construction, manœuvres, ouvriers spécialisés, etc.);

Professions non manuelles : professions où l'activité physique joue un rôle mineur (personnel administratif, enseignants, etc.);

Professions mixtes : professions qui nécessitent l'exécution d'activités physiques légères et continues, ou intenses mais ponctuelles (personnel infirmier, coiffeurs, techniciens, etc.).

1.7 Les indicateurs

Afin de dépasser les limites des informations fournies par les données brutes et les distributions en pourcentage, il est nécessaire de disposer d'indicateurs. Les indicateurs peuvent nous renseigner sur l'intensité ou les conséquences des lésions indemnisées. Le taux d'incidence et le taux de fréquence (incidence ETC) constituent des indicateurs de l'intensité du phénomène. La durée moyenne d'absence, la durée médiane, la proportion de cas dépassant 180 jours, la proportion de cas ayant une APIPP ainsi que le taux moyen d'APIPP constituent des mesures de conséquences des lésions indemnisées. Finalement le taux de prévalence est un indicateur synthèse car sa valeur dépend à la fois de l'intensité et des conséquences des lésions indemnisées.

Les indicateurs qui utilisent au dénominateur les effectifs de travailleurs en ETC (équivalent temps complet) calculés à partir des heures travaillées, constituent de nouveaux indicateurs qui n'existaient pas dans les études antérieures que nous avons produites (Duguay, 1997; Duguay, Gervais, Hébert, 1986; Duguay, Gervais, 1985; Gervais, 1985; Hébert, 1996; Hébert, 1999). L'intérêt de ces indicateurs est de tenir compte d'un aspect du travail atypique, soit le travail à temps partiel ou occasionnel. Les indicateurs sont aussi calculés pour la première fois selon le sexe, lorsque les données le permettent.

Par ailleurs, afin de tenir compte des limites statistiques des données, les indicateurs n'ont été calculés que pour les professions comptant au moins 1 000 travailleurs ou 1,5 million d'heures travaillées et au moins 100 lésions indemnisées durant la période 1995-1997.

Les nouveaux cas de lésions correspondent aux lésions indemnisées dont l'événement d'origine est survenu durant la période 1995-1997. Les formules suivantes présentent la façon dont ont été calculés les principaux indicateurs utilisés dans cette étude.

Taux d'incidence :

$$\frac{(\text{Nombre de nouveaux cas de lésions en 1995} - 1997) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs en 1995} - 1997} \times 100$$

Taux de fréquence ETC :

$$\frac{(\text{Nombre de nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs ETC en 1995 – 1997}} \times 100$$

Durée moyenne d'indemnisation :

$$\frac{\text{Nombre de jours d'indemnisation pour les nouveaux cas de lésions durant la période de 1995 – 1997}}{\text{Nombre de nouveaux cas de lésions durant la période de 1995 – 1997}}$$

Taux de prévalence ETC :

$$\left[\left(\frac{(\text{Nombre de jours indemnisés pour les nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs ETC durant la période 1995 – 1997}} \right) \div 365 \text{ jours} \right] \times 1000$$

Proportion de cas ayant une APIPP :

$$\frac{\text{Nombre de nouveaux cas en 1995 – 1997 ayant une APIPP}}{\text{Nombre de nouveaux cas de lésions indemnisées en 1995 – 1997}} \times 100$$

Taux moyen d'APIPP :

$$\frac{\text{Somme des taux d' APIPP des nouveaux cas en 1995 – 1997}}{\text{Nombre de nouveaux cas en 1995 – 1997 ayant une APIPP}}$$

Il est à noter que les heures travaillées, utilisées au dénominateur dans le calcul des indicateurs, sont converties en effectif de travailleurs équivalent temps complet (ETC) selon un standard international qui est de 2 000 heures travaillées par année par travailleur (BIT, 1998).

Les taux d'incidence et de fréquence sont utilisés comme des estimations du risque de subir une lésion indemnisée tandis que la durée moyenne d'indemnisation est utilisée comme une estimation de la gravité des lésions. Il est à noter que la distribution des lésions selon la durée moyenne d'indemnisation ne suit pas une courbe normale, souvent appelée courbe de Gauss (Scherrer, 1984). Ainsi la durée moyenne ne représente pas ici une mesure de la tendance centrale de la distribution. Sa valeur est surtout utile à des fins de comparaison entre différents groupes analysés. Afin de bien cerner l'importance des durées d'indemnisation, nous avons aussi calculé la proportion des cas qui dépassent des seuils, tel 180 jours d'indemnisation. La durée médiane, qui représente la valeur en dessous et au-dessus de laquelle se situe 50 % des cas, peut aussi être utile à cette fin.

Le taux de prévalence ETC est une mesure synthétique de la prévalence; il n'est pas calculé selon la formule classique du taux de prévalence (Péron, Strohmenger, 1985). Il représente la proportion des travailleurs qui, en moyenne, chaque jour de calendrier, font l'objet d'une indemnisation en raison d'une lésion professionnelle. Cette valeur dépend à la fois de la

fréquence et de la durée moyenne d'indemnisation. Nous avons privilégié cet indicateur pour cibler les professions ayant les plus importants problèmes de santé et sécurité du travail.

Afin de compléter le portrait fourni par ces indicateurs, des données descriptives concernant la main-d'œuvre et les lésions indemnisées sont aussi présentées. Par exemple, il peut s'agir de la proportion des femmes et des personnes âgées de 45 ans et plus dans la population de travailleurs ou parmi les lésions indemnisées, du siège, de la nature ou de l'agent causal de la blessure, du genre d'accident, ou de la proportion des dossiers ayant une atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP).

1.8 Les limites des données et des résultats

Les sources de données comportent généralement des limites et des biais. L'utilisation de données statistiques nécessite donc une connaissance de ces aspects afin d'en tenir compte lors de l'analyse des résultats, ou dans le choix des analyses à effectuer.

Les données sur la main-d'œuvre incluent l'ensemble des travailleurs (salariés et autonomes), ce qui constitue une surestimation de la population couverte par le régime SST et par conséquent une sous-estimation des taux réels.

Les données sur les lésions professionnelles indemnisées proviennent des fichiers de l'Infocentre de la CSST. La principale limite de ces données est qu'elles ne concernent que les lésions déclarées à la CSST et indemnisées par cette dernière, et non l'ensemble des lésions survenues au travail. En effet, certains changements en matière de gestion des dossiers de santé et sécurité, en particulier l'utilisation de plus en plus fréquente de l'assignation temporaire, implique qu'une partie des lésions professionnelles qui surviennent au travail ne sont pas déclarées à la CSST, ou que les travailleurs reçoivent des indemnités durant une période plus courte. C'est pour cette raison que nous favoriserons l'emploi de l'expression lésions professionnelles indemnisées, ou lésions indemnisées, à la place de lésions professionnelles. Le nombre de lésions indemnisées étant un sous-ensemble du nombre de lésions professionnelles survenue au Québec, ce biais favorise donc une sous-estimation des taux réels de l'ensemble des lésions professionnelles.

Une seconde limite a trait aux objectifs de codification de la CSST et de Statistique Canada qui sont sensiblement différents l'un de l'autre : la CSST colligeant l'information spécialement à des fins administratives cependant que l'organisme fédéral recueille des données pour esquisser un profil de la main-d'œuvre canadienne.

C'est ainsi que même si l'existence — ou l'établissement — de correspondance entre les systèmes de classification des secteurs d'activité économique et des professions de la CSST et de Statistique Canada permet techniquement une plus grande précision dans le calcul des indicateurs, elle induit également des biais dans la valeur de ces mêmes indicateurs. Il est donc possible qu'apparaissent des attributions erronées de lésions professionnelles à certains groupes de travailleurs.

2. APERÇU GÉNÉRAL DES LÉSIONS INDEMNISÉES

2.1 Faits saillants

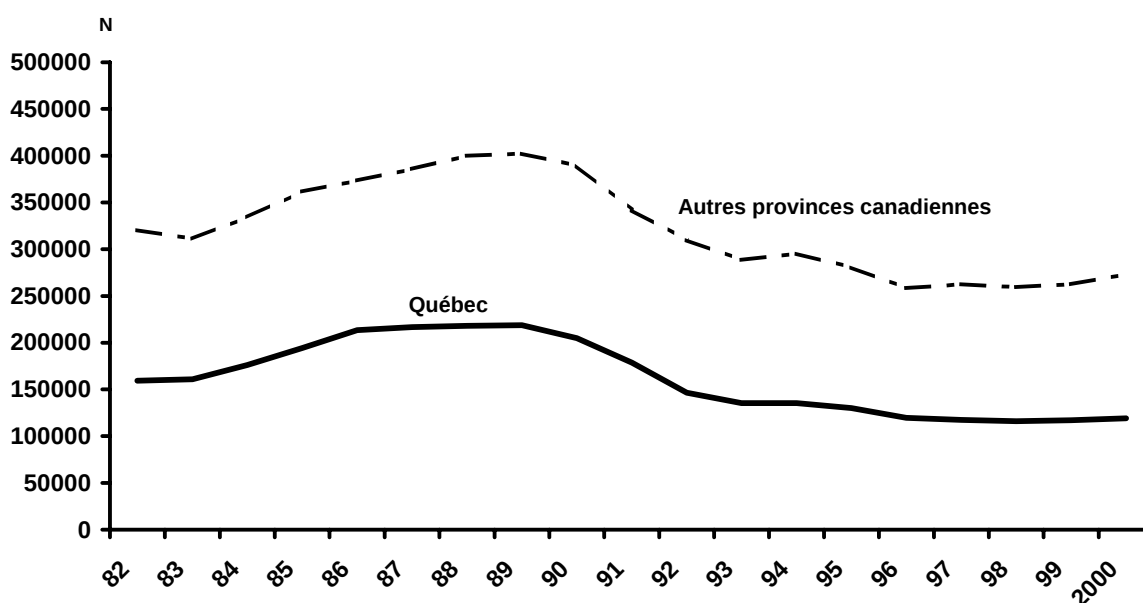
- Le nombre de lésions professionnelles indemnisées par la CSST est passé de près de 220 000 à la fin des années 80 à moins de 120 000 vers la fin de la décennie 90.
- Durant la période 1995-1997 la population active au Québec se chiffrait à environ 3 millions de travailleurs, ce qui correspond à 2,5 millions de travailleurs ETC soit 1 million de femmes et 1,5 million d'hommes.
- Plus de trois lésions indemnisées sur quatre surviennent aux hommes.
- Le taux d'incidence des lésions indemnisées était de 4,0 % en 1995-1997 comparativement à 5,9 % en 1991.
- Le taux de fréquence ETC, qui est de 4,8 % en 1995-1997, est deux fois plus élevé chez les hommes (6,1 %) que chez les femmes (2,8 %).
- Les durées moyennes et médianes d'indemnisation, durant la période 1995-1997 sont plus courtes chez les hommes, 53 et 10 jours respectivement que chez les femmes, 67 et 13 jours.
- Il y avait, au cours de la période 1995-1997, 7,4 travailleurs absents quotidiennement par 1 000 travailleurs ETC. Ce taux de prévalence ETC est plus élevé chez les hommes (8,8 ‰) que pour les femmes (5,2 ‰).
- Les principales natures de lésion sont, par ordre décroissant des entorses-foulures (35 %), des ecchymoses-contusions (14 %), des problèmes musculo-squelettiques (9 %), des plaies ouvertes (9 %) et de fractures (6 %). Chez les femmes, les problèmes musculo-squelettiques occupent le deuxième rang.
- Les sièges de blessure les plus fréquemment atteints sont, par ordre décroissant le dos (26 %), les doigts (14 %), l'épaule (7 %), l'œil (6 %) et le genou (5 %). La situation chez les femmes se distingue de celle des hommes par des blessures à l'épaule, au poignet et à la cheville plus fréquentes que celles subies aux mains; les blessures aux yeux et aux genoux se retrouvant respectivement aux 16^e et 9^e rangs chez les femmes.
- Les trois genres d'accident les plus fréquents sont les efforts excessifs en tirant ou poussant (autres efforts excessifs) (14 %), le fait d'être frappé par un objet ou du matériel (13 %) et les efforts excessifs en soulevant des objets ou du matériel (10 %). Il est à noter que chez les femmes, les chutes au même niveau se situent au troisième rang.
- L'agent causal de la lésion le plus fréquent est le mouvement corporel ou la posture (20,4 %) suivi par les contenants tels les sacs, bouteilles, et contenants sous pression atmosphérique (6 %), les machines (6 %), les personnes (client, patient ou collègue de travail) (5 %), ainsi que les boîtes et caisses (5 %). Chez les femmes, les personnes (14 %) se situent au deuxième rang comparativement au 20^e rang chez les hommes.

2.2 L'évolution au cours des 20 dernières années

Au cours de la période 1982 à 2000, le nombre de lésions professionnelles indemnisées par la CSST présente des fluctuations importantes (graphique 2.1). Selon les données recueillies dans les rapports annuels de la CSST, le nombre de lésions est passé de près de 220 000 vers la fin des années 80 à moins de 120 000 vers la fin de la décennie 90, soit la période pour laquelle est produite la présente série d'indicateurs. Une tendance à la baisse est aussi relevée dans les autres provinces canadiennes au cours de ces dix années, mais elle semble moins prononcée qu'au Québec.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer, à des degrés divers, l'évolution du volume de lésions professionnelles indemnisées au Québec au cours des 20 dernières années. Parmi ceux-ci il y a les changements structurels de la main-d'œuvre (vieillesse, féminisation, tertiarisation), la mise en place de réformes de la tarification au début et à la fin des années 90, l'adoption de mesures du maintien du lien d'emploi ainsi que les retombées de recherche et d'intervention.

Graphique 2.1 : Évolution du nombre de lésions professionnelles indemnisées Québec et autres provinces canadiennes, 1982 à 2000



Sources : CSST, Rapports annuels, 1982 à 2000
Association des commissions des accidents du travail du Canada, Programme national de statistiques sur les accidents du travail, Canada 1998-2000

2.3 Les lésions indemnisées en 1995-1997

Durant la période 1995-1997, la population active occupée au Québec se chiffrait à environ 3 millions de travailleurs en moyenne annuellement (tableau 2.1). Ces effectifs sont du même ordre de grandeur qu'en 1991. Exprimés en nombre de travailleurs ETC, ces effectifs atteignent 2,5 millions d'individus qui comprennent un million de femmes et 1,5 million d'hommes.

Du côté des lésions professionnelles indemnisées, le nombre annuel moyen s'élève à 122 307. Un peu plus des trois-quarts de ces événements survient aux hommes (77 %).

Tableau 2.1 : Répartition du nombre annuel moyen d'effectifs de travailleurs et de travailleurs ETC et du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées (accidents et maladies) selon le sexe, Québec, 1995-1997

Sexe	Effectifs de travailleurs		Travailleurs ETC		Ratio ETC/Effectifs	Lésions professionnelles	
	N	%	N	%		N	%
Femmes	1 397 059	45,3	1 013 939	39,9	0,73	28 626	23,4
Hommes	1 685 072	54,7	1 527 056	60,1	0,91	93 681	76,6
Total	3 082 131	100,0	2 540 994	100,0	0,82	122 307	100,0

2.3.1 Les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées

Au Québec, en 1995-1997, le taux d'incidence des lésions professionnelles indemnisées se situe à 4,0 % (tableau 2.2) comparativement à 5,9 % en 1991 (Hébert, 1996). Le taux de fréquence ETC se chiffre quand à lui à 4,8 %. Les durées moyennes et médianes d'indemnisation atteignent 55,9 jours et 11 jours respectivement. Plus de 60% des lésions indemnisées occasionnent des absences de 1 à 14 jours, tandis que des rechutes surviennent dans 5,7% des cas. Une atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP) est reconnue dans un cas sur dix et la moyenne du pourcentage d'APIPP est de 7,9%. Près de 4% des dossiers ont nécessité la mise en place d'un plan individualisé de réadaptation (PIR). Le taux de prévalence ETC, soit la mesure synthétique qui combine le taux de fréquence et la durée moyenne d'indemnisation, indique que plus de sept travailleurs sur 1000 en équivalent temps complet (ETC), s'absentent quotidiennement du travail en raison d'une lésion professionnelle indemnisée.

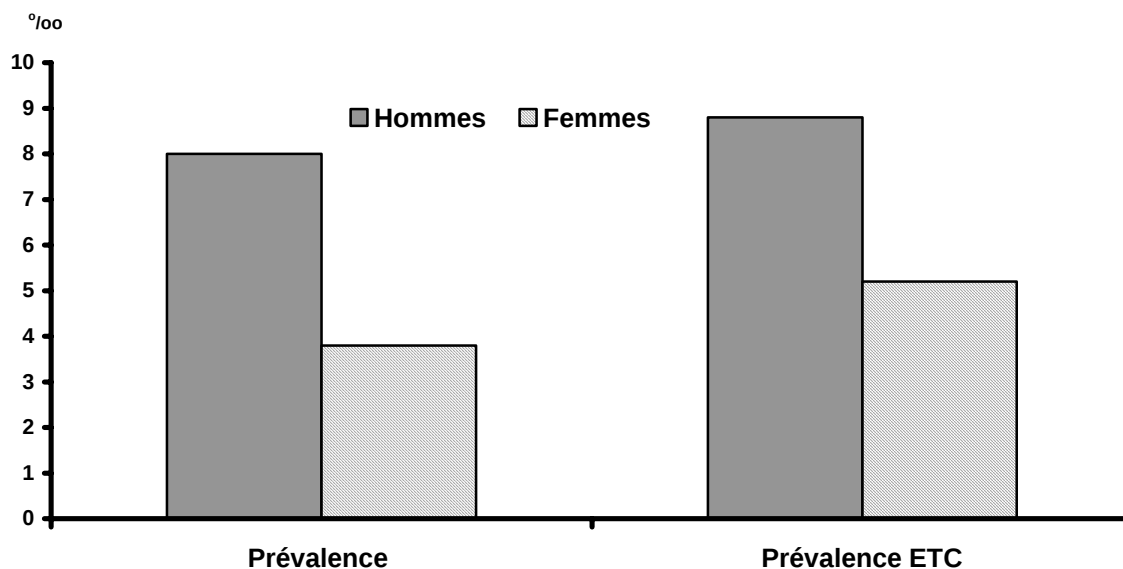
Si le taux de fréquence est deux fois plus élevé chez les hommes (6,1 %) que chez les femmes (2,8 %), les durées d'indemnisation moyennes et médianes sont plus courtes chez les hommes (moyenne = 53 jours; médiane = 10 jours) que chez les femmes (moyenne = 67 jours; médiane = 13 jours). D'autres indicateurs de gravité comme le pourcentage de dossiers avec des absences de plus de 180 jours, le pourcentage de dossiers avec rechute, et le pourcentage de dossiers avec un PIR laissent entrevoir des atteintes plus graves chez les femmes que chez les hommes, sans doute associées à la nature des blessures ou des maladies (voir section 2.3.2). Finalement, les taux de prévalence ETC affichent 8,8 ‰ chez les hommes et 5,2 ‰ chez les

femmes. Le fait de considérer simultanément les effectifs ETC et les durées moyennes d'indemnisation dans le calcul de la prévalence, réduit ainsi l'écart entre les hommes et les femmes en matière de prévalence; au lieu de se situer à 4,4 ‰, cette différence se situe à 3,6 ‰ (graphique 2.2). Ces écarts sont en partie attribuables à des différences dans la distribution de la main-d'œuvre en matière d'activité économique et de profession.

Tableau 2.2 : Indicateurs de lésions professionnelles indemnifiées, selon le sexe, Québec, 1995-1997

Indicateurs de lésions indemnifiées	Femmes	Hommes	Total
Taux de fréquence ETC (%)	2,8	6,1	4,8
Taux d'incidence (%)	2,0	5,6	4,0
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	66,9	52,5	55,9
Durée médiane d'indemnisation (jours)	13,0	10,0	11,0
% de dossiers de 1 à 14 jours	55,2	62,4	60,7
% de dossiers plus de 6 mois	8,0	5,7	6,3
% de rechutes	7,0	5,4	5,7
% de dossiers avec APIPP	7,3	11,2	10,3
APIPP moyen (%)	6,1	8,3	7,9
% de dossiers avec un PIR	4,4	3,6	3,8
Taux de prévalence (‰)	3,8	8,0	6,1
Taux de prévalence ETC (‰)	5,2	8,8	7,4

Graphique 2.2 : Taux de prévalence comparé (effectifs de travailleurs VS effectifs en ETC) selon le sexe, Québec, 1995-1997



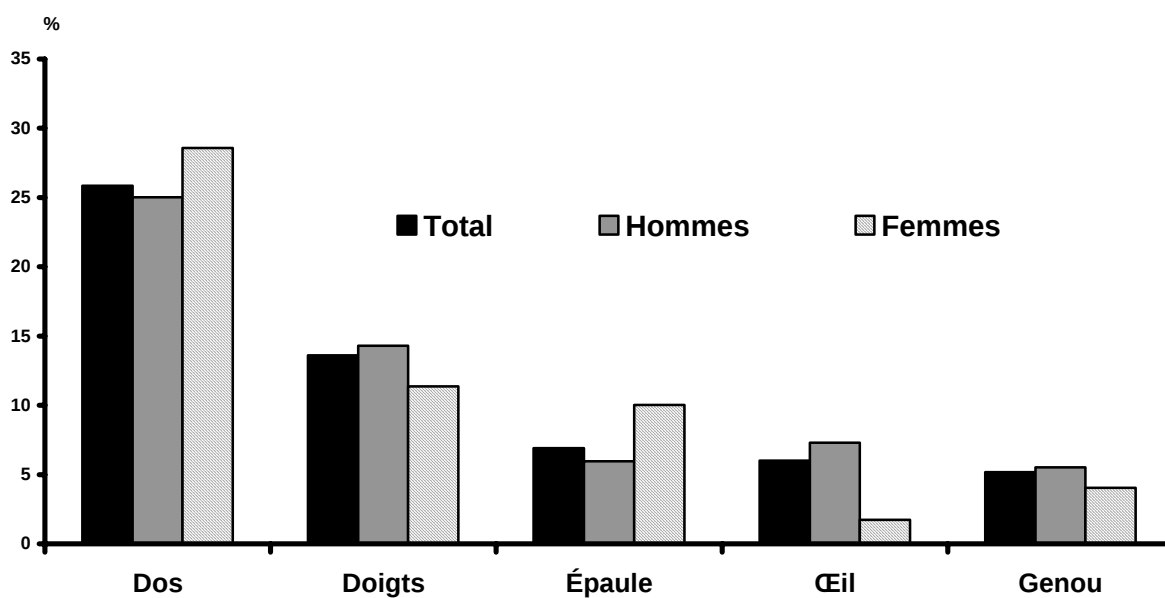
2.3.2 Les descripteurs de lésions professionnelles indemnisées

L'analyse des descripteurs de lésions vise à indiquer les natures, les sièges, les agents causaux de la lésion ainsi que les genres d'accident présentant les plus fortes fréquences relatives de lésions. Des résultats selon le sexe sont également présentés. Il ressort que la distribution des lésions indemnisées présente des différences significatives (khi-deux, $p < 0,05$) selon le sexe, et ce pour les quatre descripteurs.

Siège de la lésion

Les sièges de lésion les plus fréquemment atteints sont, par ordre décroissant *le dos* (26 %), *les doigts* (14 %), *l'épaule* (7 %), *l'œil* (6 %) et *le genou* (5 %) (graphique 2.3). Le *dos* et les *doigts* se situent en tête de liste tant chez les hommes que chez les femmes, et ce avec des durées moyennes et médianes d'indemnisation comparables. Selon les données de l'annexe D, la situation chez les femmes se démarque de celle des hommes par des blessures à *l'épaule* plus fréquentes. Les hommes ont toutefois beaucoup plus de blessures à *l'œil*, toutes proportions gardées.

Graphique 2.3 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq sièges de lésion les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997

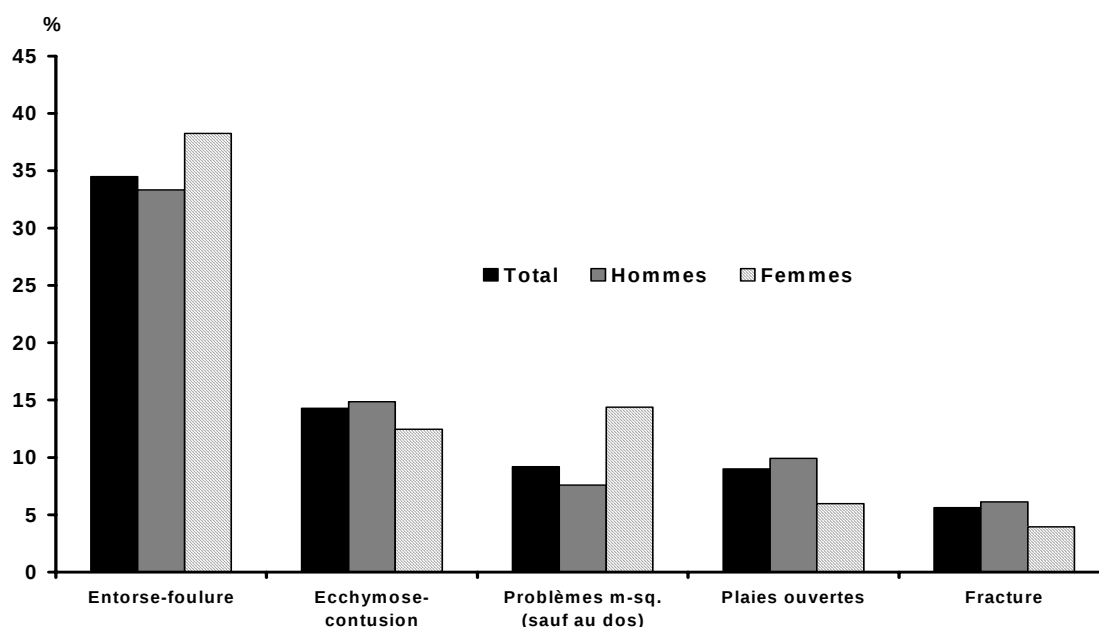


Source : Tableau D.1, Annexe D

Nature de la lésion

Près de trois lésions sur quatre se concentrent dans cinq natures de la lésion (graphique 2.4). Il s'agit, par ordre décroissant des *entorses-foulures* (35 %), des *ecchymoses-contusions* (14 %), des *problèmes musculo-squelettiques* (9 %), des *plaies ouvertes* (9 %) et des *fractures* (6 %). Les fractures occasionnent les plus longues durées moyennes (103 jours) et médianes (40 jours) d'indemnisation (tableau D.1, annexe D).

Graphique 2.4 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq natures de lésion les plus fréquemment signalées, Québec, 1995-1997



Source : Tableau D.3, Annexe D

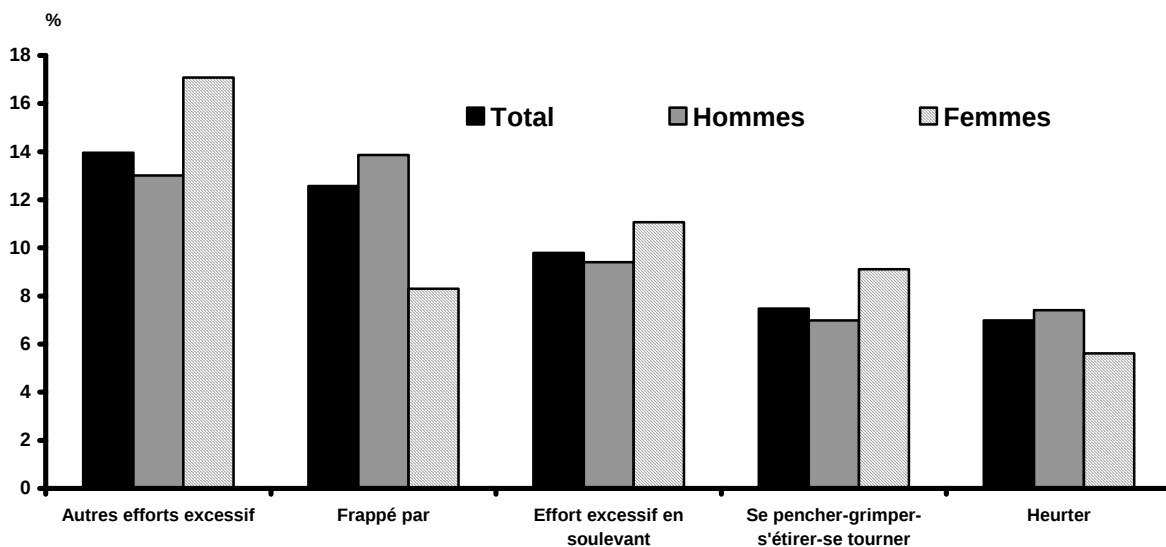
À part les *entorses-foulures* qui occupent le premier rang pour les deux sexes, les *ecchymoses-contusions* et les *plaies ouvertes* sont relativement plus nombreuses chez les hommes. Ce sont toutefois les *problèmes musculo-squelettiques* qui occupent le deuxième rang chez les femmes. Ces problèmes occasionnent des durées moyennes et médianes d'indemnisation nettement plus élevées que chez les hommes. En fait, les différences de durées moyennes associées à cette nature de blessure expliqueraient 64 % de l'écart de la durée moyenne entre les hommes et les femmes, toutes natures confondues.

Genre d'accident

Le genre d'accident ou d'exposition décrit de quelle manière la blessure ou la maladie a été produite ou infligée par l'agent causal de la lésion. Les efforts excessifs en tirant ou en poussant (*autres efforts excessifs*) (14 %), le fait d'être *frappé par un objet ou du matériel* (13 %) et les *efforts excessifs* déployés en *soulevant des objets ou du matériel* (10 %) constituent les trois

genres d'accident les plus fréquents (graphique 2.5). Si chez les hommes on retrouve en tête de liste ces trois genres d'accident, chez les femmes, les *chutes au même niveau* constituent le troisième genre d'accident en importance (tableau D.5, annexe D). Par ailleurs, les blessures causées par la présence de *corps étrangers* sont, toute proportion gardée, cinq fois plus élevées chez les hommes que chez les femmes, tandis que les *mouvements répétitifs* ont un poids relatif trois fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Les durées d'indemnisation associées à ce genre d'accident comptent parmi les plus longues, notamment chez les femmes (moyenne = 112 jours; médiane = 28 jours).

Graphique 2.5 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq genres d'accident les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997



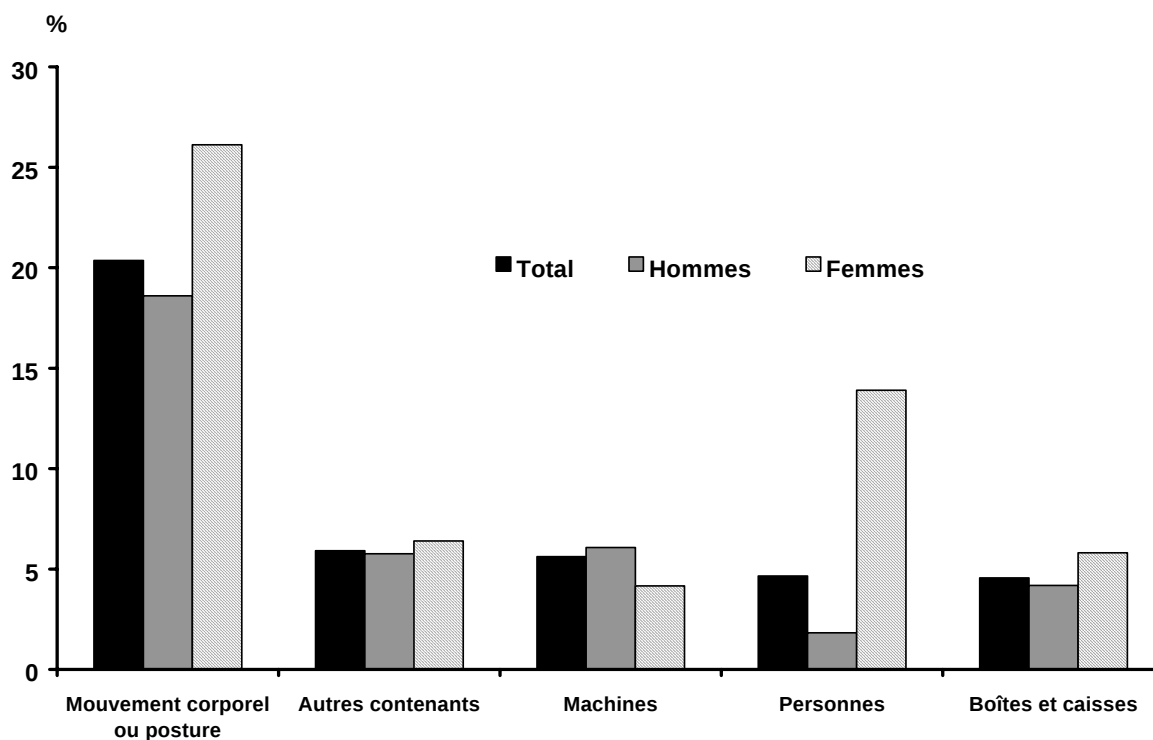
Source : tableau D.5, Annexe D

Agent causal de la lésion

L'agent causal de la lésion identifie l'objet, la substance, l'exposition ou le mouvement du corps qui a produit ou infligé directement la lésion. Plus d'une fois sur cinq, c'est *le mouvement corporel ou la posture* qui constitue l'agent causal le plus souvent identifié (graphique 2.6). Suivent dans l'ordre, les *autres contenant*s, notamment les sacs, bouteilles, et contenant sous pression atmosphérique (6 %), les *machines* (6 %), les *personnes* (client, patient ou collègue de travail) (5 %), ainsi que les *boîtes et caisses* (5 %). Cette caractéristique de lésion présente des différences entre les hommes et les femmes qui semblent être associées aux tâches et aux environnements de travail dominants selon le sexe. Chez les hommes cette distinction réfère aux *déchets-rebuts-débris* (5%), aux *autres pièces et matériaux* (5 %) comme les organes d'assemblages, cordes et attaches et aux *éléments de structures métalliques* (4%) qui comptent parmi les dix agents les plus identifiés chez les hommes (tableau D.7, annexe D). Chez les femmes, en plus des *personnes* (14 %), qui se loge au deuxième rang comparativement au 20^e

rang chez les hommes, les *planchers intérieurs* (5%) constituent le cinquième agent causal le plus fréquemment identifié.

Graphique 2.6 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq agents causaux les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997



Source : Annexe D

3. PORTRAIT PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR SEXE

3.1 Faits saillants

- Sur les quelques trois millions de travailleurs au Québec, un sur deux occupe une profession non manuelle (48,8 %), un sur trois une profession manuelle (33,6 %) et un sur six une profession mixte (17,5 %).
- Les femmes, qui constituent 45 % de la main-d'œuvre, se concentrent majoritairement dans des professions non manuelles (61 %), ce qui n'est pas le cas des hommes (39 %). En revanche, ces derniers sont plus présents dans les professions manuelles (46 %) que les femmes (19 %).
- Plus de trois lésions indemnisées sur quatre surviennent à des travailleurs des professions manuelles alors que celles-ci ne représentent qu'un emploi sur trois. Le taux de fréquence ETC des lésions est d'ailleurs treize fois plus élevé pour ces professions (10,7 %) que pour les professions non manuelles (0,8 %) et il est 2 fois et demie plus élevé que celui des professions mixtes (4,0 %).
- Les travailleurs des professions non manuelles ont les plus longues durées moyennes d'indemnisation (61 jours) suivi des professions manuelles (52 jours) et des professions mixtes (50 jours). Par ailleurs, toutes professions confondues, la durée moyenne d'indemnisation est supérieure pour les femmes (67 jours) comparé aux hommes (53 jours).
- Les travailleurs des professions manuelles ont la plus grande proportion de lésions occasionnant une APIPP (10,2 %); viennent ensuite les travailleurs des professions non manuelles (8,9 %) puis les professions mixtes (7,9 %). D'autre part, toutes professions confondues, cette proportion est beaucoup plus élevée chez les hommes (11,2 %) que chez les femmes (7,3 %).
- Le taux de prévalence ETC des lésions indemnisées est supérieur chez les travailleurs des professions manuelles (15,2 ‰); viennent ensuite les professions mixtes (5,6 ‰) puis les non manuelles (1,3 ‰). Par ailleurs, à l'exception des professions manuelles, les femmes ont un taux de prévalence ETC supérieur aux hommes.
- Le profil des descripteurs de la lésion indemnisée (le siège ou la nature de la lésion, le genre d'accident et l'agent causal de la blessure) est généralement différent selon la catégorie professionnelle et le sexe. Ces différences peuvent concerner les caractéristiques des lésions ou l'importance relative de ces caractéristiques.

3.2 Les effectifs de la main-d'œuvre et des lésions indemnisées

Au Québec, durant la période 1995-1997, il y avait près de 3 millions d'individus au travail, ce qui correspond à environ 2,5 millions de travailleurs en équivalent temps complet (ETC) (tableau 3.1). Un travailleur sur deux occupe une profession non manuelle (48,8 %). Les professions manuelles représentent le tiers de la main-d'œuvre et les professions mixtes constituent plus de 17 % de la main-d'œuvre totale.

Tableau 3.1 : Effectifs de la main-d'œuvre¹ en nombre d'individus et en ETC selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Catégorie Professionnelle	Effectifs de travailleurs					
	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Manuelle	257 337	19,1	738 395	45,6	995 732	33,6
Non manuelle	815 120	60,6	632 914	39,1	1 448 034	48,8
Mixte	273 456	20,3	246 396	15,2	519 852	17,5
Inconnue	113	0,0	715	0,0	828	0,0
Total	1 346 026	100,0	1 618 420	100,0	2 964 446	100,0
% Total		45,4		54,6		100,0

Catégorie Professionnelle	Effectifs de travailleurs ETC					
	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Manuelle	182 345	18,4	670 163	44,6	852 508	34,2
Non manuelle	610 463	61,7	607 367	40,4	1 217 830	48,8
Mixte	197 174	19,9	226 055	15,0	423 229	17,0
Inconnue	57	0,0	667	0,0	724	0,0
Total	990 039	100,0	1 504 252	100,0	2 494 291	100,0
% Total		39,7		60,3		100,0

1. Les secteurs de l'administration publique fédérale (CAEQ 881 à 817) ainsi que les services de ménages (CAEQ 974) sont exclus de ces effectifs.

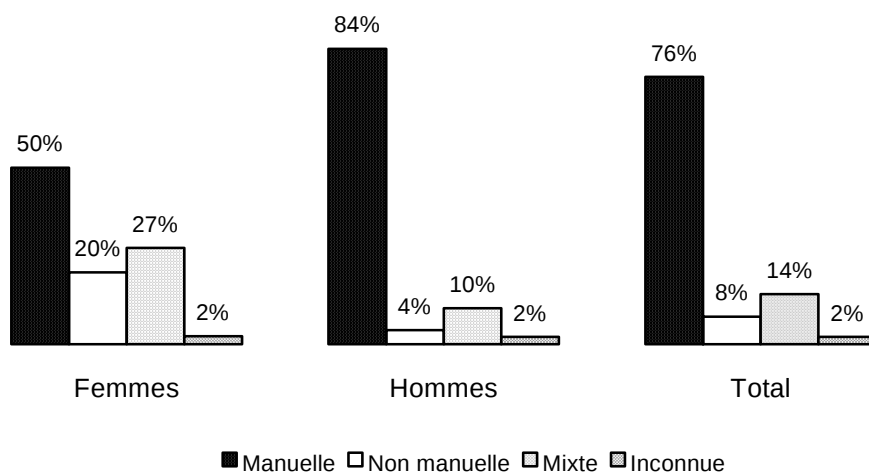
La situation est très différente lorsqu'on compare les femmes et les hommes. D'une part, il faut noter que les femmes constituent environ 45 % de la main-d'œuvre en terme d'individus mais

moins de 40 % des effectifs en ETC (tableau 3.1). Cet écart est évidemment associé au fait que les femmes occupent plus fréquemment que les hommes des emplois à temps partiel, occasionnels ou sur appel.

La structure professionnelle des femmes et des hommes est assez différente. D'autre part, alors que la majorité des femmes se retrouvent dans des professions non manuelles (61 %) et en moins grand nombre dans les professions manuelles (19 %), chez les hommes les professions manuelles (46 %) et les professions non manuelles (39 %) sont presque aussi importantes. Les professions mixtes constituent 20 % de la main-d'œuvre féminine et 15 % de la main-d'œuvre masculine.

Plus de trois lésions sur quatre surviennent à des travailleurs des professions manuelles (graphique 3.1) alors que celles-ci ne représentent qu'un emploi sur trois (tableau 3.1). Les professions mixtes présentent des proportions relativement semblables pour les lésions indemnisées (14 %) et la main-d'œuvre (18 %). En ce qui concerne les professions non manuelles, elles ne représentent que 8 % des lésions indemnisées alors qu'elles constituent 49 % des effectifs de la main-d'œuvre, ce qui laisse entendre un niveau de risque moins élevé. Il est à noter que comme pour la structure de la main-d'œuvre, la répartition du nombre de lésions indemnisées par catégorie professionnelle est assez différente entre les femmes et les hommes.

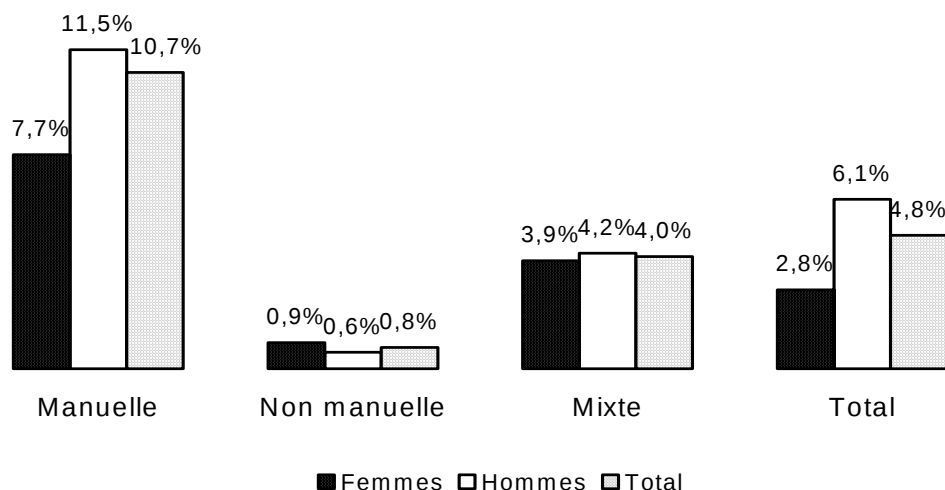
Graphique 3.1 : Importance relative (%) des lésions indemnisées par catégorie professionnelle selon le sexe, Québec, 1995-1997



3.3 Les indicateurs de l'intensité

Durant la période 1995-1997, il y avait, annuellement, une moyenne de 4,8 lésions indemnisées par 100 travailleurs ETC (graphique 3.2). Le risque de lésions indemnisées est treize fois plus élevé pour les professions manuelles (10,7 %) que pour les professions non manuelles (0,8 %). Quant aux travailleurs des professions mixtes, ils ont subi, en moyenne, 4,0 lésions indemnisées par 100 travailleurs ETC.

Graphique 3.2 : Taux de fréquence ETC (%) des lésions indemnisées selon la catégorie professionnelle et le sexe, Québec, 1995-1997



Globalement, le taux de fréquence ETC des lésions indemnisées indique que les hommes auraient deux fois plus de risque de subir une lésion (6,1 %) que les femmes (2,8 %). Toutefois cet écart entre les taux est lié à un effet de structure. Comme il a été vu précédemment, la répartition de la main-d'œuvre des hommes et des femmes par catégorie professionnelle est très différente. En calculant un taux standardisé⁴, afin d'annuler cet effet de structure professionnelle, l'écart entre le taux de fréquence des hommes et celui des femmes passe de 118 % à 36 %.

Ainsi, en réalité, l'écart entre les taux de fréquence des lésions indemnisées des femmes et des hommes est beaucoup moins grand qu'il n'y paraît. L'examen des taux selon la catégorie professionnelle indique que les écarts entre les hommes et les femmes sont minimes dans les professions mixtes et que le taux de fréquence est même supérieur chez les femmes des professions non manuelles. Chez les travailleurs des professions manuelles, les hommes ont un taux de fréquence 50 % plus élevé que les femmes. Il est toutefois possible qu'une partie de cet écart soit attribuable aussi à un effet de différence de structure professionnelle à l'intérieur même de cette catégorie professionnelle.

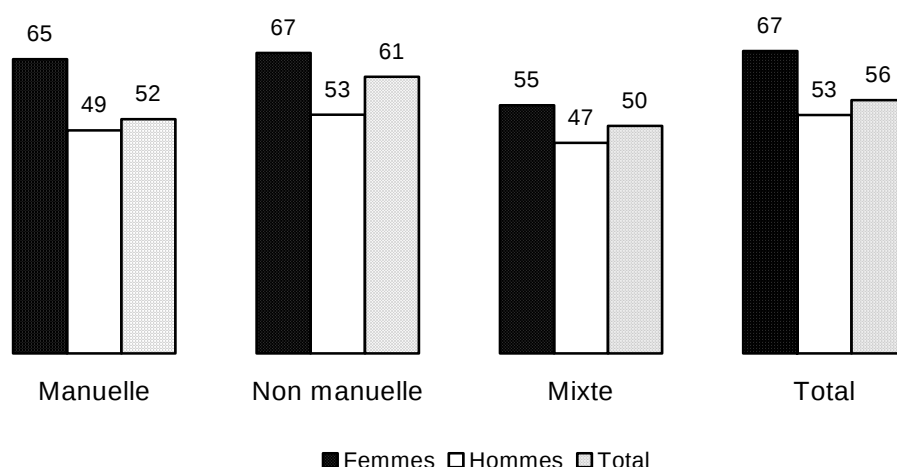
3.4 Les indicateurs de conséquences

Les lésions survenues durant la période 1995-1997 ont nécessité, en moyenne, 56 jours d'indemnisation (graphique 3.3). Alors que cette durée est assez semblable chez les professions manuelles (52 jours) et les professions mixtes (50 jours), elle est supérieure pour les professions non manuelles (61 jours). Par ailleurs, globalement, la durée moyenne d'indemnisation est

⁴ Le taux standardisé, aussi appelé taux comparatif, sert à annuler l'effet d'une structure, dans ce cas-ci la structure professionnelle, sur le taux global (toutes professions). La valeur des taux ainsi calculés ne représente pas la situation réelle mais ne doit servir qu'à établir des comparaisons entre les taux. Pour plus de détails, consulter la publication de Perron et Strohmenger (1985).

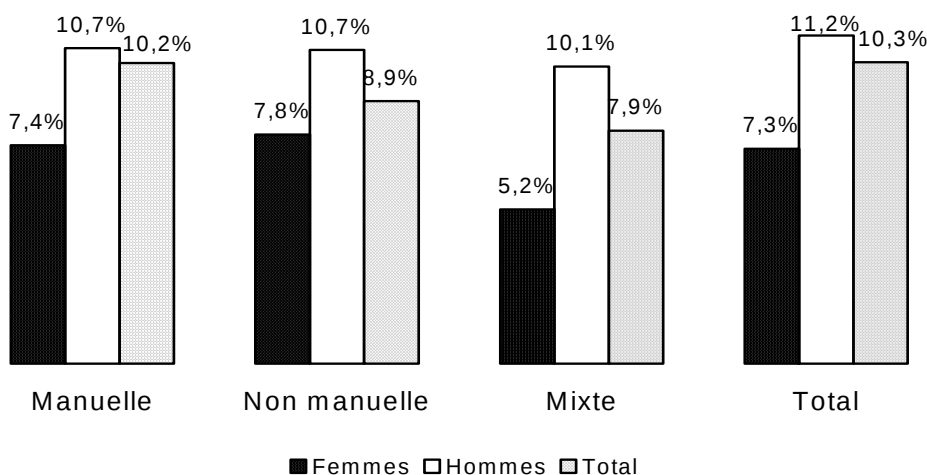
supérieure chez les femmes (67 jours) comparativement aux hommes (53 jours), et ce pour toutes les catégories professionnelles.

Graphique 3.3 : Durée moyenne d'indemnisation¹ en jours selon la catégorie professionnelle et le sexe, Québec, 1995-1997



Un autre indicateur de la gravité des lésions est la proportion des lésions indemnisées ayant une atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP). Plus d'une lésion sur dix avait une APIPP durant la période 1995-1997 (graphique 3.4). Cette proportion, qui est de 10,2 % chez les travailleurs des professions manuelles, passe à 8,9 % pour les professions non manuelles et à 7,9 % pour les professions mixtes. Par ailleurs, cette proportion est beaucoup plus élevée chez les hommes (11,2 %) que chez les femmes (7,3 %) et ce, pour toutes les catégories professionnelles. L'importance relative des lésions indemnisées ayant une APIPP est donc supérieure chez les hommes comparée aux femmes.

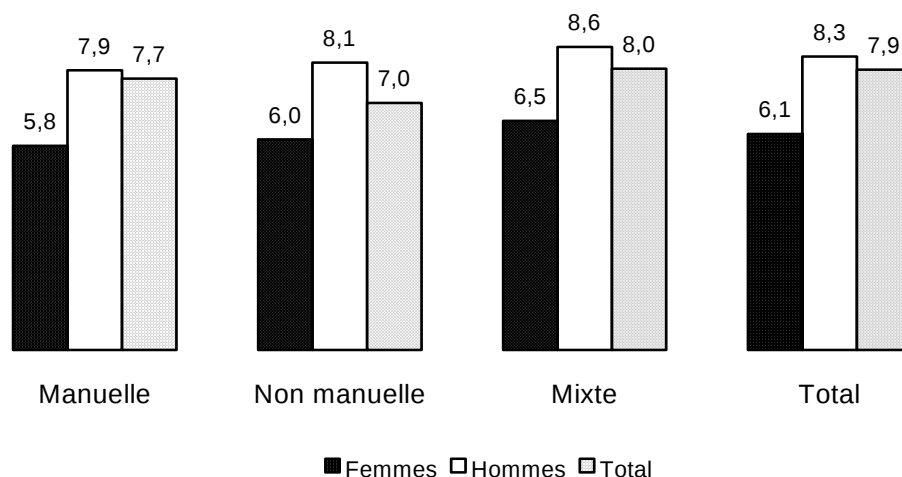
Graphique 3.4 : Proportion des lésions indemnisées¹ ayant une APIPP par catégorie professionnelle et par sexe, Québec, 1995-1997



1. La valeur « total » tient compte des professions non codées.

Le taux moyen d'APIPP, pour les lésions en ayant occasionné, est un autre indicateur qui peut servir à estimer la gravité des lésions indemnisées. Pour l'ensemble des professions, ce taux était de 7,9 % durant la période 1995-1997 (graphique 3.5). Ce sont les professions mixtes qui ont le taux le plus élevé (8,0 %), suivi des professions manuelles (7,7 %) puis des professions non manuelles (7,0 %). Les écarts sont toutefois relativement faibles. Les hommes ont un taux moyen d'APIPP (8,3 %) supérieur à celui des femmes (6,1 %). Pour toutes les catégories professionnelles, cet écart du taux moyen d'APIPP entre les femmes et les hommes est du même ordre de grandeur.

Graphique 3.5 : Taux moyen (%) d'APIPP par catégorie professionnelle et par sexe, Québec, 1995-1997



3.5 Un indicateur synthétique

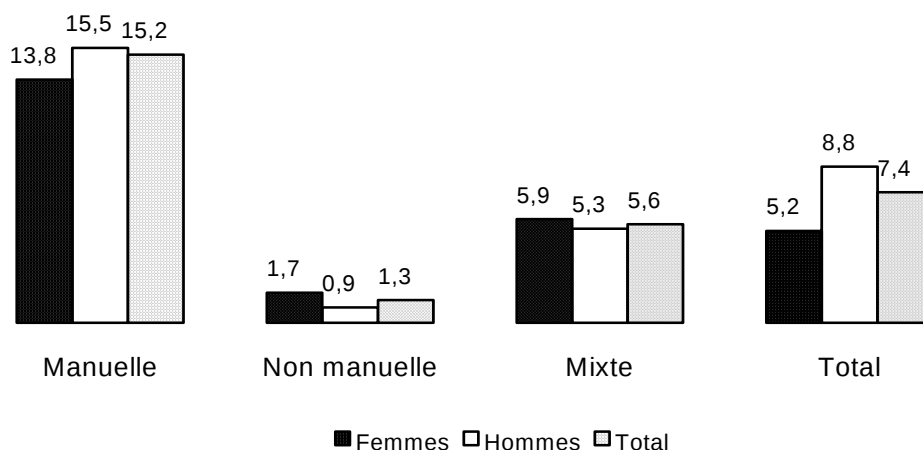
Les indicateurs précédents servent à estimer le risque ou la gravité des lésions indemnisées. Toutefois, il peut être utile d'avoir un indicateur qui tienne compte de ces deux aspects à la fois. C'est l'une des caractéristiques du taux de prévalence ETC, dont la valeur est influencée à la fois par le taux de fréquence et par la durée moyenne d'indemnisation.

Durant la période 1995-1997, pour 1 000 travailleurs ETC il y avait 7,4 travailleurs absents du travail à chaque jour en raison d'une lésion indemnisée (graphique 3.6). Cet indicateur est deux fois plus élevé pour les professions manuelles (15,2 ‰), ce qui est de beaucoup supérieur aux professions mixtes (5,6 ‰) et aux professions non manuelles (1,3 ‰). Les hommes affichent un taux de prévalence ETC (8,8 ‰) près de 70 % supérieur au taux correspondant pour les femmes (5,2 ‰). Toutefois, comme dans le cas du taux de fréquence, cet écart est en bonne partie attribuable à la différence de structure professionnelle entre les hommes et les femmes. Le taux standardisé, qui contrôle l'effet de la différence de structure, indique que l'écart entre les taux de prévalence est plutôt de 4% en faveur des hommes (données non présentées). D'ailleurs, en examinant la situation par catégorie professionnelle, il ressort que les femmes ont un taux de prévalence ETC supérieur à celui des hommes pour les professions non manuelles (1,7 ‰ comparé à 0,9 ‰) et les professions mixtes (5,9 ‰ comparé à 5,3 ‰). Seules les professions manuelles présentent un taux de prévalence ETC des hommes supérieur à celui des

femmes mais cet écart n'est pas très grand, 15,5 ‰ comparé à 13,8 ‰. Ainsi, de façon synthétique, l'importance des problèmes de SST des femmes, en terme de fréquence et de gravité, est supérieur à celui des hommes pour deux des trois catégories professionnelles analysées.

Il existe donc des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées. Il pourrait ainsi être utile d'identifier les professions détaillées qui présentent les plus hauts niveaux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées et ce tant pour les femmes que pour les hommes. Les données présentées à l'annexe J permettent d'identifier distinctement ces professions selon le sexe.

Graphique 3.6 : Taux de prévalence ETC (%) par catégorie professionnelle et par sexe, Québec, 1995-1997



3.6 Les descripteurs de lésion indemnisée

La présente section porte sur les lésions professionnelles indemnisées selon le sexe et les trois catégories professionnelles pour chacun des quatre descripteurs de la lésion. Ces descripteurs sont le siège et la nature de la lésion, le genre d'accident et l'agent causal de la blessure. Les tableaux statistiques de ces données sont présentés à l'annexe D.

3.6.1 Le siège de la lésion

Plus d'une lésion indemnisée sur quatre survient au dos (tableau D.1, annexe D). Les quatre autres sièges les plus importants sont les doigts (13,6 %), l'épaule (6,9 %), l'oeil (6,0 %) et le genou (5,2 %). Ces cinq sièges de lésion représentent près de 58 % des cas indemnisés.

Il existe des différences importantes entre les femmes et les hommes. Ainsi, dans les cinq premiers sièges chez les femmes, c'est le poignet (5,7 %) et la cheville (4,5 %) au lieu de l'oeil et du genou qui occupent les 4^e et 5^e rangs. De plus, les lésions à l'épaule sont plus fréquentes chez les femmes (10,0 %) que chez les hommes (6,0 %) tandis que les hommes ont plus de lésions aux doigts (14,3 %) que les femmes (11,4 %).

Les cinq premiers sièges de la lésion varient en importance relative ou ne sont pas les mêmes selon la catégorie professionnelle (tableau D.2, Annexe D). Par exemple, les lésions au dos constituent plus d'un cas sur trois chez les travailleurs des professions mixtes, mais un cas sur quatre pour ceux des professions manuelles; pour les professions non manuelles, c'est 29,3 % des lésions qui surviennent au dos. Par ailleurs, la cheville constitue le deuxième siège de lésions indemnisées chez les non manuels (7,2 %) et le cinquième pour les mixtes (4,9 %). De plus, l'oeil (7,1 %) et la main excluant les doigts et le pouce (5,7 %) se retrouvent dans les cinq premiers sièges de lésion indemnisées en ce qui concerne les professions manuelles, mais ce n'est pas le cas pour les deux autres catégories professionnelles. Les deux sièges de lésion indemnisées qui ne se retrouvent pas parmi les cinq premiers chez les professions manuelles sont le genou et la cheville.

3.6.2 La nature de la lésion

Les entorses ou foulures représentent plus d'une lésion indemnisée sur trois (tableau D.3, Annexe D). Elles sont suivies par les ecchymoses ou contusions (14,3 %), les maladies musculo-squelettiques excluant le dos (9,2 %), les plaies ouvertes (9,0 %) ainsi que les fractures (5,6 %). Ces cinq natures de lésion représentent près de trois lésions indemnisées sur quatre.

Chez les femmes, au lieu des fractures, ce sont les affections du dos qui se retrouvent au cinquième rang (5,6 %). Par ailleurs, les maladies musculo-squelettiques excluant le dos sont deux fois plus importantes chez les femmes (14,4 %) que chez les hommes (7,6 %).

Il y a des différences de nature de lésion selon la catégorie professionnelle (tableau D.4, Annexe D). Les entorses ou foulures sont beaucoup plus importantes pour les professions mixtes (45,4 %) ou les professions non manuelles (41,6 %) que chez les professions manuelles (32,3 %). Par contre l'importance relative des plaies ouvertes est environ le double pour les professions manuelles (10,4 %) que pour les autres catégories professionnelles.

3.6.3 Le genre d'accident

Les efforts excessifs autres qu'en soulevant (14,0 %) représentent le genre d'accident le plus fréquent (tableau D.5, annexe D). Cette catégorie est suivie par le genre d'accident «frappé par» (12,6 %), les efforts excessifs en soulevant (9,8 %), se pencher, grimper, s'étirer, se tourner (7,5 %) ainsi que les accidents où le travailleur heurte un objet (7,0 %). Ces cinq genres d'accident regroupent un peu plus de la moitié des lésions indemnisées. Contrairement au siège ou à la nature de la lésion, il n'existe pas une catégorie qui se démarque grandement des autres, en terme d'importance relative.

Chez les femmes, les chutes au même niveau (9,3 %) se situent dans les cinq premiers genres d'accident; c'est le genre d'accident heurter qui en est exclu. Par ailleurs, les efforts excessifs en soulevant et les autres types d'efforts constituent plus de 28 % des lésions chez les femmes et 23 % chez les hommes. Concernant ces derniers, le genre d'accident où une partie du corps du travailleur est coincée ou écrasée (7,2 %) se retrouve parmi les cinq premiers genres d'accident, au lieu du genre se pencher, grimper, s'étirer ou se tourner.

La distribution des lésions selon les différents genres d'accident est très différente d'une catégorie professionnelle à l'autre (tableau D.6, Annexe D). Alors que les efforts excessifs en soulevant et les autres types d'efforts constituent environ 22 % des lésions pour les travailleurs des professions manuelles et non manuelles, ils représentent 36 % des lésions chez les mixtes. Par ailleurs, les chutes au même niveau et celles à un niveau inférieur constituent 21 % des lésions chez les travailleurs non manuels; les chutes au même niveau constituent 7,4 % des lésions chez les travailleurs mixtes. Ces genres d'accident ne se classent pas parmi les cinq premières catégories pour les travailleurs manuels. On y retrouve plutôt les genres d'accident heurter ainsi que coincé ou écrasé qui constituent 15 % des lésions de cette catégorie de travailleur.

3.6.4 L'agent causal de la blessure

Dans plus d'un cas sur cinq, la blessure est liée à un mouvement du corps ou à une posture contraignante (tableau D.7, Annexe D). Les quatre autres principaux agents causaux sont les contenants autres que les boîtes ou les caisses (5,9 %), les machines (5,6 %), les agents causaux non classés ailleurs (5,1 %) ainsi que les personnes manipulées ou transportées (4,7 %), généralement en lien avec des efforts excessifs. Ces cinq premières catégories d'agent causal regroupent près de 42 % des lésions indemnisées. Il existe donc une plus grande diversité d'agents causaux que dans le cas des autres descripteurs de la lésion indemnisée.

La diversité des agents causaux est moins grande chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, pour les femmes, les cinq premiers agents causaux constituent près de 57 % des lésions indemnisées; alors que pour les hommes ils ne représentent que 41 % des cas. Les mouvements du corps ou la posture ainsi que la catégorie autres contenants se retrouvent dans la liste des cinq premiers agents tant chez les femmes (26% et 6%) que chez les hommes (19% et 6% respectivement). Une différence importante est que la personne transportée ou manipulée est un agent causal de la lésion dans près de 14 % des cas pour les femmes mais dans moins de 2 % des lésions pour les hommes. Par ailleurs, le plancher intérieur est un agent causal deux fois plus important chez les femmes (5%) que chez les hommes (2,5%).

Le profil des cinq premiers agents causaux est assez différent d'une catégorie professionnelle à l'autre (tableau D.8, Annexe D). Le seul agent causal qui se retrouve pour chacune des catégories professionnelles réfère au mouvement du corps ou problème de posture. Cet agent causal représente environ 20 % des lésions indemnisées des professions manuelles et mixtes et près de 26 % des lésions des professions non manuelles. Un fait à noter est que la personne, généralement manipulée ou transportée constitue l'agent causal de près de 22 % des lésions des professions mixtes et 13 % des lésions des professions non manuelles mais n'apparaît pas dans la liste des cinq premiers agents causaux des professions manuelles. Les agents causaux machines (6,6 %) ainsi que déchets, rebuts ou débris (4,7 %) n'apparaissent dans la liste des cinq premiers agents causaux que pour les professions manuelles tandis que les agents autres structures ou surfaces de travail (6,7 %) ainsi que planchers intérieurs (5,5 %), généralement liés à des chutes, n'apparaissent que dans la liste des professions non manuelles.

4. APERÇU GÉNÉRAL DES MALADIES PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES

4.1 Faits saillants

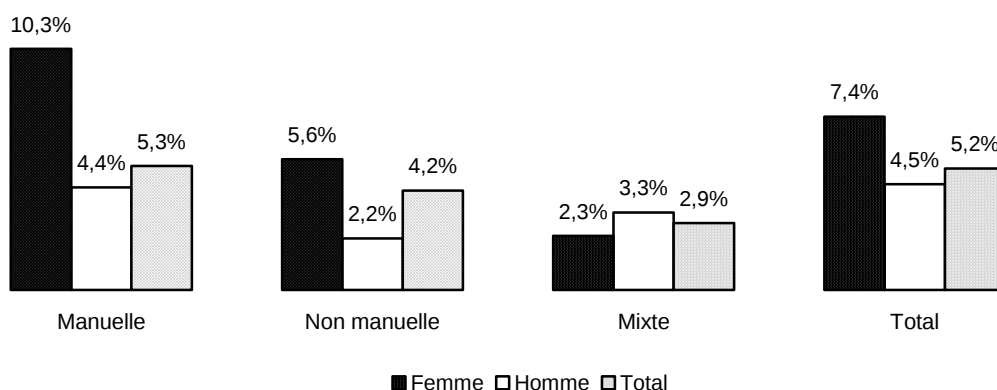
- Parmi les quelques 367 000 lésions professionnelles indemnisées durant la période 1995-1997, on retrouve environ 19 000 cas de maladies professionnelles, soit un peu plus de 5 % de l'ensemble des lésions professionnelles.
- L'importance relative des maladies professionnelles indemnisées est plus élevée chez les femmes (7,4 %) que chez les hommes (4,5 %).
- Par catégorie professionnelle, le taux de fréquence des maladies professionnelles le plus élevé se retrouve chez les travailleurs des professions manuelles (5,7 ‰), en particulier chez les femmes (8,0 ‰).
- Par domaine d'activité économique, le taux de fréquence des maladies professionnelles le plus élevé se retrouve dans l'activité secondaire (6,6 ‰), en particulier chez les femmes (9,4 ‰).
- Les hommes âgés de 45 ans et plus comptent la plus grande proportion de maladies professionnelles (9,8 %); chez les femmes ce sont celles âgées de 25 à 44 ans qui présentent cette situation (8,1 %). Par ailleurs les écarts selon l'âge sont moins importants chez les femmes que chez les hommes.
- Plus de 40 % des maladies professionnelles n'ont pas nécessité de jours d'arrêt de travail indemnisés par la CSST. Cette proportion est de près de 55 % pour les hommes mais uniquement de 15 % pour les femmes.
- Les maladies professionnelles qui ont eu des jours de travail indemnisés ont nécessité, en moyenne, une durée d'indemnisation trois fois plus longue (155 jours) que pour l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées (56 jours).
- Dans plus d'un cas sur trois, les travailleurs ayant une maladie professionnelle indemnisée avaient une atteinte permanente à leur intégrité physique ou psychologique (APIPP), ce qui est presque quatre fois plus que pour l'ensemble des lésions indemnisées. Chez les hommes, cette proportion est de près d'un cas sur deux alors que pour les femmes, elle est de moins d'un cas sur cinq.
- Le taux moyen de l'APIPP était de plus de 11 %; il est deux fois plus élevé pour les hommes (12,2 %) que les femmes (6,3 %).
- Les oreilles (surdit ), les  paules ainsi que diff rentes parties des membres sup rieurs (maladies musculo-squelettiques) sont les si ges de l sion les plus fr quemment atteints.
- Chez les femmes, pr s de 70 % des maladies professionnelles sont de nature musculo-squelettique; cette proportion est de pr s de 37 % pour les hommes. Par ailleurs, ces derniers sont fr quemment atteints de troubles de l'oreille (40 %), ce qui n'est pas le cas pour les femmes (1 %).

4.2 L'importance en nombre

Au Québec, durant la période 1995-1997, il y avait en moyenne un peu plus de 6 300 maladies professionnelles indemnisées par année⁵, ce qui représente environ 5% des lésions professionnelles indemnisées durant cette période.

L'importance relative des maladies professionnelles, par rapport à l'ensemble des lésions indemnisées, est supérieure chez les femmes (7,4 %) comparée aux hommes (4,5 %) (graphique 4.1). Par ailleurs, en considérant la catégorie professionnelle, il ressort que le poids relatif des maladies professionnelles est beaucoup moins élevé pour la catégorie mixte (2,9 %) que pour les professions manuelles (5,3 %) ou non manuelles (4,2 %).

Graphique 4.1 : Importance relative¹ des maladies professionnelles, par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



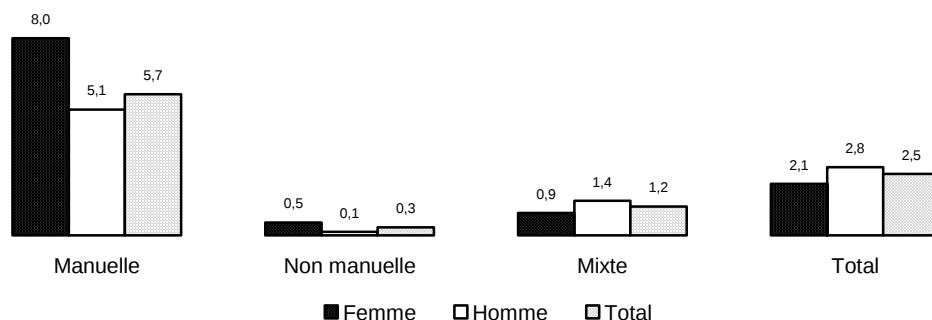
1. La valeur « total » tient compte des professions non codées.

4.3 Les indicateurs de l'intensité

Dans l'ensemble de la main d'œuvre au Québec, la fréquence des maladies professionnelles indemnisées est de 2,5 cas par 1000 travailleurs ETC (graphique 4.2). Les professions manuelles indiquent un taux de fréquence des maladies professionnelles (5,7 ‰) cinq fois plus élevé que les professions mixtes (1,2 ‰) et 19 fois plus élevé que les professions non manuelles (0,3 ‰). Par ailleurs, ce sont les femmes exerçant des professions manuelles qui ont la fréquence des maladies professionnelles la plus élevée, soit 8,0 ‰. En comparaison, les hommes qui exercent les mêmes professions ont un taux de fréquence de 5,1 ‰.

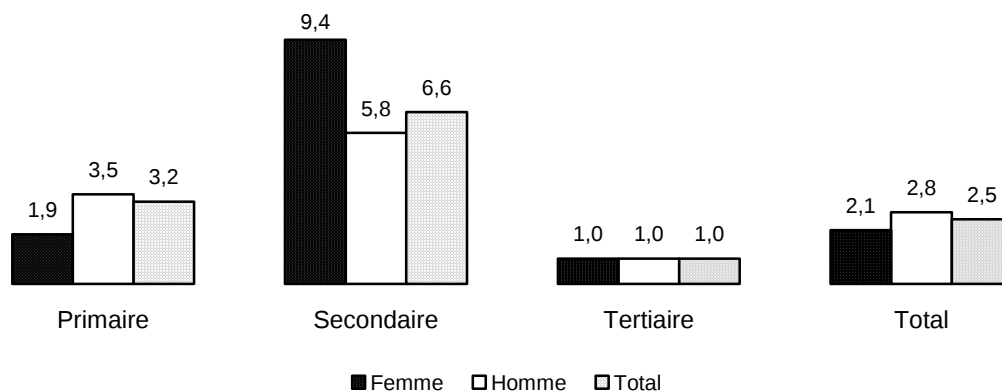
⁵ Les données brutes et les indicateurs sur les maladies professionnelles indemnisées au Québec, concernant la période 1995-1997, sont différentes de ce qui apparaît dans le rapport sur les indicateurs par secteur d'activité économique. Par exemple dans ce rapport, il est mentionné une moyenne de 5 900 maladies professionnelles par année au lieu des 6 300 maladies indiquées ici. Cette différence tient au fait que dans le rapport par secteur d'activité économique, les secteurs de l'administration publique fédérale (CAEQ 811 à 817) et des services de ménages (CAEQ 974) sont exclus, ce qui n'est pas le cas ici.

Graphique 4.2 : Taux de fréquence (%) des maladies professionnelles indemnisées selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



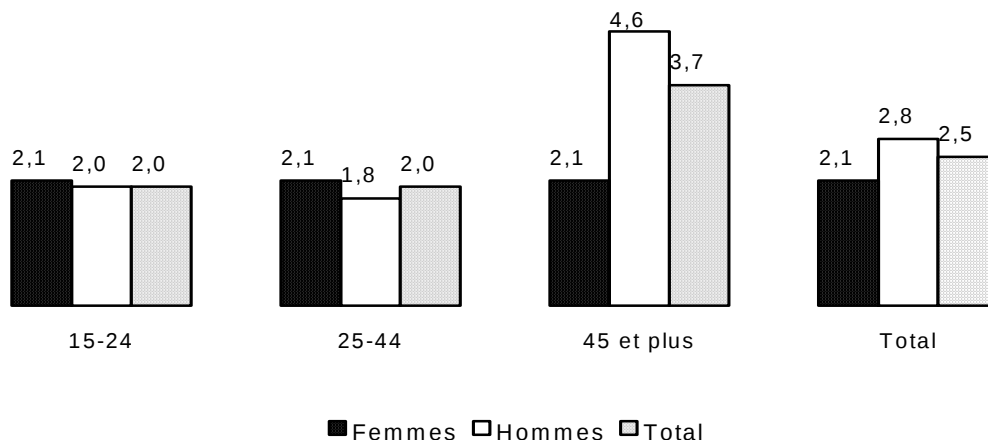
En regard de l'activité économique, c'est la main-d'œuvre du secondaire qui compte la fréquence la plus élevée de maladies professionnelles indemnisées (6,6 ‰) (graphique 4.3). Cette fréquence est moitié moins élevée dans le primaire et six fois moins dans le tertiaire. Les femmes œuvrant dans les activités économiques du secondaire ont le taux de fréquence le plus élevé, 9,4 ‰ ce qui est bien supérieur au taux des hommes (5,8 ‰).

Graphique 4.3 : Taux de fréquence (%) des maladies professionnelles, par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe et le domaine d'activité économique, Québec, 1995-1997



Lorsque examiné selon l'âge, le taux de fréquence est relativement stable (2,1 ‰) chez les femmes alors qu'il augmente de façon marquée chez les hommes âgés de 45 ans et plus (4,6 ‰) comparativement aux plus jeunes (2 ‰) (graphique 4.4). Cette situation est peut-être liée à des différences de nature de maladies professionnelles des femmes comparativement aux hommes ainsi qu'au fait que certaines maladies professionnelles indemnisées se développent souvent suite à de longues durées d'exposition ou qu'elles ont de longues périodes de latence; ces maladies ont donc plus de probabilité d'apparaître lorsque le travailleur est plus âgé.

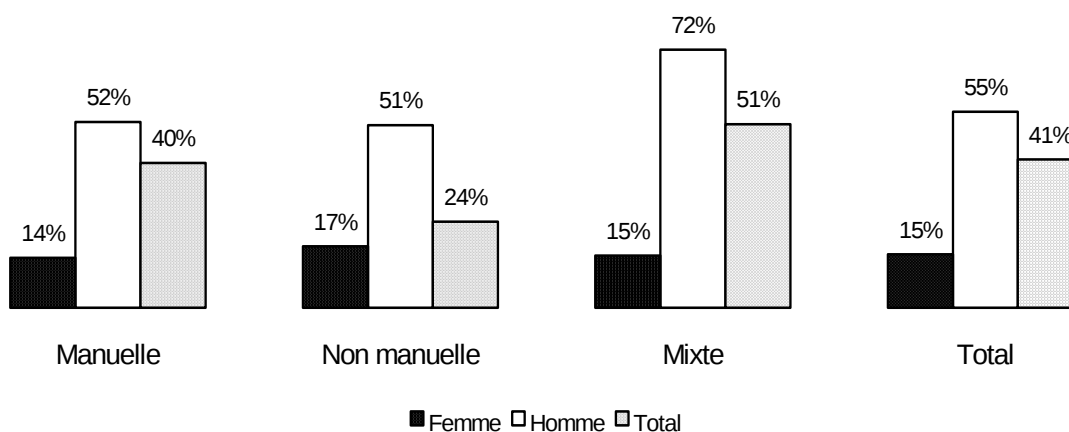
Graphique 4.4 : Taux de fréquence (%) des maladies professionnelles indemnisées selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1995-1997



4.4 Les indicateurs de conséquences des maladies indemnisées

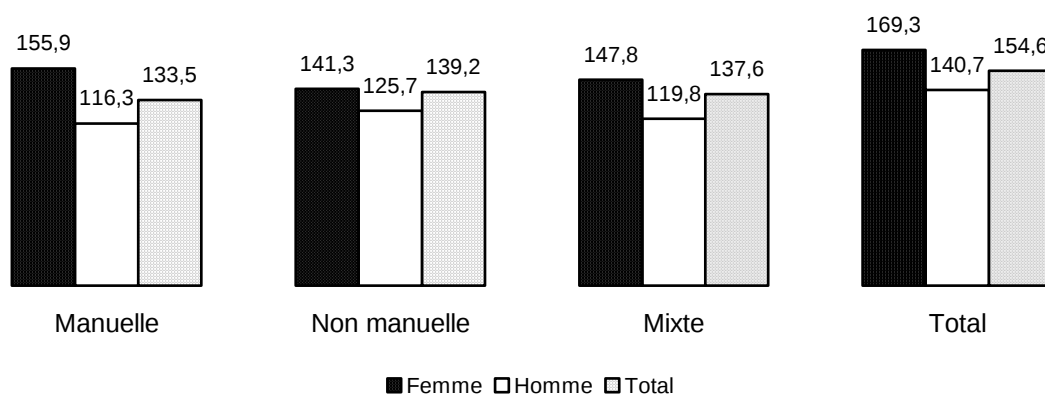
Généralement la durée moyenne d'indemnisation est considérée comme une estimation de la gravité des lésions indemnisées. En ce qui concerne les maladies professionnelles, cet indicateur ne peut être interprété de cette façon qu'en respectant certaines caractéristiques des données. En effet, plus de 40% des maladies professionnelles n'ont pas nécessité de journées d'arrêt de travail avec un débours en indemnité de remplacement de revenu (IRR) (graphique 4.5). Certaines maladies professionnelles ont des conséquences physiques sérieuses et permanentes, mais n'empêchent pas la personne d'exercer sa profession. Par exemple, plus de 96 % des cas de surdité professionnelle n'ont pas nécessité de journée d'arrêt de travail, mais tous les travailleurs atteints ont une déficience auditive permanente. En fait, près de 63 % des cas de maladies professionnelles qui n'ont pas nécessité de jours d'indemnisation sont des cas de surdité professionnelle.

Graphique 4.5 : Importance relative des maladies professionnelles indemnisées n'ayant nécessité aucune journée d'indemnisation, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



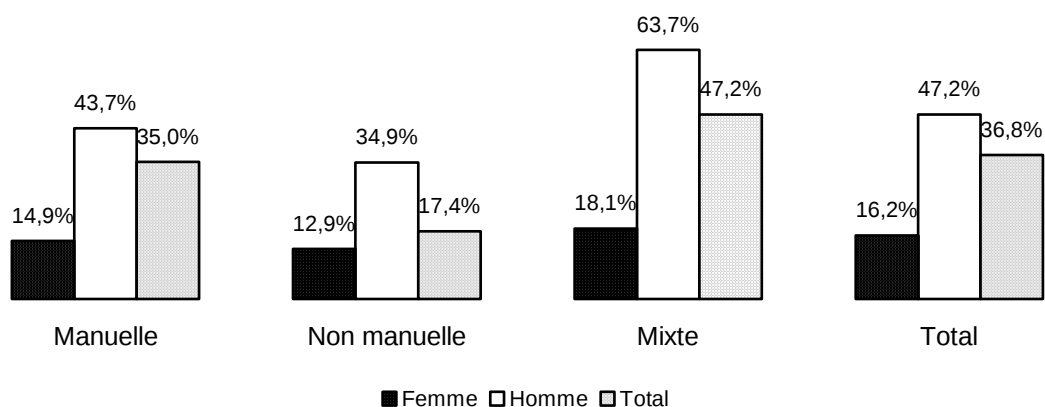
En excluant les cas de maladies professionnelles qui n'ont pas nécessité de jours d'indemnisation, il est alors possible de calculer la durée moyenne d'indemnisation d'une façon comparable à ce qui est calculé pour l'ensemble des lésions professionnelles. Il apparaît alors que la durée moyenne d'indemnisation par maladie professionnelle est de 155 jours (graphique 4.6), ce qui est près du triple de la moyenne pour l'ensemble des lésions indemnisées (56 jours). Les durées moyennes d'indemnisation sont supérieures au total en raison des durées moyennes beaucoup plus longues qu'on retrouve chez les travailleurs dont la profession est inconnue. Ainsi, chez ces travailleurs, les durées moyennes sont de 433,3 jours chez les femmes et de 461,1 jours chez les hommes. Par ailleurs, dans plus d'un cas sur cinq, cette durée est de 180 jours ou plus (données non présentées), ce qui est trois fois supérieur à la proportion correspondante pour l'ensemble des lésions (6,2 %). Ainsi, une personne ayant une maladie professionnelle avec des indemnités pour des journées de travail perdues aura, en moyenne, une absence du travail trois fois plus longue que s'il s'agissait d'un accident du travail. Il est à noter que, tout comme pour l'ensemble des lésions indemnisées, les durées moyennes d'indemnisation sont plus longues chez les femmes que chez les hommes et ce, quelle que soit la catégorie professionnelle.

Graphique 4.6 : Durée moyenne d'indemnisation (jours) des maladies professionnelles, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



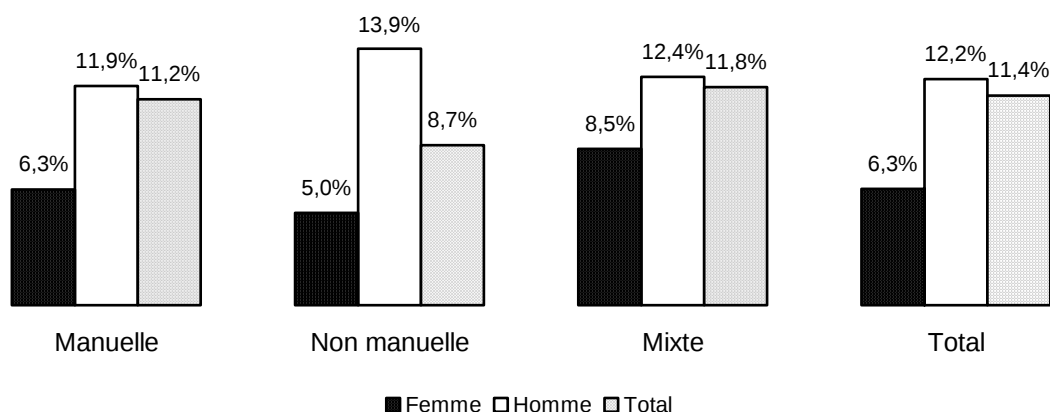
Une autre façon d'estimer la gravité des maladies professionnelles indemnisées, est de considérer l'importance des atteintes permanentes à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP). Dans plus d'un cas sur trois, la personne ayant une maladie professionnelle a une APIPP (graphique 4.7), ce qui est plus du triple de l'ensemble des lésions (10,3 %, Graphique 3.4). La proportion des maladies professionnelles ayant une APIPP est trois fois plus élevée chez les hommes (47,2 %) que chez les femmes (16,2 %). Par ailleurs, elle est supérieure pour les professions mixtes (47,2 %) comparativement aux professions manuelles (35,0 %) et aux professions non manuelles (17,4 %).

Graphique 4.7 : Importance relative des APIPP parmi les maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



Un autre aspect à considérer dans l'estimation de la gravité, est le taux moyen d'APIPP des maladies professionnelles ayant une atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP). Ce taux se situe à 11,4 % (graphique 4.8), ce qui est 44 % plus élevé que le taux moyen d'APIPP de l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées (7,9 %). Ce taux moyen est deux fois plus élevé chez les hommes (12,2 %) comparé aux femmes (6,3 %). En regard de la catégorie professionnelle, la situation est différente pour les femmes comparé aux hommes. Ainsi, pour les femmes, le taux moyen d'APIPP le plus élevé se situe chez les professions mixtes (8,5 %), puis chez les professions manuelles (6,3 %) et les professions non manuelles (5,0 %). En ce qui concerne les hommes, ce sont les professions non manuelles qui ont le plus haut taux moyen d'APIPP (13,9 %), suivi des professions mixtes (12,4 %) puis des professions manuelles (11,9 %); ici les écarts sont toutefois plus faibles.

Graphique 4.8 : Taux moyen d'APIPP des maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



En résumé, il ressort que l'importance relative des maladies professionnelles est assez faible parmi les lésions professionnelles indemnisées. Toutefois, les maladies professionnelles ont, en moyenne, des conséquences beaucoup plus importantes que pour l'ensemble des lésions indemnisées, en terme de jours d'indemnisation, lorsqu'on exclut les cas sans arrêt de travail, mais aussi en terme d'atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique.

4.5 Les descripteurs de lésions

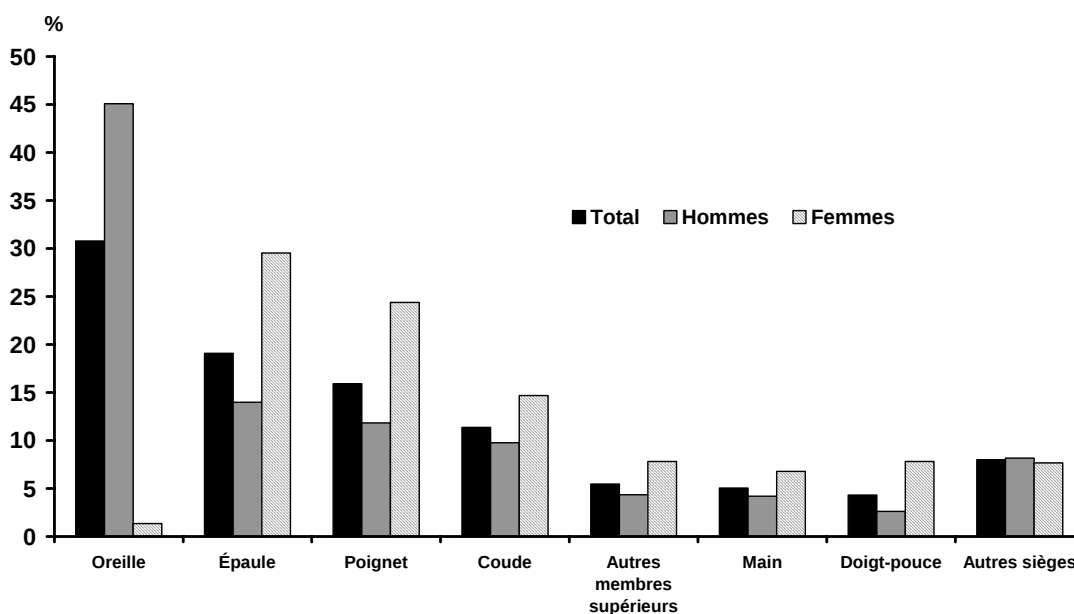
Les données descriptives des maladies professionnelles indemnisées réfèrent aux sièges et aux natures de maladies professionnelles, en distinguant le sexe.

Le siège de la maladie professionnelle

Le siège de maladie professionnelle le plus important est l'oreille (31 %), ce qui est évidemment en lien avec la surdité professionnelle (graphique 4.9). Suivent l'épaule (19 %), et les différentes parties des membres supérieurs (poignet, coude, autres membres supérieurs, main, doigts) qui totalisent 42 % des sièges de maladies professionnelles. Ces sièges de lésion seraient associés aux problèmes musculo-squelettiques. La catégorie « autres sièges » concerne le thorax (incluant les poumons, le cœur), les systèmes corporels (incluant l'appareil circulatoire, digestif, respiratoire et autres), les sièges multiples (lorsque plus d'un siège de lésion est atteint en même temps) et le dos. Ce regroupement de sièges compte pour 8 % des maladies professionnelles indemnisées.

Lorsqu'on examine la situation selon le sexe, 45 % des maladies professionnelles indemnisées chez les hommes concernent l'oreille tandis que chez les femmes ce n'est que 1 %. Chez ces dernières, les sièges les plus importants sont l'épaule (30 %) ainsi que les différentes parties des membres supérieurs (62 %). Ces sièges représentent respectivement 14 % et 33 % pour les hommes.

Graphique 4.9 : Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par siège de maladie professionnelle, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



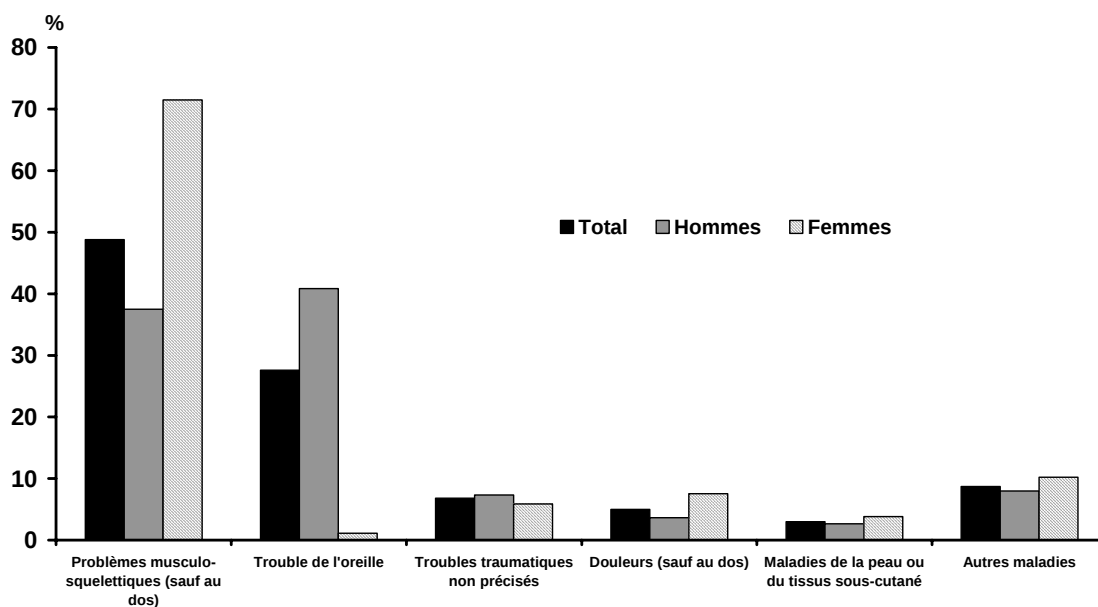
Source : tableau D.1, Annexe D

La nature de la maladie professionnelle

Deux natures de maladies professionnelles regroupent à elles seules plus de 75 % des cas : les problèmes musculo-squelettiques, excluant le dos (49 %) et les troubles de l'oreille (28 %), soit essentiellement la surdité (graphique 4.10). Les maladies de la peau et les maladies de l'appareil respiratoire représentent, chacune, environ 2 % des natures de maladies professionnelles.

Il y a des différences importantes entre les femmes et les hommes. Chez les femmes, les problèmes musculo-squelettiques constituent plus de 70% des cas alors que les troubles de l'oreille ne représentent que 1 % des dossiers. Du côté des hommes, les troubles de l'oreille constituent la nature de maladie professionnelle la plus importante (41 %) suivis de près par les problèmes musculo-squelettiques (38 %).

Graphique 4.10 : Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par nature de la maladie, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



Source : tableau D.3, Annexe D

4.6 Les professions cibles

Les données présentées dans ce chapitre mettent en lumière les particularités des maladies professionnelles indemnisées par rapport aux accidents du travail. Les professions cibles concernant l'ensemble des lésions ou les accidents du travail sont donc différentes de celles concernant les maladies professionnelles. Pour le lecteur qui s'intéresse spécifiquement aux maladies professionnelles, l'annexe J présente les professions cibles concernant les maladies

professionnelles indemnisées pour l'ensemble des travailleurs, mais aussi distinctement pour les femmes et les hommes. Ainsi le lecteur, à l'examen de ce tableau, peut identifier les professions qui ont les fréquences les plus élevées de maladies professionnelles indemnisées, et ce tant pour les femmes que pour les hommes.

5. PROFIL DÉTAILLÉ POUR LES PROFESSIONS CIBLÉES

5.1 Aperçu général

Le classement des professions selon la valeur du taux de prévalence a été utilisé afin d'identifier les professions cibles ayant les plus importants problèmes de santé et sécurité du travail, du moins tels qu'estimés à partir des indicateurs des lésions indemnisées. Nous avons choisi le taux de prévalence parce qu'il conjugue à la fois les effets du taux de fréquence et de la durée moyenne d'indemnisation. La valeur du taux de prévalence reflète donc le risque de subir une lésion professionnelle indemnisée mais aussi la gravité de cette lésion, en termes de durée d'indemnisation. Il s'agit donc d'un indicateur qui fait la synthèse de ces deux aspects des lésions professionnelles indemnisées.

Il y a 26 professions qui ont été ciblées en raison d'un taux de prévalence des lésions indemnisées au moins trois fois supérieur à la valeur correspondante pour le Québec, soit plus de 22,3 %. Le taux de prévalence nous indique le nombre de travailleurs absents à chaque jour, par tranche de 1 000 travailleurs, en raison d'une lésion indemnisée. Ainsi les 26 professions ciblées ont, par 1 000 travailleurs, de 22,4 à 76,1 travailleurs absents à chaque jour, en raison d'une lésion professionnelle indemnisée (tableau 5.1).

Les travailleurs de ces 26 professions, qui ne constituent que 3% de la main-d'œuvre, ont subi, durant la période 1995-1997, plus de 16 000 lésions par année, ce qui représente plus de 13% des lésions indemnisées au Québec. Par ailleurs, pour l'ensemble de ces 26 professions, il y avait, toutes proportions gardées, quatre fois plus de travailleurs absents à chaque jour de l'année, en raison d'une lésion professionnelle, que pour la moyenne de l'ensemble du Québec. Ainsi, à chaque jour, par tranche de 1 000 travailleurs ETC, ces 26 professions comptaient plus de 31 travailleurs indemnisés comparativement à 7,4 pour l'ensemble du Québec. Ces 26 professions constituent donc des cibles importantes à privilégier pour la recherche ou l'intervention.

Parmi les 26 professions, plus d'une profession sur trois (neuf professions) sont des professions de manœuvres ou manutentionnaires. Les travailleurs occupant ces professions semblent donc sujets à des problèmes importants de santé et sécurité au travail. Par ailleurs, les professions les plus nombreuses sont celles spécialisées dans la fabrication, le montage et la réparation; elles constituent le quart des 26 professions ciblées. Ces professions, où on rencontre aussi des manœuvres et manutentionnaires, sont celles dont les deux premiers chiffres du code de professions sont 85. Par exemple il y a la profession 8578 *manœuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.*, ou la profession 8589 *mécaniciens & réparateurs, excepté les électriciens, n.c.a.* L'autre catégorie de professions qui comptent le plus grand nombre de professions cibles, est celle des travailleurs de la construction qui comptent quatre professions dans le groupe de 26 professions.

Tableau 5.1 : Les 26 professions ayant un taux de prévalence ETC au moins trois fois supérieur à la moyenne, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée			Lésions indemnisées		
Code	Description	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	7,4	
8793	Monteurs de charpentes métalliques	986	0,0%	31,4%	192	76,1	1
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits & trav. ass., n.c.a.	994	0,0%	33,5%	231	50,0	2
4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.	1 087	66,4%	22,2%	338	45,2	3
8798	Manoeuvres et trav. ass. du bâtiment	5 677	2,5%	29,1%	1 051	44,0	4
8238	Manœuvres trav. ass. industrie bois, exclusion (pâte à papier)	3 800	2,5%	22,6%	1 613	42,5	5
9313	Dockers et manutentionnaires	5 432	6,0%	28,6%	1 437	40,2	6
8578	Manoeuvres & trav. ass. de la fabrication etc. caoutchouc	2 262	21,4%	20,2%	825	38,2	7
8589	Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	2 809	1,6%	30,9%	723	38,1	8
7511	Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts	802	2,2%	29,3%	156	33,7	9
8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, trav. ass.	1 665	0,8%	24,4%	151	32,1	10
9119	Personnels d'exploitation des transports aériens, n.c.a.	799	19,7%	32,4%	189	31,1	11
7513	Bûcherons et trav. ass.	6 525	2,2%	36,0%	603	30,4	12
6149	Travailleurs spécialisés dans les serv. pers. n.c.a.	825	52,9%	29,4%	166	30,1	13
8538	Manoeuvres & trav. ass. de fabric. montage de l'inst. etc.	1 628	37,8%	26,6%	344	29,3	14
8568	Manoeuvres & trav. ass. de la confection articles textile etc.	2 992	54,4%	30,7%	516	27,7	15
8279	Travailleurs du textile, n.c.a.	1 068	49,7%	30,6%	146	26,9	16
9518	Manoeuvres & trav. ass. (imprimerie & secteurs con.)	1 385	38,5%	26,4%	289	26,8	17
3139	Personnel spécialisé & auxiliaires soins inf. et théér.	3 408	34,0%	22,7%	820	26,4	18
8548	Manoeuvres & trav. ass. fabric. montage répa. articles bois	2 300	12,9%	23,1%	601	25,9	19
3134	Infirmières auxiliaires	6 808	91,5%	37,1%	1 427	24,1	20
8228	Manoeuvres & trav. ass. industrie aliments, boissons	8 366	30,1%	25,1%	1 883	23,9	21
8782	Maçons et carreleurs	3 421	0,8%	38,7%	210	23,9	22

Tableau 5.1 : Les 26 professions ayant un taux de prévalence ETC au moins trois fois supérieur à la moyenne, Québec, 1995-1997 (suite)

Profession CCDP-4a		Population active occupée			Lésions indemnisées		
Code	Description	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
8529	Autres travailleurs spécialisés fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	4 796	19,3%	25,8%	1 118	23,3	23
8231	Scieurs de bois d'oeuvre et trav. ass.	1 979	3,1%	22,1%	384	23,0	24
8333	Tôliers	3 178	2,3%	29,1%	372	22,6	25
8523	Travailleurs spécialisés fabric. & montage machines & matériel indus. n.c.a.	1 518	22,4%	27,7%	367	22,4	26
Total des 26 professions		76 515	22,9%	28,0%	16 153	31,1	

Outre les concentrations de professions que nous avons mentionnées, le groupe cible de 26 professions compte aussi des professions où s'effectuent des activités de travail variées ou appartenant à des secteurs d'activité économiques différents. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner les travailleurs des mines (7719, *mineurs, carriers, foreurs de puits & travailleurs assimilés n.c.a.*), mais aussi ceux du domaine de la santé (3139 *personnel spécialisé & auxiliaire de soins infirmiers et thérapeutiques*; 3134 *infirmières auxiliaires*) ainsi que du personnel administratif (4159 *magasiniers, ordonnanciers et distributeurs n.c.a.*).

Les 26 professions constituent donc des groupes cibles importants car ils comptent, toutes proportions gardées, le plus grand nombre de travailleurs absents du travail en raison d'une lésion indemnisée, que ce soit déterminé par le niveau élevé de fréquence ou la gravité des lésions.

5.2 Profil statistique détaillé pour les professions cibles

Les pages qui suivent présentent un profil statistique détaillé, sur deux pages, pour chacune des 26 professions ayant un taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées au moins trois fois supérieur à la valeur correspondante pour le Québec (7,4 ‰). Le profil détaillé contient diverses mesures et indicateurs, produits à partir des sources de données utilisées dans cette étude, afin de connaître les particularités des lésions professionnelles indemnisées survenues au Québec, de 1995 à 1997.

Le profil se divise en six sections :

- I) Principales mesures;
- II) Principaux indicateurs;
- III) Quelques caractéristiques des lésions indemnisées;
- IV) Les cinq principales activités économiques;
- V) Les descripteurs de lésions indemnisées;
- VI) Faits saillants.

Les sections I à III et V contiennent des données pour la profession ciblée mais aussi les valeurs correspondantes pour l'ensemble de l'activité économique au Québec. Cette dernière valeur sert comme donnée de référence pour comparer la situation de la profession avec l'ensemble ou la moyenne du Québec. La section des faits saillants met en évidence les principales particularités des données présentées aux sections I à V.

Profession 8793 monteurs de charpentes métalliques

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 1 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

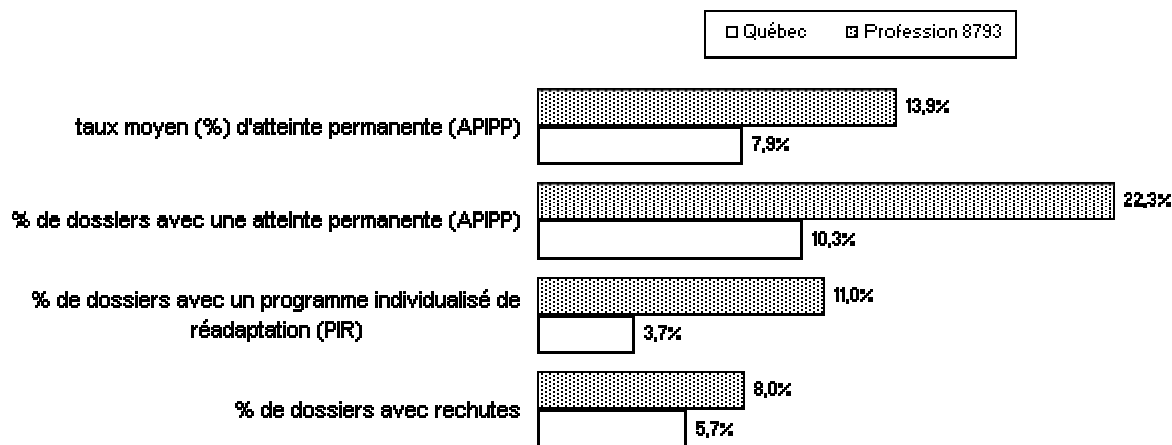
	Profession 8793	Québec
Nombre de travailleurs	1 076	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	31,4%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	986	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	192	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	41,2%	26,8%
% de maladies professionnelles	7,0%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8793	Québec
Taux de prévalence ETC	76,1 ‰	7,4 ‰
Hommes	76,1 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	19,4%	4,8%
Hommes	19,4%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	143,0	55,9
% 1 à 14 jours	49,0%	60,5%
% plus de 6 mois	15,1%	6,2%
Débours moyen	16 506 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

4227 - Montage de charpentes d'acier	32,2%
3271 - Industrie de la construction et de la réparation de navires	6,4%
4224 - Coulage et finition du béton	5,7%
4223 - Renforcement du béton à l'acier	5,5%
3199 - Autres industries de la machinerie et de l'équipement	4,5%

Profession 8793 monteurs de charpentes métalliques (suite)**V - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8793	Québec
Siège de la lésion		
Dos	16,4%	25,9%
Doigts	11,0%	13,6%
Oeil	11,0%	6,0%
Sièges multiples	7,1%	3,5%
Genou	6,6%	5,2%
Total	52,1%	54,1%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	25,0%	34,5%
Ecchymose-contusion	16,6%	14,3%
Fracture	12,4%	5,6%
Plaies ouvertes	8,6%	9,0%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	6,4%	9,2%
Total	69,0%	72,6%
Genre d'accident		
Frappé par	15,9%	12,6%
Chute niveau inférieur et sauts	12,9%	5,4%
Corps étrangers	8,8%	4,0%
Coincé ou écrasé	8,3%	6,5%
Effort excessif en soulevant	7,6%	9,8%
Total	53,4%	38,3%
Agent Causal		
Éléments de struct. métallique	16,0%	3,0%
Mouvement corporel ou posture	15,2%	20,4%
Autres structures ou surfaces de travail	11,0%	4,1%
Déchets-rebuts-débris	8,4%	3,9%
Autres matériaux de construction	8,1%	2,7%
Total	58,8%	34,0%

VI – Faits saillants

- ☞ À chaque jour, par tranche de 1 000 travailleurs, il y a près de 10 fois plus de travailleurs absents dans cette profession (76,1 ‰), qu'en moyenne au Québec (7,4 ‰). Cette situation est autant liée à la fréquence qu'à la gravité des cas, qui sont de beaucoup supérieures aux moyennes du Québec.
- ☞ Dans près de un cas sur quatre, la lésion indemnisée produit une APIPP dont le taux est d'environ 14 %.
- ☞ Dans plus de 40 % des cas, les travailleurs accidentés oeuvrent dans les secteurs de la construction mais on en retrouve aussi ailleurs, par exemple dans la réparation de navires et la fabrication de machinerie.
- ☞ Bien que la catégorie frappé par constitue le genre d'accident le plus fréquent, cette profession se distingue par des proportions de chutes et de corps étrangers supérieures à la moyenne. Par ailleurs, les principaux agents causaux sont des matériaux de construction (éléments de structure, déchets, autres), les surfaces de travail ainsi que les mouvements corporels ou les postures.

Profession 7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits & travailleurs assimilés, n.c.a.

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 2 sur 195 professions classées.

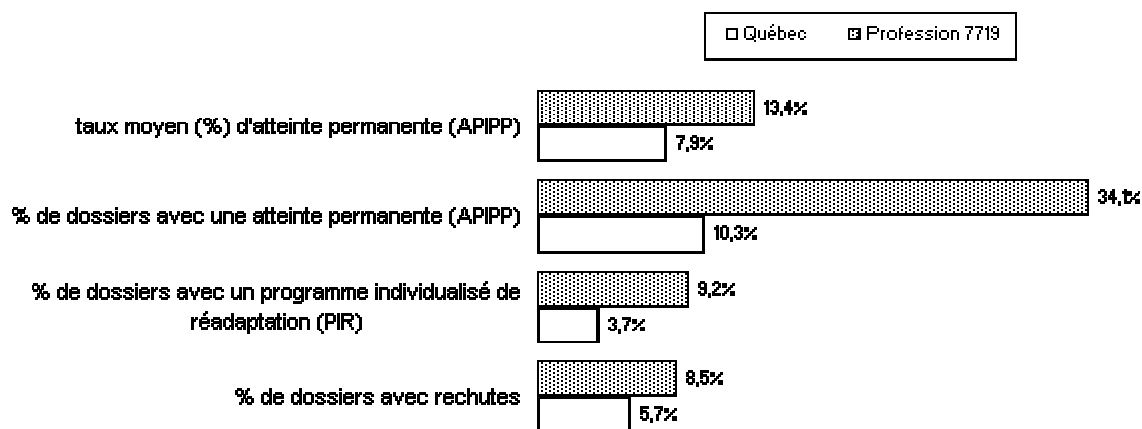
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 7719	Québec
Nombre de travailleurs	1 084	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	33,5%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	994	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	231	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	46,2%	26,8%
% de maladies professionnelles	21,4%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 7719	Québec
Taux de prévalence ETC	50,0 ‰	7,4 ‰
Hommes	48,5 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	23,2%	4,8%
Hommes	22,9%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	78,7	55,9
% 1 à 14 jours	37,2%	60,5%
% plus de 6 mois	8,7%	6,2%
Débours moyen	12 177 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

619 - Autres mines de métaux	42,1%
621 - Mines d'amiante	16,9%
929 - Autres services relatifs à l'extraction minière	5,6%
821 - Sablières et gravières	4,5%
812 - Carrières de calcaire	4,0%

Profession 7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits & travailleurs assimilés, n.c.a. (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 7719	Québec
Siège de la lésion		
Dos	21,2%	25,9%
Oreille	13,0%	1,6%
Doigts	7,5%	13,6%
Genou	6,9%	5,2%
Thorax	5,5%	2,5%
Sous-Total	54,1%	48,8%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	31,2%	34,5%
Ecchymose-contusion	13,7%	14,3%
Trouble de l'oreille	13,0%	1,4%
Fracture	11,3%	5,6%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	10,0%	9,2%
Sous-Total	79,1%	65,0%
Genre d'accident		
Frappé par	14,4%	12,6%
Exposition au bruit	13,0%	1,4%
Autres efforts excessifs	12,7%	14,0%
Coincé ou écrasé	7,4%	6,5%
Effort excessif en soulevant	7,4%	9,8%
Sous-Total	54,8%	44,2%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	15,9%	20,4%
Bruit	12,3%	1,3%
Plantes, animaux et minéraux	10,7%	2,7%
Machines	7,4%	5,6%
Éléments de struct. métallique	6,1%	3,0%
Sous-Total	52,2%	32,9%

VI – Faits saillants

- ☞ Il y a, à chaque jour, 6,8 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée que la moyenne du Québec, soit 50,0 % comparé à 7,4 %. Cette situation résulte tant de la fréquence des lésions que de leur gravité, qui sont supérieures aux moyennes. Par ailleurs, plus de 21 % des lésions indemnisées sont des maladies professionnelles.
- ☞ Dans plus d'un cas sur trois la lésion produit une APIPP dont le taux moyen est d'environ 13 %, ce qui est très supérieur aux moyennes. Plus de 9 % des dossiers ont nécessité un PIR.
- ☞ Près de 60 % des lésions indemnisées sont survenues dans les mines; les autres activités économiques sont les sablières et gravières ainsi que les carrières de calcaire.
- ☞ Ce sont les genres d'accident frappé par et exposition au bruit qui sont les plus fréquents et concernent plus d'une lésion indemnisée sur quatre. Ceci a pour conséquence que les natures de lésion les plus fréquentes sont les entorses, foulures, les ecchymoses, contusions, les troubles de l'oreille ainsi que les fractures; elles représentent plus des deux tiers des lésions.

Profession 4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 3 sur 195 professions classées.

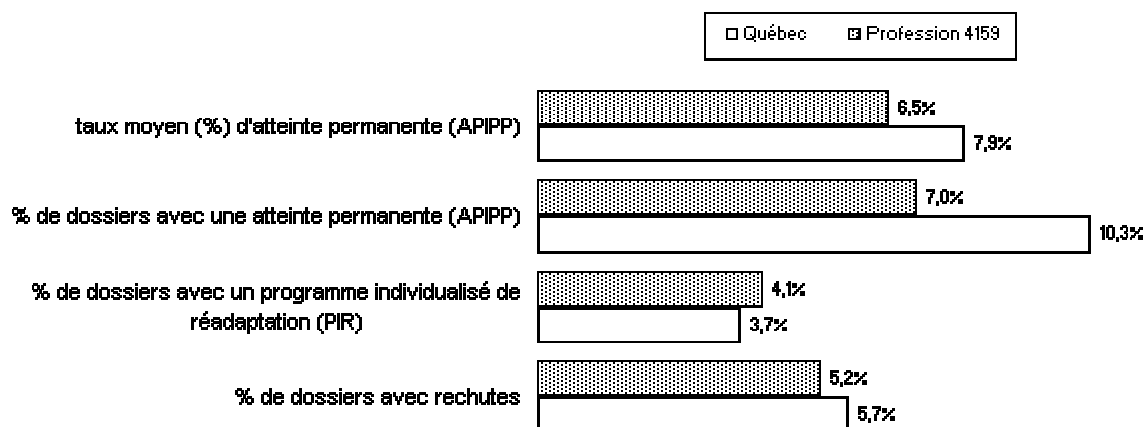
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 4159	Québec
Nombre de travailleurs	1 378	3 082 131
% de femmes	66,4%	45,3%
% de 45+ ans	22,2%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	1 087	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	338	122 307
% de femmes	11,5%	23,4%
% de 45+ ans	20,6%	26,8%
% de maladies professionnelles	1,9%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 4159	Québec
Taux de prévalence ETC	45,2 ‰	7,4 ‰
Hommes	---	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	31,1%	4,8%
Hommes	---	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	53,1	55,9
% 1 à 14 jours	60,1%	60,5%
% plus de 6 mois	5,8%	6,2%
Débours moyen	3 606 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

5529 - Autres commerces de gros de pièces et accessoires pour véhicules automobiles	6,3%
5219 - Autres commerces de gros de produits alimentaires	4,4%
6411 - Magasins à rayons	3,8%
6413 - Autres magasins de marchandises diverses	3,2%
6021 - Commerce de détail de boissons alcooliques	3,0%

Profession 4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a. (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 4159	Québec
Siège de la lésion		
Dos	38,8%	25,9%
Doigts	7,2%	13,6%
Pied-orteil	6,8%	4,5%
Épaule	5,7%	6,9%
Genou	5,0%	5,2%
Sous-Total	63,6%	56,0%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	43,9%	34,5%
Ecchymose-contusion	17,2%	14,3%
Affection du rachis	9,7%	4,6%
Plaie ouverte	5,7%	9,0%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	5,6%	9,2%
Sous-Total	82,1%	71,6%
Genre d'accident		
Effort excessif en soulevant	22,6%	9,8%
Autres efforts excessifs	17,9%	14,0%
Frappé par	12,5%	12,6%
Heurter	5,8%	7,0%
Chute niveau inférieur et sauts	5,7%	5,4%
Sous-Total	64,6%	48,7%
Agent Causal		
Boîtes et caisses	22,8%	4,6%
Mouvement corporel ou posture	15,1%	20,4%
Autres contenant	9,5%	5,9%
Autres agents causaux	5,2%	5,1%
Agents causaux inconnus	4,5%	4,3%
Sous-Total	57,2%	40,2%

VI – Faits saillants

- ☞ À chaque jour, dans cette profession, il y a près de 6,1 fois plus de travailleurs absents qu'en moyenne au Québec, soit 45,2 % comparé à 7,4 %. C'est la fréquence élevée des lésions indemnisées qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité des lésions étant inférieurs aux moyennes. Les femmes constituent les deux tiers de la main-d'œuvre mais seulement le dixième des lésions les concernent.
- ☞ Il y a une plus faible proportion de travailleurs de cette profession qui ont une atteinte permanente (APIPP) que ce n'est le cas dans l'ensemble des travailleurs du Québec. Le taux d'APIPP est inférieur à celui de la moyenne du Québec.
- ☞ Les lésions surviennent à des travailleurs qui exercent une très grande diversité d'activités économiques. Les cinq activités économiques où se retrouvent le plus de lésions indemnisées concernent le domaine du commerce.
- ☞ Près de deux lésions indemnisées sur cinq semblent être liées à des efforts, excessifs ou autres, effectués en manipulant des boîtes ou caisses ou en ayant un problème lié à un mouvement du corps ou une posture.

Profession 8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 4 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

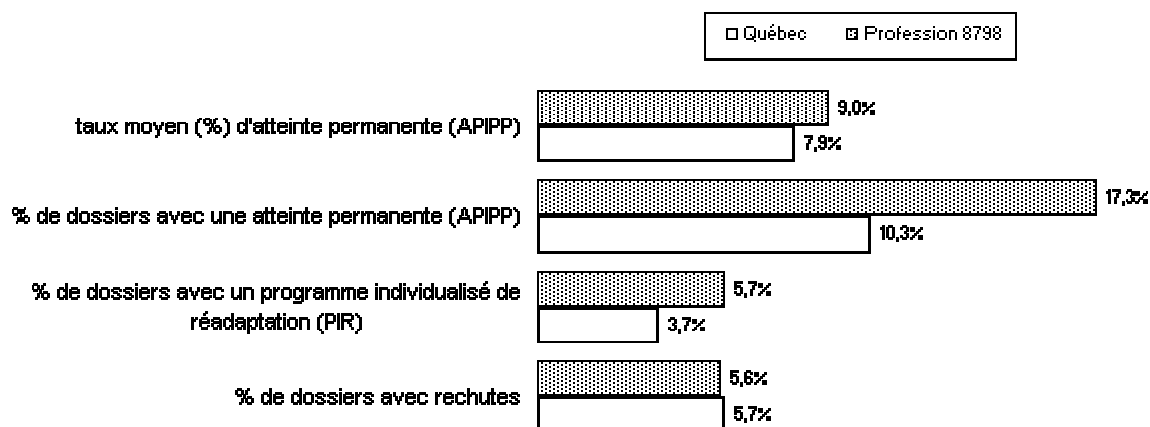
	Profession 8798	Québec
Nombre de travailleurs	6 443	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	29,1%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	5 677	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	1 051	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	29,6%	26,8%
% de maladies professionnelles	5,3%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8798	Québec
Taux de prévalence ETC	44,0 ‰	7,4 ‰
Hommes	44,5 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	18,5%	4,8%
Hommes	18,6%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	87,0	55,9
% 1 à 14 jours	51,1%	60,5%
% plus de 6 mois	10,1%	6,2%
Débours moyen	7 908 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

4011 - Promotion et construction de maisons individuelles	6,2%
4039 - Autres travaux de génie	5,9%
4035 - Routes, rues et ponts	5,0%
8359 - Autres services administratifs généraux	4,0%
4231 - Travaux de maçonnerie	3,6%

Profession 8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8798	Québec
Siège de la lésion		
Dos	22,0%	25,9%
Doigts	12,0%	13,6%
Oeil	6,6%	6,0%
Genou	6,4%	5,2%
Pied-orteil	6,0%	4,5%
Sous-Total	53,0%	55,1%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	30,1%	34,5%
Ecchymose-contusion	14,9%	14,3%
Fracture	10,5%	5,6%
Plaie ouverte	9,0%	9,0%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	8,0%	9,2%
Sous-Total	72,6%	72,6%
Genre d'accident		
Frappé par	16,9%	12,6%
Autres efforts excessifs	10,6%	14,0%
Chute niveau inférieur et sauts	10,5%	5,4%
Coincé ou écrasé	7,5%	6,5%
Effort excessif en soulevant	6,7%	9,8%
Sous-Total	52,1%	48,3%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	17,6%	20,4%
Autres pièces et matériaux	9,5%	3,8%
Autres structures ou surfaces de travail	7,9%	4,1%
Éléments de struct. métallique	6,3%	3,0%
Bois, bois de charpente	5,4%	2,8%
Sous-Total	46,8%	34,0%

VI – Faits saillants

- ☞ Toutes proportions gardées, cette profession compte, à chaque jour, 5,9 fois plus de travailleurs absents que ce n'est le cas pour la moyenne du Québec, soit 44,0 ‰ comparé à 7,4 ‰. Cette situation résulte tant de la fréquence des lésions indemnisées que de leur gravité qui sont supérieures aux moyennes québécoises.
- ☞ La proportion de dossiers qui ont une atteinte permanente (17,3 %) est beaucoup plus élevée que ce n'est le cas pour l'ensemble des professions au Québec (10,3 %).
- ☞ Les lésions surviennent dans une diversité d'activités économiques surtout liées au secteur de la construction.
- ☞ Il ressort qu'il y a environ deux fois plus de fractures qu'en moyenne au Québec bien que ce soit les entorses-foulures et ecchymoses-contusions qui constituent les natures de lésion les plus fréquentes. Cette profession se distingue par une proportion plus élevée que la moyenne de genre d'accident frappé par et chute à un niveau inférieur et sauts.

Profession 8238 Manoeuvres travailleurs assimilés industrie du bois, exclusion (pâte à papier)

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 5 sur 195 professions classées.

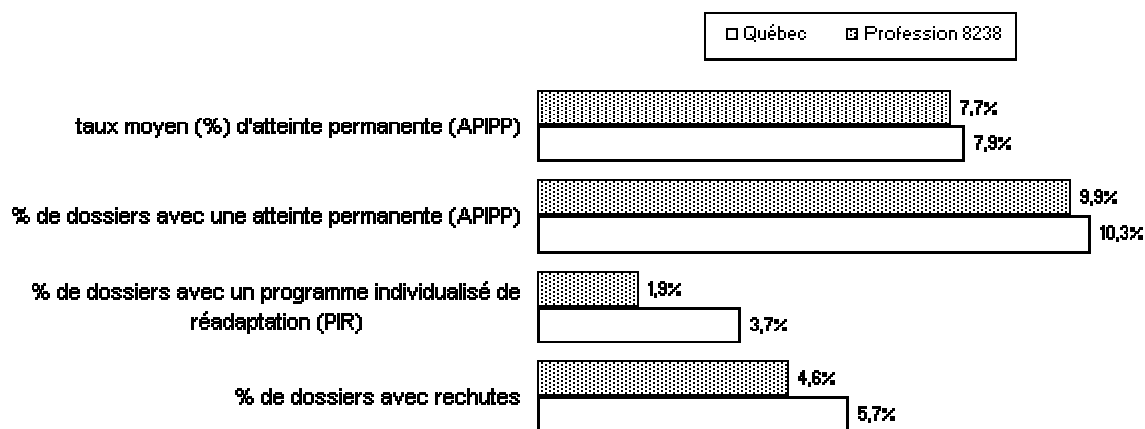
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8238	Québec
Nombre de travailleurs	4 130	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	22,6%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	3 800	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	1 613	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	14,5%	26,8%
% de maladies professionnelles	6,9%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8238	Québec
Taux de prévalence ETC	42,5 ‰	7,4 ‰
Hommes	40,1 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	42,4%	4,8%
Hommes	40,8%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	36,6	55,9
% 1 à 14 jours	66,3%	60,5%
% plus de 6 mois	4,2%	6,2%
Débours moyen	2 857 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

2512 - Industrie des produits de scieries et d'ateliers de rabotage (sauf les bardeaux et les bardeaux fendus)	24,2%
2521 - Industrie des placages en bois de feuillus et de résineux	9,0%
2549 - Autres industries du bois travaillé	8,3%
2545 - Industrie des parquets en bois dur	7,5%
2581 - Industrie des cercueils	5,8%

Profession 8238 Manoeuvres trav. assimilés industrie du bois, exclusion (pâte à papier) (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100 % = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8238	Québec
Siège de la lésion		
Dos	20,9%	25,9%
Doigts	19,9%	13,6%
Épaule	8,8%	6,9%
Main	6,7%	5,1%
Oeil	6,2%	6,0%
Sous-Total	62,5%	57,4%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	28,1%	34,5%
Ecchymose-contusion	16,6%	14,3%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	12,6%	9,2%
Plaie ouverte	11,2%	9,0%
Fracture	7,0%	5,6%
Sous-Total	75,6%	72,6%
Genre d'accident		
Frappé par	16,4%	12,6%
Coincé ou écrasé	14,0%	6,5%
Autres efforts excessifs	13,4%	14,0%
Heurter	9,1%	7,0%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	8,0%	7,5%
Sous-Total	60,9%	47,5%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	22,0%	20,4%
Bois, bois de charpente	19,7%	2,8%
Machines	10,6%	5,6%
Déchets-rebuts-débris	6,4%	3,9%
Plantes, animaux et minéraux	4,1%	2,7%
Sous-Total	62,9%	35,4%

VI – Faits saillants

- ✎ À chaque jour, il y a 5,7 fois plus de travailleurs absents qu'en moyenne au Québec, soit 42,5 % comparé à 7,4 %. C'est la fréquence très élevée des lésions indemnisées qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant inférieurs aux moyennes du Québec.
- ✎ La proportion de lésions qui occasionnent une atteinte permanente (APIPP) et le taux moyen de cette atteinte sont comparables aux moyennes québécoises.
- ✎ Les cinq activités économiques affichant les plus fortes concentrations de lésions indemnisées proviennent de l'industrie du bois.
- ✎ Le quart des lésions surviennent à la main ou aux doigts, ce qui est lié aux genres d'accident frappé par et coincé ou écrasé qui sont les plus fréquents. Les agents causaux matériaux manipulés (bois, bois de charpente; déchets-rebuts-débris) et machines sont, et de loin, beaucoup plus fréquents que les moyennes du Québec.

Profession 9313 Dockers et manutentionnaires

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 6 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

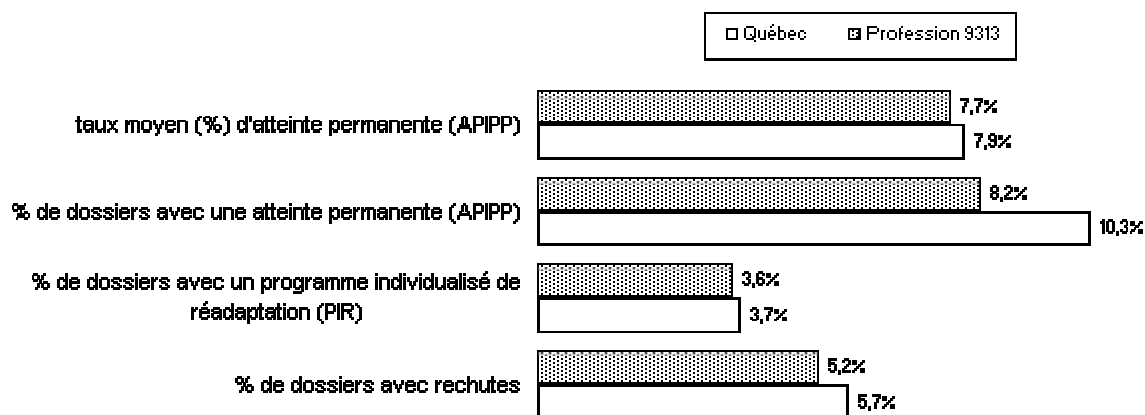
	Profession 9313	Québec
Nombre de travailleurs	6 187	3 082 131
% de femmes	6,0%	45,3%
% de 45+ ans	28,6%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	5 432	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	1 437	122 307
% de femmes	7,4%	23,4%
% de 45+ ans	18,6%	26,8%
% de maladies professionnelles	3,1%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 9313	Québec
Taux de prévalence ETC	40,2 ‰	7,4 ‰
Hommes	37,3 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	26,5%	4,8%
Hommes	25,9%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	55,5	55,9
% 1 à 14 jours	60,7%	60,5%
% plus de 6 mois	5,8%	6,2%
Débours moyen	3 901 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

4551 - Manutention des cargaisons	6,3%
4562 - Déménagement et entreposage de biens usagés	5,6%
6411 - Magasins à rayons	4,8%
4561 - Camionnage de marchandises ordinaires	4,8%
5219 - Autres commerces de gros de produits alimentaires	4,7%

Profession 9313 Dockers et manutentionnaires (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 9313	Québec
Siège de la lésion		
Dos	31,3%	25,9%
Doigts	9,8%	13,6%
Épaule	7,2%	6,9%
Pied-orteil	6,5%	4,5%
Genou	5,1%	5,2%
Sous-Total	59,9%	56,0%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	38,5%	34,5%
Ecchymose-contusion	20,4%	14,3%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	7,9%	9,2%
Plaie ouverte	7,4%	9,0%
Affection du rachis	6,6%	4,6%
Sous-Total	80,8%	71,6%
Genre d'accident		
Effort excessif en soulevant	18,7%	9,8%
Autres efforts excessifs	18,1%	14,0%
Frappé par	13,7%	12,6%
Coïncé ou écrasé	8,9%	6,5%
Heurter	7,2%	7,0%
Sous-Total	66,6%	49,8%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	15,0%	20,4%
Boîtes et caisses	14,0%	4,6%
Autres contenants	8,1%	5,9%
Bois, bois de charpente	6,0%	2,8%
Mobiliers	5,4%	2,6%
Sous-Total	48,5%	36,2%

VI – Faits saillants

- ☞ Toutes proportions gardées, cette profession compte, à chaque jour, 5,4 fois plus de travailleurs absents que la moyenne du Québec, soit 40,2 ‰ comparé à 7,4 ‰. Cette situation résulte d'une fréquence élevée de lésions indemnisées, les indicateurs de gravité étant comparables ou inférieurs aux moyennes québécoises.
- ☞ Les mesures d'atteinte permanente (APIPP) ou de rechute sont semblables ou inférieures aux moyennes québécoises.
- ☞ Les lésions surviennent dans une diversité d'activités économiques dans lesquelles on retrouve en tête de liste le transport et l'entreposage mais aussi le commerce.
- ☞ Le siège de lésion le plus fréquent est le dos (31,3 %) et près de 60% des cas sont des entorses-foulures (38,5 %) ou des ecchymoses-contusions (20,4 %). Les genres d'accident les plus fréquents sont des efforts excessifs en soulevant et autres efforts excessifs. Deux fois plus souvent qu'en moyenne au Québec, les agents causaux des lésions sont des objets manipulés (boîtes et caisses; autres contenants; bois, bois de charpente; mobiliers).

Profession 8578 Manoeuvres & travailleurs assimilés de la fabrication etc. caoutchouc

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 7 sur 195 professions classées.

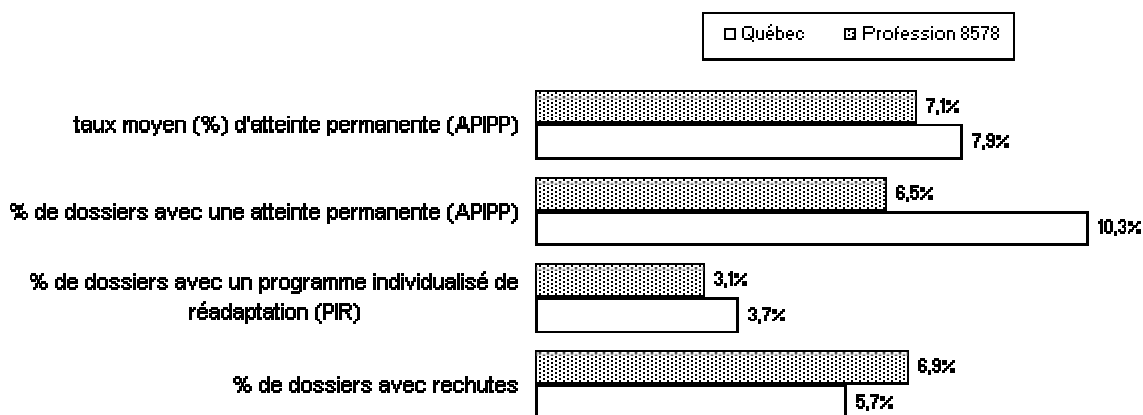
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8578	Québec
Nombre de travailleurs	2 527	3 082 131
% de femmes	21,4%	45,3%
% de 45+ ans	20,2%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	2 262	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	825	122 307
% de femmes	24,4%	23,4%
% de 45+ ans	14,3%	26,8%
% de maladies professionnelles	9,9%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8578	Québec
Taux de prévalence ETC	38,2 ‰	7,4 ‰
Hommes	32,0 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	36,5%	4,8%
Hommes	34,5%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	38,3	55,9
% 1 à 14 jours	64,3%	60,5%
% plus de 6 mois	4,2%	6,2%
Débours moyen	2 664 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

1599 - Autres industries de produits en caoutchouc	31,4%
1699 - Autres industries de produits en matière plastique	28,6%
1691 - Industrie des sacs en matière plastique	10,2%
1611 - Industrie des produits en matière plastique en mousse et soufflée	5,6%
1661 - Industrie des contenants en matière plastique, sauf en mousse	4,8%

Profession 8578 Manoeuvres & travailleurs assimilés de la fabrication etc. caoutchouc (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8578	Québec
Siège de la lésion		
Dos	23,8%	25,9%
Doigts	19,9%	13,6%
Épaule	10,1%	6,9%
Poignet	7,1%	3,8%
Main	6,9%	5,1%
Sous-Total	67,8%	55,3%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	32,2%	34,5%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	16,4%	9,2%
Plaie ouverte	14,8%	9,0%
Ecchymose-contusion	13,1%	14,3%
Fracture	4,0%	5,6%
Sous-Total	80,5%	72,6%
Genre d'accident		
Frappé par	15,4%	12,6%
Autres efforts excessifs	13,2%	14,0%
Mouvements répétitifs	10,0%	3,7%
Coincé ou écrasé	9,7%	6,5%
Effort excessif en soulevant	9,2%	9,8%
Sous-Total	57,5%	46,5%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	25,8%	20,4%
Machines	10,4%	5,6%
Autres contenant	9,7%	5,9%
Autres pièces et matériaux	6,5%	3,8%
Outils à main de coupe	5,9%	2,8%
Sous-Total	58,3%	38,5%

VI – Faits saillants

- ✎ À chaque jour, il y a 5,2 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion professionnelle indemnisée, que pour l'ensemble du Québec, soit 38,2 % comparé à 7,4 %. Cette situation résulte d'une fréquence élevée de lésions, les indicateurs de gravité étant inférieurs aux moyennes du Québec. Par ailleurs, près de 10 % des lésions sont des maladies professionnelles indemnisées, ce qui est près du double de la moyenne québécoise (5,2 %).
- ✎ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que la proportion de dossiers avec un PIR sont inférieures aux moyennes du Québec.
- ✎ 60% des lésions surviennent dans les autres industries de produits en caoutchouc et les autres industries de produits en plastique.
- ✎ Ce qui distingue cette profession, c'est l'importance des lésions aux membres supérieurs, en particulier aux doigts (19,9 %), aux épaules (10,1 %), aux poignets (7,1 %) ainsi qu'à la main (6,9 %). Les genres d'accident qui occasionnent ces lésions sont frappé par (15,4 %) mais aussi autres efforts excessifs (13,2 %), mouvements répétitifs (10,0 %) ainsi que coincé ou écrasé (9,7 %).

Profession 8589 Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 8 sur 195 professions classées.

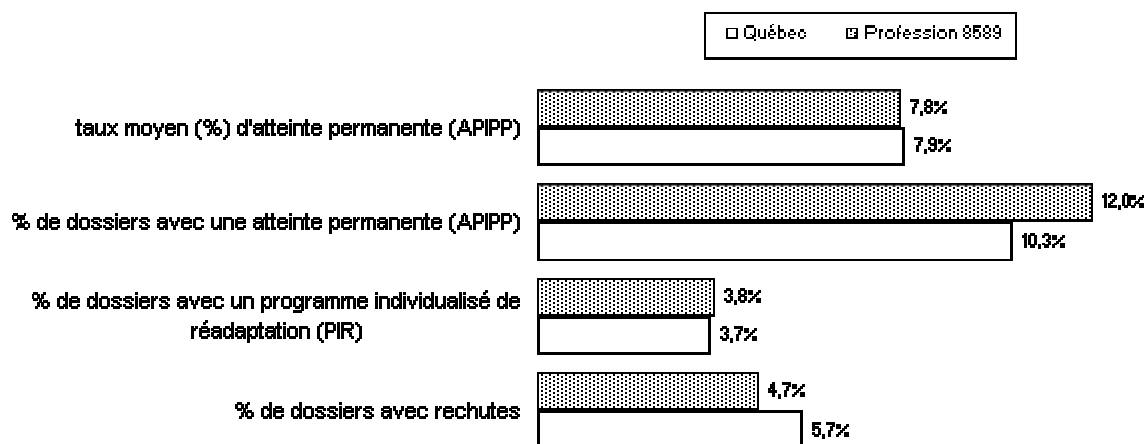
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8589	Québec
Nombre de travailleurs	2 998	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	30,9%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	2 809	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	723	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	33,4%	26,8%
% de maladies professionnelles	3,1%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8589	Québec
Taux de prévalence ETC	38,1 ‰	7,4 ‰
Hommes	38,3 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	25,8%	4,8%
Hommes	26,0%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	54,0	55,9
% 1 à 14 jours	62,9%	60,5%
% plus de 6 mois	5,3%	6,2%
Débours moyen	5 154 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

3039 - Autres industries des produits métalliques d'ornement et d'architecture	5,3%
6351 - Garages (réparations générales)	5,2%
8359 - Autres services administratifs généraux	4,6%
6311 - Concessionnaires d'automobiles (neuves)	3,2%
2719 - Autres industries du papier	2,9%

Profession 8589 Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a. (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8589	Québec
Siège de la lésion		
Dos	21,0%	25,9%
Doigts	15,9%	13,6%
Oeil	12,7%	6,0%
Main	6,2%	5,1%
Genou	6,2%	5,2%
Sous-Total	61,9%	55,7%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	30,8%	34,5%
Ecchymose-contusion	13,7%	14,3%
Corps étrangers	8,6%	2,3%
Plaie ouverte	7,0%	9,0%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	6,7%	9,2%
Sous-Total	66,7%	69,3%
Genre d'accident		
Frappé par	17,1%	12,6%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	12,0%	7,5%
Autres efforts excessifs	10,5%	14,0%
Heurter	8,9%	7,0%
Coincé ou écrasé	8,0%	6,5%
Sous-Total	8,0%	47,5%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	20,0%	20,4%
Autres agents causaux	10,1%	5,1%
Déchets-rebuts-débris	8,4%	3,9%
Machines	6,7%	5,6%
Autres pièces et matériaux	6,0%	3,8%
Sous-Total	51,2%	38,7%

VI – Faits saillants

- ☞ Il y a à chaque jour 38,1 travailleurs absents du travail en raison d'une lésion indemnisée, par 1 000 travailleurs ETC, ce qui est 5,1 fois plus que la moyenne du Québec (7,4 ‰). Cette situation résulte de la fréquence élevée des lésions, les indicateurs de gravité étant semblables ou inférieurs aux moyennes provinciales.
- ☞ Cette profession affiche une proportion de lésions avec APIPP supérieure à la moyenne au Québec, soit 12 % comparé à 10,3 %.
- ☞ Les lésions surviennent dans une diversité d'activités économiques qui relèvent, entre autres, du manufacturier, du commerce et de l'administration publique.
- ☞ Cette profession se distingue par une proportion plus élevée de lésions à l'oeil (12,7 %) en lien avec des corps étrangers (8,6 %) que ce n'est le cas pour les moyennes québécoises.

Profession 7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 9 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

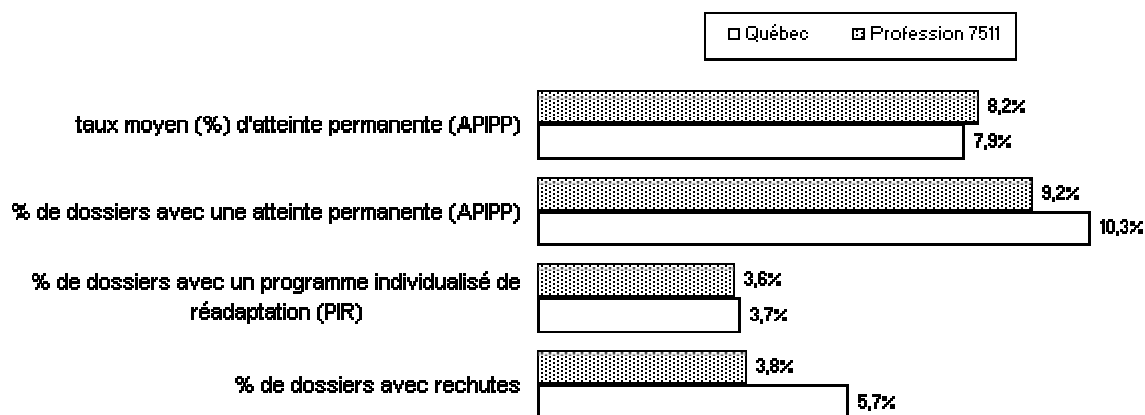
	Profession 7511	Québec
Nombre de travailleurs	907	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	29,3%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	802	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	156	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	19,0%	26,8%
% de maladies professionnelles	2,4%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 7511	Québec
Taux de prévalence ETC	33,7 ‰	7,4 ‰
Hommes	31,7 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	19,5%	4,8%
Hommes	19,2%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	63,3	55,9
% 1 à 14 jours	63,7%	60,5%
% plus de 6 mois	8,5%	6,2%
Débours moyen	4 290 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

511 - Services forestiers	57,7%
9959 - Autres services relatifs aux bâtiments et aux habitations	22,0%
8272 - Gestion des programmes de conservation des richesses naturelles et développement industriel	6,4%
411 - Exploitation forestière	4,5%
8264 - Gestion des loisirs et de la culture	2,1%

Profession 7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 7511	Québec
Siège de la lésion		
Dos	25,4%	25,9%
Oeil	11,5%	6,0%
Épaule	8,1%	6,9%
Genou	7,1%	5,2%
Chevilles	6,0%	4,6%
Sous-Total	58,1%	48,6%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	36,3%	34,5%
Ecchymose-contusion	13,7%	14,3%
Plaie ouverte	9,6%	9,0%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	9,2%	9,2%
Trouble de l'œil (conjonctivite)	7,5%	3,2%
Sous-Total	76,3%	70,2%
Genre d'accident		
Chute au même niveau	17,1%	6,5%
Frappé par	14,7%	12,6%
Autres efforts excessifs	10,3%	14,0%
Frottement-abrasion-friction	7,3%	3,4%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	6,4%	7,5%
Sous-Total	55,8%	44,0%
Agent Causal		
Plantes, animaux et minéraux	36,3%	2,7%
Mouvement corporel ou posture	23,3%	20,4%
Sol	8,5%	3,2%
Outils à main mécaniques	6,6%	1,3%
Déchets-rebuts-débris	4,5%	3,9%
Sous-Total	79,3%	31,4%

VI – Faits saillants

- ✎ À chaque jour, il y a 4,6 fois plus de travailleurs absents dans cette profession qu'en moyenne au Québec, soit 33,7 % comparé à 7,4 %. Cette situation est autant liée à la fréquence qu'à la gravité des lésions indemnisées, ces indicateurs étant supérieurs aux moyennes du Québec.
- ✎ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que celle de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR, sont comparables ou inférieures aux moyennes du Québec.
- ✎ Plus de la moitié des lésions sont survenues dans les services forestiers et près d'un quart dans les autres services relatifs aux bâtiments et aux habitations, ce qui inclut les services de nettoyage de l'extérieur de bâtiments ou de ramonage.
- ✎ Les lésions aux yeux, épaules, genoux et chevilles y sont plus fréquentes qu'en moyenne au Québec. Les genres d'accident chutes au même niveau, frappé par et frottement, abrasion ou friction sont plus fréquents qu'en moyenne. La distribution des lésions selon les différents agents causaux est particulière à cette profession où dominant nettement les blessures avec les plantes ou arbres.

Profession 8787 Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, travailleurs assimilés

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 10 sur 195 professions classées.

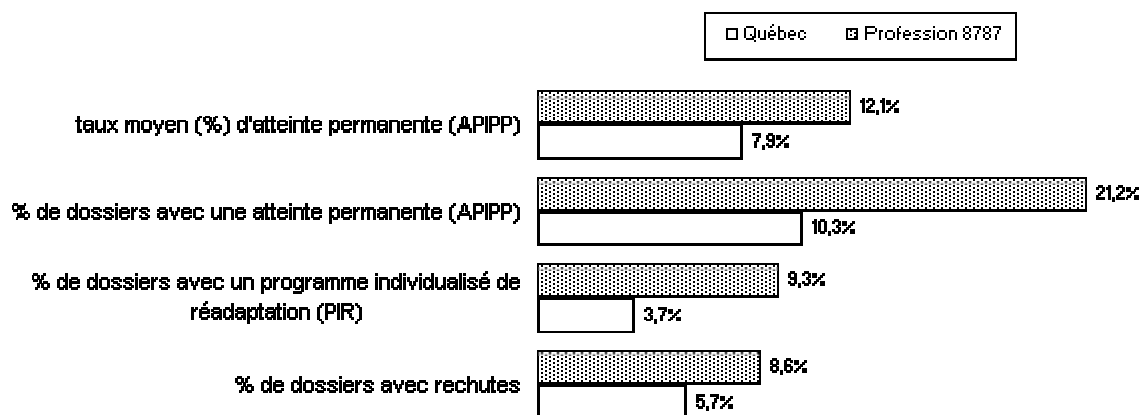
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8787	Québec
Nombre de travailleurs	1 902	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	24,4%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	1 665	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	151	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	24,1%	26,8%
% de maladies professionnelles	1,5%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8787	Québec
Taux de prévalence ETC	32,1 ‰	7,4 ‰
Hommes	31,8 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	9,1%	4,8%
Hommes	9,0%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	129,2	55,9
% 1 à 14 jours	42,8%	60,5%
% plus de 6 mois	17,2%	6,2%
Débours moyen	13 098 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

4236 - Installation de couvertures en tôle ou en tout autre matériaux	69,8%
4235 - Pose de bardeaux pour toits	7,9%
4299 - Autres travaux spécialisés	4,9%
4232 - Pose et réparation de revêtement	3,3%
4011 - Promotion et construction de maisons individuelles	1,5%

Profession 8787 Couvresseurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, travailleurs assimilés (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8787	Québec
Siège de la lésion		
Dos	22,5%	25,9%
Genou	8,8%	5,2%
Doigts	7,1%	13,6%
Pied-orteil	7,1%	4,5%
Sièges multiples	7,1%	3,5%
Sous-Total	52,5%	52,6%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	31,1%	34,5%
Fracture	12,6%	5,6%
Ecchymose-contusion	11,5%	14,3%
Brûlures	9,7%	2,5%
Plaie ouverte	8,4%	9,0%
Sous-Total	73,3%	65,9%
Genre d'accident		
Chute niveau inférieur et sauts	19,4%	5,4%
Frappé par	10,6%	12,6%
Autres efforts excessifs	9,5%	14,0%
Contact avec températures extrêmes	8,8%	2,0%
Autres réactions du corps	7,1%	3,3%
Sous-Total	55,4%	37,2%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	21,2%	20,4%
Autres structures ou surfaces de travail	14,3%	4,1%
Autres pièces et matériaux	14,1%	3,8%
Sol	6,8%	3,2%
Autres agents causaux	6,2%	5,1%
Sous-Total	62,7%	36,5%

VI – Faits saillants

- ✎ À chaque jour, il y a 4,3 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée, que pour l'ensemble du Québec, soit 32,1 % comparé à 7,4 %. Avec plus de 17% des cas qui ont nécessité plus de 6 mois d'arrêt de travail, c'est la gravité élevée des lésions qui contribue le plus à cette situation, mais la fréquence des lésions est aussi très supérieure à la moyenne du Québec.
- ✎ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP), de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR ainsi que celle des dossiers avec rechutes sont très supérieures aux moyennes du Québec.
- ✎ Les lésions surviennent essentiellement dans l'industrie de la construction dont 70 % des cas dans l'industrie de l'installation de couvertures en tôle ou en tout autre matériaux.
- ✎ Cette profession se distingue par une forte proportion de chutes à un niveau inférieur et de sauts (19,4 %) ainsi que de contacts avec des températures extrêmes (8,8 %) qui occasionnent, entre autres, des fractures (12,6 %) et des brûlures (9,7 %).

Profession 9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 11 sur 195 professions classées.

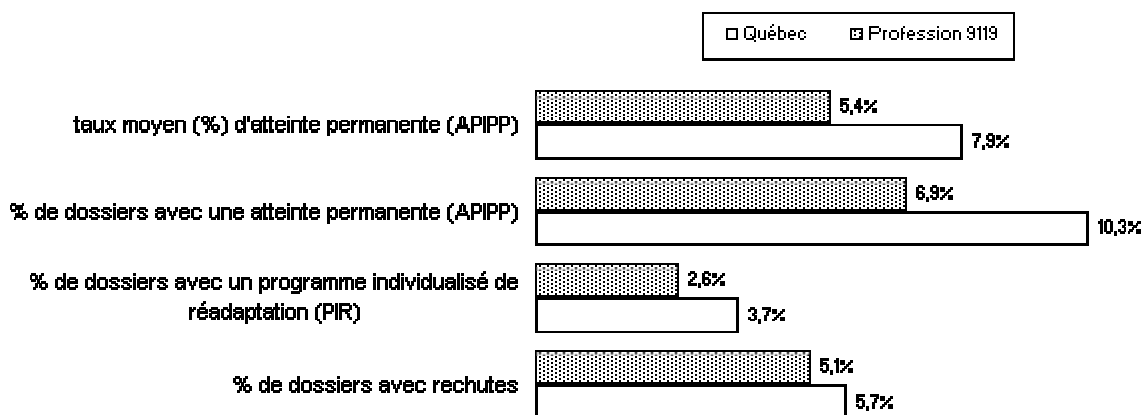
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 9119	Québec
Nombre de travailleurs	906	3 082 131
% de femmes	19,7%	45,3%
% de 45+ ans	32,4%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	799	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	189	122 307
% de femmes	19,9%	23,4%
% de 45+ ans	32,4%	26,8%
% de maladies professionnelles	2,1%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 9119	Québec
Taux de prévalence ETC	31,1 ‰	7,4 ‰
Hommes	---	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	23,7%	4,8%
Hommes	---	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	48,0	55,9
% 1 à 14 jours	59,0%	60,5%
% plus de 6 mois	4,4%	6,2%
Débours moyen	4 282 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05 ‰ ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

4520 - Services relatifs aux transports aériens	27,1%
4510 - Transports aériens	25,2%
4529 - Autres services relatifs aux transports aériens	24,8%
3211 - Industrie des aéronefs et des pièces d'aéronefs	7,7%
4511 - Transports aériens (vols réguliers ou nolisés)	6,0%

Profession 9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a. (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 9119	Québec
Siège de la lésion		
Dos	34,7%	25,9%
Épaule	9,3%	6,9%
Doigts	7,6%	13,6%
Pied-orteil	6,9%	4,5%
Genou	6,3%	5,2%
Sous-Total	64,8%	56,0%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	44,9%	34,5%
Ecchymose-contusion	17,8%	14,3%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	10,7%	9,2%
Affection du dos	6,7%	4,6%
Fracture	4,8%	5,6%
Sous-Total	84,9%	68,2%
Genre d'accident		
Autres efforts excessifs	20,8%	14,0%
Effort excessif en soulevant	16,7%	9,8%
Frappé par	8,6%	12,6%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	7,7%	7,5%
Chute au même niveau	7,0%	6,5%
Sous-Total	60,9%	50,3%
Agent Causal		
Autres contenants	23,4%	5,9%
Mouvement corporel ou posture	18,5%	20,4%
Autres agents causaux	11,4%	5,1%
Autres structures ou surfaces de travail	5,8%	4,1%
Boîtes et caisses	5,3%	4,6%
Sous-Total	64,4%	40,0%

VI – Faits saillants

- ☞ Cette profession compte, à chaque jour, 4,2 fois plus de travailleurs absents que dans l'ensemble des industries québécoises, soit 31,1 % comparé à 7,4 %. C'est la fréquence élevée (23,7 %) des lésions indemnisées qui contribue à cette situation, les mesures de gravité étant inférieures aux moyennes.
- ☞ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que celle de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR, ou des rechutes, sont inférieures aux moyennes du Québec.
- ☞ Plus de trois lésions indemnisées sur quatre surviennent dans les industries liées aux transports aériens, notamment les services relatifs à ce mode de transport (exploitation et entretien d'aéroports, transbordement d'aéronefs).
- ☞ Les lésions au dos, épaules et pieds ou orteils sont plus fréquentes qu'en moyenne au Québec. Plus du tiers des lésions sont associées à des efforts et plus de la moitié des lésions sont de nature entorse-foulure ou ecchymose-contusion. Dans près d'un cas sur quatre l'agent causal de la lésion fait partie de la catégorie autres contenants.

Profession 7513 Bûcherons et travailleurs assimilés

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 12 sur 195 professions classées.

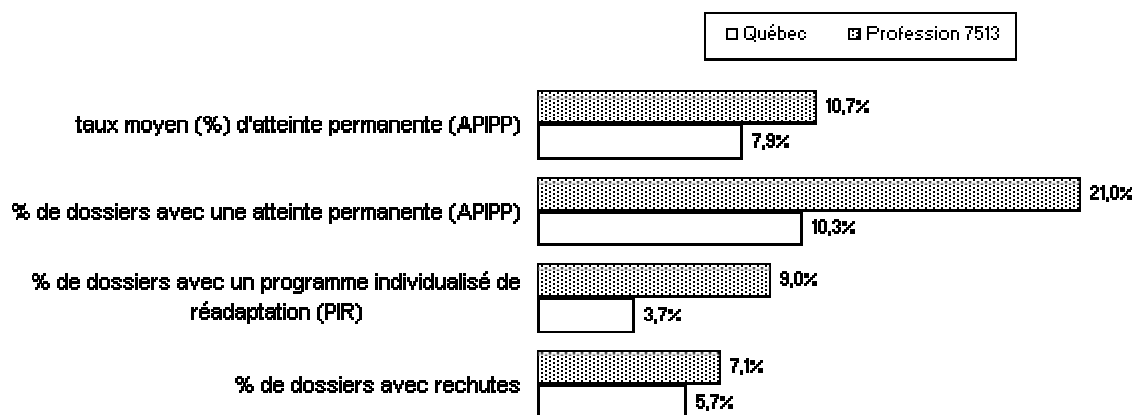
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 7513	Québec
Nombre de travailleurs	7 611	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	36,0%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	6 525	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	603	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	32,6%	26,8%
% de maladies professionnelles	5,1%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 7513	Québec
Taux de prévalence ETC	30,4 ‰	7,4 ‰
Hommes	30,9 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	9,2%	4,8%
Hommes	9,4%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	120,0	55,9
% 1 à 14 jours	44,7%	60,5%
% plus de 6 mois	15,1%	6,2%
Débours moyen	9 401 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

411 - Exploitation forestière	57,3%
511 - Services forestiers	16,9%
2512 - Industrie des produits de scieries et d'ateliers de rabotage (sauf les bardeaux et les bardeaux fendus)	14,3%
8351 - Organismes des pouvoirs exécutif et législatif	0,9%
9959 - Autres services relatifs aux bâtiments et aux habitations	0,8%

Profession 7513 Bûcherons et travailleurs assimilés (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 7513	Québec
Siège de la lésion		
Dos	16,7%	25,9%
Genou	10,1%	5,2%
Autres membres inférieurs	9,1%	2,7%
Pied-orteil	6,6%	4,5%
Épaule	5,9%	6,9%
Sous-Total	48,4%	45,1%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	24,9%	34,5%
Ecchymose-contusion	21,3%	14,3%
Fracture	14,4%	5,6%
Plaie ouverte	13,0%	9,0%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	5,0%	9,2%
Sous-Total	78,7%	72,6%
Genre d'accident		
Frappé par	43,4%	12,6%
Chute au même niveau	10,7%	6,5%
Autres efforts excessifs	6,0%	14,0%
Frottement-abrasion-friction	5,2%	3,4%
Heurter	4,9%	7,0%
Sous-Total	70,2%	43,5%
Agent Causal		
Plantes, animaux et minéraux	48,8%	2,7%
Mouvement corporel ou posture	13,4%	20,4%
Outils à main mécaniques	10,6%	1,3%
Sol	6,0%	3,2%
Bruit	3,7%	1,3%
Sous-Total	82,4%	28,8%

VI – Faits saillants

- ✎ Il y a 4,1 fois plus de travailleurs absents à chaque jour, en raison d'une lésion indemnisée, que pour l'ensemble du Québec, soit 30,4 ‰ comparé à 7,4 ‰. Avec plus de 15 % des cas qui ont nécessité plus de 6 mois d'arrêt de travail, c'est surtout la gravité des lésions qui contribue à cette situation, mais la fréquence des lésions est tout de même près du double de la moyenne. Par ailleurs, les personnes âgées de 45 ans et plus constituent 36,0 % de la main-d'oeuvre ce qui est supérieur à la moyenne québécoise (31,3 %).
- ✎ 21 % des lésions ont produit une APIPP ce qui est plus du double de la moyenne québécoise (10,3 %). Le taux d'APIPP est plus élevé qu'en moyenne au Québec, 10,7 % comparé à 7,9 %. De plus, 9 % des lésions ont nécessité un PIR.
- ✎ Près de trois lésions sur quatre surviennent dans le secteur de l'exploitation forestière ou les services forestiers.
- ✎ Fait particulier, le genre d'accident frappé par représente 43,4 % des lésions; il est suivi par les chutes au même niveau (10,7 %). Il est à noter que dans près de 60 % des cas, l'agent causal de la lésion correspond à des plantes, animaux et minéraux (donc arbres ou chicots) ainsi qu'à des outils à main mécaniques.

Profession 6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 13 sur 195 professions classées.

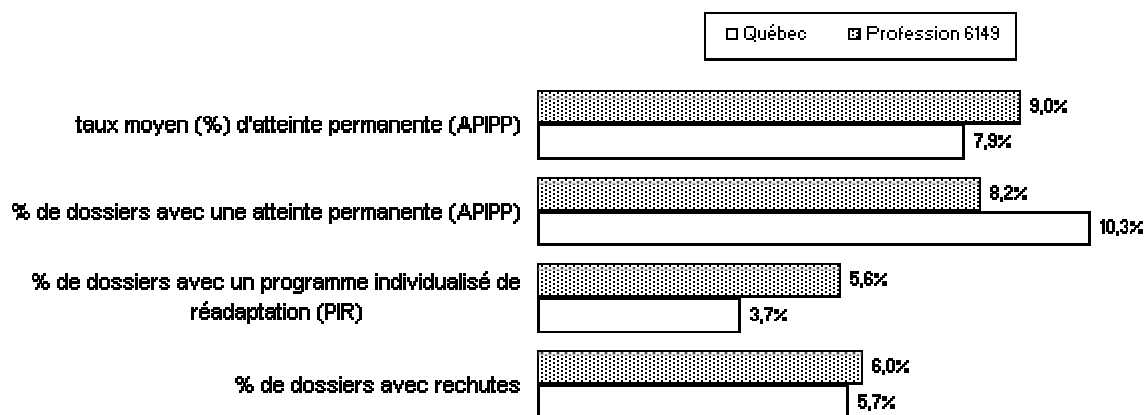
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 6149	Québec
Nombre de travailleurs	1 204	3 082 131
% de femmes	52,9%	45,3%
% de 45+ ans	29,4%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	825	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	166	122 307
% de femmes	42,1%	23,4%
% de 45+ ans	24,4%	26,8%
% de maladies professionnelles	4,6%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 6149	Québec
Taux de prévalence ETC	30,1 ‰	7,4 ‰
Hommes	---	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	20,2%	4,8%
Hommes	---	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	54,6	55,9
% 1 à 14 jours	55,5%	60,5%
% plus de 6 mois	6,8%	6,2%
Débours moyen	3 622 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

7712 - Services de location de personnel	22,4%
9211 - Restaurants avec permis d'alcool	7,0%
8631 - Centres locaux de services communautaires	6,4%
9111 - Hôtels et auberges routières	6,0%
9213 - Services de mets à emporter	4,6%

Profession 6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a. (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 6149	Québec
Siège de la lésion		
Dos	31,1%	25,9%
Doigts	11,4%	13,6%
Épaule	10,6%	6,9%
Main	4,8%	5,1%
Cheville	4,6%	4,6%
Sous-Total	62,5%	56,1%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	40,7%	34,5%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	14,6%	9,2%
Ecchymose-contusion	11,2%	14,3%
Plaie ouverte	8,6%	9,0%
Affection du rachis	6,6%	4,6%
Sous-Total	81,8%	71,6%
Genre d'accident		
Autres efforts excessifs	15,8%	14,0%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	11,2%	7,5%
Frappé par	11,0%	12,6%
Effort excessif en soulevant	8,2%	9,8%
Chute au même niveau	8,2%	6,5%
Sous-Total	54,5%	50,3%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	29,1%	20,4%
Autres contenant	6,4%	5,9%
Personne	6,4%	4,7%
Sol	5,2%	3,2%
Plantes, animaux et minéraux	4,2%	2,7%
Sous-Total	51,3%	36,8%

VI – Faits saillants

- À chaque jour, il y a 4,1 fois plus de travailleurs absents dans cette profession que pour l'ensemble des industries québécoises, soit 30,1 % comparé à 7,4 %. C'est la fréquence (20,2 %) des lésions indemnisées qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant comparables aux moyennes québécoises. Les femmes constituent plus de 50 % de la main-d'oeuvre.
- Plus de 5,6 % des cas ont nécessité un programme individualisé de réadaptation ce qui est supérieur à la moyenne du Québec (3,7 %).
- Près du quart des lésions survient dans les services de location de personnel. Un autre quart survient dans les restaurants, CLSC, hôtels et services de mets à emporter.
- Le dos et les épaules constituent des sièges de lésion plus fréquents qu'en moyenne au Québec. Les natures de lésion les plus fréquentes sont les entorses-foulures et les maladies musculo-squelettiques et l'agent causal principal de la lésion est le mouvement corporel ou la posture.

Profession 8538 Manoeuvres & trav. ass. de fabrication et réparation d'appareils électriques

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 14 sur 195 professions classées.

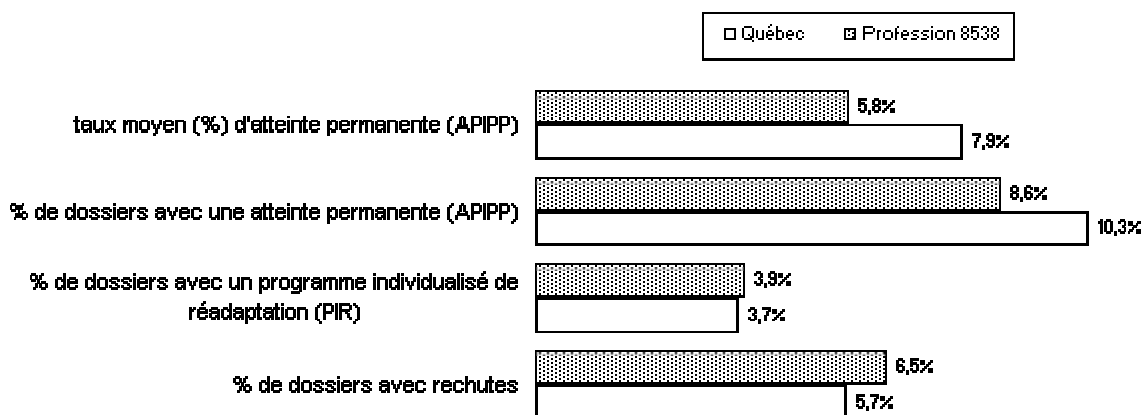
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8538	Québec
Nombre de travailleurs	1 827	3 082 131
% de femmes	37,8%	45,3%
% de 45+ ans	26,6%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	1 628	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	344	122 307
% de femmes	34,2%	23,4%
% de 45+ ans	22,2%	26,8%
% de maladies professionnelles	9,4%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8538	Québec
Taux de prévalence ETC	29,3 ‰	7,4 ‰
Hommes	25,8 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	21,1%	4,8%
Hommes	21,8%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	50,5	55,9
% 1 à 14 jours	61,9%	60,5%
% plus de 6 mois	5,8%	6,2%
Débours moyen	3 820 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

3392 - Industrie des dispositifs de câblage non porteurs de courant	16,0%
3359 - Autres industries du matériel électronique et de communication	14,4%
3352 - Industrie des pièces et de composants électroniques	13,6%
3372 - Industrie du matériel électrique de commutation et de protection	6,1%
3332 - Industrie des luminaires pour résidences	5,7%

Profession 8538 Manoeuvres & trav. ass. de fabrication et réparation d'appareils électriques (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8538	Québec
Siège de la lésion		
Dos	20,4%	25,9%
Doigts	19,3%	13,6%
Épaule	10,2%	6,9%
Oeil	7,3%	6,0%
Poignet	5,5%	3,8%
Sous-Total	62,6%	56,2%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	27,0%	34,5%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	19,2%	9,2%
Ecchymose-contusion	11,7%	14,3%
Plaie ouverte	10,7%	9,0%
Affection du rachis	5,8%	4,6%
Sous-Total	74,4%	71,6%
Genre d'accident		
Frappé par	13,5%	12,6%
Autres efforts excessifs	13,2%	14,0%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	11,3%	7,5%
Mouvements répétitifs	10,8%	3,7%
Coincé ou écrasé	8,6%	6,5%
Sous-Total	57,4%	44,2%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	28,9%	20,4%
Machines	9,7%	5,6%
Éléments de struct. métallique	5,5%	3,0%
Boîtes et caisses	4,9%	4,6%
Autres contenants	4,8%	5,9%
Sous-Total	53,9%	39,4%

VI – Faits saillants

- ✎ À chaque jour, il y a quatre fois plus de travailleurs absents dans cette profession que pour l'ensemble du Québec, soit 29,3 % comparé à 7,4 %. C'est la fréquence élevée des lésions indemnisées (21,1 %) qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant inférieurs aux moyennes québécoises. Par ailleurs, plus de 9 % des lésions indemnisées sont des maladies professionnelles ce qui est près du double de la moyenne du Québec (5,2 %).
- ✎ Tandis que les indicateurs de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions sont inférieurs aux moyennes du Québec, ceux concernant le PIR et les rechutes sont légèrement supérieurs.
- ✎ Plus de 55% des lésions surviennent dans divers secteurs industriels des produits électriques et électroniques.
- ✎ Dans 50% des cas les lésions surviennent au dos, aux doigts-pouces ou aux épaules, et il s'agit fréquemment d'entorse-foulure ou de maladies musculo-squelettiques. Les genres d'accident se pencher-grimper-s'étirer-se tourner, mouvements répétitifs et coincé ou écrasé sont plus fréquents qu'en moyenne au Québec.

Profession 8568 Manoeuvres & travailleurs assimilés de la confection articles textile etc.

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 15 sur 195 professions classées.

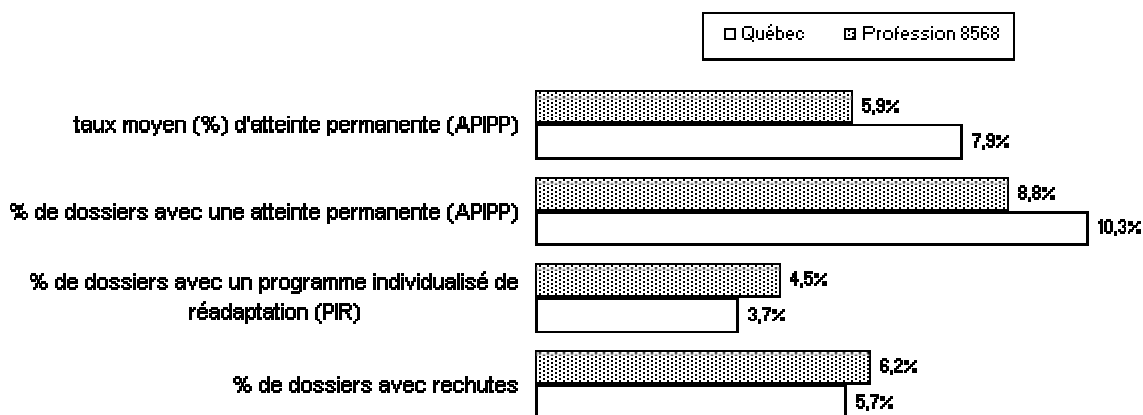
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8568	Québec
Nombre de travailleurs	3 492	3 082 131
% de femmes	54,4%	45,3%
% de 45+ ans	30,7%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	2 992	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	516	122 307
% de femmes	52,0%	23,4%
% de 45+ ans	21,9%	26,8%
% de maladies professionnelles	15,0%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8568	Québec
Taux de prévalence ETC	27,7 ‰	7,4 ‰
Hommes	17,3 ‰	8,8 ‰
Femmes	37,7 ‰	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	17,3%	4,8%
Hommes	16,9%	6,1%
Femmes	17,6%	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	58,7	55,9
% 1 à 14 jours	59,3%	60,5%
% plus de 6 mois	7,1%	6,2%
Débours moyen	3 466 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

2499 - Autres industries de l'habillement	31,6%
1712 - Industrie de la chaussure	12,3%
2494 - Industrie des bas et chaussettes	9,7%
2496 - Industries des vêtements de base	2,7%
1719 - Autres industries du cuir et des produits connexes	2,6%

Profession 8568 Manoeuvres & travailleurs assimilés de la confection articles textile etc. (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8568	Québec
Siège de la lésion		
Dos	21,9%	25,9%
Doigts	17,7%	13,6%
Épaule	12,7%	6,9%
Poignet	8,7%	3,8%
Main	5,8%	5,1%
Sous-Total	66,7%	55,3%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	28,3%	34,5%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	22,4%	9,2%
Ecchymose-contusion	13,1%	14,3%
Plaie ouverte	9,4%	9,0%
Affection du rachis	5,1%	4,6%
Sous-Total	78,3%	71,6%
Genre d'accident		
Mouvements répétitifs	15,2%	3,7%
Frappé par	12,3%	12,6%
Autres efforts excessifs	12,3%	14,0%
Effort excessif en soulevant	11,5%	9,8%
Coincé ou écrasé	8,8%	6,5%
Sous-Total	60,0%	46,5%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	28,5%	20,4%
Autres contenants	11,2%	5,9%
Machines	9,7%	5,6%
Autres agents causaux	7,0%	5,1%
Boîtes et caisses	5,8%	4,6%
Sous-Total	62,2%	41,5%

VI – Faits saillants

- ✎ À chaque jour il y a 3,7 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée que dans l'ensemble du Québec, soit 27,7 ‰ comparé à 7,4 ‰. C'est surtout la fréquence élevée (17,3 %) qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant légèrement supérieurs aux moyennes. Le taux de prévalence des femmes (37,7 ‰) est plus du double de celui des hommes (17,3 ‰). Par ailleurs, 15 % des lésions indemnisées sont des maladies professionnelles.
- ✎ La proportion de cas qui ont nécessité un programme individualisé de réadaptation (PIR), ainsi que la proportion de dossiers avec rechute, sont légèrement supérieures aux moyennes.
- ✎ Près du tiers des lésions surviennent dans les autres industries de l'habillement, mais il y en a aussi, entre autre, dans l'industrie de la chaussure, des bas et chaussettes et celle des vêtements de base.
- ✎ Les lésions occasionnent surtout des entorses-foulures, des maladies musculo-squelettiques et des ecchymoses-contusions au dos ou aux membres supérieurs (doigts; épaule; poignet; main). Les mouvements répétitifs, frappé par et les efforts sont les genres d'accident les plus fréquents.

Profession 8279 Travailleurs du textile, n.c.a.

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 16 sur 195 professions classées.

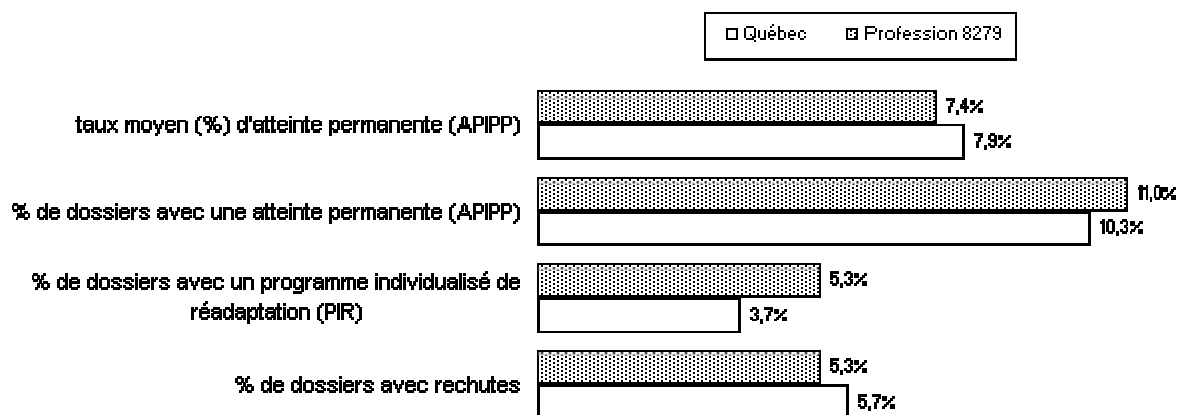
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8279	Québec
Nombre de travailleurs	1 224	3 082 131
% de femmes	49,7%	45,3%
% de 45+ ans	30,6%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	1 068	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	146	122 307
% de femmes	31,7%	23,4%
% de 45+ ans	23,7%	26,8%
% de maladies professionnelles	6,2%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8279	Québec
Taux de prévalence ETC	26,9 ‰	7,4 ‰
Hommes	---	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	13,7%	4,8%
Hommes	---	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	72,0	55,9
% 1 à 14 jours	61,6%	60,5%
% plus de 6 mois	9,4%	6,2%
Débours moyen	4 878 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

1992 - Industrie de la teinture et du finissage à façon de produits textiles	14,8%
1831 - Industrie des tissus tricotés	12,1%
1993 - Industrie des articles de maison en textile	11,6%
1921 - Industrie des tapis, carpettes et moquettes	11,4%
1911 - Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles	8,0%

Profession 8279 Travailleurs du textile, n.c.a. (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8279	Québec
Siège de la lésion		
Dos	23,5%	25,9%
Doigts	18,9%	13,6%
Poignet	5,7%	3,8%
Épaule	5,7%	6,9%
Main	5,5%	5,1%
Sous-Total	59,4%	55,3%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	28,1%	34,5%
Ecchymose-contusion	16,9%	14,3%
Plaie ouverte	11,0%	9,0%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	9,8%	9,2%
Fracture	7,1%	5,6%
Sous-Total	72,8%	72,6%
Genre d'accident		
Coincé ou écrasé	13,7%	6,5%
Autres efforts excessifs	13,2%	14,0%
Frappé par	12,8%	12,6%
Effort excessif en soulevant	11,0%	9,8%
Chute au même niveau	7,8%	6,5%
Sous-Total	58,4%	49,4%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	15,1%	20,4%
Machines	14,4%	5,6%
Autres contenants	10,5%	5,9%
Autres agents causaux	10,0%	5,1%
Planchers (intérieur)	5,0%	3,1%
Sous-Total	55,0%	40,0%

VI – Faits saillants

- ✎ À chaque jour, il y a 3,6 fois plus de travailleurs absents dans cette profession que dans l'ensemble du Québec, soit 26,9 ‰ comparé à 7,4 ‰. Cette situation est autant liée à la fréquence qu'à la gravité des lésions indemnisées, qui sont supérieures aux moyennes du Québec. Plus de 9,4 % des cas ont nécessité plus de 6 mois d'arrêt de travail, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise (6,2 %).
- ✎ Dans plus de 5 % des cas, les lésions nécessitent un programme individualisé de réadaptation (PIR), ce qui est supérieur à la moyenne du Québec (3,7 %).
- ✎ Près de 58 % des lésions surviennent dans cinq activités économiques du textile.
- ✎ Cette profession se distingue par l'importance des machines et autres contenants comme agents causaux des lésions. L'importance des lésions aux doigts-pouces (18,9 %) ainsi que des ecchymoses-contusions (16,9 %) est aussi à signaler.

Profession 9518 Manoeuvres & travailleurs assimilés (imprimerie & secteurs con.)

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 17 sur 195 professions classées.

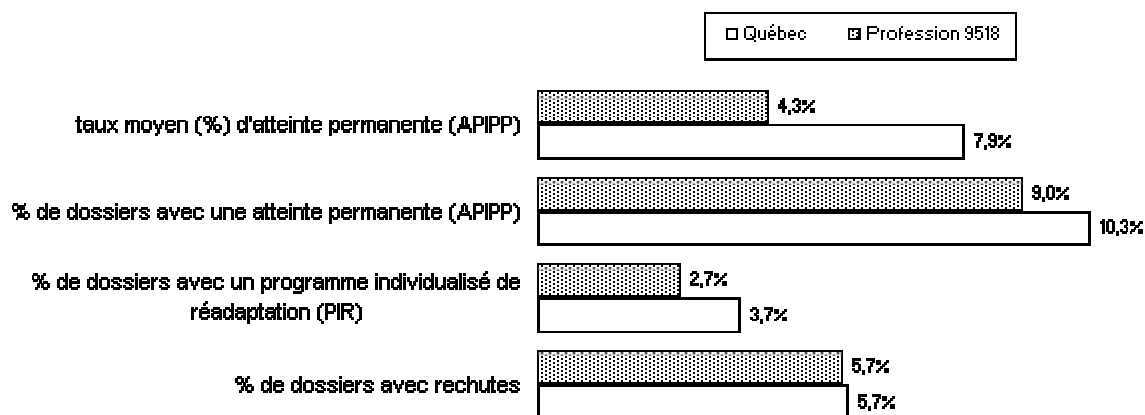
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 9518	Québec
Nombre de travailleurs	1 613	3 082 131
% de femmes	38,5%	45,3%
% de 45+ ans	26,4%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	1 385	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	289	122 307
% de femmes	27,0%	23,4%
% de 45+ ans	19,1%	26,8%
% de maladies professionnelles	5,9%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 9518	Québec
Taux de prévalence ETC	26,8 ‰	7,4 ‰
Hommes	27,3 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	20,8%	4,8%
Hommes	23,9%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	47,0	55,9
% 1 à 14 jours	61,9%	60,5%
% plus de 6 mois	5,2%	6,2%
Débours moyen	3 100 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

2819 - Autres industries d'impression commerciale	66,5%
2821 - Industrie du clichage, de la composition et de la reliure	11,0%
2812 - Industrie de l'impression des journaux, revues, périodiques et livres	5,1%
2849 - Autres industries d'impression et édition combinées	3,5%
2811 - Industrie de l'impression de formulaires commerciaux	2,5%

Profession 9518 Manoeuvres & travailleurs assimilés (imprimerie & secteurs con.) (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 9518	Québec
Siège de la lésion		
Dos	24,2%	25,9%
Doigts	20,4%	13,6%
Main	8,7%	5,1%
Épaule	5,9%	6,9%
Oeil	5,1%	6,0%
Sous-Total	64,3%	57,4%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	28,6%	34,5%
Ecchymose-contusion	14,3%	14,3%
Plaie ouverte	13,2%	9,0%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	12,0%	9,2%
Affection du rachis	7,0%	4,6%
Sous-Total	75,2%	71,6%
Genre d'accident		
Autres efforts excessifs	15,6%	14,0%
Coincé ou écrasé	14,1%	6,5%
Frappé par	13,7%	12,6%
Effort excessif en soulevant	9,7%	9,8%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	7,2%	7,5%
Sous-Total	60,3%	50,3%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	21,5%	20,4%
Machines	12,8%	5,6%
Autres contenants	12,0%	5,9%
Boîtes et caisses	6,5%	4,6%
Pièces de machinerie	5,7%	1,5%
Sous-Total	58,4%	37,9%

VI – Faits saillants

- ☞ Toutes proportions gardées, cette profession compte, à chaque jour, 3,6 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée que la moyenne québécoise, soit 26,8 ‰ comparé à 7,4 ‰. C'est la fréquence élevée (20,8 %) qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant inférieurs aux moyennes.
- ☞ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que celle de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR, sont inférieures aux moyennes du Québec.
- ☞ Deux lésions sur trois surviennent dans les autres industries d'impression commerciale (66,5 %).
- ☞ Les machines, autres contenants, boîtes et caisses ainsi que des pièces de machinerie constituent des agents causaux importants en lien avec les genres d'accident efforts excessifs, coincé ou écrasé et frappé par.

Profession 3139 Personnel spécialisé & auxiliaires soins infirmiers et thérapeutiques

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 18 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

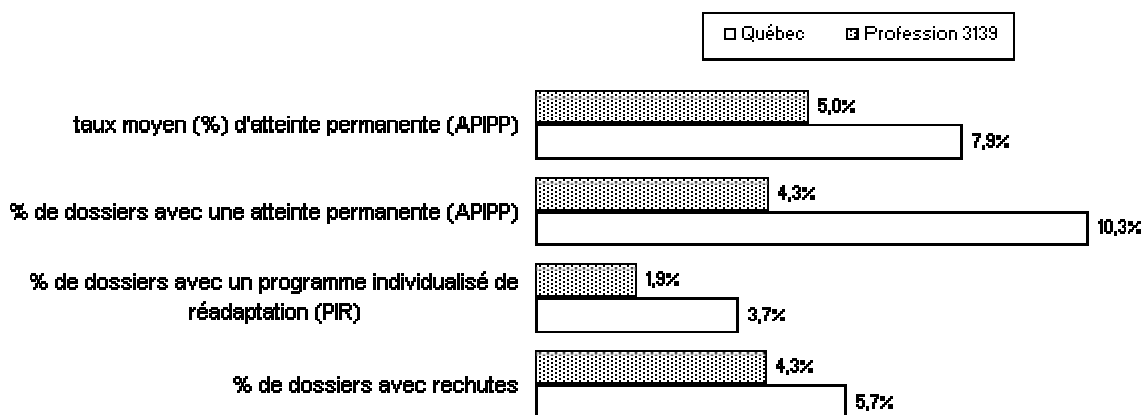
	Profession 3139	Québec
Nombre de travailleurs	3 434	3 082 131
% de femmes	34,0%	45,3%
% de 45+ ans	22,7%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	3 408	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	820	122 307
% de femmes	29,0%	23,4%
% de 45+ ans	19,4%	26,8%
% de maladies professionnelles	---	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 3139	Québec
Taux de prévalence ETC	26,4 ‰	7,4 ‰
Hommes	22,2 ‰	8,8 ‰
Femmes	38,2 ‰	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	24,1%	4,8%
Hommes	23,2%	6,1%
Femmes	26,3%	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	40,1	55,9
% 1 à 14 jours	63,0%	60,5%
% plus de 6 mois	3,4%	6,2%
Débours moyen	3 318 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

8689 - Services d'ambulance	72,6%
8611 - Centres hospitaliers de soins de courte durée	9,8%
8627 - Centres d'hébergement	5,1%
8631 - Centres locaux de services communautaires	4,6%
8624 - Centres de réadaptation pour handicapés mentaux	1,3%

Profession 3139 Personnel spécialisé & auxiliaires soins infirmiers et thérapeutiques (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 3139	Québec
Siège de la lésion		
Dos	46,5%	25,9%
Épaule	8,5%	6,9%
Vertèbres cervicales	5,6%	2,5%
Genou	5,0%	5,2%
Cheville	3,7%	4,6%
Sous-Total	69,3%	45,1%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	58,9%	34,5%
Ecchymose-contusion	9,4%	14,3%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	8,9%	9,2%
Affection du rachis	7,3%	4,6%
Douleurs (sauf au dos)	3,4%	2,9%
Sous-Total	87,9%	65,5%
Genre d'accident		
Autres efforts excessifs	34,3%	14,0%
Effort excessif en soulevant	19,1%	9,8%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	6,9%	7,5%
Chute au même niveau	5,9%	6,5%
Glisser-trébucher	4,2%	3,0%
Sous-Total	70,4%	40,8%
Agent Causal		
Personne	40,4%	4,7%
Mouvement corporel ou posture	17,8%	20,4%
Autres instruments et matériels	7,8%	1,1%
Mobiliers	5,7%	2,6%
Véhicules motorisés routiers	5,7%	2,4%
Sous-Total	77,3%	31,2%

VI – Faits saillants

- ✎ Avec plus de 800 lésions indemnisées par année cette profession compte, à chaque jour, 3,6 fois plus de travailleurs absents que pour l'ensemble du Québec, soit 26,4 ‰ comparé à 7,4 ‰. C'est la fréquence élevée (24,1 %) qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant inférieurs aux moyennes québécoises. Par ailleurs, la prévalence des lésions est 70 % plus élevée chez les femmes que chez les hommes, soit 38,2 ‰ comparé à 22,2 ‰.
- ✎ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que celle de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR, sont très inférieures aux moyennes du Québec.
- ✎ Près de trois lésions sur quatre sont survenues dans les industries des services d'ambulance.
- ✎ Près de la moitié des lésions surviennent au dos; il s'agit généralement d'entorses-foulures (58,9 %) liées à des efforts excessifs orientés vers les personnes manipulées ou transportées (40,4 %).

Profession 8548 Manoeuvres & travailleurs assimilés fabrication montage et réparation d'articles en bois

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 19 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

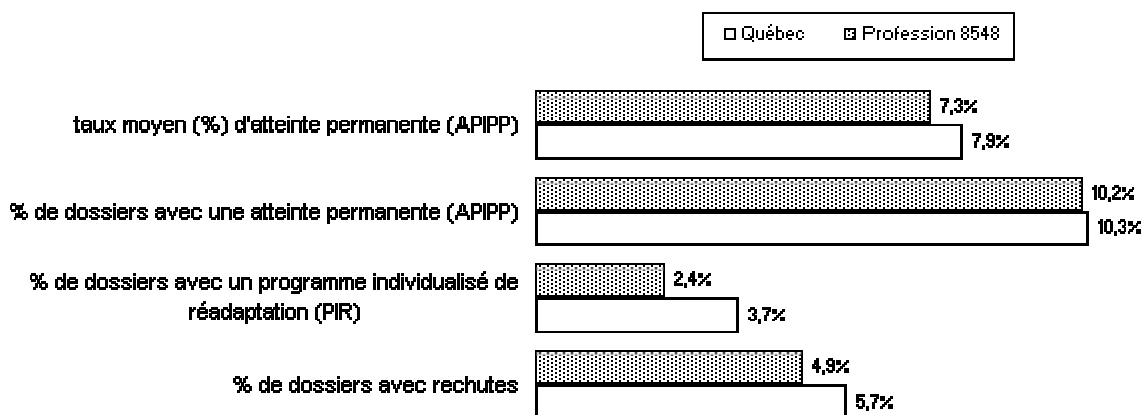
	Profession 8548	Québec
Nombre de travailleurs	2 512	3 082 131
% de femmes	12,9%	45,3%
% de 45+ ans	23,1%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	2 300	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	601	122 307
% de femmes	10,3%	23,4%
% de 45+ ans	16,5%	26,8%
% de maladies professionnelles	6,3%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8548	Québec
Taux de prévalence ETC	25,9 ‰	7,4 ‰
Hommes	24,7 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	26,1%	4,8%
Hommes	26,6%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	36,3	55,9
% 1 à 14 jours	70,3%	60,5%
% plus de 6 mois	3,8%	6,2%
Débours moyen	2 848 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

2611 - Industrie des meubles de maison en bois	32,1%
2612 - Industrie des meubles de maison rembourrés	16,8%
2699 - Autres industries du meuble et des articles d'ameublement	13,3%
2543 - Industrie des portes et fenêtres en bois	3,4%
2542 - Industrie des armoires et placards de cuisine et des coiffeuses de salle de bain en bois	3,1%

Profession 8548 Manoeuvres & trav. ass. fabrication montage et réparation d'articles en bois (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8548	Québec
Siège de la lésion		
Doigts	26,9%	13,6%
Dos	20,6%	25,9%
Épaule	7,8%	6,9%
Main	7,5%	5,1%
Oeil	6,9%	6,0%
Sous-Total	69,8%	57,4%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	26,5%	34,5%
Plaie ouverte	15,2%	9,0%
Ecchymose-contusion	14,1%	14,3%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	11,4%	9,2%
Blessures superficielles	10,2%	3,4%
Sous-Total	77,3%	70,3%
Genre d'accident		
Frappé par	19,4%	12,6%
Autres efforts excessifs	12,3%	14,0%
Heurter	11,6%	7,0%
Coincé ou écrasé	10,6%	6,5%
Effort excessif en soulevant	10,4%	9,8%
Sous-Total	64,3%	49,8%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	18,9%	20,4%
Bois, bois de charpente	16,6%	2,8%
Machines	10,8%	5,6%
Mobiliers	8,3%	2,6%
Déchets-rebuts-débris	6,0%	3,9%
Sous-Total	60,6%	35,3%

VI – Faits saillants

- ✎ Avec plus de 600 lésions indemnisées par année il y a, à chaque jour, 3,5 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée que dans l'ensemble du Québec, soit 25,9 ‰ comparé à 7,4 ‰. C'est la fréquence élevée (26,1 %) des lésions qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant très inférieurs aux moyennes.
- ✎ Les mesures concernant l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que celles de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR ou de dossiers avec rechutes, sont inférieures ou comparables aux moyennes du Québec.
- ✎ Près de deux lésions sur trois surviennent dans l'industrie du meuble, notamment dans les industries de fabrication de meubles de maison en bois.
- ✎ Plus du quart des lésions surviennent aux doigts. Les genres d'accident frappé par, heurter, coincé ou écrasé sont plus fréquents que les moyennes et sont en lien avec les plaies ouvertes, les ecchymoses-contusions et les blessures superficielles. Les agents causaux — bois, bois de charpente, machines, mobiliers et déchets-rebuts-débris — sont trois fois plus fréquents (42%) que la moyenne relevée au Québec (14%).

Profession 3134 Infirmières auxiliaires

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 20 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

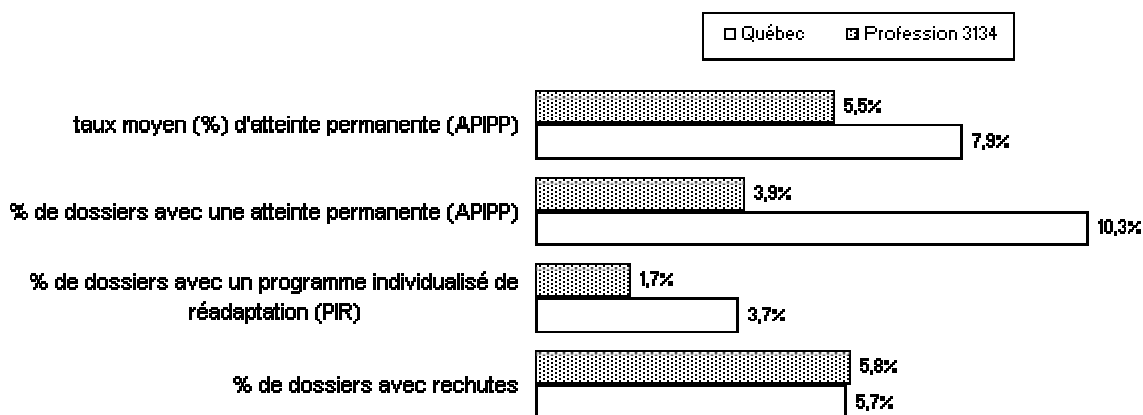
	Profession 3134	Québec
Nombre de travailleurs	9 837	3 082 131
% de femmes	91,5%	45,3%
% de 45+ ans	37,1%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	6 808	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	1 427	122 307
% de femmes	89,8%	23,4%
% de 45+ ans	38,9%	26,8%
% de maladies professionnelles	0,6%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 3134	Québec
Taux de prévalence ETC	24,1 ‰	7,4 ‰
Hommes	---	8,8 ‰
Femmes	24,9 ‰	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	21,0%	4,8%
Hommes	---	6,1%
Femmes	21,1%	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	41,9	55,9
% 1 à 14 jours	57,3%	60,5%
% plus de 6 mois	4,1%	6,2%
Débours moyen	3 094 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

8611 - Centres hospitaliers de soins de courte durée	40,9%
8627 - Centres d'hébergement	28,2%
8614 - Centres hospitaliers de soins prolongés pour malades à long terme	17,1%
8631 - Centres locaux de services communautaires	5,1%
9811 - Organisations religieuses	3,1%

Profession 3134 Infirmières auxiliaires (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 3134	Québec
Siège de la lésion		
Dos	47,5%	25,9%
Épaule	12,1%	6,9%
Vertèbres cervicales	5,6%	2,5%
Doigts	3,9%	13,6%
Sièges multiples	3,6%	3,5%
Sous-Total	72,8%	52,3%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	57,7%	34,5%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	9,1%	9,2%
Ecchymose-contusion	8,4%	14,3%
Affection du rachis	7,4%	4,6%
Douleurs (sauf au dos)	6,2%	2,9%
Sous-Total	88,8%	65,5%
Genre d'accident		
Autres efforts excessifs	40,1%	14,0%
Effort excessif en soulevant	17,7%	9,8%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	9,9%	7,5%
Chute au même niveau	5,3%	6,5%
Heurter	3,9%	7,0%
Sous-Total	76,9%	44,8%
Agent Causal		
Personne	55,5%	4,7%
Mouvement corporel ou posture	19,5%	20,4%
Mobiliers	4,5%	2,6%
Autres structures ou surfaces de travail	3,4%	4,1%
Autres agents causaux	2,7%	5,1%
Sous-Total	85,5%	36,8%

VI – Faits saillants

- ☞ Cette profession compte, à chaque jour, 3,3 fois plus de travailleurs absents que dans l'ensemble du Québec, soit 24,1 ‰ comparé à 7,4 ‰. La fréquence élevée (21 %) des lésions indemnisées contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant très inférieurs aux moyennes québécoises. Près de 90% des lésions indemnisées surviennent aux femmes. Par ailleurs, la proportion de personnes âgées de 45 ans et plus (37,1 %) est supérieure à la moyenne du Québec (31,3 %).
- ☞ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que celle de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR sont très inférieures aux moyennes du Québec.
- ☞ Plus de 86 % des lésions surviennent dans les centres hospitaliers de soins de courte durée, de soins prolongés et les centres d'hébergement.
- ☞ Les lésions au dos, aux épaules et aux vertèbres cervicales sont les plus fréquentes et affichent des proportions deux fois plus élevées que la moyenne. Les genres d'accidents les plus fréquents sont de type efforts excessifs exercés en manipulant ou transportant une personne, ce qui occasionne, entre autres, des entorses ou foulures.

Profession 8228 Manoeuvres & travailleurs assimilés industrie des aliments et boissons

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 21 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

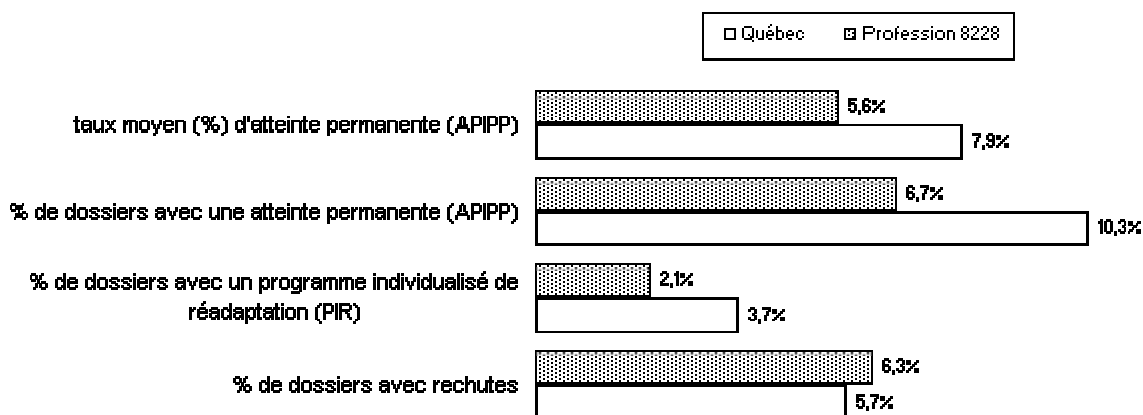
	Profession 8228	Québec
Nombre de travailleurs	9 885	3 082 131
% de femmes	30,1%	45,3%
% de 45+ ans	25,1%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	8 366	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	1 883	122 307
% de femmes	26,1%	23,4%
% de 45+ ans	16,3%	26,8%
% de maladies professionnelles	11,7%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8228	Québec
Taux de prévalence ETC	23,9 ‰	7,4 ‰
Hommes	20,9 ‰	8,8 ‰
Femmes	31,5 ‰	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	22,5%	4,8%
Hommes	23,1%	6,1%
Femmes	20,9%	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	38,8	55,9
% 1 à 14 jours	65,0%	60,5%
% plus de 6 mois	3,8%	6,2%
Débours moyen	2 699 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

1011 - Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande (sauf la volaille)	37,4%
1099 - Autres industries de produits alimentaires	8,8%
1012 - Industrie de l'abattage et du conditionnement de la volaille	7,0%
1049 - Autres industries de produits laitiers	5,7%
1072 - Industrie du pain et des autres produits de boulangerie-pâtisserie	4,0%

Profession 8228 Manœuvres & travailleurs assimilés industrie des aliments et boissons (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8228	Québec
Siège de la lésion		
Dos	24,5%	25,9%
Doigts	16,6%	13,6%
Épaule	11,2%	6,9%
Poignet	7,7%	3,8%
Main	6,3%	5,1%
Sous-Total	66,2%	55,3%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	30,0%	34,5%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	18,8%	9,2%
Ecchymose-contusion	15,1%	14,3%
Plaie ouverte	8,8%	9,0%
Affection du rachis	5,5%	4,6%
Sous-Total	78,2%	71,6%
Genre d'accident		
Autres efforts excessifs	15,2%	14,0%
Frappé par	13,2%	12,6%
Effort excessif en soulevant	10,4%	9,8%
Coincé ou écrasé	9,6%	6,5%
Mouvements répétitifs	8,7%	3,7%
Sous-Total	57,1%	46,5%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	24,6%	20,4%
Autres contenants	10,0%	5,9%
Machines	8,1%	5,6%
Boîtes et caisses	7,9%	4,6%
Plantes, animaux et minéraux	7,3%	2,7%
Sous-Total	57,9%	39,1%

VI – Faits saillants

- ☞ Il y a, à chaque jour, 3,2 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée que dans l'ensemble du Québec, soit 23,9 ‰ comparé à 7,4 ‰. C'est la fréquence élevée (22,5 %) des lésions qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant très inférieurs aux moyennes québécoises. Les femmes ont une prévalence des lésions indemnisées qui est environ 50 % plus élevée que chez les hommes, soit 31,5 ‰ comparé à 20,9 ‰.
- ☞ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que celle de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR, sont inférieures aux moyennes du Québec.
- ☞ Plus de 44 % des lésions indemnisées sont survenues dans les industries de l'abattage et du conditionnement de la viande (incluant celle de la volaille).
- ☞ Les sièges de lésion les plus importants concernent les membres supérieurs (doigt-pouce; épaule; poignet; main) ainsi que le dos. L'importance du genre d'accident mouvements répétitifs, en lien avec les maladies musculo-squelettiques, est aussi à noter, de même que les efforts excessifs en lien avec les entorses-foulures.

Profession 8782 Maçons et carreleurs

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 22 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

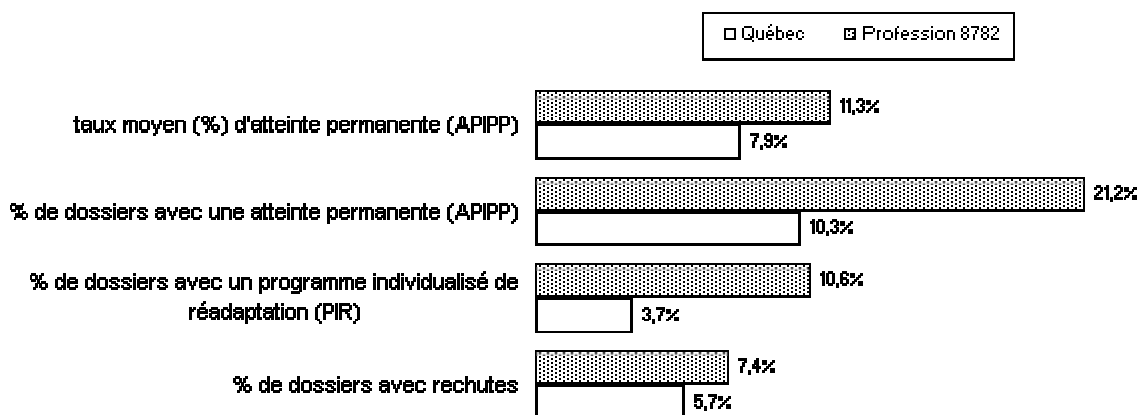
	Profession 8782	Québec
Nombre de travailleurs	3 841	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	38,7%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	3 421	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	210	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	42,3%	26,8%
% de maladies professionnelles	8,4%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8782	Québec
Taux de prévalence ETC	23,9 ‰	7,4 ‰
Hommes	23,9 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	6,1%	4,8%
Hommes	6,2%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	141,8	55,9
% 1 à 14 jours	40,7%	60,5%
% plus de 6 mois	16,3%	6,2%
Débours moyen	13 451 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

4231 - Travaux de maçonnerie	41,5%
2919 - Autres industries sidérurgiques	7,4%
4276 - Pose de terrazzo et de carrelages	6,8%
4278 - Pose de revêtements de sol souples et de tapis	4,4%
8359 - Autres services administratifs généraux	3,8%

Profession 8782 Maçons et carreleurs (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100 % = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8782	Québec
Siège de la lésion		
Dos	26,3%	25,9%
Doigts	10,6%	13,6%
Genou	6,8%	5,2%
Épaule	6,7%	6,9%
Pied-orteil	5,2%	4,5%
Sous-Total	55,6%	56,0%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	34,7%	34,5%
Ecchymose-contusion	11,9%	14,3%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	11,7%	9,2%
Fracture	9,5%	5,6%
Plaie ouverte	7,8%	9,0%
Sous-Total	75,6%	72,6%
Genre d'accident		
Frappé par	13,5%	12,6%
Chute niveau inférieur et sauts	11,9%	5,4%
Autres efforts excessifs	11,3%	14,0%
Effort excessif en soulevant	9,8%	9,8%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	7,9%	7,5%
Sous-Total	54,4%	49,2%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	21,1%	20,4%
Autres pièces et matériaux	13,3%	3,8%
Autres structures ou surfaces de travail	10,1%	4,1%
Bois, bois de charpente	5,9%	2,8%
Sol	5,1%	3,2%
Sous-Total	55,5%	34,2%

VI – Faits saillants

- ☞ Cette profession compte, à chaque jour, 3,2 fois plus de travailleurs absents que dans l'ensemble du Québec, soit 23,9 % comparé à 7,4 %. La gravité élevée des lésions indemnisées contribue le plus à cette situation, la fréquence (6,1 %) étant près de la moyenne. Il y a 16,3 % des cas qui ont nécessité des arrêts de travail de plus de 6 mois ce qui est 2,6 fois plus qu'en moyenne au Québec (6,2 %). Plus de 42 % des lésions surviennent à des personnes âgées de 45 ans et plus alors que ce groupe d'âge constitue près de 39 % de la main-d'oeuvre.
- ☞ Toutes proportions gardées, cette profession compte deux fois plus de dossiers avec une atteinte permanente (APIPP) qu'en moyenne au Québec, soit 21,2 % comparé à 10,3 %, et près de trois fois plus de cas qui ont nécessité un programme individualisé de réadaptation (PIR), soit 10,6 % comparé à 3,7 % pour le Québec.
- ☞ Bien que la majorité des lésions surviennent dans les industries de la construction tels les travaux de maçonnerie, la pose de terrazzo ou de revêtement de sol, d'autres secteurs, tels les autres industries sidérurgiques et les autres services administratifs généraux, en comptent un nombre significatif.
- ☞ Les profils des descripteurs de lésions sont semblables à ceux de l'ensemble du Québec sauf en ce qui concerne le genre d'accident et les agents causaux des lésions. Les lésions qui font suite à une chute à un niveau inférieur ou un saut sont deux fois plus importantes qu'en moyenne au Québec, soit 11,9 % comparé à 5,4 %. Le fait d'entrer en contact avec différentes pièces ou matériaux, des structures ou surfaces de travail, du bois de charpente et le sol survient deux fois plus souvent que dans l'ensemble du Québec.

Profession 8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage produits métal. n.c.a.

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 23 sur 195 professions classées.

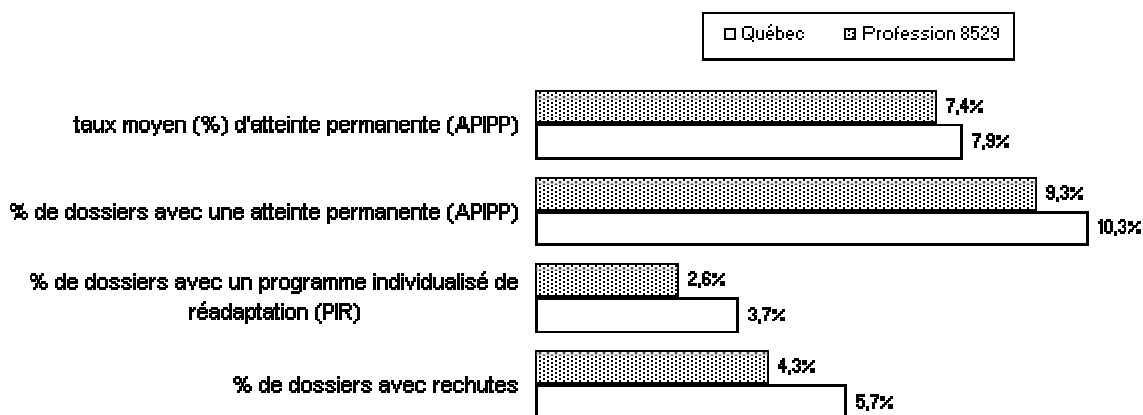
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8529	Québec
Nombre de travailleurs	5 268	3 082 131
% de femmes	19,3%	45,3%
% de 45+ ans	25,8%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	4 796	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	1 118	122 307
% de femmes	8,5%	23,4%
% de 45+ ans	22,4%	26,8%
% de maladies professionnelles	5,8%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8529	Québec
Taux de prévalence ETC	23,3 ‰	7,4 ‰
Hommes	24,5 ‰	8,8 ‰
Femmes	17,7 ‰	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	23,3%	4,8%
Hommes	26,1%	6,1%
Femmes	10,9%	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	36,5	55,9
% 1 à 14 jours	69,1%	60,5%
% plus de 6 mois	3,6%	6,2%
Débours moyen	2 915 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

3199 - Autres industries de la machinerie et de l'équipement	6,8%
5219 - Autres commerces de gros de produits alimentaires	5,8%
3099 - Autres industries de produits en métal	5,8%
3231 - Industrie des véhicules automobiles	4,9%
3211 - Industrie des aéronefs et des pièces d'aéronefs	4,5%

Profession 8529 Autres trav. spéc. dans la fabrication et le montage produits métal. n.c.a. (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8529	Québec
Siège de la lésion		
Dos	21,0%	25,9%
Doigts	19,3%	13,6%
Oeil	8,9%	6,0%
Main	6,9%	5,1%
Épaule	6,4%	6,9%
Sous-Total	62,6%	57,4%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	27,7%	34,5%
Ecchymose-contusion	16,5%	14,3%
Plaie ouverte	14,3%	9,0%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	9,6%	9,2%
Fracture	4,6%	5,6%
Sous-Total	72,7%	72,6%
Genre d'accident		
Frappé par	18,0%	12,6%
Autres efforts excessifs	14,0%	14,0%
Coincé ou écrasé	9,5%	6,5%
Heurter	9,2%	7,0%
Effort excessif en soulevant	8,1%	9,8%
Sous-Total	58,8%	49,8%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	20,3%	20,4%
Machines	9,2%	5,6%
Éléments de struct. métallique	7,6%	3,0%
Autres matériaux de construction	7,2%	2,7%
Déchets-rebuts-débris	6,7%	3,9%
Sous-Total	51,1%	35,5%

VI – Faits saillants

- ☞ Avec plus de 1 100 lésions par année cette profession compte, à chaque jour, 3,1 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée que dans l'ensemble du Québec, soit 23,3 ‰ comparé à 7,4 ‰. C'est la fréquence élevée (23,3 %) des lésions qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant très inférieurs aux moyennes québécoises. Les hommes ont une prévalence des lésions indemnisées qui est environ 40 % plus élevée que chez les femmes, soit 24,5 ‰ comparé à 17,7 ‰.
- ☞ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que celle de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR, sont comparables ou inférieures aux moyennes du Québec.
- ☞ Les lésions surviennent dans une diversité d'activités économiques du domaine manufacturier, notamment de biens durables.
- ☞ Outre le dos, les lésions surviennent fréquemment aux doigts-pouces et aux yeux. Les genres d'accident frappé par, coincé ou écrasé et heurter sont plus fréquents qu'en moyenne au Québec, ce qui occasionne, entre autres, des ecchymoses-contusions et des plaies ouvertes.

Profession 8231 Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 24 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

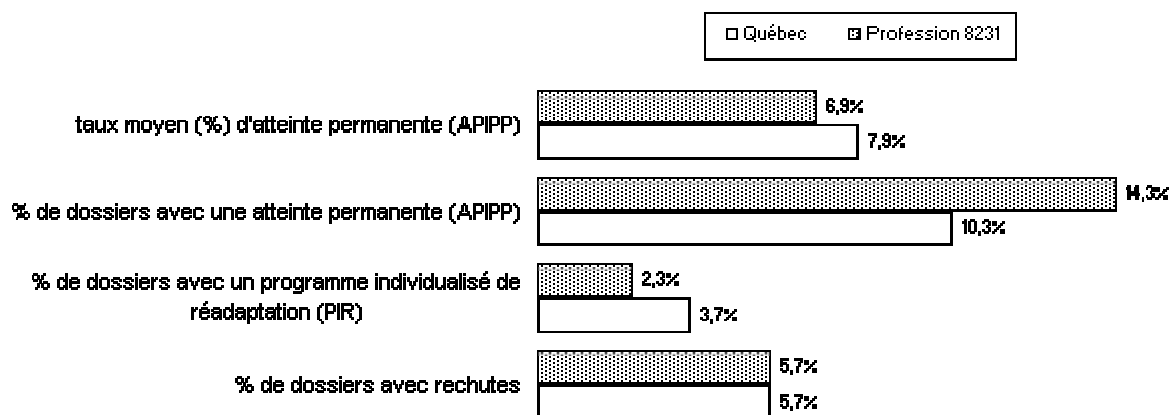
	Profession 8231	Québec
Nombre de travailleurs	2 111	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	22,1%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	1 979	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	384	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	14,2%	26,8%
% de maladies professionnelles	7,5%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8231	Québec
Taux de prévalence ETC	23,0 ‰	7,4 ‰
Hommes	23,2 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	19,4%	4,8%
Hommes	19,6%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	43,4	55,9
% 1 à 14 jours	63,9%	60,5%
% plus de 6 mois	4,4%	6,2%
Débours moyen	3 538 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

2512 - Industrie des produits de scieries et d'ateliers de rabotage (sauf les bardeaux et les bardeaux fendus)	66,5%
411 - Exploitation forestière	11,4%
2511 - Industrie du bardeau et du bardeau fendu	5,7%
511 - Services forestiers	3,2%
2545 - Industrie des parquets en bois dur	2,3%

Profession 8231 Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8231	Québec
Siège de la lésion		
Doigts	22,7%	13,6%
Dos	16,9%	25,9%
Épaule	7,9%	6,9%
Oeil	5,6%	6,0%
Cheville	5,2%	4,6%
Sous-Total	58,3%	57,0%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	25,6%	34,5%
Ecchymose-contusion	19,1%	14,3%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	12,5%	9,2%
Plaie ouverte	11,0%	9,0%
Fracture	10,3%	5,6%
Sous-Total	78,6%	72,6%
Genre d'accident		
Frappé par	19,8%	12,6%
Coincé ou écrasé	12,5%	6,5%
Autres efforts excessifs	11,2%	14,0%
Heurter	10,4%	7,0%
Mouvements répétitifs	6,5%	3,7%
Sous-Total	60,5%	43,7%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	24,4%	20,4%
Bois, bois de charpente	21,0%	2,8%
Machines	9,6%	5,6%
Plantes, animaux et minéraux	9,2%	2,7%
Déchets-rebuts-débris	5,6%	3,9%
Sous-Total	69,9%	35,4%

VI – Faits saillants

- ☞ Cette profession compte, à chaque jour, 3,1 fois plus de travailleurs absents que dans l'ensemble des industries québécoises, soit 23,0 ‰ comparé à 7,4 ‰. C'est la fréquence élevée (19,4 %) des lésions indemnisées qui contribue à cette situation, les mesures de gravité étant inférieures aux moyennes québécoises.
- ☞ Plus de 14 % des lésions produisent une APIPP ce qui est supérieur à la moyenne québécoise (10,3 %).
- ☞ Deux lésions sur trois surviennent dans les industries des produits de scieries et d'ateliers de rabotage.
- ☞ Les doigts, le dos et les épaules constituent les sièges de lésion les plus importants. Les genres d'accident les plus fréquents sont frappé par, coincé ou écrasé, efforts excessifs, heurter et mouvements répétitifs, en lien avec les natures de lésion entorses-foulures, ecchymoses-contusions, maladies musculo-squelettiques, plaies ouvertes et fractures.

Profession 8333 Tôliers

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 25 sur 195 professions classées.

I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

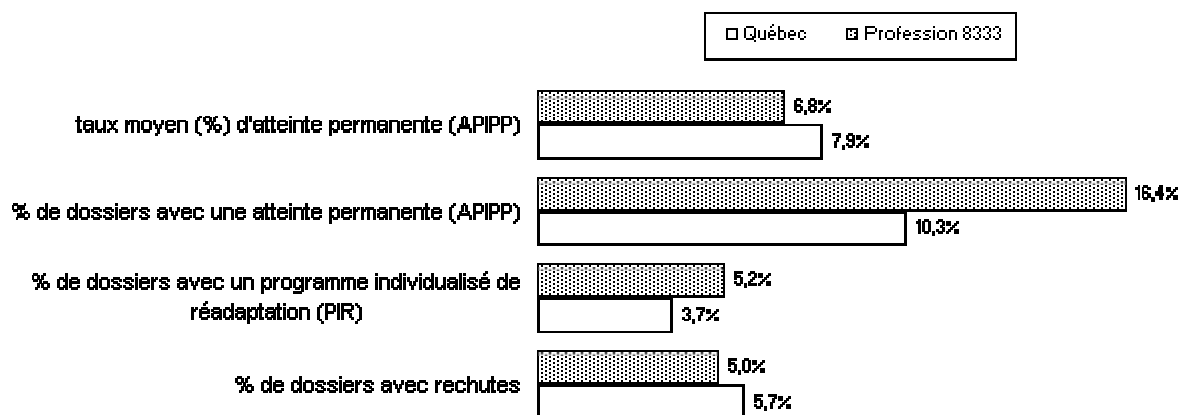
	Profession 8333	Québec
Nombre de travailleurs	3 426	3 082 131
% de femmes	---	45,3%
% de 45+ ans	29,1%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	3 178	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	372	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	31,7%	26,8%
% de maladies professionnelles	5,4%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8333	Québec
Taux de prévalence ETC	22,6 ‰	7,4 ‰
Hommes	23,1 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	11,7%	4,8%
Hommes	11,9%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	70,6	55,9
% 1 à 14 jours	60,3%	60,5%
% plus de 6 mois	7,6%	6,2%
Débours moyen	7 003 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)



IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)

4253 - Installation d'équipements de réfrigération commerciale	20,4%
4244 - Tôlerie et autres travaux sur conduites	14,4%
4236 - Installation de couvertures en tôle ou en tout autre matériau	5,1%
3211 - Industrie des aéronefs et des pièces d'aéronefs	4,8%
3099 - Autres industries de produits en métal	4,7%

Profession 8333 Tôliers (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8333	Québec
Siège de la lésion		
Dos	19,4%	25,9%
Doigts	18,5%	13,6%
Oeil	13,7%	6,0%
Main	7,1%	5,1%
Genou	6,3%	5,2%
Sous-Total	65,0%	55,7%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	25,4%	34,5%
Plaie ouverte	18,5%	9,0%
Ecchymose-contusion	10,6%	14,3%
Trouble de l'œil (conjonctivite)	7,5%	3,2%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	7,4%	9,2%
Sous-Total	69,5%	70,2%
Genre d'accident		
Frappé par	16,1%	12,6%
Corps étrangers	11,5%	4,0%
Autres efforts excessifs	10,3%	14,0%
Heurter	9,1%	7,0%
Frottement-abrasion-friction	7,5%	3,4%
Sous-Total	54,6%	41,0%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	15,4%	20,4%
Déchets-rebuts-débris	11,4%	3,9%
Éléments de struct. métallique	9,9%	3,0%
Autres matériaux de construction	9,4%	2,7%
Machines	7,2%	5,6%
Sous-Total	53,3%	35,5%

VI – Faits saillants

- ✎ À chaque jour, il y a 3,1 fois plus de travailleurs absents dans cette profession qu'en moyenne au Québec, soit 22,6 % comparé à 7,4 %. Cette situation est autant liée à la fréquence élevée qu'à la gravité des lésions indemnisées.
- ✎ Comparée à l'ensemble du Québec, cette profession compte plus de cas ayant une atteinte permanente (16,4 % contre 10,3 %) et aussi plus de cas qui ont nécessité un PIR (5,2 % contre 3,7 %).
- ✎ Plus du tiers des lésions sont survenues dans les industries de l'installation d'équipements de réfrigération commerciale et celles des tôleries et autres travaux sur conduites.
- ✎ Les lésions aux doigts, yeux, mains et genoux sont plus fréquentes qu'en moyenne au Québec. Les genres d'accident les plus fréquents sont frappé par, corps étrangers, heurter ainsi que les frottements, abrasions ou frictions. Les plaies ouvertes ainsi que les troubles de l'oeil (conjonctivite) sont plus fréquents que les moyennes québécoises.

Profession 8523 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et montage de machines & mat.indus. n.c.a.

Rang selon le taux de prévalence des lésions professionnelles indemnisées : 26 sur 195 professions classées.

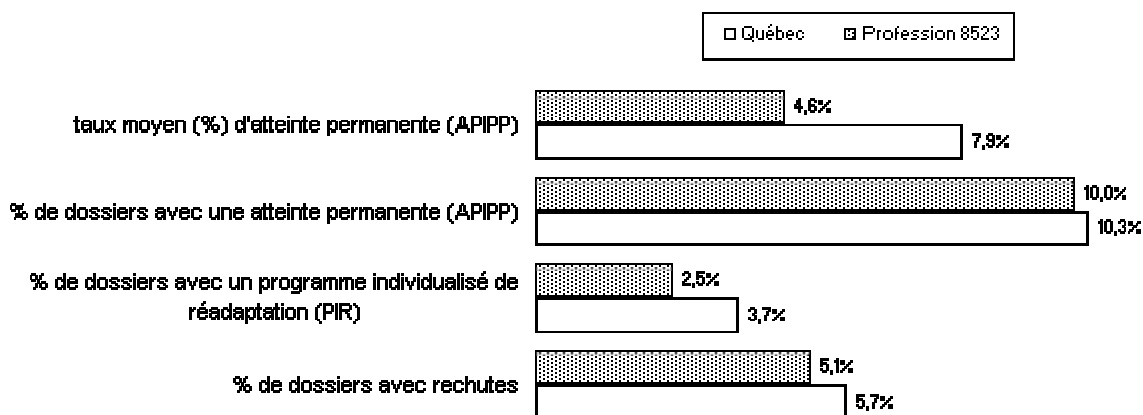
I - Principales mesures (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8523	Québec
Nombre de travailleurs	1 647	3 082 131
% de femmes	22,4%	45,3%
% de 45+ ans	27,7%	31,3%
Nombre de travailleurs ETC	1 518	2 540 995
Nombre de lésions professionnelles	367	122 307
% de femmes	---	23,4%
% de 45+ ans	21,7%	26,8%
% de maladies professionnelles	6,1%	5,2%

II - Principaux indicateurs (moyennes annuelles, 1995-1997)

	Profession 8523	Québec
Taux de prévalence ETC	22,4 ‰	7,4 ‰
Hommes	25,7 ‰	8,8 ‰
Femmes	---	5,2 ‰
Taux de fréquence ETC	24,2%	4,8%
Hommes	29,0%	6,1%
Femmes	---	2,8%
Durée moyenne d'absence (jours)	33,8	55,9
% 1 à 14 jours	70,9%	60,5%
% plus de 6 mois	3,0%	6,2%
Débours moyen	2 699 \$	4 460 \$

Note: --- signifie ne s'applique pas ou que la valeur est inférieure à 0,05% ou 0,05 ‰ selon le cas

III - Quelques caractéristiques (1995-1997)**IV - Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales activités économiques, 1995-1997 (100% = total des lésions indemnisées pour la profession)**

3199 - Autres industries de la machinerie et de l'équipement	29,9%
3111 - Industrie des instruments aratoires	17,3%
3195 - Industrie de la machinerie pour l'industrie des pâtes et papiers	5,7%
3211 - Industrie des aéronefs et des pièces d'aéronefs	5,5%
3281 - Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations	4,1%

Profession 8523 Trav. spéc. dans la fabrication et montage de machines & mat.indus. n.c.a. (suite)**V – Répartition relative (%) des lésions indemnisées pour les cinq principales catégories de chacun des descripteurs de lésions, 1995-1997 (100% = total pour la profession ou le Québec)**

	Profession 8523	Québec
Siège de la lésion		
Doigts	20,3%	13,6%
Dos	20,2%	25,9%
Oeil	17,1%	6,0%
Main	5,7%	5,1%
Épaule	5,3%	6,9%
Sous-Total	68,6%	57,4%
Nature de la lésion		
Entorse-foulure	23,0%	34,5%
Ecchymose-contusion	13,0%	14,3%
Corps étrangers	9,5%	2,3%
Maladies m-sq. (sauf au dos)	9,5%	9,2%
Blessures superficielles	8,5%	3,4%
Sous-Total	63,6%	63,7%
Genre d'accident		
Frappé par	17,5%	12,6%
Autres efforts excessifs	13,4%	14,0%
Corps étrangers	13,3%	4,0%
Coincé ou écrasé	10,1%	6,5%
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	8,6%	7,5%
Sous-Total	63,0%	44,6%
Agent Causal		
Mouvement corporel ou posture	17,4%	20,4%
Éléments de struct. métallique	16,3%	3,0%
Déchets-rebuts-débris	12,0%	3,9%
Machines	7,1%	5,6%
Autres matériaux de construction	6,0%	2,7%
Sous-Total	58,8%	35,5%

VI – Faits saillants

- ☞ Cette profession compte, à chaque jour, trois fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée que dans l'ensemble du Québec, soit 22,4 % comparé à 7,4 %. C'est la fréquence élevée (24,2 %) qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant très inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec.
- ☞ Les mesures de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) ainsi que celle de la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR, ou des rechutes, sont comparables ou inférieures aux moyennes du Québec.
- ☞ Près de la moitié des lésions sont survenues dans les autres industries de la machinerie et de l'équipement ainsi que dans les industries des instruments aratoires.
- ☞ Les sièges de lésion les plus fréquents sont les doigts et pouces, le dos, les yeux et les mains. La présence de corps étrangers, le fait d'être frappé par des objets et d'être coincé ou écrasé sont les genres d'accident les plus caractéristiques. Les contacts avec des éléments de structures métalliques, des déchets-rebuts-débris, des machines et d'autres matériaux de construction sont presque trois fois plus fréquents chez ce groupe de travailleurs.

6. RÉFLEXION SUR DES AVENUES DE RECHERCHE

La production de la présente série d'indicateurs s'appuie sur des choix méthodologiques qui visent à obtenir des valeurs représentatives en matière d'indicateurs. Le fait de considérer une période de trois années (1995-1997) réduit l'effet de la variation annuelle du nombre de lésions professionnelles indemnisées. Par ailleurs, l'intégration du nombre d'heures travaillées dans l'expression de la fréquence et de la prévalence des lésions indemnisées était devenue nécessaire pour tenir compte de la réalité du travail atypique, notamment le travail à temps partiel et occasionnel, et son impact sur le temps d'exposition aux risques. Finalement, il a été jugé pertinent de produire des séries d'indicateurs selon le sexe, en raison de la présence de plus en plus considérable de la main-d'œuvre féminine dans la majorité des professions.

Les informations présentées dans cette étude ont permis de constater que l'intensité et les conséquences des lésions professionnelles indemnisées sont très différentes selon la catégorie professionnelle. Ces différences sont toutefois moins importantes entre les hommes et les femmes à l'intérieur d'une même catégorie professionnelle. D'autre part, les descripteurs et caractéristiques des lésions indemnisées sont généralement assez différents selon la catégorie professionnelle et selon le sexe. Ceci tend à nous indiquer que ce ne sont pas les mêmes types de lésions qui surviennent dans les différentes catégories professionnelles ainsi que chez les femmes ou les hommes. Par ailleurs, s'il s'agit des mêmes types de lésions, elles n'ont pas nécessairement la même importance selon la catégorie professionnelle ou le sexe.

Dans un processus de détermination de priorités de recherche ou d'intervention, il est important de connaître, de façon détaillée le classement des professions de base (code CCDP à quatre chiffres), afin de déterminer des groupes cibles. De cette façon il y a une identification de professions précises, sur lesquelles les activités de recherche ou de prévention peuvent s'exercer. Cette façon de procéder permet de cibler des groupes de travailleurs selon une certaine homogénéité de tâches.

Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés pour déterminer des groupes cibles, car chaque indicateur présente une facette différente, mais tout aussi importante, dans l'évaluation des problèmes de santé et de sécurité du travail. Par exemple, il y a les indicateurs de prévalence, de fréquence, de gravité et de volume de lésions indemnisées. Le choix de retenir l'un ou l'autre, ou plusieurs de ces indicateurs, pour déterminer des priorités, dépend des objectifs fixés par l'utilisateur de ces renseignements. Les tableaux statistiques des annexes E à K présentent le classement des professions détaillées (CCDP-4) pour chacun des principaux indicateurs.

Tout au long du document, le taux de prévalence ETC a été retenu comme l'indicateur de prédilection car il s'avère un bon estimateur des coûts directs des absences associées aux lésions professionnelles. Le choix de cet indicateur dans la démarche de priorisation oriente le ciblage vers des professions très diversifiées.

Nous avons donc présenté un profil statistique détaillé pour chacune des 26 professions qui ont un taux de prévalence au moins trois fois supérieur à la moyenne du Québec. Parmi ces professions ciblées selon le taux de prévalence, plus d'une sur trois est une profession de manœuvres ou manutentionnaires. Par ailleurs, plus d'une profession sur quatre correspond à des travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, soit des professions où les

travailleurs oeuvrent principalement dans des industries manufacturières et des secteurs du commerce. Il y a également quatre professions du secteur de la construction. Ce groupe ciblé de professions contient aussi des professions effectuant des activités de travail différentes de celles mentionnées ci-dessus. Par exemple, il y a deux professions du domaine de la santé et des services sociaux, le *personnel spécialisé et les auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques* et les *infirmières auxiliaires* ainsi que du personnel administratif (magasiniers, ordonnanciers et distributeurs n.c.a.).

La prise en considération de la gravité des lésions pourrait s'avérer une autre avenue à examiner. À ce chapitre, les travailleurs exerçant les professions de *Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement*, d' *Hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens*, de *Plâtriers et travailleurs assimilés*», de *Monteurs de charpentes métalliques* et de *Maçons et carreleurs* s'absentent plus de 140 jours à la suite d'une lésion professionnelle.

Par ailleurs, si la préoccupation des décideurs et des chercheurs porte sur les atteintes à la santé, il semble que les conditions s'avèrent problématiques pour les personnes occupant les professions de *Mineurs, carriers, foreurs de puits* et de *Manœuvres* dans les industries de fabrication suivantes : produits en caoutchouc et en plastique, produits alimentaires, de produits en bois et produits de textile.

L'apport des résultats présentés dans ce document ne se limite pas uniquement au ciblage de groupes de travailleurs les plus concernés par les lésions professionnelles indemnisées. La considération de nouveaux concepts méthodologiques dans le calcul des indicateurs de fréquence et de prévalence (travailleurs ETC) et la production d'indicateurs selon le sexe constituent les principales nouveautés dans la production des indicateurs quinquennaux. Dorénavant ces règles devront être observées compte tenu des réalités en matière de temps de travail (partiel ou occasionnel) et de la présence de plus en plus importante de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail.

Une autre étude produite à l'IRSST concernant les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées par secteur d'activité économique et selon les trois grandes catégories professionnelles permet l'identification de groupes cibles. Si les indicateurs par professions permettent de cibler des groupes de travailleurs présentant une certaine homogénéité de tâches, les indicateurs par secteur d'activité et grande catégorie professionnelle réfèrent surtout à un environnement de travail. La réalité du travail étant fort complexe, il est essentiel de tenir compte des résultats des deux approches.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Association des Commissions des accidents du travail du Canada (2001). *Accidents du travail et maladies professionnelles*, Programme national de statistique sur les accidents du travail, Canada 1998-2000.
- Bureau de la statistique du Québec (1984). *Classification des activités économiques du Québec de 1984*, Direction de la consultation et des méthodes, 755 p.
- Bureau international du Travail (1998). *Seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998, ICLS/16/1998/III, Rapport III, Statistiques des lésions professionnelles*, 1998.
<http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/techmeet/16thicls/report3.htm>
- Bureau international du Travail (1974). *Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité du travail, volume II*, Genève, BIT, 899 p.
- Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (1992). *L'impact du vieillissement de la population sur la santé et la sécurité du travail*, Montréal, Vice-présidence à la planification et à la programmation, 85 p.
- Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (1982 à 2000). *Rapports annuels 1982 à 2000*. Québec, Commission de la santé et de la sécurité du travail.
- Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (1985). *Classification canadienne descriptive des professions, 1980 - professions des grands groupes 23, 25, 27 et 31*, Ottawa, no. au catalogue MP53-1/23-1980F, 87 p.
- Duguay, P. (1997). *Les indicateurs de lésions en santé et sécurité du travail au Québec : analyse par profession en 1991*, Montréal, IRSST, Rapport de recherche R-147, 88 p.
- Duguay, P. et Cloutier, E. (1996). *Taux d'incidence des accidents du travail et vieillissement : l'importance du type de dénominateur*, in Cahiers québécois de démographie, vol 25, no 3.
- Duguay, P., Gervais, M., Hébert, F. (1986). *L'inégalité des risques affectant la sécurité des travailleurs par secteur d'activité économique*, Montréal, IRSST, Études et recherches, R-006, 208 p.
- Duguay, P., Gervais, M. (1985). *L'inégalité des risques affectant la sécurité des travailleurs : les dix secteurs prioritaires de la CSST*, Montréal, IRSST, 141 p.
- Emploi et Immigration Canada (1993). *Classification nationale des professions*, Ottawa, no MP53-25/1-1993F au catalogue.
- Gervais, M. (1985). *L'inégalité des risques affectant la sécurité des travailleurs par profession*, Montréal, IRSST, Rapport de recherche R-004, 229 p.

- Hale, M., Hale, A.R. (1986). *A review of literature relative to the accident experience of young workers and the relation between accidents and age*, Birmingham, Health and safety technology and management Hastam Ltd., 62 p.
- Hébert, F. (1999). *Évolution des indicateurs de lésions professionnelles indemnisées, par secteur d'activité économique, Québec, 1986-1996*, IRSST, Études et recherches, R-215, 146 p.
- Hébert, F. (1996). *Les indicateurs de lésions en santé et sécurité du travail : analyse par secteur d'activité économique en 1991*, Montréal, IRSST, Rapport de recherche R-135, 201 p.
- Hébert, F., Duguay, P., Massicotte, P., Levy, M. (1996). Révision des catégories professionnelles utilisées dans les études de l'IRSST portant sur les indicateurs quinquennaux de lésions professionnelles, Montréal, IRSST, Guide technique R-137, 52 p.
- IRSST (1999). Rapport annuel 1998, Montréal, Institut de recherche en santé et sécurité du travail du Québec, 74 p.
- Messing, K. (2000). La santé des travailleuses, la science est-elle aveugle ? Montréal, Remue-ménage, 306 p.
- Ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration du Canada (1979). Classification canadienne descriptive des professions, 1971- tome 2 normes professionnelles, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, no de catalogue MP53-171/2F, 1 009 p.
- Ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration du Canada (1974). *Classification canadienne descriptive des professions, 1971- tome 1 classification et définitions*, Ottawa, Information Canada, 1 493 p.
- Péron, Y., Strohmenger, C. (1985). *Indices démographiques et indicateurs de santé des populations*, Ottawa, Statistique Canada, no. 82-543F au catalogue, 265 p.
- Scherrer, B., *Biostatistique*, Chicoutimi, Édition Gaëtan Morin, 1984, 850 p.
- Statistique Canada (2001). *Classification nationale des professions pour statistiques 2001*, Ottawa, no. 12-583 au catalogue, 766 p.
- Statistique Canada (2001). Enquête mensuelle sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, données originales pour le Québec (compilations spéciales).
- Statistique Canada (2001). Enquête mensuelle sur la population active, données originales pour le Québec (compilations spéciales).
- Statistique Canada (1999). Recensement canadien de 1996, Distribution de la population active occupée et des heures travaillées selon le sexe, l'industrie et la profession (tableaux personnalisés).

Statistique Canada (1995). *Emploi, gains et durée du travail*, Ottawa, Statistique Canada, no. 72-002 au catalogue, 139 p.

Statistique Canada (1995). *Enquête sur la population active*, Ottawa, Statistique Canada, no. 71-001 au catalogue, 139 p.

Statistique Canada (1993). *Classification type des professions de 1991*, Ottawa, no. 12-565F au catalogue.

Statistique Canada (1992). *Dictionnaire du recensement de 1991*, Ottawa, Statistique Canada, no. de catalogue 92-301F, 386 p.

Statistique Canada (1989). *Caractéristiques de la population et du logement : Professions*, Ottawa, Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986, no. 93-112 au catalogue.

Statistique Canada (1981). *Classification type des professions de 1980*, Ottawa, no. 12-565F au catalogue, 594 p.

U.S. Department of Labor (1992). Bureau of Labor Statistics, *Occupational Injury and Illness Classification Structures*.

ANNEXE A : LA MÉTHODOLOGIE

A. MÉTHODOLOGIE

La présentation et l'analyse des indicateurs de lésions professionnelles commandent au préalable la présentation et la critique des informations traitées. Dans cette annexe, les questions entourant les sources de données et leurs caractéristiques ainsi que les approches méthodologiques sont abordées.

A.1 Période de référence

Les informations traitées et les résultats présentés dans ce rapport font référence à la structure de l'emploi au Québec en 1996 et à la survenue de nouveaux événements déclarés et indemnisés à la CSST au cours de la période 1995-1997. Deux éléments expliquent le recours à des données datant de quelques années pour la production de ce document :

- le premier élément concerne l'accès aux données sur l'emploi; le recensement canadien est la seule source de données pouvant fournir la distribution des travailleurs par profession et par secteur. Selon l'ordre de priorités de diffusion des produits du recensement, il faut compter un délai de trois (3) ans avant d'obtenir des informations à caractère socio-économique.
- le deuxième élément est d'ordre méthodologique; lors des trois études précédentes, un délai de trois (3) ans a été alloué afin de s'assurer que le cumul des jours perdus soit complété pour la majorité des dossiers d'événements survenus durant l'année de référence. Cette question de maturité des dossiers est importante compte tenu du fait que la nature des lésions peut différer d'un groupe de travailleurs à un autre, que ce soit par industrie ou par profession.

A.2 La population statistique à l'étude

La population statistique à l'étude est l'ensemble des travailleurs couverts par le régime de santé et sécurité du Québec. Pour cette population, les événements analysés sont les lésions professionnelles survenues aux travailleurs des entreprises ayant un établissement au Québec. Il s'agit des lésions professionnelles survenues durant les années 1995 à 1997 (nouveaux cas) et pour lesquelles la Commission de santé et sécurité du travail (CSST) a versé des débours en indemnités de remplacement de revenu (IRR) ou pour d'autres frais. Plus spécifiquement, il s'agit des accidents du travail ayant occasionné des versements d'IRR ainsi que les maladies professionnelles et les décès pour lesquels il y a eu au moins un débours fait par la CSST. Par ailleurs, s'il y a eu des rechutes, récidives ou aggravations référant à ces événements d'origine, les jours indemnisés et les débours sont cumulés pour ces dossiers jusqu'à la date de la mise à jour.

A.3 Les sources de données

Les deux sources de données utilisées pour le calcul des indicateurs, sont le fichier des lésions professionnelles de la CSST et le recensement canadien de 1996 de Statistique Canada.

A.3.1 Le fichier des lésions professionnelles de la CSST

Les informations proviennent de la base de données relationnelle de l'Infocentre de la CSST mise à jour le 1^{er} août 1999. Le fait de tenir compte des années encadrantes à l'année de référence (1996) assure une plus grande stabilité et une plus grande fiabilité des données pour le calcul des taux et la description des caractéristiques des lésions. Les informations sur les lésions professionnelles seront exprimées en nombre moyen annuel.

A.3.1.1 Nature de l'information et systèmes de classification

Les informations extraites de cette base de données sont les suivantes :

Lésions professionnelles

Les lésions professionnelles analysées réfèrent aux accidents du travail et maladies professionnelles dont l'événement d'origine est survenu entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 1997. Plus spécifiquement, il s'agit de nouveaux cas d'accidents du travail survenus durant cette période et rapportés à la CSST, ayant une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et pour lesquels la CSST a versé des indemnités de remplacement de revenu (IRR). Il s'agit aussi de nouveaux cas de maladies professionnelles, et des événements ayant occasionné un décès, rapportés à la CSST durant cette période. Ces cas doivent avoir une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et compter au moins un débours (indemnités ou frais) effectué par la CSST, qu'il y ait eu versement d'IRR ou non. Aux fins de la présente étude les mentions *lésion*, *lésion indemnisée*, *lésion professionnelle* ou *lésion professionnelle indemnisée* seront utilisées comme des termes équivalents dans l'univers documenté, sauf avis contraire.

Jours d'indemnisation

Ils représentent, pour chacune des lésions professionnelles, la durée de l'interruption du travail en nombre de jours reliés à l'indemnité de remplacement du revenu (IRR) pour l'événement d'origine, ainsi que pour la rechute, la récurrence ou l'aggravation. La CSST indemnise selon les jours civils.

Activité économique

Pour chacun des dossiers extraits, l'unité CAEQ-1984 (Classification des activités économiques du Québec) assignée au sous-dossier financier (SDF) fut retenue comme identifiant de l'activité économique. Le numéro SDF étant utilisé pour des fins de financement, l'activité économique qui y est rattachée reflète avec un degré d'exactitude fort acceptable, l'activité principale de cette entité comptable. Cette façon de procéder a facilité le jumelage des données de la CSST avec celles de Statistique Canada, la structure de la CAEQ-1984 étant très similaire au découpage sectoriel utilisé pour le recensement 1996 de la population de Statistique Canada (CTI-1980).

Profession

La profession exercée par le travailleur au moment de la déclaration de la lésion est codée selon la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP). Le niveau de précision utilisé

est celui des groupes de base (codé à 4 chiffres) qui compte près de 500 codes de professions. Le recours à cette variable a aussi servi à distinguer les travailleurs selon trois grandes catégories professionnelles (voir section A.4).

Caractéristiques des lésions professionnelles

Des informations sur les caractéristiques des lésions professionnelles indemnisées sont présentées pour la première fois. Elles réfèrent à la nature, au siège et à l'agent causal de la lésion et au genre d'accident. Ces quatre éléments sont codés selon le système de classification des caractéristiques de lésions en vigueur à la CSST, qui s'inspire de l'Occupational Injury and Illness Classification américaine¹. De plus, des renseignements sur les incapacités permanentes, les rechutes et les plans individualisés de réadaptation ont été extraits pour compléter le portrait des caractéristiques des lésions professionnelles.

A.3.1.2 Le volume de dossiers et la qualité des données extraites

Il n'existe pas de publication sur la qualité des données inscrites dans la base de données de la CSST. Il est possible toutefois d'avoir une indication du taux de codage selon les diverses caractéristiques par l'examen de la proportion des dossiers non codés selon différentes variables. Pour les événements survenus en 1995-1997, toutes les variables retenues affichent une proportion de dossiers non codés inférieure à 5 % (tableau A.1) ce qui confère un assez bon degré de fiabilité à ces variables. Les informations colligées dans ce fichier le sont essentiellement pour des fins administratives. Ainsi les variables qui ont une plus grande utilité administrative peuvent avoir un taux de cas non codés inférieur aux autres variables. C'est ce qui explique le faible taux de non codés observé pour l'activité économique (0,02 %) et un taux plus élevé pour la variable agent causal de la blessure (4,33 %).

Ce bilan qui s'avère très satisfaisant s'explique par l'attention et le soin apportés par la CSST dans le processus d'amélioration du contenu de leurs bases de données courantes dédiées notamment à la réparation.

Tableau A 1 : Proportion des dossiers non codés selon différentes variables descriptives des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Variables	Proportion (%)
Activité économique	0,02
Profession	2,11
Nature de blessure	1,16
Siège de la blessure	0,51
Genre d'accident	2,75
Agent causal	4,33

¹ U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, Occupational Injury and Illness Classification Structures, 1992.

Le calcul des indicateurs s'effectue pour tout groupe de travailleurs comptant au moins 100 lésions indemnisées pour toute la période de 1995-1997. Pour la production d'indicateurs spécifiques aux maladies professionnelles, ce nombre doit atteindre au moins 50.

A.3.2 Le recensement canadien

Effectué tous les cinq (5) ans, le recensement canadien a comme principal objectif de fournir une description complète de la population canadienne selon de multiples caractéristiques démographiques et socio-professionnelles. Il est en fait la seule source de données pouvant fournir une répartition détaillée de la main-d'oeuvre par secteur d'activité économique et par profession. Les renseignements portant sur ces deux variables, qui s'appuient sur la déclaration de la population recensée, ont été obtenus par le biais de tableaux personnalisés conçus pour les besoins de cette activité de recherche.

A.3.2.1 Nature de l'information et systèmes de classification

La présente série d'indicateurs utilise le nombre d'heures travaillées par la population active occupée², recensée en 1996 comme base d'estimation du nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC). Ces données sont tirées de la partie échantillon du recensement (20 % des ménages recensés). Le nombre d'heures travaillées, qui a l'avantage de tenir compte à la fois de la durée d'exposition des travailleurs et du nombre de travailleurs (Duguay et Cloutier, 1996), est utilisé pour le calcul des indicateurs de fréquence et de prévalence. Exprimée en nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC), cette information est utilisée comme moyenne annuelle des effectifs de travailleurs exposés aux risques de lésions professionnelles, par secteur d'activité et grandes catégories professionnelles.

Les activités économiques sont classées suivant la Classification type des industries de Statistique Canada de 1980 (CTI-1980) qui, à quelques exceptions près, est la même que celle adoptée par la CSST, soit la Classification des activités économiques du Québec de 1984 (CAEQ-1984). La constitution des catégories professionnelles s'est faite à partir de l'exercice de correspondance entre la Classification type des professions de 1980 (CTP-1980) et la Classification type des professions de 1991 (CTP-91). Cette dernière classification, qui s'inspire de la Classification nationale des professions (CNP), remplace le système de classification professionnelle utilisé précédemment par Statistique Canada, soit la CTP-80 qui est très apparentée avec la CCDP en vigueur à la CSST. La CTP-91 offre une nouvelle structure qui reflète les nouvelles réalités du marché du travail. La section A.4 de la présente annexe décrit la démarche retenue pour assurer la correspondance entre ces deux classifications.

A.3.2.2 Qualité des données

Les données sur les travailleurs sont tirées d'un échantillon représentant le cinquième de toute la population recensée. Tout comme pour les portraits produits pour les années 1981, 1986 et 1991, il a été convenu que les unités sectorielles regroupant moins de 1 000 travailleurs ou moins de

² La population active occupée comprend les personnes qui, au cours de la semaine précédant le recensement, occupaient un emploi. Elle constitue un sous-ensemble de la population active qui compte aussi dans ses rangs les personnes en chômage. Dans le texte, le terme «travailleur» est fréquemment utilisé en lieu et place de la population active occupée.

1 500 000 heures travaillées par année soient écartées des analyses en raison de la marge de variation non négligeable de l'estimé d'effectifs inférieurs à cette taille.

Les données du recensement offrent une image instantanée de l'état de la population à une date précise se situant, pour les variables retenues, à la dernière semaine du mois de mai 1996. Il est fort probable que pour la majorité des secteurs d'activité, les renseignements recensés correspondent assez bien aux effectifs annuels moyens des travailleurs. Afin d'obtenir la meilleure estimation du nombre de travailleurs et des heures travaillées, les valeurs du recensement de 1996 ont été ajustées selon un facteur de correction saisonnier constitué à partir de données sur l'emploi de janvier 1995 à décembre 1997. Ce facteur a pu être calculé à partir des données provenant d'enquêtes de Statistique Canada que sont l'enquête mensuelle sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées (EERH) et l'enquête sur la population active (EPA). Pour chaque niveau d'entité sectorielle (division, secteur et sous-secteur), nous avons calculé un indice de correction saisonnier en rapportant le nombre annuel moyen de travailleurs sur les trois années (1995 à 1997) que nous avons divisé par la valeur du mois de mai 1996, soit la période correspondant à la période de référence du recensement.

$$\frac{(\text{Moyennes annuelles (EMPLOYÉS + SALARIÉS) 1995 + 1996 + 1997}) / 3}{\text{Mois de mai 1996 (EMPLOYÉS + SALARIÉS)}}$$

Par la suite, l'indice de correction a été multiplié par la valeur du recensement de 1996. Cet ajustement permet d'obtenir un dénominateur qui se rapproche le plus du concept de population annuelle moyenne exposée aux lésions professionnelles pour les années 1995 à 1997.

Pour l'ensemble de l'activité économique l'indice de correction se chiffrait à 0,988 pour le nombre d'heures travaillées. Le même indice de saisonnalité a été conservé pour les deux sexes et pour chacune des catégories professionnelles dans le calcul d'indicateurs par secteur d'activité. Le tableau A.2 indique les valeurs des indices de saisonnalité calculés pour le nombre de travailleurs et le nombre d'heures travaillées par division économique.

Les divisions de la forêt et des mines affichent les plus forts indices saisonniers qui amènent une correction à la hausse du nombre de travailleurs et des heures travaillées, tandis que les valeurs du recensement pour les divisions de la chasse et pêche, services aux entreprises, de la construction et de l'agriculture ont dû être ajustées à la baisse d'environ 10 % ou plus. En résumé, les données du recensement présentent des valeurs légèrement supérieures à la moyenne annuelle attendue, ce qui amène à une correction à la baisse du nombre de travailleurs et des heures travaillées pour la majorité des entités sectorielles.

Tableau A.2 : Indice de saisonnalité pour le nombre de travailleurs et le nombre d'heures travaillées, par division économique, Québec, 1996

Divisions économiques	Nombre de Travailleurs	Nombre d'heures travaillées
Agriculture	0,92	0,89
Chasse et pêche	0,85	0,72
Forêt	1,37	1,38
Mines	1,11	1,10
Manufacturiers de biens durables	1,00	1,02
Manufacturiers de biens non durables	0,96	0,98
Construction	0,91	0,90
Transports et entreposage	0,94	0,98
Communications et services	1,01	1,01
Commerces de gros	0,97	0,94
Commerces de détail	0,98	0,99
Intermédiaires financiers	1,02	1,01
Immobiliers et assurances	1,04	0,99
Services aux entreprises	0,90	0,89
Services gouvernementaux	1,02	1,06
Services d'enseignement	0,95	0,97
Santé et services sociaux	0,98	1,02
Hébergement et restauration	0,99	0,98
Autres services	1,01	1,07
Total	0,98	0,99

Sources : Pour les secteurs Agriculture et Chasse et pêche, Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilations spéciales;
 Pour toutes les autres divisions, Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées, compilations spéciales, Québec 1983 à 1998.

A.4 Les catégories professionnelles

La production d'indicateurs quinquennaux sectoriels de fréquence et de gravité des lésions professionnelles (Hébert, 1996) propose une approche visant à mieux cibler les groupes de travailleurs les plus affectés par les lésions professionnelles. L'approche ainsi retenue porte sur la distinction entre travailleurs manuels, non manuels et mixtes (Hébert et al., 1996).

Chacune de ces catégories se définit de la façon suivante :

Travailleur manuel

Celui qui exerce un métier exigeant la manipulation de charges lourdes ou moyennes sur une base régulière (*ex. : travailleurs forestiers, mineurs et la grande majorité des travailleurs des industries de transformation*). Sont également inclus dans cette catégorie, ceux qui manipulent des charges plus légères mais doivent travailler en utilisant une posture statique continue (*ex. : opératrices de machine à coudre*) OU effectuent un travail répétitif continu (*ex. : travailleurs des abattoirs*).

Travailleur mixte

Celui qui exerce un métier nécessitant la manipulation de charges légères et un travail avec posture statique discontinue OU manipule occasionnellement une charge lourde ou moyenne : *les infirmières auxiliaires, les vétérinaires, les pompiers et l'ensemble des contremaîtres supervisant les travailleurs des industries de transformation*. Sont également compris dans cette catégorie ceux qui effectuent un travail exigeant de nombreux mouvements et manipulations avec une charge légère OU qui effectuent un travail répétitif discontinu (*ex. : coiffeurs, barmen, magasiniers et ordonnanciers*).

La définition des travailleurs mixtes se caractérise donc par la ponctualité ou la discontinuité des efforts physiques à déployer lors de l'exécution des tâches. Par ailleurs, pour certaines professions il fut impossible soit de déterminer l'importance de l'activité physique (*ex. : code 9919 - autres travailleurs non classés ailleurs*), soit d'identifier une dominante parmi la liste des sous-composantes à sept (7) chiffres : *artistes et techniciens de la scène nca (code 3339) et le personnel des services auxiliaires au sol (code 9113)*. Compte tenu de ces considérations techniques nous avons jugé préférable d'assigner la catégorie mixte à ces professions.

Travailleur non manuel

Celui qui exerce un métier où la charge manipulée et l'activité physique sont négligeables. Ce groupe compte notamment les directeurs et administrateurs, les travailleurs des sciences naturelles et sociales, les enseignants et la majorité du personnel administratif.

À partir de ces définitions, les quelques 500 codes CCDP à quatre chiffres et leur équivalent CTP-80 ont été groupés selon ces trois catégories.

A.5 La correspondance entre les systèmes de classification d'activité économique et des professions de la CSST et de Statistique Canada

La mesure du risque relatif de lésions professionnelles se définit comme étant le rapport du nombre d'événements accidentels (numérateur) sur la population exposée (dénominateur). Les données exploitées en vue de la production de ce rapport proviennent respectivement du fichier des lésions professionnelles de la CSST et du recensement canadien. Avant 1996, les deux organismes pourvoyeurs de données ont utilisé des systèmes de classification relativement similaires, que ce soit pour les secteurs d'activité économique ou pour les professions. L'exercice de correspondance a donc nécessité un investissement mineur en ce qui a trait à

l'activité économique car la CAEQ-84 utilisée à la CSST est, à quelques exceptions près, identique à la CTI-80 de Statistique Canada. Il en était de même pour les systèmes de classification des professions, les deux systèmes CTP-80 (Statistique Canada) et CCDP (CSST) étant très apparentés.

Si pour l'année de référence de 1996, ces deux organismes ont toujours recours aux systèmes de classification des activités économiques similaires, il en est autrement pour les classifications des professions. Comme il a été mentionné à la section A.2.2.1, Statistique Canada diffuse les informations selon la Classification type des professions (CTP-91). Les principes qui ont conduit à cette nouvelle classification sont basés sur le niveau (formation académique) et le genre de compétence (pertinence de la formation dans le genre de travail exécuté), tandis que le principe de la classification de la CTP-80 reposait essentiellement sur le genre de travail accompli (nature du travail, matériau utilisé). Pour rendre compatible la production de données sur le nombre de travailleurs et le nombre d'heures travaillées avec le système de classification des professions en usage à la CSST il a fallu effectuer un exercice de correspondance à partir d'une matrice qui répartit ces informations selon les deux systèmes de classification professionnels à partir des données de 1991, année pour laquelle Statistique Canada a produit des informations pour les deux classifications (CTP-80 et CTP-91). En émettant l'hypothèse que la distribution relative du nombre de travailleurs et des heures travaillées selon ces deux classifications est demeurée constante de 1991 à 1996, il a été possible, pour 1996, d'estimer la population des travailleurs et des heures travaillées selon la structure de classification CTP-80 car les données de la CSST (au numérateur) sont codées selon la CCDP, soit le système de classification apparenté à la CTP-80.

A.6 Définitions et limites des indicateurs socio-sanitaires

Les indicateurs ont comme principal objectif de quantifier les différences entre les niveaux de risque et de gravité de lésions par profession et par secteurs d'activité économique. La conception de ces indicateurs repose sur des conventions couramment admises, ce qui permet des comparaisons interprovinciales, internationales et même temporelles. De plus, l'emploi de ces mesures s'avère fort utile dans une démarche d'orientation, de priorisation et d'évaluation des interventions en milieu de travail.

Dans la présente étude, les indicateurs de risque (fréquence) et synthétique (prévalence) réfèrent aux populations de travailleurs équivalent temps complet (ETC) calculées à partir des heures travaillées plutôt qu'au nombre de travailleurs exposés. Ce changement par rapport aux études antérieures (1981, 1986 et 1991) s'explique par le souci de tenir compte de la réalité du travail atypique, plus particulièrement le travail à temps partiel. De cette façon, l'intégration du nombre d'heures travaillées dans l'expression de la fréquence et de la prévalence des lésions professionnelles vise à obtenir des valeurs plus représentatives en termes de risques associés au temps d'exposition, en considérant l'effet des emplois à temps partiel et des emplois occasionnels sur cette durée d'exposition.

Les équivalents en travailleurs à temps complet se calculent de la manière suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'heures travaillées} \times 48 \text{ semaines}}{2000 \text{ heures travaillées}}$$

Cette expression émet l'hypothèse que le nombre de semaines d'activité est de 48, après avoir retranché quatre semaines de congés divers (vacances annuelles, congés fériés, etc.). Le produit du nombre de semaines et du nombre d'heures travaillées est par la suite divisé par 2000 heures travaillées, ce qui correspond au standard international d'équivalent à temps complet. Le résultat obtenu, soit le nombre de travailleurs ETC, a été corrigé selon l'indice de correction saisonnier présenté à la section A.3.2.2.

Le recours à une moyenne annuelle du nombre de lésions calculée à partir des valeurs de 1995, 1996 et 1997 assurera une plus grande stabilité des données sur les lésions professionnelles et augmentera la fiabilité des indicateurs. Des séries d'indicateurs propres aux accidents et aux maladies professionnelles ont été produites.

Le calcul des indicateurs s'effectue pour tout groupe de travailleurs comptant au moins 1 000 travailleurs ou 1 500 000 heures travaillées et au moins 100 lésions pour toute la période 1995-1997.

Ces indicateurs se définissent de la façon suivante :

a) Taux de fréquence ETC

Il s'agit du rapport du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées survenues en 1995-1997 sur le nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC). Le résultat de ce rapport est exprimé en %, et s'apparente au taux de fréquence tel que proposé par les conventions internationales (BIT, 1974).

$$\frac{(\text{Nombre de nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs ETC en 1995 – 1997}} \times 100$$

b) Durée moyenne d'indemnisation

Cet indice est calculé à partir du nombre total de jours d'indemnisation rapporté sur le nombre total de lésions survenues au cours des années 1995-1997, que ces jours aient été indemnisés durant la même période ou plus tard. Cette valeur est exprimée en jours de calendrier.

$$\frac{(\text{Nombre de jours d'indemnisation pour les nouveaux cas de lésions durant la période 1995 – 1997})}{\text{Nombre de nouveaux cas de lésions durant la période 1995 – 1997}}$$

Cet indice constitue l'une des mesures de la gravité de l'ensemble des dossiers de lésions professionnelles.

c) Durée médiane d'indemnisation

Le fait que la très grande majorité des lésions professionnelles se concentre dans de courtes durées et une minorité dans de très longues durées d'indemnisation, la moyenne ne constitue pas une bonne estimation de la tendance centrale. Sa valeur est surtout utile à des fins de comparaison entre différents groupes analysés. Par ailleurs, le recours à la médiane et à des valeurs seuils de durée d'indemnisation permet de bien caractériser la distribution des cas dans

un contexte de distribution asymétrique des lésions professionnelles selon les durées d'indemnisation.

La durée médiane se définit comme étant la valeur exprimée en jours se situant au centre de la distribution des jours d'indemnisation; 50% des dossiers présentent des durées d'indemnisation au-dessus de cette valeur, l'autre 50% des dossiers se situent au-dessous de cette même valeur.

d) Valeurs seuils de durée d'indemnisation

Deux valeurs seuils de durée d'indemnisation ont été retenues, soit les dossiers ayant occasionné des absences entre 1 et 14 jours et ceux occasionnant des durées supérieures à 180 jours (6 mois). Ces informations permettent de compléter l'analyse des indicateurs de gravité que sont les durées moyenne et médiane d'indemnisation.

e) Taux de prévalence ETC (Indicateur synthétique de travailleurs absents quotidiennement)

Cet indicateur est une mesure synthétique qui combine le taux de fréquence ETC et la durée moyenne d'indemnisation. S'apparentant au taux de prévalence des études antérieures, cette mesure estime, par tranche de 1 000 travailleurs ETC, le nombre de travailleurs qui, à chaque jour de calendrier, sont absents du travail en raison d'une lésion professionnelle indemnisée.

$$\left[\left(\frac{(\text{Nombre de jours indemnisés pour les nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs ETC durant la période 1995 – 1997}} \right) \div 365 \text{ jours} \right] \times 1000$$

f) Autres indicateurs

Afin d'illustrer l'impact de l'adoption de nouveaux indicateurs dans l'ordonnancement des professions et des industries, les indicateurs utilisés dans les études antérieures sont également présentés : le taux d'incidence et le taux de prévalence.

Le taux d'incidence ou le taux de fréquence calculés sur les effectifs de travailleurs est calculé en rapportant le nombre annuel moyen de lésions indemnisées survenues au cours des années 1995-1997, dans un groupe de travailleurs donné, sur le nombre de travailleurs occupés dans ce même groupe en 1996.

$$\frac{(\text{Nombre de nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs en 1995 – 1997}} \times 100$$

Le *taux de prévalence* est en fait une estimation, par tranche de 1000 travailleurs, du nombre de travailleurs qui, à chaque jour de calendrier, sont absents du travail en raison d'une lésion professionnelle indemnisée. Il ne constitue pas un taux de prévalence classique, mais une mesure synthétique de la prévalence.

$$\left[\left(\frac{(\text{Nombre total de jours d'indemnisation pour les nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs en 1995 – 1997}} \right) \div 365 \text{ jours} \right] \times 1000$$

g) Indicateurs de description

Afin de situer la survenue des lésions professionnelles dans le contexte socio-économique et circonstanciel des événements, des indicateurs de nature descriptive sont produits lors de l'analyse des groupe-cibles affichant les taux de prévalence les plus élevés.

Caractéristiques socio-économiques

- proportion de la main-d'œuvre féminine;
- proportion de la main-d'œuvre âgée de 45 ans et plus

Descripteurs des lésions professionnelles indemnisées :

- Nature de la lésion;
- Siècle de la lésion;
- Genre d'accident;
- Agent causal de la blessure;

Caractéristiques des lésions professionnelles indemnisées :

- Proportion de dossiers avec rechutes;
- Proportion de dossiers avec atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP);
- Taux moyen d'atteinte permanente;
- Proportion de dossiers inscrits à un Programme individualisé de réadaptation (PIR)

A.7 Impact du recours aux dénominateurs ETC dans le calcul du taux de fréquence

L'utilisation du nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC) permet de tenir compte de la réalité du travail atypique, plus particulièrement le travail à temps partiel ou occasionnel. Sur le plan méthodologique, ces valeurs ajustées considèrent simultanément le nombre d'individus et leur durée d'exposition aux risques d'accidents. Selon l'algorithme de calcul retenu, le nombre de travailleurs en ETC pour l'ensemble des industries au Québec se situe à près de 2,5 millions d'individus, ce qui correspond à un ratio de 84,1 % par rapport aux effectifs de travailleurs ce qui signifie que chaque travailleur aurait travaillé en moyenne 0,84 année. L'examen de ces valeurs à l'échelle des divisions économiques dévoile des différences importantes (tableau A.3). Pour les fins d'illustration, les données sur la population active (effectifs ou ETC) et sur les lésions professionnelles excluent les secteurs d'activité économique qui ne sont pas assujettis aux lois et règlements en matière de prévention, soit l'administration publique fédérale et les services de ménage. À l'exception des divisions de l'agriculture et du transport et entreposage, le ratio se situe en-deça de 0,92, les divisions de l'hébergement et restauration, des services de l'enseignement et de la santé et des services sociaux affichant des valeurs inférieures à 0,80. De plus, l'emploi de ces mesures s'avère fort utile dans une démarche d'orientation, de priorisation et d'évaluation des interventions en milieu de travail.

TABLEAU A.3 : Distribution de la population active occupée (effectifs et ETC), du nombre de lésions professionnelles et taux de fréquence (effectifs et ETC) par division économique, Québec, 1995-1997

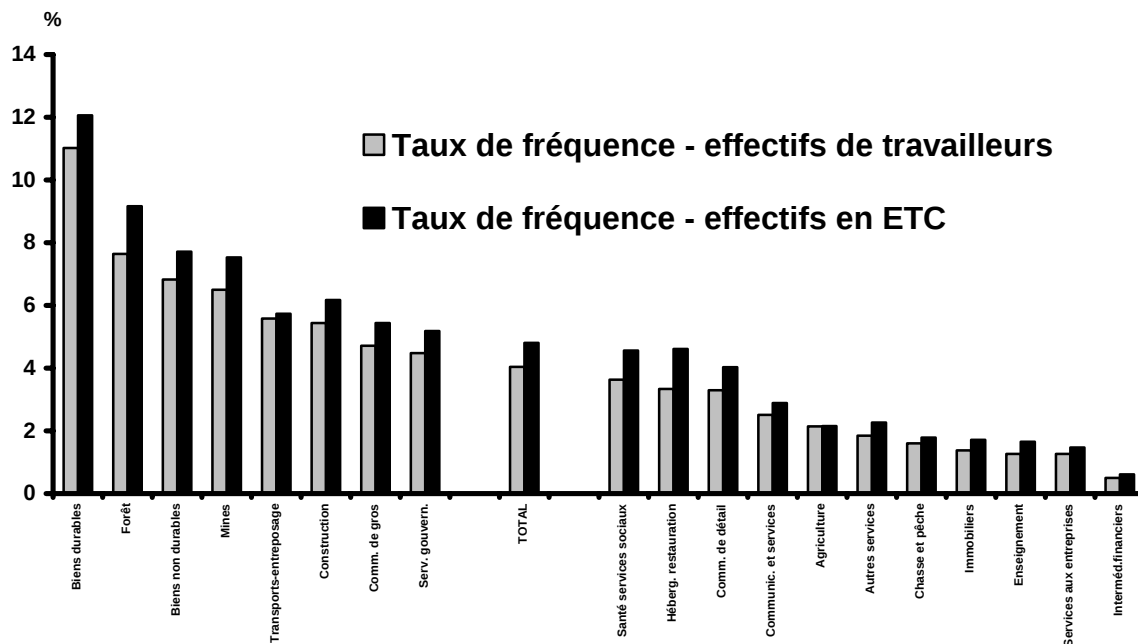
Division économique	Population active occupée (PAO)	Total annuel des heures travaillées ('000)	Population active occupée ETC (PAO ETC)	Ratio PAO ETC / PAO	Nombre annuel moyen de lésions	Taux de fréquence (%)	
						Effectifs	ETC
Agriculture	67 422	134 039,7	67 020	99,4	1 442	2,1	2,2
Chasse et pêche	2 491	4 483,1	2 242	90,0	40	1,6	1,8
Forêt	20 248	33 765,1	16 883	83,4	1 548	7,6	9,2
Mines	18 930	32 638,0	16 319	86,2	1 230	6,5	7,5
Activités primaires	109 091	204 925,9	102 463	93,9	4 259	3,9	4,2
Manufacturiers de biens durables	228 871	418 262,0	209 131	91,4	25 230	11,0	12,1
Manufacturiers de biens non durables	292 762	517 952,0	258 976	88,5	19 990	6,8	7,7
Construction	116 624	205 440,8	102 720	88,1	6 339	5,4	6,2
Activités secondaires	638 257	1 141 654,8	570 827	89,4	51 559	8,1	9,0
Transports et entreposage	117 895	229 230,4	114 615	97,2	6 576	5,6	5,7
Communications et services	102 991	178 621,7	89 311	86,7	2 583	2,5	2,9
Commerces de gros	154 050	267 070,9	133 535	86,7	7 258	4,7	5,4
Commerces de détail	390 033	638 065,2	319 033	81,8	12 857	3,3	4,0
Intermédiaires financiers	126 866	208 276,0	104 138	82,1	636	0,5	0,6
Immobiliers et assurances	47 808	77 011,0	38 506	80,5	659	1,4	1,7
Services aux entreprises	180 418	309 952,8	154 976	85,9	2 277	1,3	1,5
Services gouvernementaux	131 176	227 065,6	113 533	86,5	5 883	4,5	5,2
Services d'enseignement	222 122	341 601,6	170 801	76,9	2 819	1,3	1,7
Santé et services sociaux	324 567	516 937,1	258 469	79,6	11 786	3,6	4,6
Hébergement et restauration	192 224	277 446,4	138 723	72,2	6 405	3,3	4,6
Autres services	226 948	370 723,3	185 362	81,7	4 201	1,9	2,3
Activités tertiaires	2 217 098	3 642 002,1	1 821 001	82,1	63 940	2,9	3,5
Secteurs inconnus					25		
TOTAL	2 964 446	4 988 582,8	2 494 291	84,1	119 784	4,0	4,8

Note : Le total des effectifs peut être différent de la somme des effectifs par division économique en raison de l'arrondissement occasionné par le calcul de valeurs annuelles moyennes.

Dans la présente étude, les indicateurs de risque (fréquence et prévalence) réfèrent aux populations de travailleurs équivalent temps complet (ETC) calculés à partir des heures travaillées plutôt qu'au nombre de travailleurs exposés. Ce changement par rapport aux études antérieures (1981, 1986 et 1991) s'explique par le souci de tenir compte de la réalité du travail atypique, plus particulièrement le travail à temps partiel. De cette façon, l'intégration du nombre d'heures travaillées dans l'expression de la fréquence et de la prévalence des lésions professionnelles vise à obtenir des valeurs plus représentatives en termes de risques associés au temps d'exposition, en considérant l'effet des emplois à temps partiel et des emplois occasionnels sur cette durée d'exposition.

Le graphique A1 illustre le classement des divisions économiques par ordre décroissant du taux de fréquence calculé à partir des effectifs de travailleurs en le comparant au taux de fréquence-effectifs ETC respectif. Les divisions économiques occupent le même rang, peu importe le taux, à l'exception de la division de la construction qui se loge au cinquième rang avec un taux de fréquence supérieur à la division des Transports et entreposage. Par ailleurs, le fait de retenir des effectifs ETC place les divisions de l'hébergement et restauration et de la santé et des services sociaux à un niveau de taux de fréquence comparable à la moyenne provinciale.

Graphique A.1 : Taux de fréquence comparé (effectifs de travailleurs VS effectifs en ETC) selon la division économique, par ordre décroissant du taux d'incidence calculé avec les effectifs de travailleurs, Québec, 1995-1997



**ANNEXE B : LA TABLE DE CORRESPONDANCE DES CODES DE
PROFESSIONS CTP (1980) AUX CODES CCDP (1971)**

Classification canadienne descriptive des professions			
CTP-1980			
Code	CCDP- 4	CCDP - 4a	Titre
3132	3135	3135a	AIDES-INFIRMIÈRES ET GARÇONS DE SALLE D'HÔPITAL
3135	3135	3135a	AIDES-INFIRMIÈRES ET GARÇONS DE SALLE D'HÔPITAL
3136	3137	3137a	PHYSIOTHÉRAPEUTES, ERGOTHÉRAPEUTES ET AUTRES
3137	3137	3137a	PHYSIOTHÉRAPEUTES, ERGOTHÉRAPEUTES ET AUTRES
3138	3137	3137a	PHYSIOTHÉRAPEUTES, ERGOTHÉRAPEUTES ET AUTRES
3157	3157	3157a	HYGIÉN. DENTAIRES, DENTISTES ADJOINTS ET TECHNI.
3158	3157	3157a	HYGIÉN. DENTAIRES, DENTISTES ADJOINTS ET TECHNI.
3161	3157	3157a	HYGIÉN. DENTAIRES, DENTISTES ADJOINTS ET TECHNI.
3162	3159	3159a	AUTRE PERS. MÉD. AUTRES TECH. SANTÉ & TRAV. ASS.
3169	3159	3159a	AUTRE PERS. MÉD. AUTRES TECH. SANTÉ & TRAV. ASS.
3331	3332	3332a	MUSICIENS
3332	3332	3332a	MUSICIENS
3333	3332	3332a	MUSICIENS
3334	3333	3333	CHORÉGRAPHES ET DANSEURS
3360	3719	3719	TRAV. SPÉC. DES SPORTS ET LOISIRS, N.C.A.
3370	3710	3710	ENTRAÎNEURS MONITEURS INSTRUCTEURS DIR.(SPORTS-LOISIRS)
3371	3711	3711	ARBITRES ET AUTRES OFFICIELS
3373	3713	3713	ATHLÈTES
3375	3715	3715	TRAV. AUXILLIAIRES DES SPORTS ET LOISIRS
3379	3719	3719	TRAV. SPÉC. DES SPORTS ET LOISIRS, N.C.A.
5135	5135	5135a	VEND. ET COMMIS VEND. DE BIENS DE CONSOMMATION, N.C.A.
5135	5137	5135a	VEND. ET COMMIS VEND. DE BIENS DE CONSOMMATION, N.C.A.
6162	6161	6161a	BLANCHISSEURS, NETTOYEURS À SEC
6162	6163	6161a	BLANCHISSEURS, NETTOYEURS À SEC
7119	7111	7111	AGRICULTEURS, EN GÉNÉRAL
7183	7187	7187a	OUV. AGRICOLES DE L'ÉLEVAGE, D'EXPL. LAITIÈRES, DE L'AVICULTURE
7183	7191	7187a	OUV. AGRICOLES DE L'ÉLEVAGE, D'EXPL. LAITIÈRES, DE L'AVICULTURE
7183	7193	7187a	OUV. AGRICOLES DE L'ÉLEVAGE, D'EXPL. LAITIÈRES, DE L'AVICULTURE
7185	7183	7183a	OUV. AGRICOLES, HORTICOLES, ARBORICOLES ET VITICOLES
7185	7185	7183a	OUV. AGRICOLES, HORTICOLES, ARBORICOLES ET VITICOLES
7196	7199	7181a	OUV. AGRICOLES, EN GÉNÉRAL, GARÇONS DE FERME
7197	7197	7197	CONDOC. RÉGULIERS & CONDOC. CONTRACTUELS MACH. AGRIC.
7199	7181	7181a	OUV. AGRICOLES, EN GÉNÉRAL, GARÇONS DE FERME
7199	7198	7181a	OUV. AGRICOLES, EN GÉNÉRAL, GARÇONS DE FERME
7199	7199	7181a	OUV. AGRICOLES, EN GÉNÉRAL, GARÇONS DE FERME
9314	9319	9319	AUTRES MANUTENTIONNAIRES & TRAV. ASS., N.C.A.
9319	9319	9319	AUTRES MANUTENTIONNAIRES & TRAV. ASS., N.C.A.
9539	9533	9533a	CONDOC.-MÉCANICIENS (MACHINES FIXES, APPAREILS AUXILIAIRES), D'INSTALLATION
9539	9535	9533a	CONDOC.-MÉCANICIENS (MACHINES FIXES, APPAREILS AUXILIAIRES), D'INSTALLATION
9539	9537	9533a	CONDOC.-MÉCANICIENS (MACHINES FIXES, APPAREILS AUXILIAIRES), D'INSTALLATION
9539	9539	9533a	CONDOC.-MÉCANICIENS (MACHINES FIXES, APPAREILS AUXILIAIRES), D'INSTALLATION

Note : 1) Les codes qui sont identiques et univoques dans les deux classifications, n'apparaissent pas dans ce tableau.

2) Le suffixe « a » qui apparaît, pour certains codes CCDP-4a, indique qu'il n'y a pas eu une correspondance univoque entre les codes CTP-1980 et les codes CCDP-4. En d'autres termes, certains codes CTP-1980 correspondaient à plusieurs codes CCDP-4, ils ont été regroupés sous un seul numéro de code CCDP-4, auquel a été ajouté le suffixe « a ».

**ANNEXE C : LES CRITÈRES D'EXCLUSION OU DE FUSION DE
CERTAINES PROFESSIONS DE BASE (CCDP-4)**

La démarche suivie

Les études sur les indicateurs produites antérieurement ont permis d'identifier cinq aspects à considérer pour détecter l'existence de problèmes de qualité des données liés au codage ou à la définition de la variable profession. Sans être en mesure de corriger ou de connaître tous les problèmes de qualité des données, ces critères nous permettent de corriger ou d'éliminer quelques uns de ces problèmes. Dans cette démarche nous avons choisi d'être restrictif autant que possible, c'est-à-dire que nous avons préféré éliminer des analyses des professions à quatre chiffres (CCDP-4) celles soulevant des doutes à propos de la qualité du codage. Concernant les professions CCDP-4 identifiées pour chacun des critères, nous avons calculé des indicateurs pour ces professions uniquement si elles pouvaient être regroupées.

A) Confusion dans l'assignation du code de profession

Les professions 6133 *Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques* et 6191 *Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage* ont été regroupées ensemble sous le code 6191, car il semble y avoir une confusion lors du codage de ces deux professions. Nous avons détecté des anomalies en analysant, pour ces professions, la répartition des effectifs de la main-d'oeuvre et des lésions par secteur d'activité économique. Il en est de même pour les professions 5193 *Chauffeurs livreurs* et 9175 *Camionneurs*, que nous avons regroupées sous le code 9175.

B) Fluctuation appréciable de l'incidence des lésions professionnelles indemnisées

Nous avons comparé les taux de 1981 et ceux de 1991, pour les codes de professions CCDP-4 se terminant par un 8 ou un 9, ce qui correspond soit à des professions de manoeuvres ou à des travailleurs spécialisés non classés ailleurs. Les professions dont le taux d'incidence a augmenté de plus de 100% en 10 ans, ont été éliminées des analyses car cela laisse supposer des problèmes de codage possibles. En fait, de cette façon une profession a été éliminée des analyses des professions à quatre chiffres : la profession 8579 *Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, nca*.

C) Inconsistance entre le nombre de travailleurs et le nombre de lésions indemnisées

En 1991, deux professions CCDP-4 affichaient plus de lésions indemnisées que le nombre de travailleurs recensés. Bien qu'une telle situation soit théoriquement possible, nous estimons qu'il est fort probable que cela résulte d'un problème de codage. Ces professions sont 8528 *Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, nca*, avec 1 961 lésions pour 1 470 travailleurs et 9318 *Manoeuvres et travailleurs assimilés, nca*, avec 18 464 lésions pour 6 495 travailleurs. Ces professions n'ont pas été retenues lors des analyses des professions à quatre chiffres.

D) Professions ayant une définition trop générale et imprécise

Certaines professions ont une définition large et générale; il en résulte que des individus ou des lésions professionnelles auxquelles ces codes de professions ont été assignés, auraient dû être classés sous un code plus précis. Pour ces raisons, toutes les professions de base (CCDP-4) du grand groupe 99 *Travailleurs non classés ailleurs* ainsi que la profession 9310 *Contremaître de manutentionnaires et travailleurs assimilés, nca*, la profession 9318 *Manoeuvre et travailleurs assimilés, nca* ainsi que la profession 9319 *Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, nca* ont été exclues des analyses des professions à quatre chiffres. Il est à noter que la profession 9318 était déjà considérée comme ayant des problèmes de codage avec le critère sur l'inconsistance entre le nombre de travailleurs et le nombre de lésions indemnisées.

**ANNEXE D : TABLEAUX DES DESCRIPTEURS DE LÉSION PAR
CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET PAR SEXE**

Tableau D.1 : Distribution des lésions professionnelles indemnisées par siège de la lésion et selon le sexe, par ordre décroissant du nombre total de lésions; durées moyenne et médiane d'indemnisation, Québec, 1995-1997

Siège de la lésion	Femmes					Hommes					Total				
	N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)	
				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)
Dos	24 550	28,6	1	69	14	70 333	25,0	1	69	13	94 883	25,9	1	69	13
Doigts	9 757	11,4	2	29	8	40 167	14,3	2	29	10	49 924	13,6	2	29	10
Épaule	8 617	10,0	3	97	20	16 736	6,0	4	85	14	25 353	6,9	3	89	14
Œil	1 487	1,7	16	6	3	20 531	7,3	3	7	3	22 018	6,0	4	7	3
Genou	3 480	4,1	9	70	14	15 514	5,5	5	67	14	18 994	5,2	5	68	14
Main	3 664	4,3	7	43	7	14 940	5,3	6	33	8	18 604	5,1	6	35	8
Cheville	3 860	4,5	6	38	12	13 045	4,6	7	39	12	16 905	4,6	7	38	12
Pied-orteil	3 474	4,0	10	24	8	12 922	4,6	8	37	9	16 396	4,5	8	34	9
Poignet	4 905	5,7	4	85	17	9 171	3,3	9	57	13	14 076	3,8	9	67	14
Sièges multiples	3 893	4,5	5	88	16	8 795	3,1	10	116	15	12 688	3,5	10	108	15
Autres membres supérieurs	3 044	3,5	11	75	14	8 316	3,0	11	56	10	11 360	3,1	11	61	11
Coude	2 978	3,5	12	122	30	7 633	2,7	14	72	14	10 611	2,9	12	86	16
Autres membres inférieurs	1 699	2,0	14	45	9	8 271	2,9	12	58	10	9 970	2,7	13	55	10
Thorax	1 530	1,8	15	43	10	7 723	2,7	13	38	10	9 253	2,5	14	39	10
Vertèbres cervicales	3 584	4,2	8	71	16	5 621	2,0	17	58	10	9 205	2,5	15	63	13
Tronc-abdomen-aîne	1 168	1,4	18	67	12	6 124	2,2	15	56	20	7 292	2,0	16	58	18
Tête	1 241	1,4	17	31	5	5 146	1,8	18	34	5	6 387	1,7	17	34	5
Oreille	126	0,1	20	4	-	5 765	2,1	16	2	-	5 891	1,6	18	2	-
Systèmes corporels	2 212	2,6	13	165	25	3 020	1,1	19	94	7	5 232	1,4	19	124	13
Autres sièges (inconnus)	608	0,7	19	105	24	1 270	0,5	20	143	21	1 878	0,5	20	131	21
Total	85 877	100		67	13	281 043	100		53	10	366 920	100		56	11

Tableau D.2 : Liste des cinq premières catégories de siège de la lésion, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Manuelle		Non manuelle		Mixte	
Siege	%	Siege	%	Siege	%
Total		Total		Total	
Dos	24,0	Dos	29,3	Dos	34,2
Doigts	15,5	Cheville	7,2	Doigts	8,3
Œil	7,1	Épaule	7,0	Épaule	8,0
Épaule	6,7	Genou	6,5	Genou	5,3
Main	5,7	Doigts	6,3	Cheville	4,9
Total	59,0	Total	56,3	Total	60,6
Femme		Femme		Femme	
Dos	23,1	Dos	29,1	Dos	38,7
Doigts	16,7	Épaule	7,8	Épaule	10,3
Épaule	10,7	Cheville	7,3	Doigts	6,4
Poignet	7,1	Systèmes corporels	6,2	Vertèbres cervicales	5,6
Main	5,9	Sièges multiples	6,1	Sièges multiples	4,5
Total	63,5	Total	56,4	Total	65,5
Homme		Homme		Homme	
Dos	24,1	Dos	29,7	Dos	30,6
Doigts	15,3	Genou	8,0	Doigts	9,8
Œil	8,0	Doigts	7,4	Genou	6,6
Épaule	5,9	Cheville	7,1	Épaule	6,0
Main	5,6	Épaule	5,8	Cheville	5,5
Total	59,0	Total	58,0	Total	58,5

Tableau D.3 : Distribution des lésions professionnelles indemnisées par nature de la lésion et selon le sexe, par ordre décroissant du nombre total de lésions; durées moyenne et médiane d'indemnisation, Québec, 1995-1997

Nature de la lésion	Femmes					Hommes					Total				
	N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)	
				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)
Entorse-foulure	32 853	38,3	1	57	14	93 720	33,3	1	52	12	126 573	34,5	1	54	13
Ecchymose-contusion	10 693	12,5	3	35	6	41 758	14,9	2	35	7	52 451	14,3	2	35	7
Problèmes mus-squel.(sauf au dos)	12 357	14,4	2	101	24	21 325	7,6	4	68	14	33 682	9,2	3	80	16
Plaie ouverte	5 126	6,0	4	23	7	27 868	9,9	3	28	9	32 994	9,0	4	27	9
Fracture	3 382	3,9	6	93	40	17 213	6,1	5	105	40	20 595	5,6	5	103	40
Affection du dos	4 809	5,6	5	87	17	12 156	4,3	6	92	14	16 965	4,6	6	90	14
Blessure superficielle	2 142	2,5	9	15	7	10 188	3,6	8	19	7	12 330	3,4	7	19	7
Trouble de l'œil (conjonctivite)	818	1,0	15	6	3	10 968	3,9	7	5	2	11 786	3,2	8	5	2
Douleurs (sauf au dos)	3 382	3,9	7	75	16	7 228	2,6	10	62	13	10 610	2,9	9	66	14
Brûlure	2 439	2,8	8	14	6	6 704	2,4	11	23	7	9 143	2,5	10	21	7
Corps étranger	469	0,5	16	9	3	8 120	2,9	9	6	3	8 589	2,3	11	7	3
Autres blessures	1 710	2,0	10	268	44	4 969	1,8	14	246	14	6 679	1,8	12	252	17
Autres maladies	1 411	1,6	13	71	9	5 055	1,8	13	62	20	6 466	1,8	13	64	15
Blessures multiples	1 456	1,7	12	65	12	4 196	1,5	15	74	10	5 652	1,5	14	72	10
Trouble de l'oreille	79	0,1	17	1	1	5 123	1,8	12	1	1	5 202	1,4	15	1	-
Nature inconnue	1 172	1,4	14	110	28	3 070	1,1	16	112	21	4 242	1,2	16	111	23
Troubles mentaux	1 579	1,8	11	192	46	1 382	0,5	17	107	20	2 961	0,8	17	152	31
Total	85 877	100,0		67	13	281 043	100,0		53	10	366 920	100,0		56	11

Tableau D.4 : Liste des cinq premières catégories de nature de la lésion, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Manuels		Non manuels		Mixtes	
Nature de lésion	%	Nature de lésion	%	Nature de lésion	%
Total		Total		Total	
Entorse-foulure	32,3	Entorse-foulure	41,6	Entorse-foulure	45,4
Ecchymose-contusion	14,8	Ecchymose-contusion	13,5	Ecchymose-contusion	13,2
Plaie ouverte	10,4	Maladies m-sq. (sauf au dos)	9,3	Maladies m-sq. (sauf au dos)	7,7
Maladies m-sq. (sauf au dos)	9,6	Fracture	6,7	Affection du dos	6,2
Fracture	5,8	Affection du dos	5,8	Plaie ouverte	5,4
Total	72,9	Total	77,0	Total	78,0
Femme		Femme		Femme	
Entorse-foulure	31,7	Entorse-foulure	41,3	Entorse-foulure	50,1
Maladies m-sq. (sauf au dos)	18,5	Ecchymose-contusion	13,3	Ecchymose-contusion	11,4
Ecchymose-contusion	13,0	Maladies m-sq. (sauf au dos)	11,5	Maladies m-sq. (sauf au dos)	9,8
Plaie ouverte	8,8	Fracture	6,3	Affection du dos	7,3
Affection du dos	4,7	Affection du dos	5,8	Douleurs (sauf au dos)	4,3
Total	76,7	Total	78,2	Total	82,9
Homme		Homme		Homme	
Entorse-foulure	32,4	Entorse-foulure	42,1	Entorse-foulure	41,6
Ecchymose-contusion	15,2	Ecchymose-contusion	14,0	Ecchymose-contusion	14,7
Plaie ouverte	10,7	Fracture	7,3	Plaie ouverte	6,9
Maladies m-sq. (sauf au dos)	8,0	Maladies m-sq. (sauf au dos)	6,0	Maladies m-sq. (sauf au dos)	6,1
Fracture	6,2	Affection du dos	5,9	Fracture	5,6
Total	72,4	Total	75,2	Total	74,9

Tableau D.5 : Distribution des lésions professionnelles indemnisées par genre d'accident selon le sexe, par ordre décroissant du nombre total de lésions; durées moyenne et médiane d'indemnisation, Québec, 1995-1997

Genre d'accident	Femmes					Hommes					Total				
	N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)	
				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)
Autres efforts excessifs	14 670	17,1	1	64	14	36 552	13,0	2	59	13	51 222	14,0	1	60	13
Frappé par	7 134	8,3	5	30	7	38 975	13,9	1	37	8	46 109	12,6	2	36	8
Effort excessif en soulevant	9 506	11,1	2	68	14	26 445	9,4	3	59	13	35 951	9,8	3	61	14
Se pencher-grimper-s'étirer	7 821	9,1	4	61	14	19 632	7,0	6	51	12	27 453	7,5	4	54	13
Heurter	4 827	5,6	7	38	8	20 812	7,4	4	34	8	25 639	7,0	5	35	8
Coincé ou écrasé	3 626	4,2	9	38	9	20 348	7,2	5	47	12	23 974	6,5	6	46	12
Chute au même niveau	8 012	9,3	3	69	14	15 960	5,7	8	68	14	23 972	6,5	7	68	14
Chute niveau inférieur et sauts	3 706	4,3	8	71	14	16 224	5,8	7	95	18	19 930	5,4	8	91	18
Corps étrangers	752	0,9	19	4	3	13 967	5,0	9	5	2	14 719	4,0	9	5	2
Mouvements répétitifs	6 472	7,5	6	112	28	7 044	2,5	15	71	14	13 516	3,7	10	90	19
Frottement-abrasion-friction	2 143	2,5	16	25	7	10 462	3,7	10	27	7	12 605	3,4	11	27	7
Autres réactions du corps	3 130	3,6	10	61	14	8 884	3,2	11	55	12	12 014	3,3	12	57	12
Glisser-trébucher	2 435	2,8	13	47	13	8 593	3,1	12	45	13	11 028	3,0	13	46	13
Genres d'accident inconnus	2 498	2,9	11	232	38	7 591	2,7	13	193	14	10 089	2,7	14	203	18
Autres genres nca ou n.p.	2 466	2,9	12	88	14	7 455	2,7	14	53	9	9 921	2,7	15	62	10
Contact températures extrêmes	2 180	2,5	14	14	6	5 072	1,8	17	18	8	7 252	2,0	16	17	7
Exposition substances nocives	1 424	1,7	17	45	5	5 752	2,0	16	28	3	7 176	2,0	17	31	3
Accidents de transport	847	1,0	18	90	18	4 226	1,5	19	86	14	5 073	1,4	18	87	14
Exposition au bruit	74	0,1	20	1	-	4 902	1,7	18	1	-	4 976	1,4	19	1	-
Actes violents	2 154	2,5	15	130	19	2 147	0,8	20	67	12	4 301	1,2	20	98	14
Total	85 877	100,0		67	13	281 043	100,0		53	10	366 920	100,0		56	11

Tableau D.6 : Liste des cinq premières catégories de genre d'accident, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Manuels		Non manuels		Mixtes	
Genre d'accident	%	Genre d'accident	%	Genre d'accident	%
Total		Total		Total	
Frappé par	14,0	Chute au même niveau	13,3	Autres efforts excessif	22,8
Autres efforts excessif	12,7	Autres efforts excessif	12,7	Effort excessif en soulevant	13,2
Effort excessif en soulevant	9,3	Effort excessif en soulevant	9,8	Frappé par	8,6
Heurter	7,5	Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	9,7	Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	7,7
Coincé ou écrasé	7,5	Chute niveau inférieur et sauts	7,7	Chute au même niveau	7,4
Total	51,1	Total	53,2	Total	59,7
Femme		Femme		Femme	
Autres efforts excessif	12,4	Chute au même niveau	15,2	Autres efforts excessif	30,0
Mouvements répétitifs	11,1	Autres efforts excessif	12,9	Effort excessif en soulevant	15,1
Frappé par	10,2	Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	10,0	Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	8,3
Effort excessif en soulevant	9,8	Effort excessif en soulevant	9,6	Chute au même niveau	7,4
Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	9,5	Chute niveau inférieur et sauts	7,5	Frappé par	6,5
Total	52,9	Total	55,2	Total	67,2
Homme		Homme		Homme	
Frappé par	14,7	Autres efforts excessif	12,4	Autres efforts excessif	17,0
Autres efforts excessif	12,8	Chute au même niveau	10,3	Effort excessif en soulevant	11,7
Effort excessif en soulevant	9,2	Effort excessif en soulevant	10,1	Frappé par	10,4
Coincé ou écrasé	7,7	Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	9,4	Chute au même niveau	7,4
Heurter	7,7	Frappé par	9,0	Se pencher-grimper-s'étirer-se tourner	7,2
Total	52,2	Total	51,2	Total	53,6

Tableau D.7 : Distribution des lésions professionnelles indemnisées par agent causal de la lésion selon le sexe, par ordre décroissant du nombre total de lésions; durées moyenne et médiane d'indemnisation, Québec, 1995-1997

Agent causal de la lésion	Femmes					Hommes					Total				
	N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)	
				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)
Mouvement corporel ou posture	22 428	26,1	1	75	16	52 292	18,6	1	53	13	74 720	20,4	1	60	14
Autres contenants	5 490	6,4	3	68	14	16 166	5,8	3	50	11	21 656	5,9	2	54	12
Machines	3 566	4,2	8	45	10	17 044	6,1	2	50	11	20 610	5,6	3	49	11
Autres agents causaux	4 200	4,9	6	51	9	14 387	5,1	4	45	9	18 587	5,1	4	46	9
Personnes	11 937	13,9	2	67	14	5 136	1,8	20	52	12	17 073	4,7	5	62	14
Boîtes et caisses	4 989	5,8	4	68	14	11 750	4,2	8	50	12	16 739	4,6	6	55	13
Agents causaux inconnus	3 507	4,1	9	184	20	12 392	4,4	7	139	12	15 899	4,3	7	149	14
Autres surfaces de travail	3 648	4,2	7	56	12	11 506	4,1	9	73	14	15 154	4,1	8	69	13
Déchets, rebuts, débris	694	0,8	22	16	3	13 634	4,9	5	7	3	14 328	3,9	9	7	3
Autres pièces et matériaux	894	1,0	19	40	8	12 897	4,6	6	44	10	13 791	3,8	10	44	10
Sol	2 214	2,6	12	77	17	9 450	3,4	12	87	18	11 664	3,2	11	85	18
Planchers intérieurs	4 317	5,0	5	71	14	7 008	2,5	17	78	14	11 325	3,1	12	75	14
Éléments de structure métallique	658	0,8	23	32	7	10 194	3,6	10	42	10	10 852	3,0	13	42	10
Outils à main de coupe	2 430	2,8	11	17	7	7 980	2,8	16	18	8	10 410	2,8	14	18	8
Bois, charpentes de bois	740	0,9	21	49	10	9 535	3,4	11	45	10	10 275	2,8	15	45	10
Autres matériaux de construction	1 053	1,2	18	34	7	8 811	3,1	13	33	8	9 864	2,7	16	33	8
Plantes animaux et minéraux	1 729	2,0	14	37	7	8 056	2,9	14	61	10	9 785	2,7	17	57	9
Mobiliers	3 340	3,9	10	50	11	6 152	2,2	18	49	11	9 492	2,6	18	50	11
Véhicules motorisés routiers	873	1,0	20	84	17	8 016	2,9	15	70	13	8 889	2,4	19	72	14
Produits chimiques	1 105	1,3	17	37	5	5 176	1,8	19	25	4	6 281	1,7	20	27	4
Escaliers	2 046	2,4	13	61	14	3 543	1,3	27	63	14	5 589	1,5	21	62	14
Pièces de machinerie	480	0,6	24	39	9	4 927	1,8	21	50	11	5 407	1,5	22	49	11
Autres outils à main non mécanique	381	0,4	25	56	11	4 804	1,7	22	33	8	5 185	1,4	23	34	9
Chariot manuel, diable	1 294	1,5	15	43	11	3 650	1,3	26	46	10	4 944	1,3	24	46	10
Outils à main mécanique	258	0,3	27	56	11	4 580	1,6	24	48	10	4 838	1,3	25	48	10
Bruit	73	0,1	28	1	-	4 724	1,7	23	1	-	4 797	1,3	26	1	-
Autres véhicules	345	0,4	26	80	16	4 228	1,5	25	64	13	4 573	1,2	27	66	14
Autres instruments et matériels	1 188	1,4	16	47	9	3 005	1,1	28	59	12	4 193	1,1	28	56	11
Total	85 877	100,0		67	13	281 043	100,0		53	10	366 920	100,0		56	11

Tableau D.8 : Liste des cinq premières catégories d'agent causal, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Manuels		Non manuels		Mixtes	
Agent causal	%	Agent causal	%	Agent causal	%
Total		Total		Total	
Mouvement corporel ou posture	20,4	Mouvement corporel ou posture	25,6	Personne	21,7
Machines	6,6	Personne	12,8	Mouvement corporel ou posture	19,1
Autres contenantants	6,4	Autres structures ou surfaces de travail	6,7	Boîtes et caisses	5,7
Autres agents causaux	5,3	Boîtes et caisses	6,7	Autres contenantants	4,5
Déchets-rebuts-débris	4,7	Planchers (intérieur)	5,5	Autres agents causaux	4,4
Total	43,5	Total	57,3	Total	55,4
Femme		Femme		Femme	
Mouvement corporel ou posture	29,8	Mouvement corporel ou posture	27,4	Personne	37,0
Autres contenantants	9,3	Personne	14,9	Mouvement corporel ou posture	19,8
Machines	6,6	Planchers (intérieur)	6,9	Mobiliers	4,6
Boîtes et caisses	6,3	Autres structures ou surfaces de travail	6,8	Boîtes et caisses	4,4
Autres agents causaux	5,8	Boîtes et caisses	6,8	Planchers (intérieur)	4,0
Total	57,8	Total	62,7	Total	69,8
Homme		Homme		Homme	
Mouvement corporel ou posture	18,7	Mouvement corporel ou posture	23,0	Mouvement corporel ou posture	18,5
Machines	6,6	Personne	9,6	Personne	9,3
Autres contenantants	5,9	Boîtes et caisses	6,5	Boîtes et caisses	6,8
Déchets-rebuts-débris	5,4	Autres structures ou surfaces de travail	6,5	Autres contenantants	5,6
Autres agents causaux	5,2	Sol	5,7	Autres agents causaux	5,2
Total	41,8	Total	51,3	Total	45,4

**ANNEXE E : TABLEAU E — CLASSEMENT DES PROFESSIONS DE
BASE (CCDP-4) SELON LE CODE DE PROFESSION, PRINCIPALES
MESURES ET TAUX DE FRÉQUENCE ETC, QUÉBEC, 1995-1997**

Tableau E — Classement des professions de base (CCDP-4) selon le code de profession, principales mesures et taux de fréquence ETC, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux Fréq.ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
1116	Insp. & fonct. chargés l'applic. règlém. gouv.	11 456	10 012	32,6%	35,3%	84	0,8	1
1119	Fonct. & admin. de l'adm. publique, n.c.a.	4 346	3 853	49,9%	37,3%	301	7,8	2
1149	Autres dir. et admin., n.c.a.	35 812	32 837	57,0%	37,6%	70	0,2	3
1171	Comptables., experts compt. et autres agents finan.	58 055	51 808	50,6%	29,9%	35	0,1	4
1176	Inspec. & agents chargés applic. règlém. entr. privées	3 182	2 827	26,4%	34,2%	40	1,4	5
1179	Cadres administratifs et trav. ass., n.c.a.	19 722	17 875	49,1%	34,0%	64	0,4	6
2117	Techni.-spécia. et techni. sc. physiques	6 785	6 070	33,5%	25,5%	426	7,0	7
2135	Techn. spécia. & techn. sc. biologiques agronomiques	4 163	3 648	29,6%	23,7%	43	1,2	8
2139	Trav. spéc. ds sc. bio. agro. n.c.a.	1 037	915	30,1%	25,5%	63	6,8	9
2161	Arpenteurs-géomètres	2 654	2 495	7,3%	27,0%	34	1,3	10
2165	Tech.-spécia. & tech. en architecture & ingénierie	22 899	21 385	10,6%	24,9%	186	0,9	11
2183	Analystes & programmeurs en infor. & trav. assimilés.	60 471	55 591	29,2%	15,9%	46	0,1	12
2331	Trav. sociaux	16 610	13 036	74,0%	30,4%	79	0,6	13
2333	Pers. des serv. sociaux et communautaires	16 050	11 338	67,6%	25,8%	218	1,9	14
2731	Institu. d'écoles maternelles et primaires	44 357	32 114	85,3%	47,7%	423	1,3	15
2733	Prof. d'écoles secondaires	37 610	28 356	50,8%	51,1%	314	1,1	16
2739	Enseig. écoles prim., secondaires & pers. assimilés	13 141	9 594	71,0%	49,5%	312	3,2	17
2795	Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.	10 600	7 938	73,5%	28,2%	593	7,5	18
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.	4 758	3 652	46,3%	38,2%	126	3,5	19
2799	Autres enseig. et pers. assimilés, n.c.a.	6 925	5 382	55,5%	39,8%	404	7,5	20
3130	Infirmières surveillantes	3 894	3 035	86,6%	46,9%	45	1,5	21
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes	56 207	40 108	91,0%	37,4%	1 241	3,1	22
3134	Infirmières auxiliaires	9 837	6 808	91,5%	37,1%	1 427	21,0	23
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital	33 493	23 894	74,7%	41,1%	3 009	12,6	24
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres	7 728	5 667	83,2%	19,9%	102	1,8	25
3139	Pers. spécialisé & auxiliaires soins inf. et thérap.	3 434	3 408	34,0%	22,7%	820	24,1	26
3155	Techni.-spécia. et techni. en radiologie	2 403	1 771	83,1%	31,6%	41	2,3	27
3156	Techni.-spécia. et techni. de laboratoires méd.	9 741	7 595	77,8%	28,5%	134	1,8	28

Tableau E — Classement des professions de base (CCDP-4) selon le code de profession, principales mesures et taux de fréquence ETC, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux Fréq.ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
3157	Hygién. dentaires, dentistes adjoints et techni.	7 144	5 420	85,1%	13,1%	49	0,9	29
3159	Autre pers. méd. autres tech. santé & trav. assimilés	6 259	4 715	83,1%	26,3%	228	4,8	30
3339	Artistes & tech. de la scène, radio & de l'écran n.c.a.	2 794	2 336	31,3%	22,8%	50	2,1	31
3710	Entraîneurs moniteurs instructeurs dir. (sports-loisirs)	10 347	6 207	50,0%	17,8%	151	2,4	32
3715	Trav. auxiliaires des sports et loisirs	4 927	3 606	27,6%	18,5%	101	2,8	33
3719	Trav. spéc. des sports et loisirs, n.c.a.	2 127	1 676	31,1%	26,6%	39	2,3	34
4111	Secrétaires et sténographes	115 277	89 159	98,5%	34,1%	499	0,6	35
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité	91 881	73 842	83,8%	29,9%	47	0,1	36
4133	Caissiers	86 276	55 595	86,8%	16,5%	1 431	2,6	37
4135	Commis assurances, banques, autres établissements financiers	13 111	10 232	85,5%	23,6%	86	0,8	38
4139	Teneurs de livres, commis compt. & trav. assimilés	1 025	803	67,5%	30,5%	34	4,3	39
4151	Commis à la production	3 902	3 599	38,6%	30,0%	38	1,0	40
4153	Commis à l'expédition et à la réception	32 137	27 854	21,6%	24,2%	837	3,0	41
4155	Commis au stock et trav. assimilés	34 234	29 593	23,8%	27,0%	1 714	5,8	42
4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.	1 378	1 087	66,4%	22,2%	338	31,1	43
4171	Réceptionnistes et hôtesse d'accueil	35 411	26 485	85,9%	29,3%	147	0,6	44
4172	Facteurs	7 934	6 645	19,0%	38,3%	559	8,4	45
4173	Commis au courrier et aux postes	6 361	4 866	48,3%	36,7%	345	7,1	46
4175	Téléphonistes	8 321	6 220	85,3%	33,4%	36	0,6	47
4177	Messagers	3 616	2 393	25,6%	24,3%	62	2,6	48
4179	Réceptionnistes, hôtesse d'accueil, facteurs et messagers	2 893	2 234	38,9%	25,1%	37	1,7	49
4193	Agents voyages, vend. billets, commis gare & marchandises	6 489	5 468	61,8%	32,7%	50	0,9	50
4197	Employés de bureau	42 067	33 465	82,4%	29,2%	452	1,4	51
4199	Autre personnel administratif et trav. assimilés	11 801	9 223	60,0%	26,8%	311	3,4	52
5130	Chefs de ventes de biens de consommation	25 781	25 183	32,7%	32,9%	401	1,6	53

Tableau E — Classement des professions de base (CCDP-4) selon le code de profession, principales mesures et taux de fréquence ETC, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux Fréq.ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
5133	Voyageurs de commerce	27 350	25 574	23,7%	32,2%	87	0,3	54
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	142 091	112 272	50,4%	27,2%	3 005	2,7	55
5145	Commis de stations-service	6 807	4 889	17,7%	11,3%	194	4,0	56
5149	Vend. de biens de consommation, n.c.a.	1 772	1 350	56,9%	32,4%	112	8,3	57
5199	Autres trav. spéc. dans la vente, n.c.a.	2 404	1 856	61,7%	28,3%	226	12,2	58
6111	Pers. spécialisé dans la lutte contre l'incendie	4 208	4 110	0,4%	26,6%	497	12,1	59
6112	Agents de police et détectives de la police officielle	14 600	13 449	10,0%	31,6%	708	5,3	60
6115	Gardiens et agents de sécurité	25 015	18 171	36,3%	39,4%	790	4,3	61
6119	Trav. spéc. dans les serv. de protection	2 937	1 822	46,1%	17,6%	138	7,6	62
6120	Surveil. trav. spéc. ds préparation aliments & boissons	9 548	9 362	38,1%	29,0%	147	1,6	63
6121	Chefs et cuisiniers	55 508	41 768	47,5%	25,2%	3 050	7,3	64
6123	Barman	11 566	7 747	69,1%	14,8%	61	0,8	65
6125	Trav. spéc. dans les aliments et boissons	50 967	32 423	81,0%	16,9%	1 292	4,0	66
6129	Trav. spéc. préparation aliments boissons & serv. con.	7 692	5 075	68,8%	20,5%	856	16,9	67
6143	Coiffeurs et trav. assimilés	29 642	23 845	85,8%	24,5%	134	0,6	68
6145	Hôtesse & employés assimilés non spec. ds aliments, boissons	2 703	2 019	65,6%	31,7%	73	3,6	69
6147	Trav. spéc. dans le soin des enfants	31 393	23 438	95,9%	25,5%	70	0,3	70
6149	Trav. spéc. dans les serv. pers.s	1 204	825	52,9%	29,4%	166	20,2	71
6161	Blanchisseurs, nettoyeurs à sec	4 293	3 469	59,9%	42,2%	131	3,8	72
6165	Presseurs	1 924	1 617	53,8%	34,7%	39	2,4	73
6169	Trav. spéc. ds entretien vêtements & tissus d'ameublement	1 664	1 328	47,4%	32,0%	144	10,8	74
6191	Concierges, employés des serv. domestiques & nettoyage	71 649	53 430	37,5%	39,9%	3 128	5,9	75
6198	Manoeuv. et trav. assimilés des serv.	10 426	6 854	21,0%	21,5%	1 093	15,9	76
6199	Autres trav. spéc. dans les serv., n.c.a.	3 139	2 354	20,5%	28,5%	278	11,8	77
7111	Agriculteurs, en général	17 552	20 023	18,4%	45,1%	49	0,2	78
7181	Ouv. agricoles, en général, garçons de ferme	8 542	8 227	32,5%	29,5%	864	10,5	79

Tableau E — Classement des professions de base (CCDP-4) selon le code de profession, principales mesures et taux de fréquence ETC, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux Fréq.ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
7183	Ouv. agricoles, horticoles, arboricoles et viticoles	2 289	2 107	41,5%	29,5%	66	3,1	80
7187	Ouv. agricoles de l'élevage, d'expl. laitières, de l'aviculture	5 519	5 501	33,2%	31,5%	47	0,8	81
7195	Ouv. pépiniéristes et assimilés	12 865	11 427	15,0%	25,5%	307	2,7	82
7511	Trav. spéc. dans la conservation des forêts	907	802	2,2%	29,3%	156	19,5	83
7513	Bûcherons et trav. assimilés	7 611	6 525	2,2%	36,0%	603	9,2	84
7517	Trav. spéc. ds levage, triage, transport billes & trav. ass.	2 225	2 028	0,0%	33,9%	86	4,2	85
7518	Manoeuv. et trav. assimilés de exploitation forest.	3 965	3 405	17,2%	24,3%	292	8,6	86
7717	Mineurs & carriers spéc. ds havage, transport, chargement	5 906	5 345	0,3%	32,5%	146	2,7	87
7718	Manoeuv. & trav. assimilés (mines, carrières, champs pétrole, gaz)	1 809	1 628	5,0%	34,8%	68	4,2	88
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits & trav. ass., n.c.a.	1 084	994	0,0%	33,5%	231	23,2	89
8131	Trav. aux fours de fusion, conversion & d'affinage	1 601	1 495	0,0%	31,7%	42	2,8	90
8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux	2 003	1 866	1,2%	30,8%	96	5,1	91
8148	Manoeuv. et trav. assimilés de la métallurgie	5 545	5 062	2,7%	30,7%	747	14,8	92
8161	Ouv. au malaxage & mélange prod. chi. & matières analogues	1 493	1 372	8,2%	30,2%	64	4,7	93
8178	Manoeuv. & trav. assimilés du trait. prod. chim. & mat. analogues	2 773	2 498	20,7%	24,3%	325	13,0	94
8179	Trav. spéc. ds trait. prod. chim. & matières analogues	2 419	2 219	25,3%	26,4%	173	7,8	95
8213	Boulangers, pâtisseries, confiseurs et trav. assimilés	10 885	9 035	46,9%	24,0%	461	5,1	96
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	12 587	11 111	17,5%	27,7%	1 928	17,4	97
8217	Trav. des conserveries, usines conditionnement poisson	908	872	59,1%	24,3%	68	7,8	98
8223	Ouv. de laiterie et trav. assimilés	1 455	1 292	15,0%	29,5%	75	5,8	99
8226	Cont. vérif. essay. trieurs. échant. industr. aliments, boissons	2 074	1 783	43,9%	31,5%	41	2,3	100
8227	Trav. de l'industrie de boissons	997	891	9,9%	30,0%	64	7,1	101
8228	Manoeuv. & trav. assimilés industrie aliments, boissons	9 885	8 366	30,1%	25,1%	1 883	22,5	102
8229	Trav. de l'industrie aliments, boissons, trav. assimilés	1 560	1 358	27,9%	27,9%	190	14,0	103

Tableau E — Classement des professions de base (CCDP-4) selon le code de profession, principales mesures et taux de fréquence ETC, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux Fréq.ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8231	Scieurs de bois d'oeuvre et trav. assimilés	2 111	1 979	3,1%	22,1%	384	19,4	104
8236	Cont. vérif. trieurs, industrie bois à exclusion (pâte à papier)	2 566	2 387	12,4%	17,1%	71	3,0	105
8238	Manoeuv. trav. assimilés industrie bois, exclusion (pâte à papier)	4 130	3 800	2,5%	22,6%	1 613	42,4	106
8253	Ouv. de papeterie	5 219	4 831	3,0%	32,6%	85	1,8	107
8258	Manoeuv. & trav. ass. industrie pâte à papier & papier	9 448	8 640	3,9%	27,2%	684	7,9	108
8259	Trav. de l'industrie pâte à papier, papier, n.c.a.	1 777	1 648	8,7%	31,4%	101	6,1	109
8263	Fileurs et tordeurs de fibres textiles	888	817	43,6%	31,0%	53	6,4	110
8267	Tisseurs	1 592	1 461	25,0%	32,9%	38	2,6	111
8271	Tricoteurs	1 256	1 177	28,3%	31,1%	69	5,9	112
8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles	995	899	7,6%	31,6%	45	5,0	113
8276	Cont. vérif. essay. trieurs, échantillonneurs prod. textiles	2 103	1 856	60,5%	34,1%	36	2,0	114
8278	Manoeuv. et trav. assimilés du textile	7 702	6 693	47,0%	30,2%	578	8,6	115
8279	Trav. du textile, n.c.a.	1 224	1 068	49,7%	30,6%	146	13,7	116
8311	Ajusteurs-outilleurs	1 457	1 411	2,1%	36,3%	92	6,5	117
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils	14 497	13 851	3,4%	29,1%	1 156	8,3	118
8315	Conduc. de machines-outils	2 398	2 248	6,6%	28,1%	134	5,9	119
8319	Usineurs de métaux, n.c.a.	846	777	8,4%	30,1%	99	12,8	120
8333	Tôliers	3 426	3 178	2,3%	29,1%	372	11,7	121
8334	Conduc. de machines à emboutir les métaux, n.c.a.	2 553	2 346	9,5%	28,5%	149	6,4	122
8335	Soudeurs et oxycoupeurs	22 524	21 191	2,5%	29,6%	3 576	16,9	123
8353	Scieurs de bois, & trav. assimilés, sauf des scieries	1 223	1 137	4,9%	23,8%	61	5,4	124
8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs & trav. ass. du bois	2 168	2 038	6,5%	22,2%	74	3,6	125
8371	Trav. spéc. taille & façonnage argile, verre, pierre prod. simi.	924	879	4,1%	25,2%	35	4,0	126
8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs & polisseurs, n.c.a.	1 594	1 481	6,0%	29,6%	281	19,0	127

Tableau E — Classement des professions de base (CCDP-4) selon le code de profession, principales mesures et taux de fréquence ETC, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux Fréq.ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8510	Cmaître de trav. spéc. fabrication, montage prod. métall.	3 003	2 979	6,9%	33,7%	113	3,8	128
8513	Trav. spéc. fabrication, montage, véhicules automobiles, n.c.a.	3 504	3 071	7,1%	36,4%	618	20,1	129
8515	Trav. spéc. fabrication & montage d'aéronefs, n.c.a.	3 348	3 228	7,8%	20,4%	300	9,3	130
8523	Trav. spéc. fabric. & montage machines & matériel indus. n.c.a.	1 647	1 518	22,4%	27,7%	367	24,2	131
8526	Cont. vérif. essay. trieurs fabric. & montage prod. métal. n.c.a.	3 520	3 330	15,5%	28,0%	40	1,2	132
8529	Autres trav. spéc. fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	5 268	4 796	19,3%	25,8%	1 118	23,3	133
8531	Trav. spéc. ds fabrication & montage matériel électrique	3 063	2 787	35,2%	28,6%	176	6,3	134
8533	Installateurs & répar. app. électriques, matériel connexe	10 997	10 321	2,4%	32,2%	247	2,4	135
8535	Installateurs & réparateurs app. électroniques matériel con.	7 287	6 738	6,5%	23,0%	67	1,0	136
8538	Manoeuv. & trav. ass. de fabric. montage de l'inst. etc.	1 827	1 628	37,8%	26,6%	344	21,1	137
8541	Ébénistes et menuisiers en meubles	8 563	8 077	6,8%	24,2%	526	6,5	138
8548	Manoeuv. & trav. ass. fabric. montage répa. articles bois	2 512	2 300	12,9%	23,1%	601	26,1	139
8551	Patronniers, marqueurs & coupeurs de tissu, fourrure & cuir	3 288	2 877	34,7%	36,9%	114	4,0	140
8553	Tailleurs et couturiers	17 020	14 203	88,3%	42,5%	658	4,6	141
8562	Tapissiers-garnisseurs	2 149	2 032	11,4%	35,6%	59	2,9	142
8563	Piqueurs de tissus & matières analogues, à la machine	26 475	22 312	89,3%	39,4%	384	1,7	143
8566	Cont. vérif. trieurs, échant. articles en textile fourrure cuir	2 372	2 039	79,9%	33,1%	34	1,7	144
8568	Manoeuv. & trav. ass. de la confection articles textile etc.	3 492	2 992	54,4%	30,7%	516	17,3	145
8569	Trav. spéc. ds confection etc. articles textile, fourrure, cuir	3 384	2 906	58,2%	32,5%	264	9,1	146
8570	Cmaître trav. spéc. fabric. etc. articles caoutchouc etc.	1 254	1 241	11,1%	29,0%	38	3,1	147
8571	Assembleurs & colleurs d'articles caoutchouc, plastique, etc.	1 786	1 646	25,5%	20,2%	34	2,1	148

Tableau E — Classement des professions de base (CCDP-4) selon le code de profession, principales mesures et taux de fréquence ETC, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux Fréq.ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique & de prod. similaires	2 167	1 977	24,9%	20,5%	44	2,2	149
8578	Manoeuv. & trav. ass. de la fabrication etc. caoutchouc	2 527	2 262	21,4%	20,2%	825	36,5	150
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	41 270	40 032	0,4%	27,7%	4 258	10,6	151
8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs	3 253	3 159	3,4%	28,6%	107	3,4	152
8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire	1 193	1 102	0,0%	40,5%	66	6,0	153
8584	Mécaniciens & réparateurs machines indus. agric. construction	21 105	20 223	1,2%	34,0%	1 967	9,7	154
8589	Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	2 998	2 809	1,6%	30,9%	723	25,8	155
8593	Façonneurs de produits en papier	1 989	1 788	21,0%	28,4%	47	2,6	156
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés	5 069	4 641	10,3%	27,9%	512	11,0	157
8599	Autres trav. spéc. ds fabric. montage, réparation, n.c.a.	4 391	3 901	34,3%	26,2%	284	7,3	158
8711	Excavateurs, niveleurs et trav. assimilés	8 768	8 467	0,5%	40,3%	353	4,2	159
8718	Manoeuv. excavateurs, niveleurs, paveurs, trav. assimilés	3 305	2 901	3,0%	32,3%	131	4,5	160
8730	Cmaître monteurs, installateurs, etc. matériel élect. etc.	3 284	3 193	3,9%	38,6%	68	2,1	161
8731	Monteurs de lignes électriques et trav. assimilés	2 534	2 374	3,2%	27,1%	133	5,6	162
8733	Électriciens d'installation et d'entretien	11 748	10 876	1,7%	37,0%	1 034	9,5	163
8735	Monteurs-réparateurs (matériel comm., appareils con.)	4 820	4 441	7,7%	27,3%	101	2,3	164
8780	Cmaître d'autres trav. du bâtiment	10 404	10 427	1,7%	40,6%	65	0,6	165
8781	Charpentiers en charpentes bois & trav. assimilés	22 938	20 858	0,8%	34,3%	1 423	6,8	166
8782	Maçons et carreleurs	3 841	3 421	0,8%	38,7%	210	6,1	167
8784	Plâtriers et trav. assimilés	2 454	2 147	1,5%	35,2%	68	3,2	168
8785	Peintres, tapissiers et trav. assimilés	6 813	5 894	13,8%	34,3%	190	3,2	169
8786	Trav. spéc. dans l'isolation	919	831	4,4%	39,3%	49	5,9	170
8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, trav. ass.	1 902	1 665	0,8%	24,4%	151	9,1	171
8791	Tuyauteurs, plombiers et trav. assimilés	8 907	8 180	0,9%	44,0%	780	9,5	172
8793	Monteurs de charpentes métalliques	1 076	986	0,0%	31,4%	192	19,4	173
8795	Vitriers	1 830	1 726	2,3%	23,8%	45	2,6	174

Tableau E — Classement des professions de base (CCDP-4) selon le code de profession, principales mesures et taux de fréquence ETC, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux Fréq.ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8798	Manoeuv. et trav. assimilés du bâtiment	6 443	5 677	2,5%	29,1%	1 051	18,5	175
8799	Autres trav. du bâtiment, n.c.a.	8 208	7 401	2,8%	29,0%	416	5,6	176
9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens	3 253	2 864	5,6%	29,1%	34	1,2	177
9113	Pers. des serv. auxiliaires au sol	2 023	1 838	30,5%	29,2%	108	5,9	178
9119	Pers. d'exploitation des transports aériens, n.c.a.	906	799	19,7%	32,4%	189	23,7	179
9131	Conduc. et chauffeurs de locomotive	2 273	2 217	0,0%	39,5%	38	1,6	180
9133	Chefs de train et serre-freins	1 710	1 672	4,6%	39,2%	43	2,6	181
9170	Cmaître du pers. exploitation des transp. routiers	4 372	4 420	5,7%	36,9%	61	1,4	182
9171	Conduc. d'autobus	16 698	13 829	22,9%	53,3%	989	7,2	183
9175	Camionneurs	73 481	73 091	2,0%	33,4%	6 657	9,1	184
9179	Pers. d'exploitation des transports routiers, n.c.a.	2 304	2 124	21,9%	30,1%	110	5,2	185
9199	Autre pers. d'exploitation des transports, n.c.a.	1 075	983	4,7%	36,0%	59	6,0	186
9311	Conduc. d'appareils de levage, n.c.a.	3 273	3 048	0,5%	37,4%	344	11,3	187
9313	Dockers et manutentionnaires	6 187	5 432	6,0%	28,6%	1 437	26,5	188
9315	Conduc. de matériel de manutention, n.c.a.	6 885	6 061	3,0%	25,0%	672	11,1	189
9317	Emballleurs, n.c.a.	23 171	18 600	41,4%	21,6%	846	4,6	190
9512	Conduc. de presses à imprimer	5 829	5 206	8,9%	25,7%	333	6,4	191
9517	Relieurs et trav. assimilés	2 876	2 372	55,7%	32,7%	65	2,8	192
9518	Manoeuv. & trav. assimilés (imprimerie & secteurs con.)	1 613	1 385	38,5%	26,4%	289	20,8	193
9519	Imprimeurs et trav. assimilés, n.c.a.	2 787	2 412	38,4%	28,5%	227	9,4	194
9533	Conduc.-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires), d'installation	13 068	12 002	5,9%	30,2%	1 657	13,8	195

**ANNEXE F : TABLEAU F — CLASSEMENT DES PROFESSIONS DE
BASE (CCDP-4) PAR ORDRE DÉCROISSANT DU TAUX DE
PRÉVALENCE ETC DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
INDEMNISÉES, QUÉBEC, 1995-1997**

Tableau F — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	7,4	
8793	Monteurs de charpentes métalliques	1 076	986	0,0%	31,4%	192	76,1	1
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits & trav. ass., n.c.a.	1 084	994	0,0%	33,5%	231	50,0	2
4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.	1 378	1 087	66,4%	22,2%	338	45,2	3
8798	Manoeuv. et trav. assimilés du bâtiment	6 443	5 677	2,5%	29,1%	1 051	44,0	4
8238	Manoeuv. trav. assimilés industrie bois, exclusion (pâte à papier)	4 130	3 800	2,5%	22,6%	1 613	42,5	5
9313	Dockers et manutentionnaires	6 187	5 432	6,0%	28,6%	1 437	40,2	6
8578	Manoeuv. & trav. ass. de la fabrication etc. caoutchouc	2 527	2 262	21,4%	20,2%	825	38,2	7
8589	Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	2 998	2 809	1,6%	30,9%	723	38,1	8
7511	Trav. spéc. dans la conservation des forêts	907	802	2,2%	29,3%	156	33,7	9
8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, trav. ass.	1 902	1 665	0,8%	24,4%	151	32,1	10
9119	Pers. d'exploitation des transports aériens, n.c.a.	906	799	19,7%	32,4%	189	31,1	11
7513	Bûcherons et trav. assimilés	7 611	6 525	2,2%	36,0%	603	30,4	12
6149	Trav. spéc. dans les serv. pers.s	1 204	825	52,9%	29,4%	166	30,1	13
8538	Manoeuv. & trav. ass. de fabric. montage de l'inst. etc.	1 827	1 628	37,8%	26,6%	344	29,3	14
8568	Manoeuv. & trav. ass. de la confection articles textile etc.	3 492	2 992	54,4%	30,7%	516	27,7	15
8279	Trav. du textile, n.c.a.	1 224	1 068	49,7%	30,6%	146	26,9	16
9518	Manoeuv. & trav. assimilés (imprimerie & secteurs con.)	1 613	1 385	38,5%	26,4%	289	26,8	17
3139	Pers. spécialisé & auxiliaires soins inf. et théér.	3 434	3 408	34,0%	22,7%	820	26,4	18
8548	Manoeuv. & trav. ass. fabric. montage répa. articles bois	2 512	2 300	12,9%	23,1%	601	25,9	19
3134	Infirmières auxiliaires	9 837	6 808	91,5%	37,1%	1 427	24,1	20
8228	Manoeuv. & trav. assimilés industrie aliments, boissons	9 885	8 366	30,1%	25,1%	1 883	23,9	21
8782	Maçons et carreleurs	3 841	3 421	0,8%	38,7%	210	23,9	22
8529	Autres trav. spéc. fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	5 268	4 796	19,3%	25,8%	1 118	23,3	23
8231	Scieurs de bois d'oeuvre et trav. assimilés	2 111	1 979	3,1%	22,1%	384	23,0	24
8333	Tôliers	3 426	3 178	2,3%	29,1%	372	22,6	25

Tableau F — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	7,4	
8523	Trav. spéc. fabric. & montage machines & matériel indus. n.c.a.	1 647	1 518	22,4%	27,7%	367	22,4	26
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	12 587	11 111	17,5%	27,7%	1 928	20,3	27
8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs & polisseurs, n.c.a.	1 594	1 481	6,0%	29,6%	281	19,7	28
8217	Trav. des conserveries, usines conditionnement poisson	908	872	59,1%	24,3%	68	18,9	29
5199	Autres trav. spéc. dans la vente, n.c.a.	2 404	1 856	61,7%	28,3%	226	18,8	30
6198	Manoeuv. et trav. assimilés des serv.	10 426	6 854	21,0%	21,5%	1 093	18,5	31
9519	Imprimeurs et trav. assimilés, n.c.a.	2 787	2 412	38,4%	28,5%	227	18,5	32
6199	Autres trav. spéc. dans les serv., n.c.a.	3 139	2 354	20,5%	28,5%	278	17,9	33
6129	Trav. spéc. préparation aliments boissons & serv. con.	7 692	5 075	68,8%	20,5%	856	17,9	34
8513	Trav. spéc. fabrication, montage, véhicules automobiles, n.c.a.	3 504	3 071	7,1%	36,4%	618	17,6	35
7181	Ouv. agricoles, en général, garçons de ferme	8 542	8 227	32,5%	29,5%	864	17,5	36
6169	Trav. spéc. ds entretien vêtements & tissus d'ameublement	1 664	1 328	47,4%	32,0%	144	17,4	37
9311	Conduc. d'appareils de levage, n.c.a.	3 273	3 048	0,5%	37,4%	344	17,3	38
8781	Charpentiers en charpentes bois & trav. assimilés	22 938	20 858	0,8%	34,3%	1 423	17,2	39
9175	Camionneurs	73 481	73 091	2,0%	33,4%	6 657	17,1	40
5149	Vend. de biens de consommation, n.c.a.	1 772	1 350	56,9%	32,4%	112	16,6	41
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés	5 069	4 641	10,3%	27,9%	512	16,3	42
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital	33 493	23 894	74,7%	41,1%	3 009	16,3	43
8148	Manoeuv. et trav. assimilés de la métallurgie	5 545	5 062	2,7%	30,7%	747	15,7	44
8335	Soudeurs et oxycoupeurs	22 524	21 191	2,5%	29,6%	3 576	15,3	45
8791	Tuyauteurs, plombiers et trav. assimilés	8 907	8 180	0,9%	44,0%	780	15,2	46
8733	Électriciens d'installation et d'entretien	11 748	10 876	1,7%	37,0%	1 034	14,6	47
8569	Trav. spéc. ds confection etc. articles textile, fourrure, cuir	3 384	2 906	58,2%	32,5%	264	14,3	48
8786	Trav. spéc. dans l'isolation	919	831	4,4%	39,3%	49	14,2	49

Tableau F — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	7,4	
7717	Mineurs & carriers spéc. ds havage, transport, chargement	5 906	5 345	0,3%	32,5%	146	14,2	50
7518	Manoeuv. et trav. assimilés de exploitation forest.	3 965	3 405	17,2%	24,3%	292	13,9	51
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	41 270	40 032	0,4%	27,7%	4 258	13,5	52
9315	Conduc. de matériel de manutention, n.c.a.	6 885	6 061	3,0%	25,0%	672	13,5	53
8353	Scieurs de bois, & trav. assimilés, sauf des scieries	1 223	1 137	4,9%	23,8%	61	13,5	54
9533	Conduc.-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires), d'installation	13 068	12 002	5,9%	30,2%	1 657	13,4	55
6119	Trav. spéc. dans les serv. de protection	2 937	1 822	46,1%	17,6%	138	13,3	56
8784	Plâtriers et trav. assimilés	2 454	2 147	1,5%	35,2%	68	13,1	57
8178	Manoeuv. & trav. assimilés du trait. prod. chim. & mat. analogues	2 773	2 498	20,7%	24,3%	325	13,0	58
8229	Trav. de l'industrie aliments, boissons, trav. assimilés	1 560	1 358	27,9%	27,9%	190	12,9	59
8271	Tricoteurs	1 256	1 177	28,3%	31,1%	69	12,1	60
8553	Tailleurs et couturiers	17 020	14 203	88,3%	42,5%	658	11,9	61
2139	Trav. spéc. ds sc. bio. agro. n.c.a.	1 037	915	30,1%	25,5%	63	11,7	62
1119	Fonct. & admin. de l'adm. publique, n.c.a.	4 346	3 853	49,9%	37,3%	301	11,6	63
6111	Pers. spécialisé dans la lutte contre l'incendie	4 208	4 110	0,4%	26,6%	497	11,5	64
8278	Manoeuv. et trav. assimilés du textile	7 702	6 693	47,0%	30,2%	578	10,9	65
8584	Mécaniciens & réparateurs machines indus. agric. construction	21 105	20 223	1,2%	34,0%	1 967	10,8	66
8319	Usineurs de métaux, n.c.a.	846	777	8,4%	30,1%	99	10,7	67
8541	Ébénistes et menuisiers en meubles	8 563	8 077	6,8%	24,2%	526	10,6	68
2795	Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.	10 600	7 938	73,5%	28,2%	593	10,2	69
9171	Conduc. d'autobus	16 698	13 829	22,9%	53,3%	989	10,1	70
8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire	1 193	1 102	0,0%	40,5%	66	10,0	71
8179	Trav. spéc. ds trait. prod. chim. & matières analogues	2 419	2 219	25,3%	26,4%	173	9,9	72
9113	Pers. des serv. auxiliaires au sol	2 023	1 838	30,5%	29,2%	108	9,7	73

Tableau F — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	7,4	
6191	Concierges, employés des serv. domestiques & nettoyage	71 649	53 430	37,5%	39,9%	3 128	9,6	74
9199	Autre pers. d'exploitation des transports, n.c.a.	1 075	983	4,7%	36,0%	59	9,6	75
8799	Autres trav. du bâtiment, n.c.a.	8 208	7 401	2,8%	29,0%	416	9,5	76
9512	Conduc. de presses à imprimer	5 829	5 206	8,9%	25,7%	333	9,5	77
8213	Boulangers, pâtisseries, confiseurs et trav. assimilés	10 885	9 035	46,9%	24,0%	461	9,4	78
8599	Autres trav. spéc. ds fabric. montage, réparation, n.c.a.	4 391	3 901	34,3%	26,2%	284	9,2	79
6121	Chefs et cuisiniers	55 508	41 768	47,5%	25,2%	3 050	9,0	80
8315	Conduc. de machines-outils	2 398	2 248	6,6%	28,1%	134	9,0	81
8258	Manoeuv. & trav. ass. industrie pâte à papier & papier	9 448	8 640	3,9%	27,2%	684	8,5	82
2799	Autres enseig. et pers. assimilés, n.c.a.	6 925	5 382	55,5%	39,8%	404	8,4	83
2117	Techni.-spécia. et techni. sc. physiques	6 785	6 070	33,5%	25,5%	426	8,1	84
8259	Trav. de l'industrie pâte à papier, papier, n.c.a.	1 777	1 648	8,7%	31,4%	101	8,0	85
9179	Pers. d'exploitation des transports routiers, n.c.a.	2 304	2 124	21,9%	30,1%	110	7,9	86
4139	Teneurs de livres, commis compt. & trav. assimilés	1 025	803	67,5%	30,5%	34	7,9	87
7718	Manoeuv. & trav. assimilés (mines, carrières, champs pétrole, gaz)	1 809	1 628	5,0%	34,8%	68	7,8	88
8795	Vitriers	1 830	1 726	2,3%	23,8%	45	7,8	89
8711	Excavateurs, niveleurs et trav. assimilés	8 768	8 467	0,5%	40,3%	353	7,7	90
7517	Trav. spéc. ds levage, triage, transport billes & trav. ass.	2 225	2 028	0,0%	33,9%	86	7,7	91
8531	Trav. spéc. ds fabrication & montage matériel électrique	3 063	2 787	35,2%	28,6%	176	7,6	92
4155	Commis au stock et trav. assimilés	34 234	29 593	23,8%	27,0%	1 714	7,5	93
8570	Cmaître trav. spéc. fabric. etc. articles caoutchouc etc.	1 254	1 241	11,1%	29,0%	38	7,4	94
6115	Gardiens et agents de sécurité	25 015	18 171	36,3%	39,4%	790	7,1	95
8263	Fileurs et tordeurs de fibres textiles	888	817	43,6%	31,0%	53	7,0	96
8785	Peintres, tapissiers et trav. assimilés	6 813	5 894	13,8%	34,3%	190	6,8	97
8161	Ouv. au malaxage & mélange prod. chi. & matières analogues	1 493	1 372	8,2%	30,2%	64	6,6	98
6161	Blanchisseurs, nettoyeurs à sec	4 293	3 469	59,9%	42,2%	131	6,6	99

Tableau F — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	7,4	
8227	Trav. de l'industrie de boissons	997	891	9,9%	30,0%	64	6,6	100
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils	14 497	13 851	3,4%	29,1%	1 156	6,6	101
8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles	995	899	7,6%	31,6%	45	6,6	102
8334	Conduc. de machines à emboutir les métaux, n.c.a.	2 553	2 346	9,5%	28,5%	149	6,5	103
5145	Commis de stations-service	6 807	4 889	17,7%	11,3%	194	6,5	104
8731	Monteurs de lignes électriques et trav. assimilés	2 534	2 374	3,2%	27,1%	133	6,3	105
9317	Emballeurs, n.c.a.	23 171	18 600	41,4%	21,6%	846	6,3	106
9133	Chefs de train et serre-freins	1 710	1 672	4,6%	39,2%	43	6,3	107
6145	Hôtesse & employés assimilés non spec. ds aliments, boissons	2 703	2 019	65,6%	31,7%	73	5,8	108
4172	Facteurs	7 934	6 645	19,0%	38,3%	559	5,8	109
6125	Trav. spéc. dans les aliments et boissons	50 967	32 423	81,0%	16,9%	1 292	5,8	110
8551	Patronniers, marqueurs & coupeurs de tissu, fourrure & cuir	3 288	2 877	34,7%	36,9%	114	5,8	111
8223	Ouv. de laiterie et trav. assimilés	1 455	1 292	15,0%	29,5%	75	5,7	112
8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux	2 003	1 866	1,2%	30,8%	96	5,7	113
4173	Commis au courrier et aux postes	6 361	4 866	48,3%	36,7%	345	5,6	114
4133	Caissiers	86 276	55 595	86,8%	16,5%	1 431	5,5	115
6165	Presseurs	1 924	1 617	53,8%	34,7%	39	5,5	116
8226	Cont. vérif. essay. trieurs. échant. industr. aliments, boissons	2 074	1 783	43,9%	31,5%	41	5,5	117
8718	Manoeuv. excavateurs, niveleurs, paveurs, trav. assimilés	3 305	2 901	3,0%	32,3%	131	5,4	118
3159	Autre pers. méd. autres tech. santé & trav. assimilés	6 259	4 715	83,1%	26,3%	228	5,4	119
6112	Agents de police et détectives de la police officielle	14 600	13 449	10,0%	31,6%	708	5,4	120
7183	Ouv. agricoles, horticoles, arboricoles et viticoles	2 289	2 107	41,5%	29,5%	66	5,2	121
8515	Trav. spéc. fabrication & montage d'aéronefs, n.c.a.	3 348	3 228	7,8%	20,4%	300	5,2	122
8311	Ajusteurs-outilleurs	1 457	1 411	2,1%	36,3%	92	5,2	123
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.	4 758	3 652	46,3%	38,2%	126	5,1	124

Tableau F — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	7,4	
8371	Trav. spéc. taille & façonnage argile, verre, pierre prod. simi.	924	879	4,1%	25,2%	35	5,0	125
4199	Autre personnel administratif et trav. assimilés	11 801	9 223	60,0%	26,8%	311	4,9	126
8236	Cont. vérif. trieurs, industrie bois à exclusion (pâte à papier)	2 566	2 387	12,4%	17,1%	71	4,7	127
8510	Cmaître de trav. spéc. fabrication, montage prod. métall.	3 003	2 979	6,9%	33,7%	113	4,7	128
8566	Cont. vérif. trieurs, échant. articles en textile fourrure cuir	2 372	2 039	79,9%	33,1%	34	4,6	129
9517	Relieurs et trav. assimilés	2 876	2 372	55,7%	32,7%	65	4,6	130
3339	Artistes & tech. de la scène, radio & de l'écran n.c.a.	2 794	2 336	31,3%	22,8%	50	4,5	131
2739	Enseig. écoles prim., secondaires & pers. assimilés	13 141	9 594	71,0%	49,5%	312	4,5	132
4177	Messagers	3 616	2 393	25,6%	24,3%	62	4,4	133
8563	Piqueurs de tissus & matières analogues, à la machine	26 475	22 312	89,3%	39,4%	384	4,3	134
8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs & trav. ass. du bois	2 168	2 038	6,5%	22,2%	74	4,2	135
3157	Hygién. dentaires, dentistes adjoints et techni.	7 144	5 420	85,1%	13,1%	49	4,2	136
7195	Ouv. pépiniéristes et assimilés	12 865	11 427	15,0%	25,5%	307	4,1	137
8533	Installateurs & répar. app. électriques, matériel connexe	10 997	10 321	2,4%	32,2%	247	4,1	138
2333	Pers. des serv. sociaux et communautaires	16 050	11 338	67,6%	25,8%	218	4,0	139
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	142 091	112 272	50,4%	27,2%	3 005	3,7	140
4153	Commis à l'expédition et à la réception	32 137	27 854	21,6%	24,2%	837	3,6	141
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes	56 207	40 108	91,0%	37,4%	1 241	3,5	142
5130	Chefs de ventes de biens de consommation	25 781	25 183	32,7%	32,9%	401	3,4	143
3710	Entraîneurs moniteurs instructeurs dir. (sports-loisirs)	10 347	6 207	50,0%	17,8%	151	3,4	144
8735	Monteurs-réparateurs (matériel comm., appareils con.)	4 820	4 441	7,7%	27,3%	101	3,2	145
3715	Trav. auxiliaires des sports et loisirs	4 927	3 606	27,6%	18,5%	101	3,2	146
8562	Tapissiers-garnisseurs	2 149	2 032	11,4%	35,6%	59	3,2	147
3719	Trav. spéc. des sports et loisirs, n.c.a.	2 127	1 676	31,1%	26,6%	39	3,1	148
8730	Cmaître monteurs, installateurs, etc. matériel élect. etc.	3 284	3 193	3,9%	38,6%	68	3,0	149
6120	Surveil. trav. spéc. ds préparation aliments & boissons	9 548	9 362	38,1%	29,0%	147	2,9	150

Tableau F — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	7,4	
3155	Techni.-spécia. et techn. en radiologie	2 403	1 771	83,1%	31,6%	41	2,5	151
8276	Cont. vérif. essay. trieurs, échantillonneurs prod. textiles	2 103	1 856	60,5%	34,1%	36	2,5	152
2161	Arpenteurs-géomètres	2 654	2 495	7,3%	27,0%	34	2,5	153
3156	Techni.-spécia. et techn. de laboratoires méd.	9 741	7 595	77,8%	28,5%	134	2,4	154
8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs	3 253	3 159	3,4%	28,6%	107	2,3	155
4135	Commis assurances, banques, autres établissements financiers	13 111	10 232	85,5%	23,6%	86	2,3	156
8131	Trav. aux fours de fusion, conversion & d'affinage	1 601	1 495	0,0%	31,7%	42	2,3	157
8593	Façonneurs de produits en papier	1 989	1 788	21,0%	28,4%	47	2,2	158
8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique & de prod. similaires	2 167	1 977	24,9%	20,5%	44	2,1	159
4197	Employés de bureau	42 067	33 465	82,4%	29,2%	452	2,0	160
6123	Barman	11 566	7 747	69,1%	14,8%	61	1,9	161
6143	Coiffeurs et trav. assimilés	29 642	23 845	85,8%	24,5%	134	1,9	162
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres	7 728	5 667	83,2%	19,9%	102	1,9	163
9170	Cmaître du pers. exploitation des transp. routiers	4 372	4 420	5,7%	36,9%	61	1,8	164
2731	Institu. d'écoles maternelles et primaires	44 357	32 114	85,3%	47,7%	423	1,8	165
9131	Conduc. et chauffeurs de locomotive	2 273,05	2 217		39,5%	38	1,8	166
4151	Commis à la production	3 902	3 599	38,6%	30,0%	38	1,8	167
8267	Tisseurs	1 592	1 461	25,0%	32,9%	38	1,8	168
4193	Agents voyages, vend. billets, commis gare & marchandises	6 489	5 468	61,8%	32,7%	50	1,7	169
9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens	3 253	2 864	5,6%	29,1%	34	1,6	170
1176	Inspec. & agents chargés applic. règlem. entr. privées	3 182	2 827	26,4%	34,2%	40	1,6	171
8780	Cmaître d'autres trav. du bâtiment	10 404	10 427	1,7%	40,6%	65	1,6	172
8571	Assembleurs & colleurs d'articles caoutchouc, plastique, etc.	1 786	1 646	25,5%	20,2%	34	1,6	173

Tableau F — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs En ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Prévalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	7,4	
8535	Installateurs & réparateurs app. électroniques matériel con.	7 287	6 738	6,5%	23,0%	67	1,5	174
2733	Prof. d'écoles secondaires	37 610	28 356	50,8%	51,1%	314	1,5	175
8253	Ouv. de papeterie	5 219	4 831	3,0%	32,6%	85	1,5	176
8526	Cont. vérif. essay. trieurs fabric. & montage prod. métal. n.c.a.	3 520	3 330	15,5%	28,0%	40	1,5	177
4179	Réceptionnistes, hôtesse d'accueil, facteurs et messagers	2 893	2 234	38,9%	25,1%	37	1,4	178
7187	Ouv. agricoles de l'élevage, d'expl. laitières, de l'aviculture	5 519	5 501	33,2%	31,5%	47	1,4	179
2135	Techn. spéc. & techn. sc. biologiques agronomiques	4 163	3 648	29,6%	23,7%	43	1,3	180
2331	Trav. sociaux	16 610	13 036	74,0%	30,4%	79	1,2	181
3130	Infirmières surveillantes	3 894	3 035	86,6%	46,9%	45	1,1	182
1116	Insp. & fonct. chargés l'applic. règlem. gouv.	11 456	10 012	32,6%	35,3%	84	1,1	183
4111	Secrétaires et sténographes	115 277	89 159	98,5%	34,1%	499	1,0	184
4171	Réceptionnistes et hôtesse d'accueil	35 411	26 485	85,9%	29,3%	147	1,0	185
5133	Voyageurs de commerce	27 350	25 574	23,7%	32,2%	87	0,9	186
2165	Tech.-spéc. & tech. en architecture & ingénierie	22 899	21 385	10,6%	24,9%	186	0,8	187
4175	Téléphonistes	8 321	6 220	85,3%	33,4%	36	0,7	188
1179	Cadres administratifs et trav. assimilés, n.c.a.	19 722	17 875	49,1%	34,0%	64	0,6	189
1149	Autres dir. et admin., n.c.a.	35 812	32 837	57,0%	37,6%	70	0,5	190
6147	Trav. spéc. dans le soin des enfants	31 393	23 438	95,9%	25,5%	70	0,5	191
7111	Agriculteurs, en général	17 552	20 023	18,4%	45,1%	49	0,3	192
1171	Comptables, experts compt. et autres agents finan.	58 055	51 808	50,6%	29,9%	35	0,2	193
2183	Analystes & programmeurs en infor. & trav. ass.	60 471	55 591	29,2%	15,9%	46	0,2	194
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité	91 881	73 842	83,8%	29,9%	47	0,1	195

**ANNEXE G : TABLEAU G — CLASSEMENT DES PROFESSIONS DE
BASE (CCDP-4) PAR ORDRE DÉCROISSANT DU TAUX DE
FRÉQUENCE ETC DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
INDEMNISÉES, QUÉBEC, 1995-1997**

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8238	Manoeuv. trav. assimilés industrie bois, exclusion (pâte à papier)	4 130	3 800	2,5%	22,6%	1 613	42,4	1
8578	Manoeuv. & trav. assimilés de la fabrication etc. caoutchouc	2 527	2 262	21,4%	20,2%	825	36,5	2
4159	Magasinières, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.	1 378	1 087	66,4%	22,2%	338	31,1	3
9313	Dockers et manutentionnaires	6 187	5 432	6,0%	28,6%	1 437	26,5	4
8548	Manoeuv. & trav. assimilés fabric. montage répa. articles bois	2 512	2 300	12,9%	23,1%	601	26,1	5
8589	Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	2 998	2 809	1,6%	30,9%	723	25,8	6
8523	Trav. spéc. fabric. & montage machines & matériel indus. n.c.a.	1 647	1 518	22,4%	27,7%	367	24,2	7
3139	Pers. spécialisé & auxiliaires soins inf. et thérap.	3 434	3 408	34,0%	22,7%	820	24,1	8
9119	Pers. d'exploitation des transports aériens, n.c.a.	906	799	19,7%	32,4%	189	23,7	9
8529	Autres trav. spéc. fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	5 268	4 796	19,3%	25,8%	1 118	23,3	10
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits & trav. ass., n.c.a.	1 084	994	0,0%	33,5%	231	23,2	11
8228	Manoeuv. & trav. ass. industrie aliments, boissons	9 885	8 366	30,1%	25,1%	1 883	22,5	12
8538	Manoeuv. & trav. ass. de fabric. montage de l'inst. etc.	1 827	1 628	37,8%	26,6%	344	21,1	13
3134	Infirmières auxiliaires	9 837	6 808	91,5%	37,1%	1 427	21,0	14
9518	Manoeuv. & trav. ass. (imprimerie & secteurs con.)	1 613	1 385	38,5%	26,4%	289	20,8	15
6149	Trav. spéc. dans les serv. pers.s	1 204	825	52,9%	29,4%	166	20,2	16
8513	Trav. spéc. fabrication, montage, véhicules automobiles, n.c.a.	3 504	3 071	7,1%	36,4%	618	20,1	17
7511	Trav. spéc. dans la conservation des forêts	907	802	2,2%	29,3%	156	19,5	18
8793	Monteurs de charpentes métalliques	1 076	986	0,0%	31,4%	192	19,4	19
8231	Scieurs de bois d'oeuvre et trav. assimilés	2 111	1 979	3,1%	22,1%	384	19,4	20

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs & polisseurs, n.c.a.	1 594	1 481	6,0%	29,6%	281	19,0	21
8798	Manoeuv. et trav. assimilés du bâtiment	6 443	5 677	2,5%	29,1%	1 051	18,5	22
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	12 587	11 111	17,5%	27,7%	1 928	17,4	23
8568	Manoeuv. & trav. assimilés de la confection articles textile etc.	3 492	2 992	54,4%	30,7%	516	17,3	24
8335	Soudeurs et oxycoupeurs	22 524	21 191	2,5%	29,6%	3 576	16,9	25
6129	Trav. spéc. préparation aliments boissons & serv. con.	7 692	5 075	68,8%	20,5%	856	16,9	26
6198	Manoeuv. et trav. assimilés des serv.	10 426	6 854	21,0%	21,5%	1 093	15,9	27
8148	Manoeuv. et trav. assimilés de la métallurgie	5 545	5 062	2,7%	30,7%	747	14,8	28
8229	Trav. de l'industrie aliments, boissons, trav. ass.	1 560	1 358	27,9%	27,9%	190	14,0	29
9533	Conduc.-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires), d'installation	13 068	12 002	5,9%	30,2%	1 657	13,8	30
8279	Trav. du textile, n.c.a.	1 224	1 068	49,7%	30,6%	146	13,7	31
8178	Manoeuv. & trav. assimilés du trait. prod. chim. & mat. analogues	2 773	2 498	20,7%	24,3%	325	13,0	32
8319	Usineurs de métaux, n.c.a.	846	777	8,4%	30,1%	99	12,8	33
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital	33 493	23 894	74,7%	41,1%	3 009	12,6	34
5199	Autres trav. spéc. dans la vente, n.c.a.	2 404	1 856	61,7%	28,3%	226	12,2	35
6111	Pers. spécialisé dans la lutte contre l'incendie	4 208	4 110	0,4%	26,6%	497	12,1	36
6199	Autres trav. spéc. dans les serv., n.c.a.	3 139	2 354	20,5%	28,5%	278	11,8	37
8333	Tôliers	3 426	3 178	2,3%	29,1%	372	11,7	38
9311	Conduc. d'appareils de levage, n.c.a.	3 273	3 048	0,5%	37,4%	344	11,3	39
9315	Conduc. de matériel de manutention, n.c.a.	6 885	6 061	3,0%	25,0%	672	11,1	40
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés	5 069	4 641	10,3%	27,9%	512	11,0	41

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
6169	Trav. spéc. ds entretien vêtements & tissus d'ameublement	1 664	1 328	47,4%	32,0%	144	10,8	42
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	41 270	40 032	0,4%	27,7%	4 258	10,6	43
7181	Ouv. agricoles, en général, garçons de ferme	8 542	8 227	32,5%	29,5%	864	10,5	44
8584	Mécaniciens & réparateurs machines indus. agric. construction	21 105	20 223	1,2%	34,0%	1 967	9,7	45
8791	Tuyauteurs, plombiers et trav. assimilés	8 907	8 180	0,9%	44,0%	780	9,5	46
8733	Électriciens d'installation et d'entretien	11 748	10 876	1,7%	37,0%	1 034	9,5	47
9519	Imprimeurs et trav. assimilés, n.c.a.	2 787	2 412	38,4%	28,5%	227	9,4	48
8515	Trav. spéc. fabrication & montage d'aéronefs, n.c.a.	3 348	3 228	7,8%	20,4%	300	9,3	49
7513	Bûcherons et trav. assimilés	7 611	6 525	2,2%	36,0%	603	9,2	50
9175	Camionneurs	73 481	73 091	2,0%	33,4%	6 657	9,1	51
8569	Trav. spéc. ds confection etc. articles textile, fourrure, cuir	3 384	2 906	58,2%	32,5%	264	9,1	52
8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, trav. assimilés	1 902	1 665	0,8%	24,4%	151	9,1	53
8278	Manoeuv. et trav. assimilés du textile	7 702	6 693	47,0%	30,2%	578	8,6	54
7518	Manoeuv. et trav. assimilés de exploitation forest.	3 965	3 405	17,2%	24,3%	292	8,6	55
4172	Facteurs	7 934	6 645	19,0%	38,3%	559	8,4	56
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils	14 497	13 851	3,4%	29,1%	1 156	8,3	57
5149	Vend. de biens de consommation, n.c.a.	1 772	1 350	56,9%	32,4%	112	8,3	58
8258	Manoeuv. & trav. assimilés industrie pâte à papier & papier	9 448	8 640	3,9%	27,2%	684	7,9	59
1119	Fonct. & admin. de l'adm. publique, n.c.a.	4 346	3 853	49,9%	37,3%	301	7,8	60
8179	Trav. spéc. ds trait. prod. chim. & matières analogues	2 419	2 219	25,3%	26,4%	173	7,8	61

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8217	Trav. des conserveries, usines conditionnement poisson	908	872	59,1%	24,3%	68	7,8	62
6119	Trav. spéc. dans les serv. de protection	2 937	1 822	46,1%	17,6%	138	7,6	63
2799	Autres enseig. et pers. assimilés, n.c.a.	6 925	5 382	55,5%	39,8%	404	7,5	64
2795	Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.	10 600	7 938	73,5%	28,2%	593	7,5	65
6121	Chefs et cuisiniers	55 508	41 768	47,5%	25,2%	3 050	7,3	66
8599	Autres trav. spéc. ds fabric. montage, réparation, n.c.a.	4 391	3 901	34,3%	26,2%	284	7,3	67
9171	Conduc. d'autobus	16 698	13 829	22,9%	53,3%	989	7,2	68
8227	Trav. de l'industrie de boissons	997	891	9,9%	30,0%	64	7,1	69
4173	Commis au courrier et aux postes	6 361	4 866	48,3%	36,7%	345	7,1	70
2117	Techni.-spécia. et techni. sc. physiques	6 785	6 070	33,5%	25,5%	426	7,0	71
2139	Trav. spéc. ds sc. bio. agro. n.c.a.	1 037	915	30,1%	25,5%	63	6,8	72
8781	Charpentiers en charpentes bois & trav. ass.	22 938	20 858	0,8%	34,3%	1 423	6,8	73
8311	Ajusteurs-outilleurs	1 457	1 411	2,1%	36,3%	92	6,5	74
8541	Ébénistes et menuisiers en meubles	8 563	8 077	6,8%	24,2%	526	6,5	75
8263	Fileurs et tordeurs de fibres textiles	888	817	43,6%	31,0%	53	6,4	76
9512	Conduc. de presses à imprimer	5 829	5 206	8,9%	25,7%	333	6,4	77
8334	Conduc. de machines à emboutir les métaux, n.c.a.	2 553	2 346	9,5%	28,5%	149	6,4	78
8531	Trav. spéc. ds fabrication & montage matériel électrique	3 063	2 787	35,2%	28,6%	176	6,3	79
8782	Maçons et carreleurs	3 841	3 421	0,8%	38,7%	210	6,1	80
8259	Trav. de l'industrie pâte à papier, papier, n.c.a.	1 777	1 648	8,7%	31,4%	101	6,1	81
9199	Autre pers. d'exploitation des transports, n.c.a.	1 075	983	4,7%	36,0%	59	6,0	82
8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire	1 193	1 102	0,0%	40,5%	66	6,0	83
8315	Conduc. de machines-outils	2 398	2 248	6,6%	28,1%	134	5,9	84
9113	Pers. des serv. auxiliaires au sol	2 023	1 838	30,5%	29,2%	108	5,9	85

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8271	Tricoteurs	1 256	1 177	28,3%	31,1%	69	5,9	86
8786	Trav. spéc. dans l'isolation	919	831	4,4%	39,3%	49	5,9	87
6191	Concierges, employés des serv. domestiques & nettoyage	71 649	53 430	37,5%	39,9%	3 128	5,9	88
4155	Commis au stock et trav. assimilés	34 234	29 593	23,8%	27,0%	1 714	5,8	89
8223	Ouv. de laiterie et trav. assimilés	1 455	1 292	15,0%	29,5%	75	5,8	90
8799	Autres trav. du bâtiment, n.c.a.	8 208	7 401	2,8%	29,0%	416	5,6	91
8731	Monteurs de lignes électriques et trav. assimilés	2 534	2 374	3,2%	27,1%	133	5,6	92
8353	Scieurs de bois, & trav. ass., sauf des scieries	1 223	1 137	4,9%	23,8%	61	5,4	93
6112	Agents de police et détectives de la police officielle	14 600	13 449	10,0%	31,6%	708	5,3	94
9179	Pers. d'exploitation des transports routiers, n.c.a.	2 304	2 124	21,9%	30,1%	110	5,2	95
8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux	2 003	1 866	1,2%	30,8%	96	5,1	96
8213	Boulangers, pâtisseries, confiseurs et trav. ass.	10 885	9 035	46,9%	24,0%	461	5,1	97
8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles	995	899	7,6%	31,6%	45	5,0	98
3159	Autre pers. méd. autres tech. santé & trav. ass.	6 259	4 715	83,1%	26,3%	228	4,8	99
8161	Ouv. au malaxage & mélange prod. chi. & matières analogues	1 493	1 372	8,2%	30,2%	64	4,7	100
8553	Tailleurs et couturiers	17 020	14 203	88,3%	42,5%	658	4,6	101
9317	Emballleurs, n.c.a.	23 171	18 600	41,4%	21,6%	846	4,6	102
8718	Manoeuv. excavateurs, niveleurs, paveurs, trav. ass.	3 305	2 901	3,0%	32,3%	131	4,5	103
6115	Gardiens et agents de sécurité	25 015	18 171	36,3%	39,4%	790	4,3	104
4139	Teneurs de livres, commis compt. & trav. assimilés	1 025	803	67,5%	30,5%	34	4,3	105
7517	Trav. spéc. ds levage, triage, transport billes & trav. assimilés	2 225	2 028	0,0%	33,9%	86	4,2	106
7718	Manoeuv. & trav. assimilés (mines, carrières, champs pétrole, gaz)	1 809	1 628	5,0%	34,8%	68	4,2	107
8711	Excavateurs, niveleurs et trav. assimilés	8 768	8 467	0,5%	40,3%	353	4,2	108

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8371	Trav. spéc. taille & façonnage argile, verre, pierre prod. simi.	924	879	4,1%	25,2%	35	4,0	109
6125	Trav. spéc. dans les aliments et boissons	50 967	32 423	81,0%	16,9%	1 292	4,0	110
5145	Commis de stations-service	6 807	4 889	17,7%	11,3%	194	4,0	111
8551	Patronniers, marqueurs & coupeurs de tissu, fourrure & cuir	3 288	2 877	34,7%	36,9%	114	4,0	112
6161	Blanchisseurs, nettoyeurs à sec	4 293	3 469	59,9%	42,2%	131	3,8	113
8510	Cmaître de trav. spéc. fabrication, montage prod. métall.	3 003	2 979	6,9%	33,7%	113	3,8	114
6145	Hôtesse & employés ass. non spec. ds aliments, boissons	2 703	2 019	65,6%	31,7%	73	3,6	115
8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs & trav. ass. du bois	2 168	2 038	6,5%	22,2%	74	3,6	116
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.	4 758	3 652	46,3%	38,2%	126	3,5	117
8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs	3 253	3 159	3,4%	28,6%	107	3,4	118
4199	Autre personnel administratif et trav. assimilés	11 801	9 223	60,0%	26,8%	311	3,4	119
2739	Enseig. écoles prim., secondaires & pers. assimilés	13 141	9 594	71,0%	49,5%	312	3,2	120
8785	Peintres, tapissiers et trav. assimilés	6 813	5 894	13,8%	34,3%	190	3,2	121
8784	Plâtriers et trav. assimilés	2 454	2 147	1,5%	35,2%	68	3,2	122
7183	Ouv. agricoles, horticoles, arboricoles et viticoles	2 289	2 107	41,5%	29,5%	66	3,1	123
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes	56 207	40 108	91,0%	37,4%	1 241	3,1	124
8570	Cmaître trav. spéc. fabric. etc. articles caoutchouc etc.	1 254	1 241	11,1%	29,0%	38	3,1	125
4153	Commis à l'expédition et à la réception	32 137	27 854	21,6%	24,2%	837	3,0	126
8236	Cont. vérif. trieurs, industrie bois à exclusion (pâte à papier)	2 566	2 387	12,4%	17,1%	71	3,0	127
8562	Tapissiers-garnisseurs	2 149	2 032	11,4%	35,6%	59	2,9	128

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8131	Trav. aux fours de fusion, conversion & d'affinage	1 601	1 495	0,0%	31,7%	42	2,8	129
3715	Trav. auxiliaires des sports et loisirs	4 927	3 606	27,6%	18,5%	101	2,8	130
9517	Relieurs et trav. assimilés	2 876	2 372	55,7%	32,7%	65	2,8	131
7717	Mineurs & carriers spéc. ds havage, transport, chargement	5 906	5 345	0,3%	32,5%	146	2,7	132
7195	Ouv. pépiniéristes et assimilés	12 865	11 427	15,0%	25,5%	307	2,7	133
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	142 091	112 272	50,4%	27,2%	3 005	2,7	134
8593	Façonneurs de produits en papier	1 989	1 788	21,0%	28,4%	47	2,6	135
4177	Messagers	3 616	2 393	25,6%	24,3%	62	2,6	136
8795	Vitriers	1 830	1 726	2,3%	23,8%	45	2,6	137
8267	Tisseurs	1 592	1 461	25,0%	32,9%	38	2,6	138
4133	Caissiers	86 276	55 595	86,8%	16,5%	1 431	2,6	139
9133	Chefs de train et serre-freins	1 710	1 672	4,6%	39,2%	43	2,6	140
3710	Entraîneurs moniteurs instructeurs dir. (sports-loisirs)	10 347	6 207	50,0%	17,8%	151	2,4	141
6165	Presseurs	1 924	1 617	53,8%	34,7%	39	2,4	142
8533	Installateurs & répar. app. électriques, matériel connexe	10 997	10 321	2,4%	32,2%	247	2,4	143
3155	Techni.-spécia. et techni. en radiologie	2 403	1 771	83,1%	31,6%	41	2,3	144
3719	Trav. spéc. des sports et loisirs, n.c.a.	2 127	1 676	31,1%	26,6%	39	2,3	145
8226	Cont. vérif. essay. trieurs. échant. industr. aliments, boissons	2 074	1 783	43,9%	31,5%	41	2,3	146
8735	Monteurs-réparateurs (matériel comm., appareils con.)	4 820	4 441	7,7%	27,3%	101	2,3	147
8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique & de prod. similaires	2 167	1 977	24,9%	20,5%	44	2,2	148

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
3339	Artistes & tech. de la scène, radio & de l'écran n.c.a.	2 794	2 336	31,3%	22,8%	50	2,1	149
8730	Cmaître monteurs, installateurs, etc. matériel élect. etc.	3 284	3 193	3,9%	38,6%	68	2,1	150
8571	Assembleurs & colleurs d'articles caoutchouc, plastique, etc.	1 786	1 646	25,5%	20,2%	34	2,1	151
8276	Cont. vérif. essay. trieurs, échantillonneurs prod. textiles	2 103	1 856	60,5%	34,1%	36	2,0	152
2333	Pers. des serv. sociaux et communautaires	16 050	11 338	67,6%	25,8%	218	1,9	153
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres	7 728	5 667	83,2%	19,9%	102	1,8	154
3156	Techni.-spécia. et techni. de laboratoires méd.	9 741	7 595	77,8%	28,5%	134	1,8	155
8253	Ouv. de papeterie	5 219	4 831	3,0%	32,6%	85	1,8	156
8563	Piqueurs de tissus & matières analogues, à la machine	26 475	22 312	89,3%	39,4%	384	1,7	157
4179	Réceptionnistes, hôtesse d'accueil, facteurs et messagers	2 893	2 234	38,9%	25,1%	37	1,7	158
8566	Cont. vérif. trieurs, échant. articles en textile fourrure cuir	2 372	2 039	79,9%	33,1%	34	1,7	159
5130	Chefs de ventes de biens de consommation	25 781	25 183	32,7%	32,9%	401	1,6	160
6120	Surveil. trav. spéc. ds préparation aliments & boissons	9 548	9 362	38,1%	29,0%	147	1,6	161
9131	Conduc. et chauffeurs de locomotive	2 273	2 217	0,0%	39,5%	38	1,6	162
3130	Infirmières surveillantes	3 894	3 035	86,6%	46,9%	45	1,5	163
1176	Inspec. & agents chargés applic. règlem. entr. privées	3 182	2 827	26,4%	34,2%	40	1,4	164
9170	Cmaître du pers. exploitation des transp. routiers	4 372	4 420	5,7%	36,9%	61	1,4	165
4197	Employés de bureau	42 067	33 465	82,4%	29,2%	452	1,4	166
2161	Arpenteurs-géomètres	2 654	2 495	7,3%	27,0%	34	1,3	167
2731	Institu. d'écoles maternelles et primaires	44 357	32 114	85,3%	47,7%	423	1,3	168

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8526	Cont. vérif. essay. trieurs fabric. & montage prod. métal. n.c.a.	3 520	3 330	15,5%	28,0%	40	1,2	169
9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens	3 253	2 864	5,6%	29,1%	34	1,2	170
2135	Techn. spécia. & techn. sc. biologiques agronomiques	4 163	3 648	29,6%	23,7%	43	1,2	171
2733	Prof. d'écoles secondaires	37 610	28 356	50,8%	51,1%	314	1,1	172
4151	Commis à la production	3 902	3 599	38,6%	30,0%	38	1,0	173
8535	Installateurs & réparateurs app. électroniques matériel con.	7 287	6 738	6,5%	23,0%	67	1,0	174
4193	Agents voyages, vend. billets, commis gare & marchandises	6 489	5 468	61,8%	32,7%	50	0,9	175
3157	Hygién. dentaires, dentistes adjoints et techni.	7 144	5 420	85,1%	13,1%	49	0,9	176
2165	Tech.-spécia. & tech. en architecture & ingénierie	22 899	21 385	10,6%	24,9%	186	0,9	177
7187	Ouv. agricoles de l'élevage, d'expl. laitières, de l'aviculture	5 519	5 501	33,2%	31,5%	47	0,8	178
1116	Insp. & fonct. chargés l'applic. règlém. gouv.	11 456	10 012	32,6%	35,3%	84	0,8	179
4135	Commis assurances, banques, autres établissements financiers	13 111	10 232	85,5%	23,6%	86	0,8	180
6123	Barman	11 566	7 747	69,1%	14,8%	61	0,8	181
8780	Cmaître d'autres trav. du bâtiment	10 404	10 427	1,7%	40,6%	65	0,6	182
2331	Trav. sociaux	16 610	13 036	74,0%	30,4%	79	0,6	183
4175	Téléphonistes	8 321	6 220	85,3%	33,4%	36	0,6	184
6143	Coiffeurs et trav. assimilés	29 642	23 845	85,8%	24,5%	134	0,6	185
4111	Secrétaires et sténographes	115 277	89 159	98,5%	34,1%	499	0,6	186
4171	Réceptionnistes et hôtesses d'accueil	35 411	26 485	85,9%	29,3%	147	0,6	187
1179	Cadres administratifs et trav. assimilés, n.c.a.	19 722	17 875	49,1%	34,0%	64	0,4	188
5133	Voyageurs de commerce	27 350	25 574	23,7%	32,2%	87	0,3	189

Tableau G — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Taux de fréquence ETC (%)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
6147	Trav. spéc. dans le soin des enfants	31 393	23 438	95,9%	25,5%	70	0,3	190
7111	Agriculteurs, en général	17 552	20 023	18,4%	45,1%	49	0,2	191
1149	Autres dir. et admin., n.c.a.	35 812	32 837	57,0%	37,6%	70	0,2	192
2183	Analystes & programmeurs en infor. & trav. ass.	60 471	55 591	29,2%	15,9%	46	0,1	193
1171	Comptables, experts compt. et autres agents finan.	58 055	51 808	50,6%	29,9%	35	0,1	194
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité	91 881	73 842	83,8%	29,9%	47	0,1	195

**ANNEXE H : TABLEAU H — CLASSEMENT DES PROFESSIONS DE
BASE (CCDP-4) PAR ORDRE DÉCROISSANT DE LA DURÉE
MOYENNE D'ABSENCE DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
INDEMNISÉES, QUÉBEC, 1995-1997**

Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Durée Moyenne (jrs)	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	55,9	
7717	Mineurs & carriers spéc. ds havage, transport, chargement	5 906	5 345	0,3%	32,5%	146	189,5	1
3157	Hygién. dentaires, dentistes adjoints et techni.	7 144	5 420	85,1%	13,1%	49	170,6	2
8784	Plâtriers et trav. assimilés	2 454	2 147	1,5%	35,2%	68	151,3	3
8793	Monteurs de charpentes métalliques	1 076	986	0,0%	31,4%	192	143,0	4
8782	Maçons et carreleurs	3 841	3 421	0,8%	38,7%	210	141,8	5
8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, trav. ass.	1 902	1 665	0,8%	24,4%	151	129,2	6
6143	Coiffeurs et trav. assimilés	29 642	23 845	85,8%	24,5%	134	123,8	7
7513	Bûcherons et trav. assimilés	7 611	6 525	2,2%	36,0%	603	120,0	8
8795	Vitriers	1 830	1 726	2,3%	23,8%	45	110,0	9
8566	Cont. vérif. trieurs, échant. articles en textile fourrure cuir	2 372	2 039	79,9%	33,1%	34	102,9	10
1171	Comptables, experts compt. et autres agents finan.	58 055	51 808	50,6%	29,9%	35	102,8	11
5133	Voyageurs de commerce	27 350	25 574	23,7%	32,2%	87	99,7	12
4135	Commis assurances, banques, autres établissements financiers	13 111	10 232	85,5%	23,6%	86	99,4	13
8780	Cmaître d'autres trav. du bâtiment	10 404	10 427	1,7%	40,6%	65	94,0	14
8553	Tailleurs et couturiers	17 020	14 203	88,3%	42,5%	658	93,8	15
8781	Charpentiers en charpentes bois & trav. assimilés	22 938	20 858	0,8%	34,3%	1 423	91,9	16
8353	Scieurs de bois, & trav. assimilés, sauf des scieries	1 223	1 137	4,9%	23,8%	61	91,7	17
8563	Piqueurs de tissus & matières analogues, à la machine	26 475	22 312	89,3%	39,4%	384	91,6	18
6123	Barman	11 566	7 747	69,1%	14,8%	61	89,4	19
9133	Chefs de train et serre-freins	1 710	1 672	4,6%	39,2%	43	89,1	20
8217	Trav. des conserveries, usines conditionnement poisson	908	872	59,1%	24,3%	68	88,7	21
8786	Trav. spéc. dans l'isolation	919	831	4,4%	39,3%	49	88,4	22
8570	Cmaître trav. spéc. fabric. etc. articles caoutchouc etc.	1 254	1 241	11,1%	29,0%	38	87,9	23
1149	Autres dir. et admin., n.c.a.	35 812	32 837	57,0%	37,6%	70	87,6	24
8798	Manoeuv. et trav. assimilés du bâtiment	6 443	5 677	2,5%	29,1%	1 051	87,0	25

Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Durée Moyenne (jrs)	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	55,9	
8226	Cont. vérif. essay. trieurs. échant. industr. aliments, boissons	2 074	1 783	43,9%	31,5%	41	86,6	26
6165	Presseurs	1 924	1 617	53,8%	34,7%	39	83,5	27
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits & trav. ass., n.c.a.	1 084	994	0,0%	33,5%	231	78,7	28
5130	Chefs de ventes de biens de consommation	25 781	25 183	32,7%	32,9%	401	78,5	29
3339	Artistes & tech. de la scène, radio & de l'écran n.c.a.	2 794	2 336	31,3%	22,8%	50	77,8	30
4133	Caissiers	86 276	55 595	86,8%	16,5%	1 431	77,6	31
8785	Peintres, tapissiers et trav. assimilés	6 813	5 894	13,8%	34,3%	190	77,2	32
2333	Pers. des serv. sociaux et communautaires	16 050	11 338	67,6%	25,8%	218	76,6	33
2183	Analystes & programmeurs en infor. & trav. assimilés	60 471	55 591	29,2%	15,9%	46	75,6	34
8271	Tricoteurs	1 256	1 177	28,3%	31,1%	69	75,4	35
5149	Vend. de biens de consommation, n.c.a.	1 772	1 350	56,9%	32,4%	112	73,4	36
8279	Trav. du textile, n.c.a.	1 224	1 068	49,7%	30,6%	146	72,0	37
9519	Imprimeurs et trav. assimilés, n.c.a.	2 787	2 412	38,4%	28,5%	227	71,8	38
8333	Tôliers	3 426	3 178	2,3%	29,1%	372	70,6	39
4193	Agents voyages, vend. billets, commis gare & marchandises	6 489	5 468	61,8%	32,7%	50	70,0	40
9175	Camionneurs	73 481	73 091	2,0%	33,4%	6 657	68,4	41
2331	Trav. sociaux	16 610	13 036	74,0%	30,4%	79	69,3	42
7718	Manoeuv. & trav. assimilés (mines, carrières, champs pétrole, gaz)	1 809	1 628	5,0%	34,8%	68	68,1	43
6120	Surveil. trav. spéc. ds préparation aliments & boissons	9 548	9 362	38,1%	29,0%	147	68,0	44
4111	Secrétaires et sténographes	115 277	89 159	98,5%	34,1%	499	67,9	45
8711	Excavateurs, niveleurs et trav. assimilés	8 768	8 467	0,5%	40,3%	353	67,7	46
8213	Boulangers, pâtissiers, confiseurs et trav. assimilés	10 885	9 035	46,9%	24,0%	461	67,3	47
2161	Arpenteurs-géomètres	2 654	2 495	7,3%	27,0%	34	67,1	48
4139	Teneurs de livres, commis compt. & trav. assimilés	1 025	803	67,5%	30,5%	34	67,1	49

Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Durée Moyenne (jrs)	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	55,9	
7517	Trav. spéc. ds levage, triage, transport billes & trav. ass.	2 225	2 028	0,0%	33,9%	86	66,3	50
1179	Cadres administratifs et trav. assimilés, n.c.a.	19 722	17 875	49,1%	34,0%	64	65,4	51
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité	91 881	73 842	83,8%	29,9%	47	65,3	52
6119	Trav. spéc. dans les serv. de protection	2 937	1 822	46,1%	17,6%	138	64,2	53
6161	Blanchisseurs, nettoyeurs à sec	4 293	3 469	59,9%	42,2%	131	63,6	54
7511	Trav. spéc. dans la conservation des forêts	907	802	2,2%	29,3%	156	63,3	55
4151	Commis à la production	3 902	3 599	38,6%	30,0%	38	62,8	56
4171	Réceptionnistes et hôtesse d'accueil	35 411	26 485	85,9%	29,3%	147	62,6	57
8533	Installateurs & répar. app. électriques, matériel connexe	10 997	10 321	2,4%	32,2%	247	62,4	58
4177	Messagers	3 616	2 393	25,6%	24,3%	62	62,4	59
2139	Trav. spéc. ds sc. bio. agro. n.c.a.	1 037	915	30,1%	25,5%	63	62,3	60
6191	Concierges, employés des serv. domestiques & nettoyage	71 649	53 430	37,5%	39,9%	3 128	60,2	61
8799	Autres trav. du bâtiment, n.c.a.	8 208	7 401	2,8%	29,0%	416	62,0	62
7187	Ouv. agricoles de l'élevage, d'expl. laitières, de l'aviculture	5 519	5 501	33,2%	31,5%	47	61,9	63
8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire	1 193	1 102	0,0%	40,5%	66	60,8	64
7181	Ouv. agricoles, en général, garçons de ferme	8 542	8 227	32,5%	29,5%	864	60,8	65
9517	Relieurs et trav. assimilés	2 876	2 372	55,7%	32,7%	65	60,7	66
7183	Ouv. agricoles, horticoles, arboricoles et viticoles	2 289	2 107	41,5%	29,5%	66	60,6	67
9113	Pers. des serv. auxiliaires au sol	2 023	1 838	30,5%	29,2%	108	60,3	68
6115	Gardiens et agents de sécurité	25 015	18 171	36,3%	39,4%	790	60,1	69
5145	Commis de stations-service	6 807	4 889	17,7%	11,3%	194	59,6	70
8541	Ébénistes et menuisiers en meubles	8 563	8 077	6,8%	24,2%	526	59,4	71
7518	Manoeuv. et trav. assimilés de exploitation forest.	3 965	3 405	17,2%	24,3%	292	59,1	72
8568	Manoeuv. & trav. ass. de la confection articles textile etc.	3 492	2 992	54,4%	30,7%	516	58,7	73

Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Durée Moyenne (jrs)	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	55,9	
6169	Trav. spéc. ds entretien vêtements & tissus d'ameublement	1 664	1 328	47,4%	32,0%	144	58,6	74
9199	Autre pers. d'exploitation des transports, n.c.a.	1 075	983	4,7%	36,0%	59	58,4	75
6145	Hôtesse & employés assimilés non spec. ds aliments, boissons	2 703	2 019	65,6%	31,7%	73	58,4	76
8791	Tuyauteurs, plombiers et trav. assimilés	8 907	8 180	0,9%	44,0%	780	58,3	77
8236	Cont. vérif. trieurs, industrie bois à exclusion (pâte à papier)	2 566	2 387	12,4%	17,1%	71	57,9	78
8569	Trav. spéc. ds confection etc. articles textile, fourrure, cuir	3 384	2 906	58,2%	32,5%	264	57,4	79
6147	Trav. spéc. dans le soin des enfants	31 393	23 438	95,9%	25,5%	70	57,1	80
5199	Autres trav. spéc. dans la vente, n.c.a.	2 404	1 856	61,7%	28,3%	226	56,5	81
8535	Installateurs & réparateurs app. électroniques matériel con.	7 287	6 738	6,5%	23,0%	67	56,5	82
9311	Conduc. d'appareils de levage, n.c.a.	3 273	3 048	0,5%	37,4%	344	56,0	83
8733	Électriciens d'installation et d'entretien	11 748	10 876	1,7%	37,0%	1 034	56,0	84
7195	Ouv. pépiniéristes et assimilés	12 865	11 427	15,0%	25,5%	307	55,7	85
9179	Pers. d'exploitation des transports routiers, n.c.a.	2 304	2 124	21,9%	30,1%	110	55,6	86
9313	Dockers et manutentionnaires	6 187	5 432	6,0%	28,6%	1 437	55,5	87
6199	Autres trav. spéc. dans les serv., n.c.a.	3 139	2 354	20,5%	28,5%	278	55,5	88
8315	Conduc. de machines-outils	2 398	2 248	6,6%	28,1%	134	55,2	89
4197	Employés de bureau	42 067	33 465	82,4%	29,2%	452	55,0	90
6149	Trav. spéc. dans les serv. pers.s	1 204	825	52,9%	29,4%	166	54,6	91
1119	Fonct. & admin. de l'adm. publique, n.c.a.	4 346	3 853	49,9%	37,3%	301	54,4	92
9512	Conduc. de presses à imprimer	5 829	5 206	8,9%	25,7%	333	54,3	93
8589	Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	2 998	2 809	1,6%	30,9%	723	54,0	94
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés	5 069	4 641	10,3%	27,9%	512	53,9	95

Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Durée Moyenne (jrs)	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	55,9	
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.	4 758	3 652	46,3%	38,2%	126	53,6	96
4199	Autre personnel administratif et trav. assimilés	11 801	9 223	60,0%	26,8%	311	53,4	97
8551	Patronniers, marqueurs & coupeurs de tissu, fourrure & cuir	3 288	2 877	34,7%	36,9%	114	53,2	98
4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.	1 378	1 087	66,4%	22,2%	338	53,1	99
6125	Trav. spéc. dans les aliments et boissons	50 967	32 423	81,0%	16,9%	1 292	52,9	100
8735	Monteurs-réparateurs (matériel comm., appareils con.)	4 820	4 441	7,7%	27,3%	101	52,1	101
8161	Ouv. au malaxage & mélange prod. chi. & matières analogues	1 493	1 372	8,2%	30,2%	64	51,7	102
8730	Cmaître monteurs, installateurs, etc. matériel élect. etc.	3 284	3 193	3,9%	38,6%	68	51,6	103
9171	Conduc. d'autobus	16 698	13 829	22,9%	53,3%	989	51,5	104
2731	Institu. d'écoles maternelles et primaires	44 357	32 114	85,3%	47,7%	423	50,7	105
9317	Emballleurs, n.c.a.	23 171	18 600	41,4%	21,6%	846	50,7	106
9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens	3 253	2 864	5,6%	29,1%	34	50,7	107
3710	Entraîneurs moniteurs instructeurs dir. (sports-loisirs)	10 347	6 207	50,0%	17,8%	151	50,6	108
8538	Manoeuv. & trav. ass. de fabric. montage de l'inst. etc.	1 827	1 628	37,8%	26,6%	344	50,5	109
2739	Enseig. écoles prim., secondaires & pers. assimilés	13 141	9 594	71,0%	49,5%	312	50,5	110
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	142 091	112 272	50,4%	27,2%	3 005	50,1	111
2733	Prof. d'écoles secondaires	37 610	28 356	50,8%	51,1%	314	50,0	112
2795	Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.	10 600	7 938	73,5%	28,2%	593	49,7	113
3156	Techni.-spécia. et techni. de laboratoires méd.	9 741	7 595	77,8%	28,5%	134	49,3	114
3719	Trav. spéc. des sports et loisirs, n.c.a.	2 127	1 676	31,1%	26,6%	39	48,6	115
9170	Cmaître du pers. exploitation des transp. routiers	4 372	4 420	5,7%	36,9%	61	48,3	116
9119	Pers. d'exploitation des transports aériens, n.c.a.	906	799	19,7%	32,4%	189	48,0	117
8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles	995	899	7,6%	31,6%	45	47,9	118

Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Durée Moyenne (jrs)	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	55,9	
8259	Trav. de l'industrie pâte à papier, papier, n.c.a.	1 777	1 648	8,7%	31,4%	101	47,6	119
1116	Insp. & fonct. chargés l'applic. règl. gouv.	11 456	10 012	32,6%	35,3%	84	47,3	120
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital	33 493	23 894	74,7%	41,1%	3 009	47,2	121
4175	Téléphonistes	8 321	6 220	85,3%	33,4%	36	47,2	122
4155	Commis au stock et trav. assimilés	34 234	29 593	23,8%	27,0%	1 714	47,1	123
9518	Manoeuv. & trav. ass. (imprimerie & secteurs con.)	1 613	1 385	38,5%	26,4%	289	47,0	124
7111	Agriculteurs, en général	17 552	20 023	18,4%	45,1%	49	46,5	125
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	41 270	40 032	0,4%	27,7%	4 258	46,5	126
8276	Cont. vérif. essay. trieurs, échantillonneurs prod. textiles	2 103	1 856	60,5%	34,1%	36	46,3	127
8179	Trav. spéc. ds trait. prod. chim. & matières analogues	2 419	2 219	25,3%	26,4%	173	46,2	128
8599	Autres trav. spéc. ds fabric. montage, réparation, n.c.a.	4 391	3 901	34,3%	26,2%	284	46,0	129
8278	Manoeuv. et trav. assimilés du textile	7 702	6 693	47,0%	30,2%	578	45,9	130
8371	Trav. spéc. taille & façonnage argile, verre, pierre prod. simi.	924	879	4,1%	25,2%	35	45,8	131
8526	Cont. vérif. essay. trieurs fabric. & montage prod. métal. n.c.a.	3 520	3 330	15,5%	28,0%	40	45,7	132
6121	Chefs et cuisiniers	55 508	41 768	47,5%	25,2%	3 050	45,2	133
8510	Cmaître de trav. spéc. fabrication, montage prod. métall.	3 003	2 979	6,9%	33,7%	113	45,0	134
9315	Conduc. de matériel de manutention, n.c.a.	6 885	6 061	3,0%	25,0%	672	44,4	135
8531	Trav. spéc. ds fabrication & montage matériel électrique	3 063	2 787	35,2%	28,6%	176	44,1	136
8718	Manoeuv. excavateurs, niveleurs, paveurs, trav. ass.	3 305	2 901	3,0%	32,3%	131	44,1	137
8231	Scieurs de bois d'oeuvre et trav. assimilés	2 111	1 979	3,1%	22,1%	384	43,4	138
4153	Commis à l'expédition et à la réception	32 137	27 854	21,6%	24,2%	837	43,3	139
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	12 587	11 111	17,5%	27,7%	1 928	42,8	140
8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs & trav. ass. du bois	2 168	2 038	6,5%	22,2%	74	42,5	141

Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Durée Moyenne (jrs)	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	55,9	
6198	Manoeuv. et trav. assimilés des serv.	10 426	6 854	21,0%	21,5%	1 093	42,5	142
2117	Techni.-spécia. et techn. sc. physiques	6 785	6 070	33,5%	25,5%	426	42,4	143
9131	Conduc. et chauffeurs de locomotive	2 273	2 217	0,0%	39,5%	38	42,4	144
3134	Infirmières auxiliaires	9 837	6 808	91,5%	37,1%	1 427	41,9	145
3715	Trav. auxiliaires des sports et loisirs	4 927	3 606	27,6%	18,5%	101	41,8	146
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes	56 207	40 108	91,0%	37,4%	1 241	41,4	147
2135	Techn. spécia. & techn. sc. biologiques agronomiques	4 163	3 648	29,6%	23,7%	43	41,4	148
8731	Monteurs de lignes électriques et trav. assimilés	2 534	2 374	3,2%	27,1%	133	41,4	149
1176	Inspec. & agents chargés applic. règlém. entr. privées	3 182	2 827	26,4%	34,2%	40	41,3	150
3159	Autre pers. méd. autres tech. santé & trav. assimilés	6 259	4 715	83,1%	26,3%	228	41,0	151
2799	Autres enseig. et pers. assimilés, n.c.a.	6 925	5 382	55,5%	39,8%	404	40,7	152
8584	Mécaniciens & réparateurs machines indus. agric. construction	21 105	20 223	1,2%	34,0%	1 967	40,6	153
8562	Tapissiers-garnisseurs	2 149	2 032	11,4%	35,6%	59	40,5	154
8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux	2 003	1 866	1,2%	30,8%	96	40,4	155
3139	Pers. spécialisé & auxiliaires soins inf. et théér.	3 434	3 408	34,0%	22,7%	820	40,1	156
3155	Techni.-spécia. et techn. en radiologie	2 403	1 771	83,1%	31,6%	41	40,0	157
8263	Fileurs et tordeurs de fibres textiles	888	817	43,6%	31,0%	53	39,7	158
8258	Manoeuv. & trav. ass. industrie pâte à papier & papier	9 448	8 640	3,9%	27,2%	684	39,2	159
8148	Manoeuv. et trav. assimilés de la métallurgie	5 545	5 062	2,7%	30,7%	747	38,9	160
8228	Manoeuv. & trav. ass. industrie aliments, boissons	9 885	8 366	30,1%	25,1%	1 883	38,8	161
6129	Trav. spéc. préparation aliments boissons & serv. con.	7 692	5 075	68,8%	20,5%	856	38,7	162
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres	7 728	5 667	83,2%	19,9%	102	38,5	163
8578	Manoeuv. & trav. ass. de la fabrication etc. caoutchouc	2 527	2 262	21,4%	20,2%	825	38,3	164
8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs & polisseurs, n.c.a.	1 594	1 481	6,0%	29,6%	281	37,8	165
8334	Conduc. de machines à emboutir les métaux, n.c.a.	2 553	2 346	9,5%	28,5%	149	37,7	166

Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Durée Moyenne (jrs)	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	55,9	
6112	Agents de police et détectives de la police officielle	14 600	13 449	10,0%	31,6%	708	37,6	167
8238	Manoeuv. trav. assimilés industrie bois, exclusion (pâte à papier)	4 130	3 800	2,5%	22,6%	1 613	36,6	168
8529	Autres trav. spéc. fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	5 268	4 796	19,3%	25,8%	1 118	36,5	169
8178	Manoeuv. & trav. assimilés du trait. prod. chim. & mat. analogues	2 773	2 498	20,7%	24,3%	325	36,4	170
8548	Manoeuv. & trav. ass. fabric. montage répa. articles bois	2 512	2 300	12,9%	23,1%	601	36,3	171
8223	Ouv. de laiterie et trav. assimilés	1 455	1 292	15,0%	29,5%	75	36,3	172
9533	Conduc.-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires), d'installation	13 068	12 002	5,9%	30,2%	1 657	35,4	173
6111	Pers. spécialisé dans la lutte contre l'incendie	4 208	4 110	0,4%	26,6%	497	34,7	174
8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique & de prod. similaires	2 167	1 977	24,9%	20,5%	44	34,1	175
8523	Trav. spéc. fabric. & montage machines & matériel indus. n.c.a.	1 647	1 518	22,4%	27,7%	367	33,8	176
8229	Trav. de l'industrie aliments, boissons, trav. assimilés	1 560	1 358	27,9%	27,9%	190	33,7	177
8227	Trav. de l'industrie de boissons	997	891	9,9%	30,0%	64	33,7	178
2165	Tech.-spécia. & tech. en architecture & ingénierie	22 899	21 385	10,6%	24,9%	186	33,5	179
8335	Soudeurs et oxycoupeurs	22 524	21 191	2,5%	29,6%	3 576	33,2	180
8513	Trav. spéc. fabrication, montage, véhicules automobiles, n.c.a.	3 504	3 071	7,1%	36,4%	618	32,0	181
4179	Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers	2 893	2 234	38,9%	25,1%	37	31,9	182
8253	Ouv. de papeterie	5 219	4 831	3,0%	32,6%	85	31,5	183
8593	Façonneurs de produits en papier	1 989	1 788	21,0%	28,4%	47	31,0	184
8319	Usineurs de métaux, n.c.a.	846	777	8,4%	30,1%	99	30,6	185

Tableau H — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant de la durée moyenne d'absence des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45+ ans	N	Durée Moyenne (jrs)	Rang
QUÉBEC		3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	55,9	
8131	Trav. aux fours de fusion, conversion & d'affinage	1 601	1 495	0,0%	31,7%	42	29,1	186
4173	Commis au courrier et aux postes	6 361	4 866	48,3%	36,7%	345	29,0	187
8311	Ajusteurs-outilleurs	1 457	1 411	2,1%	36,3%	92	29,0	188
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils	14 497	13 851	3,4%	29,1%	1 156	28,7	189
3130	Infirmières surveillantes	3 894	3 035	86,6%	46,9%	45	28,0	190
8571	Assembleurs & colleurs d'articles caoutchouc, plastique, etc.	1 786	1 646	25,5%	20,2%	34	27,6	191
8267	Tisseurs	1 592	1 461	25,0%	32,9%	38	25,4	192
4172	Facteurs	7 934	6 645	19,0%	38,3%	559	25,2	193
8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs	3 253	3 159	3,4%	28,6%	107	24,9	194
8515	Trav. spéc. fabrication & montage d'aéronefs, n.c.a.	3 348	3 228	7,8%	20,4%	300	20,3	195

**ANNEXE I : TABLEAU I — CLASSEMENT DES PROFESSIONS DE
BASE (CCDP-4) PAR ORDRE DÉCROISSANT DU NOMBRE DE
LÉSIONS PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES, QUÉBEC, 1995-1997**

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
9175	Camionneurs	73 481	73 091	2,0%	33,4%	6 657	9,1%	6
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	41 270	40 032	0,4%	27,7%	4 258	10,3%	1
8335	Soudeurs et oxycoupeurs	22 524	21 191	2,5%	29,6%	3 576	15,9%	2
6191	Concierges, employés des serv. domestiques & nettoyage	71 649	53 430	37,5%	39,9%	3 128	4,4%	23
6121	Chefs et cuisiniers	55 508	41 768	47,5%	25,2%	3 050	5,5%	3
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital	33 493	23 894	74,7%	41,1%	3 009	9,0%	4
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	142 091	112 272	50,4%	27,2%	3 005	2,1%	5
8584	Mécaniciens & réparateurs machines indus. agric. construction	21 105	20 223	1,2%	34,0%	1 967	9,3%	7
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	12 587	11 111	17,5%	27,7%	1 928	15,3%	8
8228	Manoeuv. & trav. assimilés industrie aliments, boissons	9 885	8 366	30,1%	25,1%	1 883	19,0%	9
4155	Commis au stock et trav. assimilés	34 234	29 593	23,8%	27,0%	1 714	5,0%	10
9533	Conduc.-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires), d'installation	13 068	12 002	5,9%	30,2%	1 657	12,7%	11
8238	Manoeuv. trav. assimilés industrie bois, exclusion (pâte à papier)	4 130	3 800	2,5%	22,6%	1 613	39,1%	12
9313	Dockers et manutentionnaires	6 187	5 432	6,0%	28,6%	1 437	23,2%	13
4133	Caissiers	86 276	55 595	86,8%	16,5%	1 431	1,7%	14
3134	Infirmières auxiliaires	9 837	6 808	91,5%	37,1%	1 427	14,5%	15
8781	Charpentiers en charpentes bois & trav. assimilés	22 938	20 858	0,8%	34,3%	1 423	6,2%	16
6125	Trav. spéc. dans les aliments et boissons	50 967	32 423	81,0%	16,9%	1 292	2,5%	17

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Code	Profession CCDP-4a Description	Population active occupée				Lésions indemnisées		
		N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes	56 207	40 108	91,0%	37,4%	1 241	2,2%	18
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils	14 497	13 851	3,4%	29,1%	1 156	8,0%	19
8529	Autres trav. spéc. fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	5 268	4 796	19,3%	25,8%	1 118	21,2%	20
6198	Manoeuv. et trav. assimilés des serv.	10 426	6 854	21,0%	21,5%	1 093	10,5%	21
8798	Manoeuv. et trav. assimilés du bâtiment	6 443	5 677	2,5%	29,1%	1 051	16,3%	22
8733	Électriciens d'installation et d'entretien	11 748	10 876	1,7%	37,0%	1 034	8,8%	24
9171	Conduc. d'autobus	16 698	13 829	22,9%	53,3%	989	5,9%	25
7181	Ouv. agricoles, en général, garçons de ferme	8 542	8 227	32,5%	29,5%	864	10,1%	26
6129	Trav. spéc. préparation aliments boissons & serv. con.	7 692	5 075	68,8%	20,5%	856	11,1%	27
9317	Emballleurs, n.c.a.	23 171	18 600	41,4%	21,6%	846	3,7%	28
4153	Commis à l'expédition et à la réception	32 137	27 854	21,6%	24,2%	837	2,6%	29
8578	Manoeuv. & trav. assimilés de la fabrication etc. caoutchouc	2 527	2 262	21,4%	20,2%	825	32,7%	30
3139	Pers. spécialisé & auxillaires soins inf. et thér.	3 434	3 408	34,0%	22,7%	820	23,9%	31
6115	Gardiens et agents de sécurité	25 015	18 171	36,3%	39,4%	790	3,2%	32
8791	Tuyauteurs, plombiers et trav. ass.	8 907	8 180	0,9%	44,0%	780	8,8%	33
8148	Manoeuv. et trav. ass. de la métallurgie	5 545	5 062	2,7%	30,7%	747	13,5%	34
8589	Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	2 998	2 809	1,6%	30,9%	723	24,1%	35
6112	Agents de police et détectives de la police officielle	14 600	13 449	10,0%	31,6%	708	4,8%	36
8258	Manoeuv. & trav. ass. industrie pâte à papier & papier	9 448	8 640	3,9%	27,2%	684	7,2%	37

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
9315	Conduc. de matériel de manutention, n.c.a.	6 885	6 061	3,0%	25,0%	672	9,8%	38
8553	Tailleurs et couturiers	17 020	14 203	88,3%	42,5%	658	3,9%	39
8513	Trav. spéc. fabrication, montage, véhicules automobiles, n.c.a.	3 504	3 071	7,1%	36,4%	618	17,6%	40
7513	Bûcherons et trav. assimilés	7 611	6 525	2,2%	36,0%	603	7,9%	41
8548	Manoeuv. & trav. ass. fabric. montage répa. articles bois	2 512	2 300	12,9%	23,1%	601	23,9%	42
2795	Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.	10 600	7 938	73,5%	28,2%	593	5,6%	43
8278	Manoeuv. et trav. assimilés du textile	7 702	6 693	47,0%	30,2%	578	7,5%	44
4172	Facteurs	7 934	6 645	19,0%	38,3%	559	7,0%	45
8541	Ébénistes et menuisiers en meubles	8 563	8 077	6,8%	24,2%	526	6,1%	46
8568	Manoeuv. & trav. assimilés de la confection articles textile etc.	3 492	2 992	54,4%	30,7%	516	14,8%	47
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés	5 069	4 641	10,3%	27,9%	512	10,1%	48
4111	Secrétaires et sténographes	115 277	89 159	98,5%	34,1%	499	0,4%	49
6111	Pers. spécialisé dans la lutte contre l'incendie	4 208	4 110	0,4%	26,6%	497	11,8%	50
8213	Boulangers, pâtisseries, confiseurs et trav. assimilés	10 885	9 035	46,9%	24,0%	461	4,2%	51
4197	Employés de bureau	42 067	33 465	82,4%	29,2%	452	1,1%	52
2117	Techni.-spécia. et techni. sc. physiques	6 785	6 070	33,5%	25,5%	426	6,3%	53
2731	Institu. d'écoles maternelles et primaires	44 357	32 114	85,3%	47,7%	423	1,0%	54
8799	Autres trav. du bâtiment, n.c.a.	8 208	7 401	2,8%	29,0%	416	5,1%	55
2799	Autres enseig. et pers. ass., n.c.a.	6 925	5 382	55,5%	39,8%	404	5,8%	56
5130	Chefs de ventes de biens de consommation	25 781	25 183	32,7%	32,9%	401	1,6%	57

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8231	Scieurs de bois d'oeuvre et trav. ass.	2 111	1 979	3,1%	22,1%	384	18,2%	58
8563	Piqueurs de tissus & matières analogues, à la machine	26 475	22 312	89,3%	39,4%	384	1,4%	59
8333	Tôliers	3 426	3 178	2,3%	29,1%	372	10,9%	60
8523	Trav. spéc. fabric. & montage machines & matériel indus. n.c.a.	1 647	1 518	22,4%	27,7%	367	22,3%	61
8711	Excavateurs, niveleurs et trav. ass.	8 768	8 467	0,5%	40,3%	353	4,0%	62
4173	Commis au courrier et aux postes	6 361	4 866	48,3%	36,7%	345	5,4%	63
8538	Manoeuv. & trav. assimilés de fabric. montage de l'inst. etc.	1 827	1 628	37,8%	26,6%	344	18,8%	64
9311	Conduc. d'appareils de levage, n.c.a.	3 273	3 048	0,5%	37,4%	344	10,5%	65
4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.	1 378	1 087	66,4%	22,2%	338	24,5%	66
9512	Conduc. de presses à imprimer	5 829	5 206	8,9%	25,7%	333	5,7%	67
8178	Manoeuv. & trav. assimilés du trait. prod. chim. & mat. analogues	2 773	2 498	20,7%	24,3%	325	11,7%	68
2733	Prof. d'écoles secondaires	37 610	28 356	50,8%	51,1%	314	0,8%	69
2739	Enseig. écoles prim., secondaires & pers. assimilés	13 141	9 594	71,0%	49,5%	312	2,4%	70
4199	Autre personnel administratif et trav. assimilés	11 801	9 223	60,0%	26,8%	311	2,6%	71
7195	Ouv. pépiniéristes et assimilés	12 865	11 427	15,0%	25,5%	307	2,4%	72
1119	Fonct. & admin. de l'adm. publique, n.c.a.	4 346	3 853	49,9%	37,3%	301	6,9%	73
8515	Trav. spéc. fabrication & montage d'aéronefs, n.c.a.	3 348	3 228	7,8%	20,4%	300	9,0%	74
7518	Manoeuv. et trav. assimilés de exploitation forest.	3 965	3 405	17,2%	24,3%	292	7,4%	75
9518	Manoeuv. & trav. assimilés (imprimerie & secteurs con.)	1 613	1 385	38,5%	26,4%	289	17,9%	76

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8599	Autres trav. spéc. ds fabric. montage, réparation, n.c.a.	4 391	3 901	34,3%	26,2%	284	6,5%	77
8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs & polisseurs, n.c.a.	1 594	1 481	6,0%	29,6%	281	17,7%	78
6199	Autres trav. spéc. dans les serv., n.c.a.	3 139	2 354	20,5%	28,5%	278	8,9%	79
8569	Trav. spéc. ds confection etc. articles textile, fourrure, cuir	3 384	2 906	58,2%	32,5%	264	7,8%	80
8533	Installateurs & répar. app. électriques, matériel connexe	10 997	10 321	2,4%	32,2%	247	2,2%	81
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits & trav. assimilés, n.c.a.	1 084	994	0,0%	33,5%	231	21,3%	82
3159	Autre pers. méd. autres tech. santé & trav. assimilés	6 259	4 715	83,1%	26,3%	228	3,6%	83
9519	Imprimeurs et trav. assimilés, n.c.a.	2 787	2 412	38,4%	28,5%	227	8,1%	84
5199	Autres trav. spéc. dans la vente, n.c.a.	2 404	1 856	61,7%	28,3%	226	9,4%	85
2333	Pers. des serv. sociaux et communautaires	16 050	11 338	67,6%	25,8%	218	1,4%	86
8782	Maçons et carreleurs	3 841	3 421	0,8%	38,7%	210	5,5%	87
5145	Commis de stations-service	6 807	4 889	17,7%	11,3%	194	2,8%	88
8793	Monteurs de charpentes métalliques	1 076	986	0,0%	31,4%	192	17,8%	89
8229	Trav. de l'industrie aliments, boissons, trav. assimilés	1 560	1 358	27,9%	27,9%	190	12,2%	90
8785	Peintres, tapissiers et trav. assimilés	6 813	5 894	13,8%	34,3%	190	2,8%	91
9119	Pers. d'exploitation des transports aériens, n.c.a.	906	799	19,7%	32,4%	189	20,9%	92
2165	Tech.-spécia. & tech. en architecture & ingénierie	22 899	21 385	10,6%	24,9%	186	0,8%	93
8531	Trav. spéc. ds fabrication & montage matériel électrique	3 063	2 787	35,2%	28,6%	176	5,8%	94

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8179	Trav. spéc. ds trait. prod. chim. & matières analogues	2 419	2 219	25,3%	26,4%	173	7,2%	95
6149	Trav. spéc. dans les serv. pers.s	1 204	825	52,9%	29,4%	166	13,8%	96
7511	Trav. spéc. dans la conservation des forêts	907	802	2,2%	29,3%	156	17,2%	97
3710	Entraîneurs moniteurs instructeurs dir. (sports-loisirs)	10 347	6 207	50,0%	17,8%	151	1,5%	98
8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, trav. assimilés	1 902	1 665	0,8%	24,4%	151	7,9%	99
8334	Conduc. de machines à emboutir les métaux, n.c.a.	2 553	2 346	9,5%	28,5%	149	5,8%	100
4171	Réceptionnistes et hôtesse d'accueil	35 411	26 485	85,9%	29,3%	147	0,4%	101
6120	Surveil. trav. spéc. ds préparation aliments & boissons	9 548	9 362	38,1%	29,0%	147	1,5%	102
7717	Mineurs & carriers spéc. ds havage, transport, chargement	5 906	5 345	0,3%	32,5%	146	2,5%	103
8279	Trav. du textile, n.c.a.	1 224	1 068	49,7%	30,6%	146	11,9%	104
6169	Trav. spéc. ds entretien vêtements & tissus d'ameublement	1 664	1 328	47,4%	32,0%	144	8,7%	105
6119	Trav. spéc. dans les serv. de protection	2 937	1 822	46,1%	17,6%	138	4,7%	106
6143	Coiffeurs et trav. assimilés	29 642	23 845	85,8%	24,5%	134	0,5%	107
3156	Techni.-spécia. et techni. de laboratoires méd.	9 741	7 595	77,8%	28,5%	134	1,4%	108
8315	Conduc. de machines-outils	2 398	2 248	6,6%	28,1%	134	5,6%	109
8731	Monteurs de lignes électriques et trav. assimilés	2 534	2 374	3,2%	27,1%	133	5,2%	110
6161	Blanchisseurs, nettoyeurs à sec	4 293	3 469	59,9%	42,2%	131	3,1%	111
8718	Manoeuv. excavateurs, niveleurs, paveurs, trav. assimilés	3 305	2 901	3,0%	32,3%	131	4,0%	112

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.	4 758	3 652	46,3%	38,2%	126	2,6%	113
8551	Patronniers, marqueurs & coupeurs de tissu, fourrure & cuir	3 288	2 877	34,7%	36,9%	114	3,5%	114
8510	Cmaître de trav. spéc. fabrication, montage prod. métall.	3 003	2 979	6,9%	33,7%	113	3,8%	115
5149	Vend. de biens de consommation, n.c.a.	1 772	1 350	56,9%	32,4%	112	6,3%	116
9179	Pers. d'exploitation des transports routiers, n.c.a.	2 304	2 124	21,9%	30,1%	110	4,8%	117
9113	Pers. des serv. auxiliaires au sol	2 023	1 838	30,5%	29,2%	108	5,3%	118
8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs	3 253	3 159	3,4%	28,6%	107	3,3%	119
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres	7 728	5 667	83,2%	19,9%	102	1,3%	120
3715	Trav. auxiliaires des sports et loisirs	4 927	3 606	27,6%	18,5%	101	2,1%	121
8259	Trav. de l'industrie pâte à papier, papier, n.c.a.	1 777	1 648	8,7%	31,4%	101	5,7%	122
8735	Monteurs-réparateurs (matériel comm., appareils con.)	4 820	4 441	7,7%	27,3%	101	2,1%	123
8319	Usineurs de métaux, n.c.a.	846	777	8,4%	30,1%	99	11,7%	124
8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux	2 003	1 866	1,2%	30,8%	96	4,8%	125
8311	Ajusteurs-outilleurs	1 457	1 411	2,1%	36,3%	92	6,3%	126
5133	Voyageurs de commerce	27 350	25 574	23,7%	32,2%	87	0,3%	127
7517	Trav. spéc. ds levage, triage, transport billes & trav. assimilés	2 225	2 028	0,0%	33,9%	86	3,9%	128
4135	Commis assurances, banques, autres établissements financiers	13 111	10 232	85,5%	23,6%	86	0,7%	129
8253	Ouv. de papeterie	5 219	4 831	3,0%	32,6%	85	1,6%	130
1116	Insp. & fonct. chargés l'applic. règlem. gouv.	11 456	10 012	32,6%	35,3%	84	0,7%	131

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
2331	Trav. sociaux	16 610	13 036	74,0%	30,4%	79	0,5%	132
8223	Ouv. de laiterie et trav. assimilés	1 455	1 292	15,0%	29,5%	75	5,1%	133
8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs & trav. assimilés du bois	2 168	2 038	6,5%	22,2%	74	3,4%	134
6145	Hôtesse & employés assimilés non spec. ds aliments, boissons	2 703	2 019	65,6%	31,7%	73	2,7%	135
8236	Cont. vérif. trieurs, industrie bois à exclusion (pâte à papier)	2 566	2 387	12,4%	17,1%	71	2,8%	136
1149	Autres dir. et admin., n.c.a.	35 812	32 837	57,0%	37,6%	70	0,2%	137
6147	Trav. spéc. dans le soin des enfants	31 393	23 438	95,9%	25,5%	70	0,2%	138
8271	Tricoteurs	1 256	1 177	28,3%	31,1%	69	5,5%	139
7718	Manoeuv. & trav. assimilés (mines, carrières, champs pétrole, gaz)	1 809	1 628	5,0%	34,8%	68	3,8%	140
8217	Trav. des conserveries, usines conditionnement poisson	908	872	59,1%	24,3%	68	7,5%	141
8730	Cmaître monteurs, installateurs, etc. matériel élect. etc.	3 284	3 193	3,9%	38,6%	68	2,1%	142
8784	Plâtriers et trav. assimilés	2 454	2 147	1,5%	35,2%	68	2,8%	143
8535	Installateurs & réparateurs app. électroniques matériel con.	7 287	6 738	6,5%	23,0%	67	0,9%	144
7183	Ouv. agricoles, horticoles, arboricoles et viticoles	2 289	2 107	41,5%	29,5%	66	2,9%	145
8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire	1 193	1 102	0,0%	40,5%	66	5,5%	146
9517	Relieurs et trav. assimilés	2 876	2 372	55,7%	32,7%	65	2,3%	147
8780	Cmaître d'autres trav. du bâtiment	10 404	10 427	1,7%	40,6%	65	0,6%	148
8161	Ouv. au malaxage & mélange prod. chi. & matières analogues	1 493	1 372	8,2%	30,2%	64	4,3%	149
1179	Cadres administratifs et trav. assimilés, n.c.a.	19 722	17 875	49,1%	34,0%	64	0,3%	150

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8227	Trav. de l'industrie de boissons	997	891	9,9%	30,0%	64	6,4%	151
2139	Trav. spéc. ds sc. bio. agro. n.c.a.	1 037	915	30,1%	25,5%	63	6,0%	152
4177	Messagers	3 616	2 393	25,6%	24,3%	62	1,7%	153
6123	Barman	11 566	7 747	69,1%	14,8%	61	0,5%	154
9170	Cmaître du pers. exploitation des transp. routiers	4 372	4 420	5,7%	36,9%	61	1,4%	155
8353	Scieurs de bois, & trav. assimilés, sauf des scieries	1 223	1 137	4,9%	23,8%	61	5,0%	156
9199	Autre pers. d'exploitation des transports, n.c.a.	1 075	983	4,7%	36,0%	59	5,5%	157
8562	Tapissiers-garnisseurs	2 149	2 032	11,4%	35,6%	59	2,7%	158
8263	Fileurs et tordeurs de fibres textiles	888	817	43,6%	31,0%	53	5,9%	159
3339	Artistes & tech. de la scène, radio & de l'écran n.c.a.	2 794	2 336	31,3%	22,8%	50	1,8%	160
4193	Agents voyages, vend. billets, commis gare & marchandises	6 489	5 468	61,8%	32,7%	50	0,8%	161
3157	Hygién. dentaires, dentistes adjoints et techni.	7 144	5 420	85,1%	13,1%	49	0,7%	162
7111	Agriculteurs, en général	17 552	20 023	18,4%	45,1%	49	0,3%	163
8786	Trav. spéc. dans l'isolation	919	831	4,4%	39,3%	49	5,3%	164
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité	91 881	73 842	83,8%	29,9%	47	0,1%	165
7187	Ouv. agricoles de l'élevage, d'expl. laitières, de l'aviculture	5 519	5 501	33,2%	31,5%	47	0,8%	166
8593	Façonneurs de produits en papier	1 989	1 788	21,0%	28,4%	47	2,3%	167
2183	Analystes & programmeurs en infor. & trav. assimilés	60 471	55 591	29,2%	15,9%	46	0,1%	168
3130	Infirmières surveillantes	3 894	3 035	86,6%	46,9%	45	1,2%	169

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles	995	899	7,6%	31,6%	45	4,5%	170
8795	Vitriers	1 830	1 726	2,3%	23,8%	45	2,4%	171
8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique & de prod. similaires	2 167	1 977	24,9%	20,5%	44	2,0%	172
2135	Techn. spécia. & techn. sc. biologiques agronomiques	4 163	3 648	29,6%	23,7%	43	1,0%	173
9133	Chefs de train et serre-freins	1 710	1 672	4,6%	39,2%	43	2,5%	174
8131	Trav. aux fours de fusion, conversion & d'affinage	1 601	1 495	0,0%	31,7%	42	2,6%	175
3155	Techni.-spécia. et techn. en radiologie	2 403	1 771	83,1%	31,6%	41	1,7%	176
8226	Cont. vérif. essay. trieurs. échant. industr. aliments, boissons	2 074	1 783	43,9%	31,5%	41	2,0%	177
1176	Inspec. & agents chargés applic. règlem. entr. privées	3 182	2 827	26,4%	34,2%	40	1,3%	178
8526	Cont. vérif. essay. trieurs fabric. & montage prod. métal. n.c.a.	3 520	3 330	15,5%	28,0%	40	1,1%	179
3719	Trav. spéc. des sports et loisirs, n.c.a.	2 127	1 676	31,1%	26,6%	39	1,8%	180
6165	Presseurs	1 924	1 617	53,8%	34,7%	39	2,0%	181
9131	Conduc. et chauffeurs de locomotive	2 273	2 217	0,0%	39,5%	38	1,5%	182
8570	Cmaître trav. spéc. fabric. etc. articles caoutchouc etc.	1 254	1 241	11,1%	29,0%	38	3,0%	183
4151	Commis à la production	3 902	3 599	38,6%	30,0%	38	1,0%	184
8267	Tisseurs	1 592	1 461	25,0%	32,9%	38	2,4%	185
4179	Réceptionnistes, hôtesse d'accueil, facteurs et messagers	2 893	2 234	38,9%	25,1%	37	1,3%	186
8276	Cont. vérif. essay. trieurs, échantillonneurs prod. textiles	2 103	1 856	60,5%	34,1%	36	1,7%	187
4175	Téléphonistes	8 321	6 220	85,3%	33,4%	36	0,4%	188

Tableau I — Classement des professions de base (CCDP-4) par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% femmes	% 45 + ans	N	Taux Fréq. ETC	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	44,6%	31,6%	122 307	4,0%	
8371	Trav. spéc. taille & façonnage argile, verre, pierre prod. simi.	924	879	4,1%	25,2%	35	3,8%	189
1171	Comptables, experts compt. et autres agents finan.	58 055	51 808	50,6%	29,9%	35	0,1%	190
4139	Teneurs de livres, commis compt. & trav. assimilés	1 025	803	67,5%	30,5%	34	3,3%	191
8571	Assembleurs & colleurs d'articles caoutchouc, plastique, etc.	1 786	1 646	25,5%	20,2%	34	1,9%	192
9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens	3 253	2 864	5,6%	29,1%	34	1,0%	193
2161	Arpenteurs-géomètres	2 654	2 495	7,3%	27,0%	34	1,3%	194
8566	Cont. vérif. trieurs, échant. articles en textile fourrure cuir	2 372	2 039	79,9%	33,1%	34	1,4%	195

**ANNEXE J : TABLEAUX J — CLASSEMENT DES PROFESSIONS DE
BASE (CCDP-4) PAR ORDRE DÉCROISSANT DU TAUX DE
FRÉQUENCE ETC DES MALADIES PROFESSIONNELLES, QUÉBEC,
1995-1997**

Tableau J.1 — Classement des professions (CCDP4-a) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les maladies professionnelles indemnisées, sans distinction de sexe, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Maladies indemnisées					Taux	
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% 45+ TOT	MoyAge Tot	%45+ MP	MoyAge MP	%MP/Tot	N	Freq.ETC/ 1000Tra	Rang	
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	31,6%	39,0	46,8%	44,0	5,2%	6 336	0,2		
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits & trav. ass., n.c.a.	1 084	994	46,2%	40,1	77,7%	53,6	21,4%	49	49,6	1	
8578	Manoeuv. & trav. ass. de la fabrication etc. caoutchouc	2 527	2 262	14,3%	35,1	21,3%	35,0	9,9%	81	35,9	2	
8238	Manoeuv. trav. ass. industrie bois, exclusion (pâte à papier)	4 130	3 800	14,5%	36,5	29,8%	38,6	6,9%	112	29,5	3	
8228	Manoeuv. & trav. ass. industrie aliments, boissons	9 885	8 366	16,3%	36,4	18,8%	35,0	11,7%	220	26,3	4	
8568	Manoeuv. & trav. ass. de la confection articles textile etc.	3 492	2 992	21,9%	38,3	28,0%	38,9	15,0%	77	25,8	5	
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	12 587	11 111	20,8%	37,4	15,8%	33,7	13,6%	262	23,6	6	
8538	Manoeuv. & trav. ass. de fabric. montage de l'inst. etc.	1 827	1 628	22,2%	37,6	28,9%	39,7	9,4%	32	19,9	7	
8148	Manoeuv. et trav. ass. de la métallurgie	5 545	5 062	31,8%	39,2	73,4%	52,8	12,4%	93	18,3	8	
8548	Manoeuv. & trav. ass. fabric. montage répa. articles bois	2 512	2 300	16,5%	36,5	33,6%	39,1	6,3%	38	16,4	9	
8513	Trav. spéc. fabrication, montage, véhicules automobiles, n.c.a.	3 504	3 071	39,8%	39,4	52,7%	44,3	7,9%	49	15,8	10	
8553	Tailleurs et couturiers	17 020	14 203	33,6%	42,4	33,5%	39,9	33,1%	218	15,3	11	
8523	Trav. spéc. fabric. & montage machines & matériel indus. n.c.a.	1 647	1 518	21,7%	38,1	35,8%	41,6	6,1%	22	14,7	12	
8231	Scieurs de bois d'oeuvre et trav. ass.	2 111	1 979	14,2%	36,6	24,4%	37,7	7,5%	29	14,5	13	
8229	Trav. de l'industrie aliments, boissons, trav. ass.	1 560	1 358	24,0%	37,6	32,7%	39,8	9,6%	18	13,5	14	
8529	Autres trav. spéc. fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	5 268	4 796	22,4%	37,4	47,9%	44,1	5,8%	65	13,5	15	

Tableau J.1 — Classement des professions (CCDP4-a) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les maladies professionnelles indemnisées, sans distinction de sexe, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Maladies indemnisées				Taux	
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% 45+ TOT	MoyAge Tot	%45+ MP	MoyAge MP	%MP/Tot	N	Freq.ETC/ 1000Tra	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	31,6%	39,0	46,8%	44,0	5,2%	6 336	0,2	
8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs & polisseurs, n.c.a.	1 594	1 481	20,0%	38,4	45,6%	42,6	6,8%	19	12,8	16
9518	Manoeuv. & trav. ass. (imprimerie & secteurs con.)	1 613	1 385	19,1%	37,1	23,5%	38,4	5,9%	17	12,3	17
8569	Trav. spéc. ds confection etc. articles textile, fourrure, cuir	3 384	2 906	27,4%	39,3	32,6%	40,0	12,0%	32	10,9	18
8278	Manoeuv. et trav. ass. du textile	7 702	6 693	23,6%	38,4	43,5%	44,7	11,9%	69	10,3	19
8798	Manoeuv. et trav. ass. du bâtiment	6 443	5 677	29,6%	37,9	77,7%	52,4	5,3%	55	9,7	20
9533	Conduc.-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires), d'installation	13 068	12 002	25,7%	38,5	52,7%	45,8	6,3%	104	8,7	21
8515	Trav. spéc. fabrication & montage d'aéronefs, n.c.a.	3 348	3 228	17,0%	37,2	27,4%	39,2	9,3%	28	8,7	22
9313	Dockers et manutentionnaires	6 187	5 432	18,6%	37,9	48,1%	46,9	3,1%	45	8,3	23
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés	5 069	4 641	25,7%	38,4	32,7%	40,5	7,4%	38	8,1	24
8589	Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	2 998	2 809	33,4%	38,6	74,6%	51,7	3,1%	22	8,0	25
9519	Imprimeurs et trav. ass., n.c.a.	2 787	2 412	19,7%	38,4	27,8%	38,6	7,9%	18	7,5	26
8178	Manoeuv. & trav. ass. du trait. prod. chim. & mat. analogues	2 773	2 498	19,0%	36,3	23,6%	37,5	5,6%	18	7,3	27
8258	Manoeuv. & trav. ass. industrie pâte à papier & papier	9 448	8 640	31,7%	38,0	76,8%	53,4	9,0%	62	7,1	28
8335	Soudeurs et oxycoupeurs	22 524	21 191	21,6%	38,9	65,7%	49,3	3,9%	140	6,6	29
8333	Tôliers	3 426	3 178	31,7%	38,6	73,3%	49,8	5,4%	20	6,3	30
8711	Excavateurs, niveleurs et trav. ass.	8 768	8 467	45,6%	42,1	87,9%	56,5	14,8%	52	6,2	31
7717	Mineurs & carriers spéc. ds havage, transport, chargement	5 906	5 345	37,4%	40,3	70,9%	51,7	19,6%	29	5,4	32

Tableau J.1 — Classement des professions (CCDP4-a) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les maladies professionnelles indemnisées, sans distinction de sexe, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Maladies indemnisées				Taux	
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% 45+ TOT	MoyAge Tot	%45+ MP	MoyAge MP	%MP/Tot	N	Freq.ETC/ 1000Tra	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	31,6%	39,0	46,8%	44,0	5,2%	6 336	0,2	
1119	Fonct. & admin. de l'adm. publique, n.c.a.	4 346	3 853	44,6%	41,6	51,7%	46,0	6,6%	20	5,2	33
8782	Maçons et carreleurs	3 841	3 421	42,3%	42,1	69,8%	52,7	8,4%	18	5,2	34
7513	Bûcherons et trav. ass.	7 611	6 525	32,6%	40,4	79,6%	55,1	5,1%	31	4,8	35
7181	Ouv. agricoles, en général, garçons de ferme	8 542	8 227	16,2%	37,4	25,7%	36,9	4,4%	38	4,6	36
9315	Conduc. de matériel de manutention, n.c.a.	6 885	6 061	27,5%	36,4	65,9%	48,4	4,1%	27	4,5	37
8791	Tuyauteurs, plombiers et trav. ass.	8 907	8 180	43,2%	42,4	84,6%	55,8	4,4%	35	4,2	38
9317	Emballleurs, n.c.a.	23 171	18 600	20,2%	34,2	30,3%	38,5	9,2%	78	4,2	39
6198	Manoeuv. et trav. ass. des serv.	10 426	6 854	21,1%	32,5	33,7%	37,4	2,5%	28	4,0	40
8733	Électriciens d'installation et d'entretien	11 748	10 876	37,9%	40,9	79,1%	53,9	4,2%	43	4,0	41
8781	Charpentiers en charpentes bois & trav. ass.	22 938	20 858	40,1%	40,7	78,0%	55,5	5,7%	82	3,9	42
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils	14 497	13 851	25,7%	38,5	68,4%	49,8	4,6%	53	3,8	43
8213	Boulangers, pâtisseries, confiseurs et trav. ass.	10 885	9 035	20,3%	35,8	26,5%	38,2	7,4%	34	3,8	44
6129	Trav. spéc. préparation aliments boissons & serv. con.	7 692	5 075	24,6%	32,8	31,6%	37,4	2,2%	19	3,7	45
8563	Piqueurs de tissus & matières analogues, à la machine	26 475	22 312	38,4%	41,5	47,3%	42,2	21,3%	82	3,7	46
9512	Conduc. de presses à imprimer	5 829	5 206	26,3%	38,0	54,4%	46,1	5,7%	19	3,6	47
8584	Mécaniciens & réparateurs machines indus. agric. construction	21 105	20 223	32,7%	40,2	81,0%	54,6	3,6%	70	3,5	48
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	41 270	40 032	24,5%	38,3	59,2%	48,3	3,1%	134	3,3	49

Tableau J.1 — Classement des professions (CCDP4-a) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les maladies professionnelles indemnisées, sans distinction de sexe, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Maladies indemnisées					
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% 45+ TOT	MoyAge Tot	%45+ MP	MoyAge MP	%MP/Tot	N	Taux Freq.ETC/ 1000Tra	Rang
	QUÉBEC	3 082 131	2 540 995	31,6%	39,0	46,8%	44,0	5,2%	6 336	0,2	
8541	Ébénistes et menuisiers en meubles	8 563	8 077	21,1%	37,7	57,8%	45,8	4,1%	21	2,6	50
6121	Chefs et cuisiniers	55 508	41 768	22,6%	34,8	33,8%	38,4	2,6%	79	1,9	51
4133	Caissiers	86 276	55 595	18,2%	31,5	33,1%	37,9	6,3%	91	1,6	52
6143	Coiffeurs et trav. ass.	29 642	23 845	19,9%	36,7	13,9%	32,5	28,5%	38	1,6	53
6125	Trav. spéc. dans les aliments et boissons	50 967	32 423	23,7%	32,1	26,7%	37,3	3,5%	45	1,4	54
9175	Camionneurs	73 481	73 091	33,4%	39,8	75,7%	52,4	1,7%	81	1,2	55
4197	Employés de bureau	42 067	33 465	35,4%	39,3	25,7%	39,6	7,7%	35	1,0	56
6191	Concierges, employés des serv. domestiques & nettoyage	71 649	53 430	39,9%	40,7	53,9%	45,6	2,4%	43	0,9	57
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital	33 493	23 894	39,1%	41,9	52,8%	42,9	0,6%	18	0,7	58
4155	Commis au stock et trav. ass.	34 234	29 593	18,5%	37,4	29,2%	39,4	1,3%	22	0,7	59
4153	Commis à l'expédition et à la réception	32 137	27 854	18,9%	36,4	29,8%	38,8	2,3%	19	0,7	60
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	142 091	112 272	20,0%	36,0	22,6%	37,3	2,4%	71	0,6	61
4111	Secrétaires et sténographes	115 277	89 159	40,1%	40,7	32,7%	40,3	10,2%	51	0,6	62

Tableau J.2 — Classement des professions (CCDP4-a) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les maladies professionnelles indemnisées, hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Maladies indemnisées					
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% 45+ TOT	MoyAge Tot	%45+ MP	MoyAge MP	%MP/ Tot	N	Taux Freq.ETC/ 1000Tra	Rang
	QUÉBEC	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	55,3	46,7	4,5%	4 220	0,3	
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits & trav. ass., n.c.a.	1 084	994	46,5%	40,1	77,6%	53,4	21,6%	49	49,3	1
8238	Manoeuv. trav. ass. industrie bois, exclusion (pâte à papier)	4 027	3 714	14,6%	36,5	32,2%	39,1	6,6%	99	26,7	2
8228	Manoeuv. & trav. ass. industrie aliments, boissons	6 913	6 016	15,4%	35,8	19,9%	35,5	10,3%	144	23,9	3
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	10 386	9 459	22,5%	37,9	16,6%	33,8	12,7%	197	20,9	4
8578	Manoeuv. & trav. ass. de la fabrication etc. caoutchouc	1 986	1 810	12,4%	34,7	19,4%	34,1	5,8%	36	19,9	5
8148	Manoeuv. et trav. ass. de la métallurgie	5 395	4 934	32,0%	39,2	73,7%	53,0	12,6%	91	18,5	6
8523	Trav. spéc. fabric. & montage machines & matériel indus. n.c.a.	1 279	1 208	22,0%	38,1	39,7%	42,5	5,5%	19	16,0	7
8513	Trav. spéc. fabrication, montage, véhicules automobiles, n.c.a.	3 257	2 863	40,3%	39,6	53,1%	44,3	7,7%	43	14,9	8
8548	Manoeuv. & trav. ass. fabric. montage répa. articles bois	2 187	2 026	16,3%	36,5	33,7%	38,9	5,5%	30	14,6	9
8231	Scieurs de bois d'oeuvre et trav. ass.	2 046	1 926	14,3%	36,7	24,1%	37,6	7,3%	28	14,4	10
8529	Autres trav. spéc. fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	4 253	3 927	21,5%	36,4	52,6%	45,4	4,9%	51	12,9	11
8798	Manoeuv. et trav. ass. du bâtiment	6 283	5 553	29,5%	38,0	78,2%	52,5	5,3%	55	9,9	12
8278	Manoeuv. et trav. ass. du textile	4 079	3 733	22,1%	37,7	51,9%	49,1	9,0%	35	9,3	13
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés	4 545	4 214	25,8%	38,5	33,0%	40,8	7,1%	35	8,4	14
8589	Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	2 951	2 768	33,5%	38,6	75,8%	51,8	3,1%	22	7,9	15

Tableau J.2 — Classement des professions (CCDP4-a) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les maladies professionnelles indemnisées, hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Maladies indemnisées					
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% 45+ TOT	MoyAge Tot	%45+ MP	MoyAge MP	%MP/ Tot	Taux Freq.ETC/ 1000Tra	Rang	
	QUÉBEC	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	55,3	46,7	4,5%	4 220	0,3	
8515	Trav. spéc. fabrication & montage d'aéronefs, n.c.a.	3 087	2 986	16,5%	37,1	29,0%	39,0	8,7%	23	7,7	16
9313	Dockers et manutentionnaires	5 818	5 143	18,2%	38,0	54,5%	48,4	2,8%	37	7,3	17
9533	Conduc.-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires), d'installation	12 300	11 376	26,0%	38,8	58,5%	48,1	5,5%	80	7,1	18
8258	Manoeuv. & trav. ass. industrie pâte à papier & papier	9 075	8 330	32,6%	38,1	80,2%	54,6	9,1%	57	6,9	19
8335	Soudeurs et oxycoupeurs	21 954	20 695	21,8%	38,9	66,5%	49,5	3,9%	137	6,6	20
8333	Tôliers	3 348	3 105	31,9%	38,6	73,3%	49,8	5,4%	20	6,4	21
8711	Excavateurs, niveleurs et trav. ass.	8 725	8 435	45,7%	42,2	87,9%	56,5	14,9%	52	6,2	22
7717	Mineurs & carriers spéc. ds havage, transport, chargement	5 890	5 332	37,3%	40,3	70,9%	51,7	19,7%	29	5,4	23
8782	Maçons et carreleurs	3 810	3 395	42,2%	42,1	68,6%	52,8	8,1%	17	5,0	24
7513	Bûcherons et trav. ass.	7 444	6 408	32,6%	40,5	79,6%	55,1	5,2%	31	4,8	25
9315	Conduc. de matériel de manutention, n.c.a.	6 678	5 890	27,4%	36,4	65,9%	48,4	4,2%	27	4,6	26
8791	Tuyauteurs, plombiers et trav. ass.	8 830	8 112	43,3%	42,4	84,6%	55,8	4,5%	35	4,3	27
8781	Charpentiers en charpentes bois & trav. ass.	22 745	20 689	40,1%	40,7	78,0%	55,5	5,8%	82	3,9	28
8733	Électriciens d'installation et d'entretien	11 554	10 707	38,1%	41,0	80,8%	54,2	4,1%	42	3,9	29
7181	Ouv. agricoles, en général, garçons de ferme	5 765	6 090	15,7%	36,6	27,1%	37,4	3,2%	23	3,8	30
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils	13 999	13 428	25,9%	38,5	68,8%	50,0	4,5%	51	3,8	31
8584	Mécaniciens & réparateurs machines indus. agric. construction	20 849	20 011	32,8%	40,2	81,0%	54,6	3,6%	70	3,5	32

Tableau J.2 — Classement des professions (CCDP4-a) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les maladies professionnelles indemnisées, hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée				Maladies indemnisées					
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% 45+ TOT	MoyAge Tot	%45+ MP	MoyAge MP	%MP/ Tot	Taux Freq.ETC/ 1000Tra Rang		
									N		
	QUÉBEC	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	55,3	46,7	4,5%	4 220	0,3	
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	41 087	39 866	24,6%	38,3	59,6%	48,5	3,1%	133	3,3	33
6198	Manoeuv. et trav. ass. des serv.	8 237	5 504	18,1%	31,1	32,1%	35,6	2,1%	18	3,2	34
8541	Ébénistes et menuisiers en meubles	7 981	7 580	21,4%	37,7	60,0%	46,8	4,0%	20	2,6	35
9317	Emballeurs, n.c.a.	13 582	11 104	14,4%	32,0	29,9%	38,6	4,7%	22	2,0	36
9175	Camionneurs	71 987	71 877	31,4%	39,9	76,7%	52,7	1,2%	80	1,1	37
6121	Chefs et cuisiniers	29 164	23 354	13,5%	31,5	26,7%	35,0	1,2%	20	0,9	38
6191	Concierges, employés des serv. domestiques & nettoyage	44 815	36 503	35,4%	40,0	53,4%	46,3	1,4%	29	0,8	39
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	70 509	63 651	15,1%	36,4	28,6%	38,6	1,5%	26	0,4	40

Tableau J.3 — Classement des professions (CCDP4-a) par ordre décroissant du taux de fréquence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les maladies professionnelles indemnisées, femmes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a		Population active occupée							Lésions indemnisées		
Code	Description	N	Effectifs en ETC	% 45+ TOT	MoyAge Tot	%45+ MP	MoyAge MP	%MP/ Tot	N	Taux Freq.ETC/ 1000Tra	Rang
	QUÉBEC	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	29,6	38,6	7,4%	2 115	0,2	
8568	Manoeuv. & trav. ass. de la confection articles textile etc.	1 900	1 529	26,8%	39,5	25,7%	38,5	23,2%	62	40,8	1
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	2 201	1 652	13,6%	35,4	13,3%	33,5	17,6%	65	39,3	2
8228	Manoeuv. & trav. ass. industrie aliments, boissons	2 972	2 351	19,1%	37,7	16,7%	34,0	15,5%	76	32,3	3
8553	Tailleurs et couturiers	15 027	12 270	34,7%	42,5	33,6%	40,0	35,2%	212	17,3	4
8569	Trav. spéc. ds confection etc. articles textile, fourrure, cuir	1 970	1 617	30,0%	40,2	30,3%	39,7	19,4%	22	13,6	5
8278	Manoeuv. et trav. ass. du textile	3 623	2 960	26,4%	39,3	35,0%	40,2	17,7%	34	11,6	6
9317	Emballleurs, n.c.a.	9 588	7 496	27,5%	37,4	30,5%	38,4	15,0%	56	7,4	7
8213	Boulangers, pâtissiers, confiseurs et trav. ass.	5 110	3 851	22,6%	35,8	28,6%	38,9	11,3%	21	5,5	8
8563	Piqueurs de tissus & matières analogues, à la machine	23 630	19 538	40,2%	41,9	47,7%	42,3	22,2%	79	4,0	9
6121	Chefs et cuisiniers	26 343	18 413	33,9%	38,6	36,2%	39,6	4,3%	59	3,2	10
4133	Caissiers	74 884	46 838	18,9%	31,9	32,6%	37,8	7,9%	89	1,9	11
6143	Coiffeurs et trav. ass.	25 439	19 628	16,5%	35,1	12,4%	31,9	29,4%	35	1,8	12
6125	Trav. spéc. dans les aliments et boissons	41 259	25 279	25,3%	32,5	27,6%	38,0	4,0%	41	1,6	13
4197	Employés de bureau	34 661	26 925	35,6%	39,2	24,5%	39,3	8,8%	31	1,2	14
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	71 582	48 621	26,9%	35,5	19,3%	36,6	3,6%	45	0,9	15
4111	Secrétaires et sténographes	113 586	87 423	40,2%	40,7	32,9%	40,3	10,3%	51	0,6	16

**ANNEXE K : TABLEAU K — CLASSEMENT DES PROFESSIONS PAR
ORDRE DÉCROISSANT DU TAUX DE PRÉVALENCE ETC ET
DIVERSES MESURES ET INDICATEURS ANNUELS POUR LES
LÉSIONS PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES, FEMMES ET
HOMMES, QUÉBEC, 1995-1997**

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
8793	Monteurs de charpentes métalliques	M	1 076	986	33,7%	39,6	192	76,1	1
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits & trav. ass., n.c.a.	M	1 084	994	16,9%	40,1	227	48,5	2
8798	Manoeuv. et trav. ass. du bâtiment	M	6 283	5 553	31,6%	38,0	1 034	44,5	3
8238	Manoeuv. trav. ass. industrie bois, exclusion (pâte à papier)	M	4 027	3 714	21,2%	36,5	1 515	40,1	4
8589	Mécaniciens & réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	M	2 951	2 768	30,7%	38,6	718	38,3	5
9313	Dockers et manutentionnaires	M	5 818	5 143	29,0%	38,0	1 331	37,3	6
8578	Manoeuv. & trav. ass. de la fabrication etc. caoutchouc	M	1 986	1 810	15,8%	34,7	624	32,0	7
8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, trav. ass.	M	1 887	1 653	25,9%	38,2	149	31,8	8
7511	Trav. spéc. dans la conservation des forêts	M	887	784	18,2%	39,3	150	31,7	9
7513	Bûcherons et trav. ass.	M	7 444	6 408	21,8%	40,5	600	30,9	10
8568	Manoeuv. & trav. ass. de la confection articles textile etc.	F	1 900	1 529	30,6%	39,5	269	30,4	11
5199	Autres trav. spéc. dans la vente, n.c.a.	M	921	892	28,4%	37,5	169	29,8	12
3139	Pers. spécialisé & auxillaires soins inf. et thérap.	F	1 166	903	36,4%	39,4	238	29,6	13
9518	Manoeuv. & trav. ass. (imprimerie & secteurs con.)	M	992	881	25,6%	35,9	211	27,3	14
8538	Manoeuv. & trav. ass. de fabric. montage de l'inst. etc.	M	1 136	1 041	25,7%	36,9	227	25,8	15
8523	Trav. spéc. fabric. & montage machines & matériel indus. n.c.a.	M	1 279	1 208	23,3%	38,1	350	25,7	16

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	F	2 201	1 652	21,6%	35,4	369	25,0	17
8228	Manoeuv. & trav. assimilés. industrie aliments, boissons	F	2 972	2 351	27,7%	37,7	491	24,9	18
8548	Manoeuv. & trav. assimilés fabric. montage répa. articles bois	M	2 187	2 026	23,4%	36,5	539	24,7	19
8529	Autres trav. spéc. fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	M	4 253	3 927	20,4%	36,4	1 024	24,5	20
8782	Maçons et carreleurs	M	3 810	3 395	41,7%	42,1	209	23,9	21
8231	Scieurs de bois d'oeuvre et trav. assimilés	M	2 046	1 926	21,0%	36,7	377	23,2	22
8333	Tôliers	M	3 348	3 105	26,0%	38,6	369	23,1	23
9175	Camionneurs	F	1 494	1 214	27,3%	37,3	116	22,2	24
3139	Pers. spécialisé & auxillaires soins inf. et thérap.	M	2 268	2 505	19,1%	37,5	582	22,2	25
8228	Manoeuv. & trav. assimilés industrie aliments, boissons	M	6 913	6 016	23,0%	35,8	1 392	20,9	26
7181	Ouv. agricoles, en général, garçons de ferme	M	5 765	6 090	31,0%	36,6	735	19,6	27
9519	Imprimeurs et trav. ass., n.c.a.	M	1 717	1 568	29,6%	37,9	167	18,3	28
8783	Lisseurs de béton et trav. assimilés	M	1 234	1 106	38,4%	39,9	63	18,2	29
6198	Manoeuv. et trav. ass. des serv.	F	2 189	1 351	37,3%	37,6	264	18,1	30
8215	Trav. des abattoirs, conserveries, usines condition. viande	M	10 386	9 459	28,1%	37,9	1 559	18,1	31
6199	Autres trav. spéc. dans les serv., n.c.a.	M	2 496	1 923	32,4%	36,7	226	18,0	32
8568	Manoeuv. & trav. assimilés de la confection articles textile etc.	M	1 592	1 463	24,4%	36,9	248	17,3	33

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
8781	Charpentiers en charpentes bois & trav. assimilés	M	22 745	20 689	37,0%	40,7	1 419	17,3	34
8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs & polisseurs, n.c.a.	M	1 498	1 400	35,4%	38,5	270	17,2	35
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés	M	4 545	4 214	29,4%	38,5	498	17,0	36
9175	Camionneurs	M	71 987	71 877	32,8%	39,9	6 542	16,9	37
3134	Infirmières auxiliaires	F	9 004	6 074	41,1%	41,2	1 282	16,8	38
9311	Conduc. d'appareils de levage, n.c.a.	M	3 257	3 048	37,6%	41,6	329	16,4	39
7518	Manoeuv. et trav. assimilés de exploitation forest.	M	3 284	2 850	14,5%	35,7	286	16,3	40
8513	Trav. spéc. fabrication, montage, véhicules automobiles, n.c.a.	M	3 257	2 863	30,1%	39,6	555	16,0	41
6129	Trav. spéc. préparation aliments boissons & serv. con.	M	2 399	1 709	9,5%	26,8	362	15,9	42
6198	Manoeuv. et trav. ass. des serv.	M	8 237	5 504	19,5%	31,1	828	15,9	43
1119	Fonct. & admin. de l'adm. publique, n.c.a.	M	2 179	2 056	41,3%	43,5	229	15,9	44
8335	Soudeurs et oxycoupeurs	M	21 954	20 695	26,4%	38,9	3 542	15,5	45
8148	Manoeuv. et trav. assimilés de la métallurgie	M	5 395	4 934	28,4%	39,2	726	15,4	46
8791	Tuyauteurs, plombiers et trav. ass.	M	8 830	8 112	47,4%	42,4	778	15,3	47
8529	Autres trav. spéc. fabrication & montage prod. métal. n.c.a.	F	1 016	869	22,3%	37,7	95	15,1	48
9519	Imprimeurs et trav. assimilés, n.c.a.	F	1 070	844	36,5%	39,4	60	15,0	49
7713	Autres trav. spéc. ds forage des roches & du sous-sol	M	2 494	2 302	16,9%	40,6	102	14,7	50
8733	Électriciens d'installation et	M	11 554	10 707	38,2%	41,0	1 024	14,7	51

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée			Lésions indemnisées			
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
	d'entretien								
8786	Trav. spéc. dans l'isolation	M	878	803	42,7%	40,8	48	14,7	52
7717	Mineurs & carriers spéc. ds havage, transport, chargement	M	5 890	5 332	16,5%	40,3	146	14,2	53
8569	Trav. spéc. ds confection etc. articles textile, fourrure, cuir	M	1 414	1 289	25,8%	38,0	151	14,1	54
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	M	41 087	39 866	27,5%	38,3	4 240	13,5	55
9315	Conduc. de matériel de manutention, n.c.a.	M	6 678	5 890	25,1%	36,4	653	13,4	56
8271	Tricoteurs	M	900	867	25,2%	39,4	59	13,4	57
6119	Trav. spéc. dans les serv. de protection	M	1 584	1 190	25,6%	34,6	93	13,4	58
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital	F	25 023	17 136	49,7%	42,7	2 313	13,2	59
8784	Plâtriers et trav. assimilés	M	2 418	2 113	37,9%	40,3	67	13,2	60
8229	Trav. de l'industrie aliments, boissons, trav. assimilés	M	1 126	1 002	25,9%	37,3	149	12,7	61
8278	Manoeuv. et trav. ass. du textile	M	4 079	3 733	22,8%	37,7	384	12,2	62
9533	Conduc.-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires), d'installation	M	12 300	11 376	25,5%	38,8	1 467	12,0	63
6129	Trav. spéc. préparation aliments boissons & serv. con.	F	5 293	3 366	30,1%	35,5	494	12,0	64
8353	Scieurs de bois, & trav. assimilés, sauf des scieries	M	1 163	1 087	20,6%	36,8	58	11,9	65
8569	Trav. spéc. ds confection etc. articles textile, fourrure, cuir	F	1 970	1 617	32,0%	40,2	113	11,9	66

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
8178	Manoeuv. & trav. assimilés du trait. prod. chim. & mat. analogues	M	2 198	2 018	29,3%	36,1	258	11,3	67
9171	Conduc. d'autobus	F	3 832	2 756	42,7%	43,4	234	11,2	68
6111	Pers. spécialisé dans la lutte contre l'incendie	M	4 190	4 096	29,7%	38,0	484	11,2	69
8584	Mécaniciens & réparateurs machines indus. agric. construction	M	20 849	20 011	33,8%	40,2	1 957	10,9	70
8541	Ébénistes et menuisiers en meubles	M	7 981	7 580	24,9%	37,7	504	10,8	71
8553	Tailleurs et couturiers	F	15 027	12 270	38,4%	42,5	604	10,7	72
9113	Pers. des serv. auxiliaires au sol	M	1 406	1 326	19,8%	40,4	96	10,3	73
8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire	M	1 193	1 102	40,4%	41,8	66	10,0	74
5149	Vend. de biens de consommation, n.c.a.	F	1 009	668	35,9%	38,7	44	9,9	75
9199	Autre pers. d'exploitation des transports, n.c.a.	M	1 025	932	38,8%	40,3	55	9,9	76
6169	Trav. spéc. ds entretien vêtements & tissus d'ameublement	M	875	756	27,1%	36,4	61	9,5	77
2795	Éducateurs de personnes inadaptes, n.c.a.	M	2 804	2 408	38,9%	40,8	204	9,5	78
8315	Conduc. de machines-outils	M	2 239	2 106	25,0%	38,4	130	9,5	79
8799	Autres trav. du bâtiment, n.c.a.	M	7 976	7 220	31,2%	38,3	397	9,3	80
8213	Boulangers, pâtisseries, confiseurs et trav. assimilés	M	5 774	5 184	22,8%	35,8	275	9,3	81
8599	Autres trav. spéc. ds fabric. montage, réparation, n.c.a.	M	2 885	2 621	25,8%	36,4	212	9,2	82
4155	Commis au stock et trav. assimilés	F	8 162	6 472	19,7%	37,2	397	9,1	83
9512	Conduc. de presses à imprimer	M	5 311	4 775	28,9%	38,0	310	9,1	84
6121	Chefs et cuisiniers	F	26 343	18 413	40,1%	38,6	1 369	8,9	85

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
6191	Concierges, employés des serv. domestiques & nettoyage	M	44 815	36 503	40,3%	40,0	2 064	8,9	86
2117	Techni.-spécia. et techn. sc. physiques	M	4 515	4 236	31,4%	38,9	350	8,7	87
9171	Conduc. d'autobus	M	12 866	11 073	54,7%	47,0	755	8,7	88
7181	Ouv. agricoles, en général, garçons de ferme	F	2 777	2 138	34,5%	38,9	129	8,7	89
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital	M	8 470	6 758	31,3%	39,4	696	8,6	90
9179	Pers. d'exploitation des transports routiers, n.c.a.	M	1 800	1 694	31,2%	39,4	100	8,6	91
7718	Manoeuv. & trav. assimilés (mines, carrières, champs pétrole, gaz)	M	1 719	1 538	17,0%	39,1	67	8,3	92
8179	Trav. spéc. ds trait. prod. chim. & matières analogues	M	1 807	1 701	31,5%	37,0	133	8,2	93
8795	Vitriers	M	1 788	1 681	26,1%	37,8	44	8,0	94
8570	Cmaître trav. spéc. fabric. etc. articles caoutchouc etc.	M	1 115	1 114	23,8%	39,6	34	7,9	95
8258	Manoeuv. & trav. assimilés industrie pâte à papier & papier	M	9 075	8 330	18,3%	38,1	633	7,9	96
8599	Autres trav. spéc. ds fabric. montage, réparation, n.c.a.	F	1 506	1 280	29,9%	38,5	72	7,8	97
8711	Excavateurs, niveleurs et trav. ass.	M	8 725	8 435	43,9%	42,2	352	7,7	98
7517	Trav. spéc. ds levage, triage, transport billes & trav. assimilés	M	2 225	2 028	20,6%	40,3	86	7,7	99
8785	Peintres, tapissiers et trav. ass.	M	5 870	5 150	38,7%	40,8	184	7,7	100
2799	Autres enseig. et pers. ass., n.c.a.	F	3 842	2 785	37,5%	40,0	251	7,6	101
8278	Manoeuv. et trav. ass. du textile	F	3 623	2 960	26,2%	39,3	194	7,5	102

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
2795	Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.	F	7 796	5 530	28,3%	38,1	389	7,4	103
8531	Trav. spéc. ds fabrication & montage matériel électrique	M	1 984	1 857	29,0%	38,0	134	7,3	104
6191	Concierges, employés des serv. domestiques & nettoyage	F	26 834	16 926	46,6%	42,1	1 065	7,2	105
8213	Boulangers, pâtisseries, confiseurs et trav. assimilés	F	5 110	3 851	24,0%	35,8	186	7,2	106
8531	Trav. spéc. ds fabrication & montage matériel électrique	F	1 078	930	31,9%	39,3	42	7,1	107
8259	Trav. de l'industrie pâte à papier, papier, n.c.a.	M	1 622	1 521	21,0%	39,6	88	7,0	108
6115	Gardiens et agents de sécurité	M	15 942	13 252	43,4%	40,7	599	7,0	109
9317	Emballleurs, n.c.a.	F	9 588	7 496	28,1%	37,4	372	7,0	110
8334	Conduc. de machines à emboutir les métaux, n.c.a.	M	2 311	2 140	26,0%	38,6	142	6,8	111
8313	Machinistes et régulateurs de machines-outils	M	13 999	13 428	25,5%	38,5	1 140	6,7	112
6161	Blanchisseurs, nettoyeurs à sec	M	1 721	1 521	35,4%	39,4	60	6,5	113
8731	Monteurs de lignes électriques et trav. assimilés	M	2 452	2 308	27,9%	40,5	129	6,4	114
4155	Commis au stock et trav. assimilés	M	26 073	23 121	22,1%	37,4	1 317	6,3	115
4173	Commis au courrier et aux postes	M	3 289	2 719	39,7%	38,8	256	6,3	116
3159	Autre pers. méd. autres tech. santé & trav. assimilés	M	1 061	985	36,1%	40,0	74	6,3	117
9133	Chefs de train et serre-freins	M	1 631	1 588	22,5%	43,5	40	6,3	118
5145	Commis de stations-service	M	5 604	4 027	12,4%	27,2	162	6,2	119
6119	Trav. spéc. dans les serv. de protection	F	1 353	631	12,7%	28,4	45	6,1	120

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
6121	Chefs et cuisiniers	M	29 164	23 354	19,2%	31,5	1 682	6,1	121
2799	Autres enseig. et pers. ass., n.c.a.	M	3 084	2 597	51,5%	42,9	153	6,1	122
6112	Agents de police et détectives de la police officielle	F	1 464	1 217	11,4%	33,1	84	6,0	123
8161	Ouv. au malaxage & mélange prod. chi. & matières analogues	M	1 370	1 266	36,7%	38,4	59	5,9	124
5130	Chefs de ventes de biens de consommation	F	8 442	7 276	29,8%	37,9	203	5,9	125
7183	Ouv. agricoles, horticoles, arboricoles et viticoles	M	1 340	1 387	29,1%	34,8	52	5,7	126
5199	Autres trav. spéc. dans la vente, n.c.a.	F	1 483	964	29,3%	36,2	57	5,7	127
4172	Facteurs	M	6 423	5 606	46,0%	42,2	480	5,6	128
1119	Fonct. & admin. de l'adm. publique, n.c.a.	F	2 166	1 797	24,9%	39,7	72	5,6	129
8551	Patronniers, marqueurs & coupeurs de tissu, fourrure & cuir	M	2 147	1 931	36,2%	41,0	88	5,6	130
8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux	M	1 979	1 851	28,2%	39,6	93	5,6	131
2117	Techni.-spécia. et techni. sc. physiques	F	2 270	1 834	16,6%	35,2	76	5,5	132
8718	Manoeuv. excavateurs, niveleurs, paveurs, trav. assimilés	M	3 206	2 824	35,8%	39,1	127	5,5	133
3339	Artistes & tech. de la scène, radio & de l'écran n.c.a.	M	1 920	1 673	24,9%	37,0	37	5,3	134
4199	Autre personnel administratif et trav. assimilés	M	4 715	3 976	35,2%	37,9	151	5,3	135
8311	Ajusteurs-outilleurs	M	1 426	1 384	31,8%	41,2	91	5,3	136

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
6112	Agents de police et détectives de la police officielle	M	13 136	12 232	37,9%	39,9	624	5,2	137
6145	Hôtesse & employés ass. non spec. ds aliments, boissons	F	1 774	1 227	27,9%	37,6	60	5,2	138
8371	Trav. spéc. taille & façonnage argile, verre, pierre prod. simi.	M	886	845	24,9%	37,9	34	5,2	139
9517	Relieurs et trav. assimilés	F	1 603	1 258	46,1%	40,5	35	5,2	140
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.	F	2 201	1 494	38,7%	40,3	80	5,1	141
6161	Blanchisseurs, nettoyeurs à sec	F	2 572	1 948	48,9%	42,7	71	5,0	142
8510	Cmaître de trav. spéc. fabrication, montage prod. métall.	M	2 795	2 754	27,0%	40,6	111	5,0	143
8227	Trav. de l'industrie de boissons	M	899	810	28,7%	38,6	56	5,0	144
2739	Enseig. écoles prim., secondaires & pers. assimilés	M	3 809	3 174	58,1%	44,8	108	4,9	145
4133	Caissiers	M	11 392	8 758	13,7%	29,2	300	4,8	146
8515	Trav. spéc. fabrication & montage d'aéronefs, n.c.a.	M	3 087	2 986	16,5%	37,1	264	4,8	147
8223	Ouv. de laiterie et trav. assimilés	M	1 238	1 111	28,3%	38,3	65	4,8	148
4172	Facteurs	F	1 511	1 039	32,7%	39,4	78	4,6	149
9317	Emballleurs, n.c.a.	M	13 582	11 104	17,2%	32,0	474	4,6	150
7195	Ouv. pépiniéristes et assimilés	M	10 936	9 802	28,2%	36,0	263	4,4	151
8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs & trav. assimilés du bois	M	2 028	1 918	20,1%	36,6	71	4,3	152
4177	Messagers	M	2 690	1 882	26,5%	33,3	47	4,3	153
6115	Gardiens et agents de sécurité	F	9 073	4 919	44,8%	41,7	191	4,1	154
8533	Installateurs & répar. app. électriques, matériel connexe	M	10 736	10 078	34,1%	39,8	243	4,0	155

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée			Lésions indemnisées			
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
6125	Trav. spéc. dans les aliments et boissons	F	41 259	25 279	20,3%	32,5	1 027	4,0	156
8563	Piqueurs de tissus & matières analogues, à la machine	F	23 630	19 538	36,6%	41,9	356	4,0	157
8553	Tailleurs et couturiers	M	1 993	1 933	38,8%	42,2	54	3,9	158
8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles	M	920	835	25,7%	39,3	39	3,9	159
4153	Commis à l'expédition et à la réception	M	25 203	22 288	18,7%	36,1	740	3,8	160
3159	Autre pers. méd. autres tech. santé & trav. assimilés	F	5 199	3 730	28,5%	37,2	154	3,7	161
3157	Hygién. dentaires, dentistes adjoints et techni.	F	6 082	4 360	10,5%	33,3	45	3,5	162
4133	Caissiers	F	74 884	46 838	17,2%	31,9	1 132	3,5	163
2333	Pers. des serv. sociaux et communautaires	F	10 842	7 176	20,7%	35,8	179	3,5	164
4199	Autre personnel administratif et trav. assimilés	F	7 086	5 247	29,8%	37,3	161	3,5	165
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.	M	2 557	2 158	45,2%	42,1	46	3,4	166
4173	Commis au courrier et aux postes	F	3 072	2 148	43,8%	40,9	90	3,4	167
3715	Trav. auxiliaires des sports et loisirs	M	3 567	2 757	15,8%	33,6	76	3,3	168
8735	Monteurs-réparateurs (matériel comm., appareils con.)	M	4 447	4 125	27,9%	39,5	99	3,2	169
8236	Cont. vérif. trieurs, industrie bois à exclusion (pâte à papier)	M	2 248	2 130	17,9%	35,3	62	3,1	170
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	F	71 582	48 621	28,8%	35,5	1 244	3,1	171
6120	Surveil. trav. spéc. ds préparation aliments & boissons	F	3 641	3 211	30,9%	37,0	66	3,1	172

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
8562	Tapissiers-garnisseurs	M	1 904	1 820	32,7%	40,7	51	3,0	173
6125	Trav. spéc. dans les aliments et boissons	M	9 708	7 143	16,6%	30,6	265	3,0	174
5135	Vend. et commis vend. de biens de consommation, n.c.a.	M	70 509	63 651	29,0%	36,4	1 761	3,0	175
2739	Enseig. écoles prim., secondaires & pers. assimilés	F	9 332	6 421	47,1%	42,1	204	2,9	176
3156	Techni.-spécia. et techni. de laboratoires méd.	M	2 162	1 971	38,7%	39,9	61	2,9	177
8730	Cmaître monteurs, installateurs, etc. matériel élect. etc.	M	3 157	3 083	39,6%	42,1	59	2,9	178
6120	Surveil. trav. spéc. ds préparation aliments & boissons	M	5 907	6 150	35,2%	38,2	81	2,6	179
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes	F	51 128	35 794	41,8%	41,5	1 131	2,6	180
8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique & de prod. similaires	M	1 628	1 527	16,0%	34,9	38	2,4	181
3710	Entraîneurs moniteurs instructeurs dir. (sports-loisirs)	M	5 175	3 645	15,3%	33,3	69	2,4	182
3710	Entraîneurs moniteurs instructeurs dir. (sports-loisirs)	F	5 172	2 562	10,1%	29,4	83	2,4	183
8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs	M	3 144	3 064	28,4%	39,3	103	2,3	184
8131	Trav. aux fours de fusion, conversion & d'affinage	M	1 601	1 495	29,1%	40,0	42	2,3	185
4153	Commis à l'expédition et à la réception	F	6 934	5 566	21,3%	37,6	97	2,2	186
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes	M	5 079	4 314	32,8%	39,4	110	2,1	187

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée				Lésions indemnisées		
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
7195	Ouv. pépiniéristes et assimilés	F	1 929	1 625	25,3%	36,3	44	2,1	188
3155	Techni.-spécia. et techn. en radiologie	F	1 997	1 411	35,4%	39,5	35	2,1	189
5130	Chefs de ventes de biens de consommation	M	17 339	17 907	37,6%	40,6	198	2,0	190
4135	Commis assurances, banques, autres établissements financiers	F	11 215	8 517	22,5%	37,7	78	2,0	191
2333	Pers. des serv. sociaux et communautaires	M	5 207	4 162	25,1%	37,2	39	1,9	192
9170	Cmaître du pers. exploitation des transp. routiers	M	4 122	4 201	36,6%	41,3	61	1,9	193
7187	Ouv. agricoles de l'élevage, d'expl. laitières, de l'aviculture	M	3 686	4 092	31,6%	36,7	40	1,7	194
8593	Façonneurs de produits en papier	M	1 572	1 445	29,3%	37,9	40	1,7	195
4197	Employés de bureau	F	34 661	26 925	33,6%	39,2	357	1,7	196
3156	Techni.-spécia. et techn. de laboratoires méd.	F	7 579	5 624	30,6%	38,3	73	1,6	197
8780	Cmaître d'autres trav. du bâtiment	M	10 223	10 267	43,6%	42,8	64	1,6	198
6143	Coiffeurs et trav. assimilés	F	25 439	19 628	18,9%	35,1	119	1,6	199
4197	Employés de bureau	M	7 406	6 540	40,5%	39,4	95	1,6	200
8535	Installateurs & réparateurs app. électroniques matériel con.	M	6 815	6 332	24,3%	37,8	59	1,6	201
8253	Ouv. de papeterie	M	5 061	4 695	21,9%	40,1	82	1,5	202
2731	Institu. d'écoles maternelles et primaires	F	37 836	26 849	48,0%	41,8	393	1,5	203
8526	Cont. vérif. essay. trieurs fabric. & montage prod. métal. n.c.a.	M	2 972	2 868	22,7%	38,8	34	1,4	204
6123	Barman	F	7 997	5 062	13,3%	31,2	39	1,4	205
2733	Prof. d'écoles secondaires	F	19 108	13 555	46,4%	41,8	185	1,4	206

Tableau K — Classement des professions par ordre décroissant du taux de prévalence ETC et diverses mesures et indicateurs annuels pour les lésions professionnelles indemnisées, femmes et hommes, Québec, 1995-1997

Profession CCDP-4a			Population active occupée			Lésions indemnisées			
Code	Description	Sexe	N	Effectifs en ETC	% 45+ ans	Pop AgeMoy	N	Prevalence/ 1000ETC	Rang
	QUÉBEC	F	1 397 059	1 013 939	29,6%	38,4	28 626	5,2	
	QUÉBEC	M	1 685 072	1 527 056	33,3%	39,5	93 681	8,8	
1116	Insp. & fonct. chargés l'applic. règlem. gouv.	M	7 718	6 930	35,4%	41,9	60	1,2	207
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres	F	6 428	4 492	20,3%	36,5	75	1,2	208
2733	Prof. d'écoles secondaires	M	18 502	14 801	57,8%	44,4	129	1,2	209
2331	Trav. sociaux	F	12 295	9 313	23,6%	39,1	65	1,0	210
4111	Secrétaires et sténographes	F	113 586	87 423	32,7%	40,7	494	0,8	211
5133	Voyageurs de commerce	M	20 855	20 255	37,1%	40,7	60	0,8	212
2165	Tech.-spécia. & tech. en architecture & ingénierie	M	20 478	19 332	25,1%	38,4	162	0,8	213
4171	Réceptionnistes et hôtesse d'accueil	F	30 420	22 117	33,9%	38,2	117	0,7	214
1149	Autres dir. et admin., n.c.a.	M	15 395	15 930	42,7%	43,5	41	0,7	215
3130	Infirmières surveillantes	F	3 373	2 573	51,9%	44,0	40	0,7	216
1179	Cadres administratifs et trav. assimilés, n.c.a.	F	9 689	8 173	26,4%	39,1	36	0,7	217
6147	Trav. spéc. dans le soin des enfants	F	30 116	22 496	25,5%	36,3	67	0,3	218
7111	Agriculteurs, en général	M	14 323	17 443	49,7%	44,2	46	0,3	219
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité	F	76 973	59 805	28,8%	39,4	40	0,1	220